MC II →

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXXIII

(PREMIER FASCICULE)

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXIII

INVENTAIRE B 117 (33)

XXXIX (33)

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE :

Publications du Service des Antiquités de l'Égypte.

Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, tomes I à XXXIII. — In-8°, 1900-1933. — Pr de chaque tome : P. T. 122.

Index des tomes I-X des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, par H. Munier. — In-8°, 1912 : P. T. 125. — *Index des tomes XI-XX*, par H. Munier. — In-8°, 1921 : P. T. 12 — *Index des tomes XXI-XXX*, par H. Munier. — In-8°, 1931 : P. T. 100.

Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique. — In-4°, avec planches :
Tome I. — *De la frontière de Nubie à Kom-Ombos*, par J. de Morgan, U. Bouriant, G. Legrai G. Jéquier, A. Barsanti, in-4°, 1894. — Épuisé.
Tome II. — *Kom-Ombos*, 1[re] partie, 1895 : P. T. 250.
Tome III. — *Kom-Ombos*, 2[e] partie, en trois fascicules, 1902, 1905, 1909 : P. T. 125, 97 et 12

Le Musée égyptien. — In-4° avec planches. — Tome I, 1890-1900 (épuisé). — Tome II, 1[er] fasc 1904 : P. T. 106. — 2[e] fasc., 1906 : P. T. 126. — 3[e] fasc., 1907 : P. T. 87. — Tome II 1[er] fasc., 1909 : P. T. 121. — 2[e] fasc., 1915 : P. T. 97. — 3[e] fasc., 1924 : P. T. 25.

Le Livre des Perles enfouies et du Mystère précieux, par Ahmed bey Kamal. — 2 vol. in- 1907. — Les deux : P.T. 194. Vendus séparément ; texte arabe, P.T. 100; traduction français P.T. 107.

Plan des nécropoles thébaines, par É. Baraize. — Quatre livraisons, in-f°, 1904, 1907, 190 1913 : P. T. 35, 25, 35 et 32.

Notices, par G. Daressy. — *Le Temple de Louqsor*, in-8°, 1893 : P. T. 10. — *Le Temple de Méd net-Habou*, in-8°, 1897 : P. T. 15.

The Aswân Obelisk, with some remarks on the ancient engineering, par R. Engelbach. — In- 1922 : P. T. 110.

A Supplement to the Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes (*Nos. 253 to 334 with some notes on the necropolis from 1913 to 1924*, par R. Engelbach. — In-4°, 1924 P. T. 20.

Index of Egyptian and Sudanese Sites from which the Cairo Museum contains Antiquities, p R. Engelbach. — In-4°, 1931 : P. T. 25.

Les Conseils de fonctionnaires dans l'Égypte pharaonique. Scènes de récompenses royales au fonctionnaires, par Sami Gabra. — In-4°, 1929 : P. T. 35.

Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV, par H. Gauthier et H. Sottas. — In-4°, 192 P. T. 60.

Textes araméens d'Égypte, par N. Aimé-Giron. — In-4°, 1931 : P. T. 85.

La lecture de l'adjectif relatif négatif et sa syntaxe comparée avec celle de l'adject relatif, par Mahmoud Hamza. — In-4°, 1929 : P. T. 20.

Hymnes religieux du Moyen Empire, par Sélim Hassan. — In-4°, 1930 : P. T. 120.

Recueil des Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte, par G. Lefebvre. — In-4°, 1907 P. T. 250.

Le Tombeau de Petosiris, par G. Lefebvre, in-4°. — 1[re] partie : Description, 1924 : P. T. 100. — 2[e] partie : Les Textes, 1923 : P. T. 140. — 3[e] partie : Vocabulaire et Planches, 1924 : P. T. 16

Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire (XVII[e]-XVIII[e] dynasties), par G Legrain. — In-8°, 1908 : P. T. 97.

Rapports sur la marche du Service des Antiquités de [illegible] — In-8 1912 : P. T. 50.

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXXIII

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXIII

DE FRANCE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

A XIITH DYNASTY INSCRIPTION NEAR THE CAIRO-SUEZ ROAD

(with 2 plates)

BY

T. C. TOWNSEND

WITH NOTES BY R. ENGELBACH.

The *sidd*[1] in the wâdi el-ʿAnqabîya el-Rawyâna (see map, pl. I) lies about 7 kilometres 'upstream' and in a slightly south-easterly direction from the point at which the wâdi crosses the Cairo-Suez road at kilometre 22. It is situated at the eastern end of the very broken range of hills from which the wâdi derives its name. The *sidd* itself (pl. II) is roughly 50 metres wide and has an abrupt drop of about 5 metres. The formation is limestone and is very faulty, the lower metre and a half or so, being of softer quality, has been worn away and has caused an overhang of a little over a metre along practically the whole length of the *sidd*, forming a very convenient shelter for the local bedouin.

[1] The term *sidd* is the Arabic word used by the bedouins for any sudden rocky drop which occurs in the bed of a valley-gorge or *wâdi*. These *sidds* are what might be described as dry waterfalls, except that during the rare rainstorms they are anything but dry, hundreds of tons of water then pouring over them and carrying away quantities of rocks, sand and scrub. The best examples of these *sidds* in the neighbourhood of Cairo occur in the hilly ground east and south-east of Ḥelwân where, in places, they have a sheer drop of anything up to sixty metres.

I have visited this particular spot many times, but it was not until the summer of 1932 that I had any notion of the existence of anything of archaeological interest in the wâdi. In August last, while visiting the *sidd,* my bedouin guide, Sâlem ʿAyâd el-Ḥoweiṭi, casually remarked that he had heard it said round the camp-fire that some writing existed in the neighbourhood, but that neither he nor his friends knew its exact whereabouts. This was rather curious considering that the wâdi in question is in the grazing area of his tribe and the *sidd* itself is constantly frequented owing to the good shade it provides.

Acting on this information, I immediately examined the face of the *sidd,* as being the most likely spot, and at the north-eastern end soon found a very weather-worn inscription in characters which have the appearance of Arabic, but which might possibly be a series of tribal *wasms* or identification marks. These are carved on the side of a large flat piece of rock jutting out practically at right-angles to the rest of the *sidd.* Continuing the examination, I then found a hieroglyphic inscription containing a royal cartouche (marked with a white cross on plate II). It is very worn and weathered, and unless one stands at close range, immediately in front of it, extremely difficult to see, as the carving harmonises very well with the rest of the pitted surface of the rock. Above the *sidd* there is a large drainage area and during a storm considerable quantities of water flow over it. This has doubtless assisted in effacing part of the inscription.

I reported the find to Mr. R. Engelbach and took him out to the spot at the earliest opportunity, but he was only able to make a cursory examination owing to failing light. On the 23rd November, 1932, we were able to re-visit the place accompanied by Ismail Eff. Shehab, the Museum photographer, and, although the afternoon light was none too good, he succeeded in obtaining successful photographs of the inscription and the wâdi. Mr. Engelbach was able to make a more thorough examination of the *sidd* and the ground surrounding it and he reports as follows :

"On my first visit to the *sidd* I was able to make out the cartouche, which was part of that of Amenemḥêt II of the XIIth dynasty, together with some of the titles of the noble who had the inscription cut. The

subsequent visit added little to what I had already learned. Below is a facsimile obtained from two photographs [1] taken by Ismail Eff. Shehab at about 4 h. 30 p. m., one with the sunlight full on the inscription and the other with a raking light obtained by a large mirror and a screen. An unknown amount of text has been worn away from both the top and the bottom of that shown. Of the first line nothing remains but the word "Pasha", which was obviously followed by a string of other titles. The second line is of interest as being the only occurrence



in the Middle Kingdom of the title *wr mꜢʿ inw* or "High Priest of Heliopolis", which was known only in the Old and New Kingdoms [2]. Only half the noble's name, which follows it, can be read, which is a compound of the king's name, Nubkewrêʿ, with a following epithet, which may either have been below the cartouche or at the top of the next line. The only personal names known to me compounded with are [3] and (perhaps) [4], the first being a

[1] Both photographs are preserved in the Museum archives and are available to students.

[2] References to all the occurrences if the title *wr mꜢʿ* in documents of or relating to the Old Kingdom are as follows : *Annales du Service des Antiquités*, XVI, 193-209; XXVI, 77, 190, 191, 195; XXVIII, 139, 140; Borchardt, *Statuen und Statuetten* (Cairo Cat.), no. 3; Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar,* IX, 12; Lepsius, *Denkmäler,* II, 22 *c;* Mariette, *Mastabas, c* 18; Petrie, *Medum,* pls. X, XIII, XIV, XV; Schäfer, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen,* IX, 12 (reverse); Von Bissing, *Die Mastaba des Gemnikai,* vol. II, pl. II; Wreszinski, *Der Papyrus Ebers,* 419. The title does not occur again until the XVIIIth dynasty. I have to thank Frau Ursula Runze for kindly supplying most of the above references from the *Wörterbuch der ägypt. Sprache* (Neues Museum, Berlin).

[3] Lieblein, *Dictionnaire des noms propres,* n° 1483.

[4] *Ibid,* n° 645. Dr. Karl H. Dittmann, of the Egyptian Institute of Heidelberg University, has kindly informed me that

dignitary of Aswân and the second a simple scribe and hence not to be identified with the noble who cut the inscription. The third line is puzzling; at the top nothing is legible, though I believe I can detect the legs of a bird ([hieroglyph] ?) immediately above the [hieroglyph]. The [hieroglyph], which I have shown dotted, and which I believed I saw on both visits, I consider doubtful from considerations of alignment. I have not been able to recover the signs below the word [hieroglyph]; [hieroglyph] is a possibility, giving the epithet "Beloved of his Lord". The reason for a dedicatory inscription at this spot is not clear to either of us. The stone is a poor, fossiliferous limestone and unsuitable for building, and we could find no trace of ancient quarrying. There are no outcrops of any other useful stone that we know of with the exception of basalt, which could have been obtained at several much more convenient places. A bare possibility is that the original intention was to construct a dam, which, either immediately above the *sidd* or in the neck of the *wâdi* below would have undoubtedly hold up a very large volume of water. If this be the case, it must have been abandoned before any serious work had been done on it. That the inscription marked a road is also unlikely, since the nearest track passes some 2 kilometres to the south of it and the *sidd* makes the *wâdi* here all but impassable.

Along the cliff face to the left of the inscription are traces of what may be several others. One — that mentioned by Mr. Townsend — appears to be a single line of some alphabetic script, but I was unable to recover a single letter of it. Hereabouts also can be seen the name of Allah repeatedly scratched on the rock together with some Ḥoweiṭi *wasms* or tribal marks. The presence of an ancient inscription has, as always, given the local bedouin thoughts of buried treasure, and many small pits testify to their efforts to find it.

Above the *sidd*, scattered here and there, are what appear to be remains of rough stone shelters, but we found no pottery or other indications which might serve to date them.

I have to thank Prof. Hermann Grapow for his kind offices in putting

no other personal names compounded with Nubkewrēʿ occur in Dr. Ranke's forthcoming work, *Die ägyptischen Personennamen.*

me in touch with those who have supplied the references on page 3, foot-notes 2 and 4".

There has been a considerable amount of flint flaking just above the *sidd*, particularly on the slopes which lie to the south-west.

T. C. Townsend.

A

STATUE OF THE HERALD YAMU-NEDJEḤ IN THE EGYPTIAN MUSEUM, CAIRO,

AND

SOME BIOGRAPHICAL NOTES ON ITS OWNER

(with 1 plate)

BY

WILLIAM C. HAYES, Jr.

The Cairo Museum has recently acquired a life-size statue in black granite of Tuthmosis III's First Herald, Yamu-nedjeḥ (Plate)[1]. The statue is of a type exceedingly common in the XVIII[th] Dynasty and thereafter[2]. It represents a man in squatting posture, with the knees drawn up in front of the chest and with the forearms crossed over the knees, the right forearm passing over the left, the right hand clenched over the left knee, the left hand lying open, palm down, over the right knee. The headdress is the short and perfectly plain wig-cover, or *ḫ't*. The figure proper is mounted on a rectangular base with slightly convex front; and up the back there runs a wide pilaster, flush with the back of the base and hence projecting slightly from the back of the figure (Plate)[3].

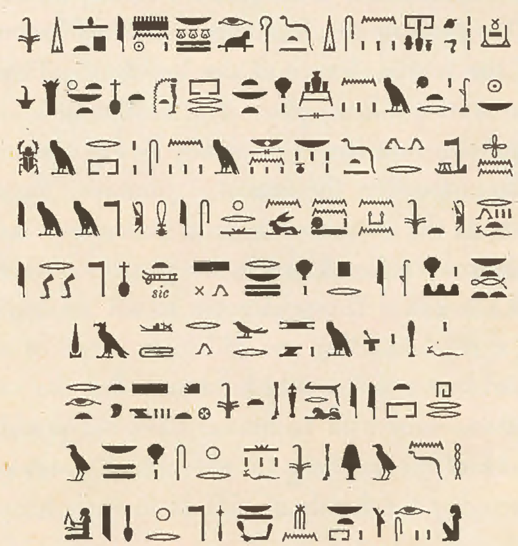
[1] Photographs by Ismail eff. Shehab, of the Egyptian Museum, Cairo.
This statue is entered in the *Journal d'entrée* of the Museum under No. 59190.

[2] Cf. Legrain, *Statues et statuettes*, Nos. 42114, 42122, 42124, 42127, 42129, 42196, 42210, 42213, 42232, etc.; Borchardt, *Statuen und Statuetten*, Nos. 563, 566, 593.

[3] Both the back pilaster and the representation of the hands of the figure occur together on a similar XVIII[th] Dynasty statue in the Cairo Museum: that of Amenḥotpe, perhaps the well-known son of Ḥapu (Newberry, *Annales du Service*, XXVIII, p. 141).

The only inscription on the statue is the *ḥotep-di-nesu* formula across the front of the legs. No paint or traces thereof appear anywhere on the statue. The height over all is 95 cm.; the height of the base, 20 cm.; and the width, 44 cm. There is little attempt at absolute symmetry throughout the statue: e. g. the back pilaster is not centered in relation to the base and the curve of the front of the base is extremely lopsided. The face is clearly a common Tuthmoside type and bears only the vaguest resemblance to Yamu-nedjeḥ's other portraits[1].

The preservation of the statue is almost perfect. The only serious damage which it has suffered is the chipping off of the right side of the tip of the nose. There is, in addition, a chip out of the front of the base at its upper right hand corner. The upper edge of the base along its left side and the left elbow and left upper arm of the statue are slightly battered or weathered: a fact which indicates that the statue lay for some time on its right side, probably with the left side partly exposed. The weathering of the left elbow has partially destroyed the first sign in the inscription, which is otherwise altogether intact and is as follows: (←)



[1] E. g. those in his tomb at Thebes (No. 84). Metropolitan Museum of Art, New York, Negatives Nos. T1871, 1873.

A boon-which-the-king-gives (to) Amen-Rēᶜ, Lord of Karnak, (and to) Osiris, Prince of Eternity, that they may give invocation, consisting of bread and beer, beef and fowl, alabaster and linen, incense and anointing oil, every good and pure thing, and all that which comes forth upon their offering table(s) at the beginning of every season which comes to pass in their temple(s), and in all their festivals of eternity; entry into and exit from the Underworld, and existence therein in the following of the God, after the manner of existence on Earth — to the spirit of him who followed the King in all his journeyings, who dogged the footsteps of the Good God, who did not swerve from the Lord of the Two Lands on the field of battle in any northern country, who crossed the Euphrates at the back of His Majesty in order to make the boundaries of Egypt, the King's First Herald, the Captain of the Gate, he with whose plans the Lord of the Two Lands was wont to be satisfied, the King's Herald, Yamu-nedjeḥ, justified with the Great God, Lord of the Holy Land, born of the House-Mistress, Res-sy.

The provenience of the statue is known. It was found at El-Qurna in Western Thebes, on the edge of the cultivation, some 200 meters northeast by east of the ruins of the mortuary temple of Tuthmosis III : that is, northeast of the front entrance of the building. There can be little doubt that it comes from this temple. The location in which it was found would further indicate that it was originally set up near the front of the temple, probably just within the entrance gateway. By way of analogy there may be quoted the statues of the sage Amenḥotpe and of the vizier Pa-Ramessu, which were found inside the gateway of Ḥaremḥab's pylon (Xth Pylon) at Karnak[1]. The permission to set up one's statue inside the gateway of a royal building was of course a special mark of kingly favour — but not one which would have exceeded the extent of Yamu-nedjeḥ's undoubted favour with Tuthmosis III[2]. The statue itself shows little or no traces of the rubbing to which such gateway statues were commonly subjected at the hands of visitors to their temples[3]; but this

(1) Legrain, *Annales du Service*, XIV, pp. 13-32, Plates I-III; Winlock, *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, New York, October 1923, part II, p. 4.

(2) See below, p. 11 f.

(3) Winlock, *op. cit.*, p. 4.

need not be regarded as an insurmountable objection to the suggestion as regards its original position proposed above. In all likelihood the maintenance of Tuthmosis III's mortuary temple was not of long duration, and, even in its heyday, its casual visitors were probably few in number. The lack of inscription on the back pilaster would indicate that the statue was not intended to be seen from the back, which, in turn, suggests the idea that it was meant to be backed against some architectural element — probably the jamb of the temple gate or the base of a colossal statue of the king which flanked the gate[1].

Regarding the date of the statue : a *terminus post quem* is fixed by the mention in the inscription of the crossing of the Euphrates, an event which took place in Tuthmosis III's 33rd year (1468 B. C.)[2]. This *terminus* can be moved down still further if we suppose that, as the writer believes (see below, p. 12), the title  — appearing on the statue — was not given to Yamu-nedjeḥ until he had grown too old to accompany Tuthmosis III on his campaigns in the capacity of First Herald. Although Yamu-nedjeḥ himself lived on into the early years of the reign of Amenophis II (see below, p. 14) the *terminus ad quem* for the statue seems definitely to be the death of Tuthmosis III in 1447 B. C. Only one «king» — clearly Tuthmosis III — is mentioned in the inscription, a state of affairs which would hardly have been possible if the statue had been made under Amenophis II. We have, moreover, no reason to suppose that the mortuary temple of Tuthmosis III was not complete and had not received its full equipment of statuary before the death of its owner[3]. We may, therefore, date the statue with some confidence to the latter years of the reign of Tuthmosis III, and probably to the decade and a half between 1462 and 1447 B. C.

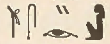
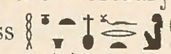
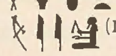
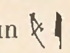
The person whom this statue represents is already fairly well known to students of Egyptian history. He is the owner of a large and elaborately decorated tomb in the Theban necropolis (Sheikh ᶜAbd el-Qurna,

(1) Cf. Legrain, *Annales du Service*, XIV, Plates I-II.

(2) Annals of Tuthmosis III, Year 33. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, pp. 696-7.

(3) Weigall, *Annales du Service*, VII, pp. 121-141; Porter-Moss, *Bibliography*, II, *Theban Temples*, p. 148.

No. 84)[1] and of a number of inscribed funerary cones from this tomb[2]; appears with his family on a stela in the museum at Marseille[3]; is named on a fragmentary statuette seen by Prof. Newberry in a Luxor antiquity shop[4]; has an inscription on the rocks at El-Shellâl[5]; and is mentioned in the tomb of another noble at Thebes[6].

[7] was the son of the Dignitary [8] and of the House-Mistress [9]. He was possessed of a sister named  [10] and of a brother , who appears to have been a Lector-Priest in some way connected with the mortuary temple of Tuthmosis I[11]. By his wife, the House-Mistress [12], he had a son, the Royal Scribe and Lector-Priest of Amūn [13]. Of all his family it was his mother, Res-sy, who seems to have played the most important part in his life. Her name is mentioned on all of his monuments (on the Cairo statue to the exclusion of all others save his own) and it is she who is represented with him in most of the scenes in his tomb[14]. What relation was borne to Yamu-nedjeḥ by the Chief Priest of Amūn [15], who,

(1) Virey, *Mém. Miss. Arch. fr. au Caire*, V, pp. 337-361; *Rec. de travaux*, VII, pp. 32-46; Porter-Moss, *Bibliography*, I, *Theban Necropolis*, pp. 113-114; Sethe, *Urkunden*, pp. 937-962; Weigall, *Guide to the Antiquities of Upper Egypt*, pp. 129-131.

(2) Sethe, *Urkunden*, p. 962; Daressy, *Mém. Miss. Arch. fr.*, VIII, p. 285, No. 141.

(3) Maspero, *Rec. de travaux*, XIII, p. 120, No. 34.

(4) Newberry, *P. S. B. A.*, XXXV, p. 156.

(5) De Morgan, *Catalogue des monuments*, I, p. 92, No. 107.

(6) The tomb of the Royal Scribe, Userḥēt (No. 56). The name and title of Yamu-nedjeḥ appear over the stela in the hall of this tomb. Porter-Moss, *Bibliography*, I, p. 87; Sethe, *Urkunden*, p. 962.

(7) For the various writings of the name see Sethe, *Urkunden*, pp. 937-962; Maspero, *Rec. de travaux*, XIII, p. 120, No. 34; Newberry, *P. S. B. A.*, XXXV, p. 156; De Morgan, *Catalogue des monuments*, I, p. 92, No. 107.

(8) Sethe, *Urkunden*, p. 957; Newberry, *P. S. B. A.*, XXXV, p. 156.

(9) Sethe, *Loc. cit.;* Newberry, *Loc. cit.;* Maspero, *Rec. de travaux*, XIII, p. 120.

(10) Maspero, *Loc. cit.*

(11) Virey, *Rec. de travaux*, VII, pp. 44-5; Sethe, *Urkunden*, p. 955.

(12) Sethe, *Urkunden*, p. 937 ff.; Maspero, *Loc. cit.;* Newberry, *Loc. cit.*

(13) Maspero, *Loc. cit.*

(14) See above, note 9. Sethe, *Urkunden*, p. 955; Weigall, *Guide*, p. 130.

(15) This Mery was also the owner of Tomb 95 on the Sheikh ʿAbd el-Qurna: Porter-Moss, *Bibliography*, I, pp. 113-125; Lepsius, *Denkmäler*, Text, III, No. 70. See also Sethe, *Urkunden*, p. 960.

in the reign of Amenophis II, partially usurped his tomb, is not clear — probably none, since the mother of this latter Mery was a woman named [1], and since he has repeatedly erased Yamu-nedjeḥ's name in the tomb in order to make room for his own[2].

Yamu-nedjeḥ must have been born during the reign of Tuthmosis II, for, according to his own account[3], it was in the 15th Year of Tuthmosis III that he held his first office in the Pharaoh's administration, entering the king's service at that time as Controller of Works — i.e. Royal Architect. He was later «promoted to be First Herald of the King throughout the entire Land»[4], and, as such, accompanied Tuthmosis III on his campaigns into Asia Minor. An inscription in Tomb 84[5] shows that he was present on at least one of the Syrian campaigns; and the Cairo statue now adds the important fact that, when Tuthmosis III in the 33rd year of his reign (8th Campaign)[6] made his famous crossing of the Euphrates, Yamu-nedjeḥ was with him. This was an accomplishment which both the king and his herald remembered with some pride, both of them taking pleasure in recording it on their respective monuments: the Pharaoh in his *Annals*[7] and on one of his obelisks[8], the herald on his statue which was to stand within the gateway of the mortuary temple of his sovereign. It was also an accomplishment in which few of Tuthmosis III's great nobles seem to have participated, the only private individual besides Yamu-nedjeḥ who records his presence at the crossing being the redoubtable officer, Amenemḥeb[9].

(1) Lepsius, *Loc. cit.*

(2) Sethe, *Urkunden*, p. 960; Virey, *Mém. Miss. Arch. fr.*, V, p. 337 ff. Porter-Moss, *Bibliography*, I, pp. 113-114. See also Metropolitan Museum Negative No. T1874.

(3) Sethe, *Urkunden*, p. 940 (Line 11 of stela).

(4) *Loc. cit.* (Line 15 of stela).

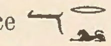
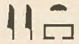
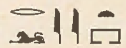
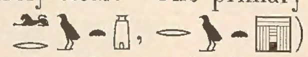
(5) *Op. cit.*, p. 946, line 15.

(6) *Annals V*, 19-21; Sethe, *Urkunden*, pp. 696-7.

(7) *Loc. cit.*

(8) The Constantinople obelisk, one of the second set, erected in Karnak in Year 33-4. It bears the words «Tuthmosis III who crossed the Great Bend of Naharin (the Euphrates)....». Breasted, *History of Egypt*, p. 306.

(9) Sethe, *Urkunden*, p. 891.

At what period in his career Yamu-nedjeh was given the office   is not definitely stated or even indicated in any of his inscriptions. Nor is the exact nature of the office itself entirely clear. The primary meaning of the stem of the word  (cf. ) seems definitely to be «door» or «gate»(1). On the other hand, the *title* appears to have been of a distinctly judicial nature, as if its holder presided over some sort of minor court of law(2). The combination of the two elements suggests the idea that the *Imy-r rwyt* was a magistrate, stationed in an office at the gate of the palace (or of some government building), whose function it was to give a first hearing to all cases brought to the palace, possibly passing judgment on those of minor importance and recommending the others to a higher court or to the king himself — a kind of buffer judge, with much the same duties as the modern police sergeant(3). It was, at all events, a functioning job and one of no small importance(4). We may suppose that it was also of a sedentary character, and from this even presume that it was given to Yamu-nedjeh to occupy his old age, when he was no longer capable of the doubtless active duties of First Herald. By analogy, there may be quoted the case of Tuthmosis III's other herald, the «Great Herald» Intef, who, following a number of years of service in his primary office, was given the governorship of the Western Oases(5).

Along with his activities as First Herald and *Imy-r rwyt*, Yamu-nedjeh seems to have retained throughout his whole life the duties of Controller of Works. In fact, it would appear that in this capacity he rendered his most notable services to his sovereign.

During his long reign Tuthmosis III held five jubilee celebrations, on

(1) Erman-Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, II, pp. 403-4, 407.

(2) *Op. cit.*, p. 407.

(3) See also Virey, *Rec. de travaux*, VII, p. 32 ff.

(4) It is the *principal* title held by one of Senwosret I's officials, who, judging from the size and richness of his mastaba near the pyramid of Senwosret at Lisht, must have been a person of considerable wealth and rank (*Metropolitan Museum of Art, New York, Excavations at Lisht.* Not yet published).

(5) Sethe, *Urkunden*, p. 963 ff.; see also Breasted, *History*, p. 305.

the occasion of each of which he erected a set of obelisks(1). The first three sets of obelisks were dedicated to Amūn and erected in Thebes for the king's first, second and third jubilees : Year 30, Year 33 and Year 36, respectively(2). The fourth set, put up in the king's 40th Year (4th jubilee), was dedicated to Atūm and erected in Heliopolis(3). (The fifth set, of which the Lateran obelisk was a unit(4), erected in Year 42, does not concern the present discussion). Either the first or the third of the first four groups of obelisks seems to have been erected under the supervision of Puyemrēʿ(5). For the remaining three sets the authorship has not been settled. Supposing Puyemrēʿ to have been responsible for the obelisks of the First Jubilee celebration, there remain three «unsigned» sets, the first two of which were dedicated to Amūn and the third to Atūm in Heliopolis. Now Yamu-nedjeh, in an inscription in his tomb, definitely states that he witnessed the erection of *a* set of obelisks dedicated to Amūn by Tuthmosis III. The sentences preceding and following this assertion are, unfortunately, partially destroyed; but what remains of them is highly suggestive, and the order of events listed in the whole passage makes them even more so. The passage referred to(6) is as follows (the numbers are inserted by the present writer to render the subsequent discussion clear) :

Behold, I was Controller of Works :

(3 1/2 squares destroyed)

1. *I witnessed the erection of.......................... which His Majesty made for his father, Amūn;*

2. *I witnessed the erection of the great obelisks which His Majesty made for his father, Amūn;*

(3 1/2 squares destroyed)

3. *I witnessed the erection of............................for his father, Atūm, Lord of Heliopolis, at the entrance of the great double pylon which His Majesty renovated......*

(1) Breasted, *History*, p. 306; *Ä. Z.*, 1901, p. 55 ff.; *Ancient Records*, p. 623 ff.

(2) Breasted, *Ä. Z.*, 1901, p. 60.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Breasted, *op. cit.*, pp. 58, 60. See also Davies, *Tomb of Puyemrēʿ at Thebes*, I, pp. 97-8, Plates XXXVII-XXXIX; Petrie, *History*, p. 133.

(6) Sethe, *Urkunden*, p. 940 (Line 11 ff. of stela).

Regarding the sequence of the statements herewith made, we see that the first item «erected» under the supervision of Yamu-nedjeḥ (1) was something dedicated by the King to Amūn; that the second (2) was a set of obelisks dedicated by the King to Amūn; and that the third (3) was something to «his» (the King's) father, *Atūm*, this last something having been erected before the pylon of the temple of Atūm at *Heliopolis*. The phraseology of all three statements is the same. The destroyed spaces in statements Nos. 1 and 3 are just the proper size for the words , «the great obelisks» (as in statement No. 2). The fact that Tuthmosis III, as we have seen, actually did dedicate his second and third sets of obelisks to Amūn in Thebes and his fourth set to Atūm in Heliopolis makes the temptation to restore the lacunæ in this way irresistible. If we do so, we must conclude that Yamu-nedjeḥ erected, not merely one of Tuthmosis III's second to fourth sets of obelisks, but *all three* of them[1]. The second set of obelisks, erected in the 33rd Year, has a special association with the present statue; for it was on one of them that Tuthmosis III recorded his crossing of the Euphrates[2].

In connection with his work on the obelisks attention is drawn to the inscription which Yamu-nedjeḥ has left on the rocks near Aswân[3], the location of the granite quarries from which all XVIIIth Dynasty obelisks were taken.

Yamu-nedjeḥ must have been at least sixty years of age when Tuthmosis III died[4]. He did, however, survive the death of the Pharaoh and lived on into the early years of the reign of Amenophis II, a fact indicated by the appearance of his name as a living person in a tomb of that

[1] Menkheperrē'sonb's general statement to the effect that *he* «witnessed» the erection of «*many* obelisks and flagstaves» dedicated by Tuthmosis III «to (his) father Amūn» (Sethe, *Urkunden*, p. 933) is too unspecific to be taken as meaning that he was actually in charge of the erection of any particular set or sets of Tuthmosis III's obelisks. Possibly he acted as an assistant to Puyemrē' or Yamu-nedjeḥ on the occasions of the erections of the obelisks referred to.

[2] Breasted, *History*, p. 306.

[3] De Morgan, *Catalogue des monuments*, I, p. 92, No. 107.

[4] He must have been at least 21 when he was made Controller of Works in Tuthmosis III's 15th Year (1486 B.C.); and 60, 39 years later in 1447 B.C., when Tuthmosis III died.

reign[1]. That he did not live many years under Amenophis II we should have expected from his already advanced age at the time of the death of the latter's predecessor; and this seems to have been the case, for it was during the reign of Amenophis II that Yamu-nedjeḥ's tomb on the Sheikh 'Abd el-Qurna was partly usurped by the Chief Priest of Amūn, Mery[2] — a move which would hardly have been possible had the owner of the tomb been alive at the time.

In addition to those of his three principal and functionig offices, Yamu-nedjeḥ, in common with most of his colleagues, bore a multitude of titles, mostly of the honorary and traditional sort, without any real meaning; and an equally large array of laudatory epithets. Included in his list of titles are those of : *Hereditary Prince, Count, Treasurer of the King of Lower Egypt, Dignitary, Dignitary-in-front-of-Hu, Sole Companion, Greatly Beloved Companion, Noblest of the Great Nobles of the Palace, Administrator of a Province, Royal Scribe, Divine-Father-beloved-of-the-God,* and *Overseer of the Double Granary of Upper and Lower Egypt*[3]. His epithets include : *Confidant in the Palace of his Lord, Great Trusted-One of the Lord of the Two Lands, Rewarded of the Good God, Eyes of the King, Ears of the King,* etc.[4]. In all of his inscriptions he repeatedly recalls the fact of his close and constant companionship with Tuthmosis III — as in the inscription on the Cairo statue, wherein he asserts that he followed the Lord of the Two Lands in all his journeyings, trod in his footsteps, and never deserted him.

The picture of Yamu-nedjeḥ's life, as it has come down to us, is completed by three scenes painted on the walls of his tomb. Two of them show him receiving the tribute, on the one hand, of the negro peoples of the South[5]; and, on the other, of the Semitic nations of the North[6]. The other scene depicts him in the course of a hunt, standing upright in

[1] Sethe, *Urkunden*, p. 962; Porter-Moss, *Bibliography*, I, p. 87. See above, p. 10, note 6.

[2] Porter-Moss, *op. cit.*, pp. 113, 125. See above, p. 10, note 15.

[3] Sethe, *Urkunden*, p. 956.

[4] *Op. cit.*, p. 937 ff.

[5] Virey, *Mém. Miss. Arch. fr.*, V, p. 337 ff.; *Rec. de travaux*, VII, p. 32 ff.; Weigall, *Guide*, pp. 129-131; Porter-Moss, *op. cit.*, pp. 113-114.

[6] *Ibid.*

his chariot with bow drawn and reins tied behind his back, dashing into the midst of a multitude of various wild animals, many of which he has already killed or wounded [1].

W. C. Hayes, Jr.

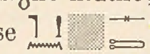
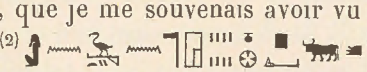
[1] Virey, *Mém. Miss. Arch. fr.*, V, p. 337 ff.; *Rec. de travaux*, VII, p. 32 ff.; Weigall, *Guide*, pp. 129-131; Porter-Moss, *op. cit.*, pp. 113-114.

LE

SIGNE  ET SA NOUVELLE VARIANTE

PAR

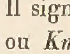
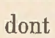
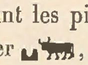
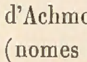
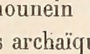
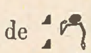
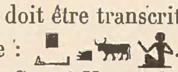
M. VLADIMIR VIKENTIEV.

En relisant le texte hiéroglyphique publié dans ces *Annales* [1] dont, grâce à l'extrême obligeance du Dr Sami Gabra, j'ai pris connaissance sur l'original même et bientôt après sa découverte à Tounah, je me suis demandé si le signe mutilé, que je me souvenais avoir vu au commencement de la phrase  [2]  [3] , ne pouvait pas être vraiment reconstitué. J'ai collationné de nouveau le texte et cette fois-ci je me suis rendu compte du signe en question. Selon toute vraisemblance, le nom du dieu, dont il faisait partie, était celui d'Isthen, émule de Thot [4], qui précisément le suit dans le texte.

I. Parmi les signes hiéroglyphiques les plus rares, qui n'ont été retrouvés jusqu'à présent qu'une seule fois, doit être classée la figure  se trouvant dans *Pyr.*, 1000 *e*, à la fin du mot *isdw*, dont l'interprétation présente certaines difficultés. Le *Dictionnaire* de Berlin nous dit seulement

[1] Sami Gabra, *Rapport préliminaire sur les fouilles de l'Université Égyptienne à Tounah*, *Annales du Service*, XXXII, p. 74.

[2] Il manque ici un demi-cadrat; voir *infra*, p. 24.

[3] Sur l'original les deux signes précédents sont disposés ainsi : . Nous sommes en présence d'une métathèse graphique. Le petit signe , dont la place habituelle est devant les pieds du taureau  (à comparer , ), a été mis au-dessous de ce dernier pour la simple raison que la figure du taureau a rempli toute la largeur de la colonne. C'est là une pratique bien ancienne (à comparer  au lieu de  (Sethe, *Die altaegypt. Pyramidentexte*, IV, p. 91). Par la suite le nom propre dont nos deux signes font partie doit être transcrit de la manière suivante : . Il signifie «le don du *Grand Noir* (*Km* ou *Km-wr*, dieu d'Athribis) et évoque les anciennes relations, tant politiques que cultuelles, existant entre la région d'Achmounein et les provinces-mères (nomes archaïques) de la Basse-Égypte.

[4] Voir P. Boylan, *The God Thot*, p. 201-4; B. Tourajeff, *Le dieu Thot* (en langue russe, St-Pétersbourg, 1908), p. 83-84.

qu'*isd* est un «verbe intransitif»[1]. M. L. Speelers en a fait un substantif («l'*isd* à leur gauche»), sans en avoir établi le sens[2]. Dans son *editio princeps* des Textes des Pyramides G. Maspero a traduit le passage en question de la manière suivante : «. . . les étoiles indestructibles qui se tiennent sur leurs sceptres *ṭ'âm* et qui sont assises (*isdw*) sur leur sceptre ». Il n'a donné aucune explication de la raison pour laquelle il avait traduit par «sont assises» et n'a pas dit où il a pu trouver un sceptre *ḥ̣b*. Dans ma collection de fiches, se référant aux Textes des Pyramides, j'ai encore une traduction de M. J. H. Breasted que voici : «May he (c'est-à-dire le roi défunt) ferry over to Re, to the horizon . . . . . to his station on the east side of the sky, in its northern region, among the Imperishable (Stars)»[3]. Malheureusement la traduction s'arrête court devant le passage auquel appartient notre mot. La phrase attend donc toujours une interprétation adéquate.

La première partie, *ʿḥʿw ḥr ḏʿmw·sn*, veut dire «. . . qui se dressent sur leurs sceptres-*djam*». Cette phrase, ainsi que ses variantes, nous apprend que diverses entités divines[4] «se dressent», «sont assises», ou «s'appuient» sur des supports célestes dans la partie orientale du firmament, où elles sont ointes, nourries et vêtues d'une certaine étoffe *idmit*[5], dont la couleur, habituellement rouge, serait une allusion à l'aurore[6].

Ce dernier détail peut nous guider vers l'interprétation de la deuxième partie de notre citation, *isdw ḥr ḥ̣b·sn*. L'expression doit être apparentée de telle ou telle manière aux participes passifs, *ḏsrw*[7], *ḥbsw*[8], *wnḫw*[9], se trouvant également dans les pyramides et qui veulent tous dire «parés», «habillés»[10]. L'action *isd* se produit dans la partie orientale

(1) *Wörterb. der äg. Spr.*, I, 134.

(2) L. Speelers, *Les Textes des Pyramides*, vol. I, p. 70.

(3) J. H. Breasted, *Development of Religion and Thought*, p. 102.

(4) Les quatre esprits-*ḥ̣ḫw* (W. 339 *b*; cf. M. 1456 *c*, P. P. M. 1458 *c*), les quatre frères-*snw* (P. 360 *b*), l'élite du dieu *špsw nṯr* (P.M.N. 815 *d*; cf. P.M.N. 1483 *c*, P. 1510-11).

(5) *Wörterb. der äg. Spr.*, I, 153, fin.

(6) Voir tout de même G. Jéquier, *Frises d'objets*, p. 37.

(7) *Pyr.*, 339 *c*, 1456 *c*, 1458 *c*.

(8) *Ibid.*, 816 *b*.

(9) *Ibid.*, 1511 *a*.

(10) En ce qui concerne le verbe *ḏsrw*, moins connu que les deux autres, comparer (forme plus récente de . — Cf. Bucher, *Tombes de Thoutmès III, etc.*, p. 64 (l. 86-87).

du ciel, là où le roi défunt était censé apparaître, ou naître, selon la coutume des dieux (§ 928 *a*), et où il était paré comme un dieu[1]. Les Textes des Pyramides, nous informent que la cérémonie de l'habillement avait lieu dans «le champ de Kheprer» (§ 918 *b*) ou, ce qui est la même chose, «auprès des étoiles indestructibles» (§ 1182 *b*), c'est-à-dire précisément à l'endroit dont parle notre texte. Les habits que le roi mettait étaient parfois ceux de Thot, mais la parure divine par excellence n'était autre chose que «l'œil d'Horus» lui-même (§ 844 *b*). Le roi défunt était habillé, par le dieu en personne, d'une étoffe lumineuse issue de lui (§ 2094 *a*). Une fois paré de cette étoffe, il «resplendissait à l'orient comme Ra» (§ 888 *a*).

L'interprétation du mot *isd* comme ayant le sens d'«être habillé, être orné» peut être d'ailleurs prouvée par le *Dictionnaire* de Berlin, si nous admettons que notre mot peut avoir deux formes, l'une *avec* et l'autre *sans* *i* prothétique[2]. La forme *isd*, mentionnée à la page I, 134 du dit vocabulaire, devrait donc porter un renvoi à la page IV, 365, où nous trouvons en tête le verbe signifiant «être habillé, être orné». La forme sans *i* se trouve également dans les pyramides : «Tu es accouru, ô N., étant orné (*sd·ti*), tu es venu habillé (*ḥbs·ti*)»[3]. Comparer le substantif dérivé de la même racine à l'aide du préfixe *m* : «N. ouvre le portail, N. est amené vers la limite de la région lumineuse (*ḥ̣ḫt*), où il dépose à terre son habit *msdt*[4]».

Le contexte semble indiquer que la forme du verbe *sd* que nous avons dans notre cas (*Pyr.*, 1000 *e*) est un participe passif de l'imparfait, désignant l'apparence habituelle des étoiles circumpolaires, au moment du lever du soleil. Ce participe est censé avoir une voyelle après la deuxième lettre (radical) et par la suite il prend un prothétique devant la double

(1) Cf. «N. a trouvé les dieux debout, enveloppés de leurs vêtements», *Pyr.*, 1197 *a-b*.

(2) Voir Erman, *Grammatik*, § 390-390 *a* (p. 187-188); cf. J. H. Breasted, *Surgical Papyrus*, 261, fin : *ysdb*.

(3) *Pyr.*, 1988 *b*.

(4) *Ibid.*, 416 *a-b*.

consonne[1]. La terminaison du pluriel *w* serait aussi bien à sa place.

La phrase se trouvant dans *Pyr.*, 1000 *e* devrait donc être traduite ainsi : «(Les étoiles indestructibles) qui se dressent sur leurs sceptres *djam* et qui *sont parées* sur leur côté oriental».

II. Après nous être prononcés sur la signification du mot *isdw,* tâchons d'identifier l'objet qui lui sert de déterminatif. Le verbe *sd* «être habillé, être orné» est déterminé soit par le signe de l'étoffe ou , soit par la figure d'un ballot [2], soit enfin par l'objet triangulaire , dont la valeur phonétique est *sd.* Ce dernier signe est attaché à beaucoup de mots de la racine *sd* et il est mixte, signifiant parfois un bout d'étoffe ou queue, parfois une parcelle de terrain ou autre chose imitant la forme d'un triangle[3]. Parmi les différents mots appartenant à la racine *sd* nous trouvons la désignation d'une certaine parure et d'un certain habit . La parure *sdyt* serait d'après le *Dictionnaire* de Berlin (IV, 365) «une sorte de partie d'habit de derrière, si ce n'est pas la queue royale» et *sd* serait d'après la même autorité (*l. l.*) «un habit des dieux et des morts». H. Brugsch cite un exemple qu'il traduit ainsi : «Sein Kopftuch ruht an seinem Halse, sein Schwanzstreifen (*sdyt*) ist nach hinten von ihm befindlich»[4].

D'une manière toute spéciale il faudrait encore se souvenir que pendant le *Ḥeb Sed* le roi revêtait un habit *sed* à quatre fils, [5], qu'il ôtait par la suite, *ḥm sd*[6].

Notre mot *isdw* a un déterminatif qui, au premier abord, a très peu de rapport avec les autres signes déterminant la racine *sd.* La figure est semblable à l'objet à multiples variantes déterminant dans les pyramides et ailleurs le verbe *ṯs* (*wṯs*) «lever, monter». Voici quelques-unes de ces variantes (voir fig. 5)[7]. D'après M. K. Sethe, ce serait un cof-

(1) Erman, *Grammatik, l. l.*

(2) *Wörterb. der äg. Spr.*, V, 417 : *d;jw.*

(3) *Ibid.*, IV, 363-365.

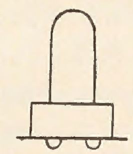
(4) H. Brugsch, *Wörterbuch,* VII, 1161.

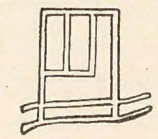
(5) Von Bissing, *Re-Heiligtum,* II, pl. 16, Reg. 1.

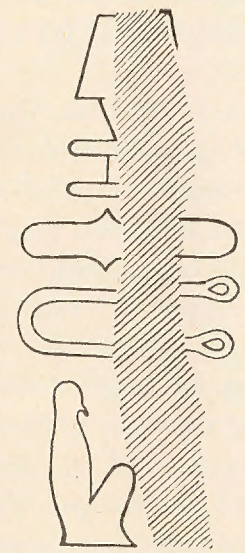
(6) *Ibid., Texte,* v. III, p. 14. J'espère revenir plus tard sur ce sujet.

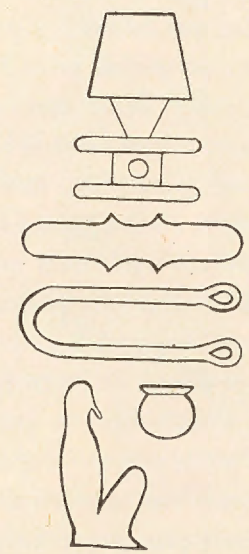
(7) *Pyr.* 792 *c*, 793 *b*; K. Sethe, *Sprüche für das Kennen der Seelen, A. Z.,* LVII, 30; *Urk.*, I, 42. A comparer N. de G. Davies, *Tomb of Huy,* pl. XL, Reg. 2.

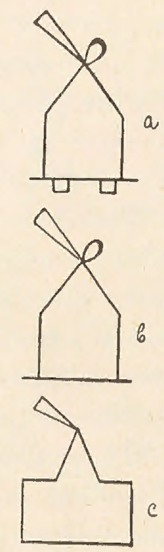
fret[1]. Il ne faut pas confondre celui-ci avec différents sacs en cuir ou en toile déterminant des objets, tels que *sšr* «linge», «étoffe de


1

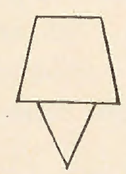

2

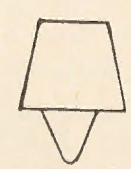

3


4



5


6


7

lin»[2], etc. L'objet *ṯs* a ceci de particulier que sa partie supérieure se

(1) *Dramatische Texte,* 107. — (2) C. Firth and B. Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries,* I, p. 97.

rétrécit et se termine en pointe, portant un nœud, tout à fait identique à celui que nous voyons dans les signes , , , etc. Ce fait me porte à croire que du moins cette partie du coffret n'était pas en bois (ou autre matière solide), mais plutôt en cuir ou en étoffe. Parfois le sommet de l'objet *ṯs* n'a pas de nœud, mais se termine par une petite extrémité triangulaire ╲ [1]. Ceci pourrait être une simple abréviation du nœud. Ou peut-être devons-nous y voir un petit lambeau de cuir ou un bout d'étoffe servant à faciliter l'ouverture du coffret. Enfin, vu que la nouvelle variante du coffret , dont il est question dans cet article, semble ne pas l'avoir, il est intéressant de noter que même le signe *wṯs*, dont le nœud fait une partie quasi-intégrale, en est parfois privé [2].

J'insiste quelque peu sur ce détail parce que nous le retrouvons dans notre signe . Malheureusement celui-ci ne semble pas préciser davantage la signification du petit triangle ╲. La seule variante de notre coffret, dont il sera question tout à l'heure, apparemment ne le contient pas, si ce n'est pas au milieu du couvercle qu'il se trouvait, comme c'est le cas dans les boîtes *ṯs* et *dbn* [3]. Quoique parfois la projection au milieu du couvercle pourrait être un simple cachet [4].

Somme toute, nous pourrons dire que l'objet a l'apparence d'une boîte conique (presque cylindrique) ou pyramidale tronquée, ayant un couvercle plat avec une petite projection triangulaire d'un côté, qui pourrait être soit une représentation abrégée d'un nœud, soit la figure d'un lambeau de cuir ou d'étoffe pour servir à l'ouverture de la boîte. Le petit objet triangulaire ╲, dont la valeur phonétique pourrait bien être également *sd*, peut encore représenter la valeur phonétique de *tout* l'objet en question et n'être attaché à lui que par principe de jeu, comme c'est le cas, par exemple, dans les mots «porter», «battre» «labourer», etc.

Le signe , de même que d'autres figures représentant des objets

[1] K. Sethe, *Sprüche für das Kennen der Seelen, Zeitschrift der ägypt. Sprache*, LVII, 30.

[2] Voir le déterminatif dans le mot «Kasten als Determinativ von *wṯs*», *Urk.*, IV, 82, l. 17 et note *b*.

[3] *Pyr.*, 184 *b*; cf. *Wörterb. der äg. Spr.*, V, 437.

[4] Voir, par exemple dans le mot *ḥnw*, *Pyr.*, 491 *a*.

portatifs [1], pouvait être muni d'un brancard (voir fig. 1 et 5 *a-b*). La présence de ce dernier est-elle certaine dans notre exemple? Nous voyons dans le coffret deux petits pieds en bas, qui pourraient appartenir soit au brancard, soit à la boîte elle-même. Les prolonges font défaut, mais celles-ci manquent également dans plusieurs variantes des signes qui généralement les possèdent (voir fig. 5 *c*). Il n'y a pas d'autres indices, ni positifs, ni négatifs, en ce qui concerne la présence du brancard. Il est donc préférable de supposer que le coffret dans *Pyr.*, 1000 *e*, quoique étant portatif (nous le verrons tout à l'heure d'après l'exemple de Tounah), n'est pas muni de brancard.

III. La nouvelle variante du signe en question se trouve dans une petite inscription en trois colonnes, gravée en creux sur le dos d'un sarcophage de Tounah, de basse époque [2]. Quoique la décomposition du bois soit assez avancée, l'inscription en général est bien lisible et, sauf quelques signes disparus à la fin de chaque colonne, il n'y a qu'un seul hiéroglyphe qui ait vraiment souffert. Mais par un malencontreux hasard c'est précisément notre variante du signe . Une profonde cassure, qui semble traverser toute l'épaisseur du bois, passe de haut en bas par la troisième colonne. Les signes sectionnés par elle sont en général bien connus et peuvent être reconstitués sans grande difficulté. Tout au contraire, notre signe, unique dans son genre et ayant souffert le plus, ne peut être identifié qu'après des observations attentives de ce qu'il en reste, des comparaisons réitérées avec son prototype des pyramides et des études, dont il a été question plus haut, sur la nature du mot auquel appartient ce dernier.

Le mot de l'inscription de Tounah, dont le signe en question fait partie, présente sur l'original l'aspect suivant (voir fig. 3). La partie inférieure du premier signe devait être formée soit par un traîneau , soit par un brancard . La présence du traîneau *tmt* serait fort probable. Nous le trouvons employé pour le transport des images sacrées et des objets du

[1] A comparer «coffret que l'on peut transporter» (Gardiner, *Ä. Z.*, LIX, 72).

[2] Il est conservé actuellement à l'Institut d'Égyptologie de l'Université Égyptienne.

culte[1] depuis les temps les plus anciens. Sur une plaquette en ivoire du roi de la Ire dynastie nous le voyons transportant un naos ou un coffret (voir figure, n° 2)[2]. Cette figure ressemble de très près à notre signe, à l'exception du clou rattachant le coffret au traîneau qui fait défaut dans la figure archaïque. En tout cas le traîneau n'était pas inséparable du coffret ou autre objet transportable. On peut le voir tout à fait vide sur les épaules des porteurs[3]. On le figurait soit de profil[4], soit de face[5]. Le nombre des barres transversales n'est pas fixe. On en trouve jusqu'à neuf ou dix quand l'objet à transporter est de grandes dimensions[6]. Dans les autres cas il suffit qu'il y en ait deux[7]. Notre signe représentant un coffret transportable en serait la preuve.

Tout de même, en jetant un coup d'œil sur le signe , on se rend compte que les deux traverses présumées seraient trop éloignées des extrémités du traîneau et trop rapprochées de son milieu. Il se pourrait donc bien que le coffret fût transporté non pas sur un traîneau, mais sur un brancard que le graveur de l'inscription de Tounah aurait reproduit de face[8].

A la suite de mesures minutieuses j'ai pu constater que le déterminatif du mot, dont notre signe fait partie, ne se trouvait pas au milieu de la ligne de texte, mais un peu sur la gauche, de sorte qu'il devait y avoir devant lui un petit signe de plus. La reconstitution du vase entre le groupe et le signe est donc tout à fait justifiable. Somme toute, le mot en question prend l'aspect définitif qu'on voit au n° 4 de notre

(1) A comparer : « Tu as transporté Sokaris sur son traîneau » (H. Kees, *Nachlese zum Opfertanz*, *Ä. Z.*, LII, 67).

(2) *Royal Tombs*, I, pl. XV, n° 16.

(3) N. de G. Davies, *Five Theban Tombs*, pl. VIII, Reg. 3.

(4) A. Gardiner, *Tomb of Amenemhēt*, pl. XI, reg. 2.

(5) N. de G. Davies, *Tomb of Antefoker*, pl. XIX, reg. 2.

(6) *Ibid.*, pl. XIX. — M. H. Gauthier vient de faire paraître dans le tome XXIV de *L'Égypte contemporaine* un intéressant article intitulé *Les transports dans l'ancienne Égypte*. On y trouve, entre autres choses, quelques remarques concernant la construction des traîneaux (*op. cit.*, p. 239).

(7) Von Bissing, *Re-Heiligtum*, II, pl. 7, n° 17.

(8) On ne peut pas être sûr qu'il ait vraiment marqué le trou au milieu de la planche (voir fig. 4).

figure. C'est le nom du dieu Isden ou Isdes, partenaire ou émule de Thot, Anoubis et autres dieux[1]. Plus tard le *d* s'est transformé en *ṯ* et *t*[2], d'où les formes Isthen de Tounah et Isten par ailleurs.

La phrase reproduite au commencement de cet article prend donc l'aspect définitif que voici : « Prêtre d'Isthen et de Thot au temple d'Hermopolis, Petikem, le défunt ».

La nouvelle variante du signe , dont la description sera donnée plus bas, est employée comme signe syllabique, ce qui n'est pas si loin de l'emploi de son prototype dans les pyramides, étant donné que ce dernier est plutôt un déterminatif phonétique. La graphie du nom d'Isden, telle que nous la trouvons dans le sarcophage de Tounah, est unique dans son genre, car jusqu'à présent on l'a toujours trouvé écrit d'une manière purement alphabétique, ainsi : , , , , .

IV. Le signe nous montre le coffret sans pieds et sans projection triangulaire en haut, qui ne sont que des accessoires sans beaucoup d'importance. Par contre, le coffret ne repose pas directement sur le sol, comme c'est le cas dans les pyramides, mais il se trouve posé soit sur un traîneau, soit sur un brancard. Comme je viens de le dire, la présence de ce dernier semble le plus probable. Elle est attestée par deux lignes épaisses, à extrémités arrondies, dont les parties postérieures sont bien visibles sur l'original. Les parties antérieures ont disparu dans la cassure. Des deux lignes verticales représentant les deux côtés de la planche on ne peut distinguer que quelques traces de celle de derrière. En ce qui concerne le coffret lui-même, on voit très bien son côté gauche et une partie du côté droit. En outre on distingue nettement le côté gauche du bâton conique renversé qui rattache le coffret au brancard.

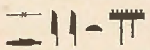
Ce bâton a l'apparence du support archaïque *ỉšt, ỉwt*[3], à bout pointu

(1) Voir plus haut, p. 18, note 4.

(2) Sous ce rapport et vis-à-vis de l'habit *sd*, mentionné plus haut, on devrait, peut-être, prendre en considération le mot *sṯ-t* désignant lui aussi un habit divin (*Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, IV, 349).

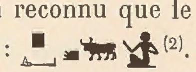
(3) *Pyr.*, 8 *c*, 288 *c*, 1719 *a*; *Untersuchungen*, X, 194; H. Kees, *Horus und Seth*, p. 62 et 64.

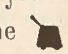
ou arrondi. Il pouvait servir non seulement à ajuster le coffret sur le brancard, mais aussi à le transporter dans les mains. La forme sans brancard (voir figure, n°s 6-7) n'a pas encore été retrouvée.

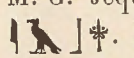
C'est ainsi que je crois pouvoir reconstituer les différentes parties du signe *ỉsd, sd*[1]. La présence du brancard aide beaucoup à confirmer notre supposition, faite plus haut, que le coffret  devait servir à conserver un habit ou une parure sacrés, tels que  *sd,*  *sd* et  *sdyt.* Cet habit ou cette parure pouvait être transporté par des prêtres lors des cérémonies. Il est fort probable que le coffret devait son nom, par simple abréviation, à la parure qu'il contenait, à savoir : [*ẖn* (ou autre nom de coffret) *n* (l'habit ou parure)] *sd* (alias *ỉsd*).

Vladimir Vikentiev.

ADDENDA.

1. Je viens de découvrir que M. H. Junker lui aussi a reconnu que le nom de Petikem devait être écrit de la manière suivante : [2]. Voir *supra,* p. 17, note 3[3].

2. Le § 1000 ne se trouve pas parmi les Textes des Pyramides récemment découverts et publiés par M. G. Jéquier[4]. Le signe  reste donc toujours unique. Voir *supra,* p. 17 et suiv.

3. Dans son *Dictionnaire d'archéologie égyptienne* (*BIFAO*, XIX, 10) M. G. Jéquier mentionne «un sceptre» (ou «un insigne de dignité») . Mais de même que G. Maspero il ne donne aucune preuve de son existence. D'ailleurs, sa suggestion est en grande partie fondée sur le même texte de *Pyr.* 1000 *e* dont il est question plus haut, page 18.

(1) Vu l'état mutilé du signe  il est impossible de dire si le brancard avait encore quelques détails ou non et si le couvercle du coffret avait au milieu un bout d'étoffe ou de cuir.

(2) Cf. H. Junker, *Die Grabung der Universität Kairo bei Ašmûn* (*Mitteilungen des Deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo*, II, p. 147).

(3) Cf. G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, II, 36 fin.

(4) Voir G. Jéquier, *Les pyramides des reines Neit et Apouit,* tableaux de concordance, p. 19-25.

DÉCOUVERTES RÉCENTES

DANS LA NÉCROPOLE SAÏTE D'HÉLIOPOLIS

(avec 7 planches)

PAR

M. HENRI GAUTHIER[1].

Le vaste terrain situé à l'est du village El-Matarieh (banlieue nord du Caire), longtemps connu sous le nom de «parc aux autruches», est aujourd'hui en grande partie la propriété d'un particulier qui cherche à le revendre par petits lots à bâtir. Au cours des travaux de comblement, nivellement et lotissement auxquels il procède depuis quelques années, ce propriétaire a eu l'occasion de recueillir en plusieurs endroits, aux abords de vastes dépressions artificielles, de nombreux éclats de diverses sortes de pierres de construction qui lui ont fait supposer que ce terrain pouvait recéler d'importants vestiges antiques. Il nous a fait part de ses suppositions et a manifesté le désir de creuser aussi profondément qu'il serait nécessaire les plus grandes parmi ces dépressions, avant de mettre en vente son terrain. Comme les frais considérables de pareils travaux ne pouvaient être assumés en totalité ni par le Service des Antiquités ni par le propriétaire, il fut décidé, d'un commun accord, que le Service des Antiquités prendrait à sa charge une partie de la dépense. Les travaux furent exécutés d'abord pendant quelques semaines de l'été 1930, sans grand résultat, puis pendant les annés 1931 et 1932. Il ont conduit à la découverte de neuf grandes sépultures (voir le plan, p. 29) ayant fait partie de la vaste

(1) Avec la collaboration de Hakim eff. Abouseif, Inspecteur du Service des Antiquités pour les provinces de Guizeh et Qalioubieh.

nécropole d'époque saïte de l'ancienne métropole du 13ᵉ nome de Basse-Égypte, On, l'Héliopolis gréco-romaine[1]. Cette nécropole occupait une superficie de plusieurs kilomètres carrés, car fort loin encore au nord des terrains que nous avons explorés, d'autres sépultures analogues ont été retrouvées dans lesquelles on a pu recueillir quelques scarabées, statuettes funéraires et autres menus débris.

La nécropole saïte d'Héliopolis n'était pas, à vrai dire, restée inexplorée, car depuis environ quarante ans (1892) les alentours du «parc aux autruches» avaient fait l'objet d'un certain nombre de travaux de reconnaissance, plus ou moins poussés à fond. Les résultats de ces travaux n'avaient pas été, cependant, décisifs. La grande profondeur (8 à 10 mètres) a laquelle il fallait descendre pour toucher le sol de ces énormes cuvettes, jointe à la difficulté de travailler dans un terrain sablonneux sans consistance que les eaux d'infiltration envahissent pendant plusieurs mois chaque année, semble avoir découragé les fouilleurs successifs, peu disposés à engager des sommes importantes dans une tentative dont les bénéfices risquaient d'être minces puisque la nécropole avait été systématiquement pillée dès l'antiquité. En tout cas, aucun rapport n'a été publié sur ces travaux épars et fragmentaires en dehors de la description qui en a été donnée en 1896, en langue arabe, par Ahmed Pacha Kamal, alors conservateur-adjoint du Musée du Caire, aux pages 175 et suivantes de son livre ترويح النفس في مدينة الشمس *Taruîh al-nafs fî Medînet al-Šams.*

Parmi les tombes mentionnnées comme ayant été mises au jour par l'auteur de ce livre, il en est une que nous avons retrouvée il y a deux ans dans l'état même où il l'avait abandonnée : c'est la tombe qui porte le n° 7 sur notre plan et dont on peut voir l'aspect général sur notre planche I *a*. Mais nos travaux ont amené, en outre, le dégagement de huit autres tombes, qui semblent avoir échappé aux investigations d'Ahmed

[1] Sir Flinders Petrie, n'ayant pas, au cours de ses fouilles de l'hiver 1911-1912, retrouvé de restes de la *ville* d'Héliopolis postérieurs à la XXVIᵉ dynastie, en a conclu qu'elle avait été ravagée et dépeuplée par l'armée d'invasion perse conduite par Cambyse (cf. *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa*, 1912, p. 2). Si cette conclusion est conforme à la vérité historique, la *nécropole* d'Héliopolis a évidemment cessé d'être utilisée à cette même époque.

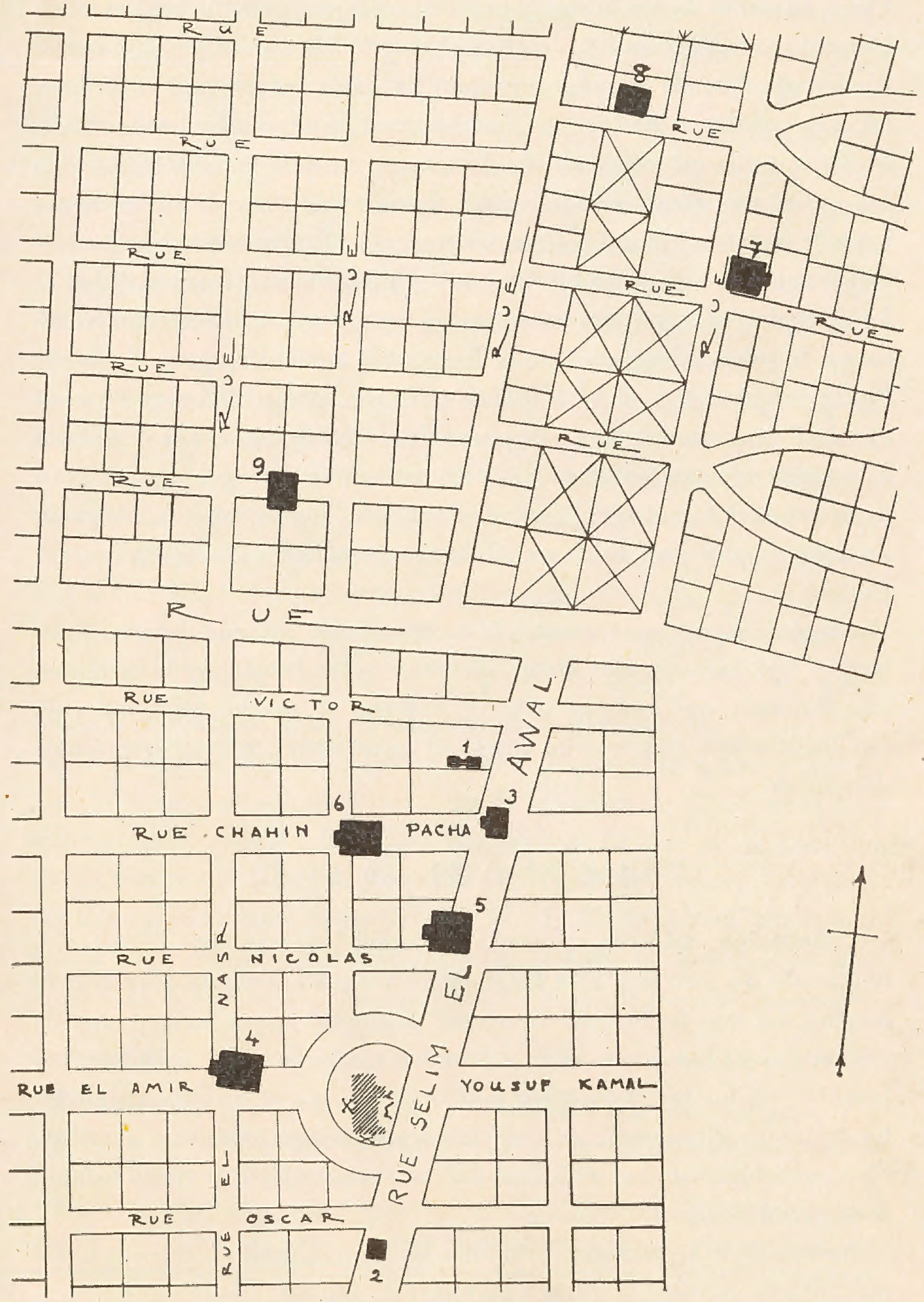


Fig. 1. — Plan général montrant l'emplacement des neuf tombes explorées.

Pacha Kamal et de nos divers devanciers. Le type de ces tombes est sensiblement constant. Elles sont construites en gros blocs de calcaire au centre d'une vaste enceinte rectangulaire dont les quatre parois sont en briques crues. L'orientation générale est d'est en ouest, sauf pour les tombes n°s 3, 5 et 9 où elle est nord-sud. La face ouest du mur d'enceinte subit en son milieu un retrait assez accentué, formant une sorte de niche devant laquelle se dressait l'autel funéraire. Cet autel a, d'ailleurs, presque partout disparu et nous n'en avons retrouvé de trace que dans les tombes n°s 4 et 5. Le sarcophage, en calcaire ou en pierre dure grise ou noire, était posé à même le sol (parfois dallé) de la fosse, et il n'existait pas, sauf pour la tombe complexe n° 2, de puits funéraire. Le sarcophage était complètement enchâssé dans une enveloppe de pierre destinée à le cacher aux regards et à le soustraire aux tentatives des détrousseurs de nécropole : cette gaine de pierre était soit construite en moellons, soit, le plus souvent, composée de deux simples gros blocs monolithes soigneusement appliqués l'un sur l'autre.

Avant de passer maintenant à la description de chacune des neuf tombes, je dois adresser mes remerciements à notre Inspecteur local Hakim eff. Abouseif, qui a dirigé avec compétence et activité les travaux de fouilles et a pris avec soin les notes qui m'ont servi à rédiger la présente description.

TOMBE N° 1 (PL. I*b* ET II).

Cette tombe, déblayée en mars 1931, avait la forme d'une fosse ovale, longue de 21 mètres 1/2 et large de 11 mètres 1/2 en sa plus grande largeur. Un mur de briques transversal partageait l'ovale en deux moitiés égales; s'appuyant à ses deux extrémités contre le mur, également en briques, qui limitait la fosse sur tout son pourtour, et en son milieu contre la tombe elle-même, ce mur transversal, épais d'environ 1 mètre, était probablement destiné à soutenir la couverture, sans doute voûtée, dont aucun vestige n'a subsisté.

Au milieu de la fosse ainsi délimitée les constructions constituant la sépulture même avaient la forme d'un rectangle allongé, mesurant 16 mètres d'est en ouest et 6 mètres environ de nord en sud. Ce rectangle, délimité

sur ses quatre côtés par un mur de briques de 0 m. 80 à 0 m. 90 d'épaisseur, se décomposait en trois petites salles se faisant suite l'une à l'autre. La chambre centrale, en contre-bas de 1 m. 50 par rapport aux deux autres, était la chambre funéraire; la cuve du sarcophage en schiste gris y était encore en place, tandis que le couvercle, brisé en plusieurs morceaux par les voleurs, avait été déplacé et rejeté vers l'angle sud-est où il occupait une position transversale par rapport à l'axe de la tombe. Le niveau du sol de la chambre funéraire se trouvait à 11 mètres au-dessous du niveau moyen du terrain extérieur, tandis que le niveau du sol des deux autres chambres n'était qu'à 9 m. 50 au-dessous de ce même niveau moyen. Les quatre murs de la chambre funéraire sont en pierre calcaire; leur épaisseur est la suivante : murs nord et sud, 0 m. 40; mur est, 0 m. 75; mur ouest, 1 mètre. La chambre funéraire est sensiblement carrée (3 m. 20 × 3 m. 40). Outre le sarcophage, on a retrouvé dans cette salle les restes des quatre vases canopes en albâtre (inscrits aux titre et nom du défunt) et une quantité de statuettes funéraires (*chaouabti*), en faïence bleue, dont quelques-unes sont inscrites au nom du propriétaire de la tombe, l'Osiris  (les mieux conservées parmi ces statuettes étaient brisées à leur extrémité inférieure)[1].

Psamtik-senbou reposait dans un beau sarcophage en schiste gris sombre, presque noir, mesurant 2 m. 20 de longueur, 1 m. 05 de largeur aux épaules et 0 m. 82 de largeur aux pieds[2]. La cuve est en assez bon état de conservation, mais le couvercle a été brisé en une quantité d'éclats qui n'ont pu être tous retrouvés (voir pl. II). Le visage est intact, ainsi que le beau collier décorant la gorge. Au-dessous de ce collier est agenouillée la déesse Nouit, ailes éployées sur toute la largeur. Au-dessous

(1) Dans l'angle sud-ouest de la tombe, à quelques centimètres seulement au-dessous du niveau actuel du terrain, se trouvait une sépulture tardive (époque romaine ou chrétienne), assez pauvre, où l'on a pu recueillir une vingtaine de vases en terre de type et de dimensions identiques ainsi que les débris de très nombreux autres vases analogues.

(2) Le sarcophage a été abandonné au propriétaire du terrain, qui en avait signalé la découverte au Service des Antiquités; ce dernier s'est réservé, au contraire, le sarcophage de la tombe n° 6, en meilleur état de conservation (voir ci-dessous, p. 41 et suiv. et pl. VI).

d'elle, dans un rectangle, sont tracées huit colonnes de textes et de figures. Les deux colonnes latérales, affrontées et divisées chacune en quatre registres superposés, sont consacrées à huit génies funéraires momiformes, désignés par leur nom respectif : à gauche en faisant face au sarcophage, c'est-à-dire sur le côté droit du mort, ce sont, de haut en bas : Amset, [Douamoutef], . . . et [. . x . .]; à droite (gauche du mort) : (Ḥapi), (Qbeḥsnouf), [. . y . .], [. . z . .]. Les six autres colonnes, dont quatre sont orientées ⟶ et les deux autres ⟵, contiennent des textes religieux. Les deux colonnes centrales reproduisent le chapitre 266 des *Textes des Pyramides* (connu par les lignes 395-396 de la pyramide d'Ounas), qui avait place également dans le chapitre 174 du *Livre des Morts* [1] :

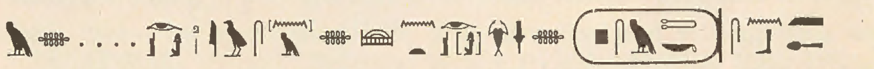


Quant aux deux groupes affrontés de deux colonnes chacun qui encadrent ce chapitre 266, ils paraissent avoir été identiques l'un à l'autre :

a) *Groupe de gauche* (à la droite du mort) : (⟶)



b) *Groupe de droite* (à la gauche du mort) : (⟵)

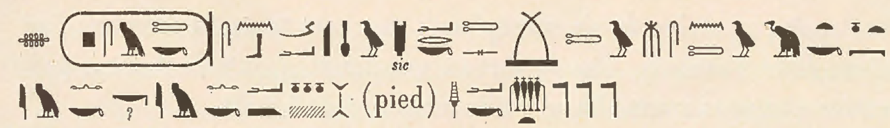


La cuve porte comme unique décoration sur tout son pourtour une bande horizontale hiéroglyphique, qui se décompose en deux inscriptions affrontées ⟶ ⟵ partant chacune du milieu de la tête et se terminant au milieu du pied :

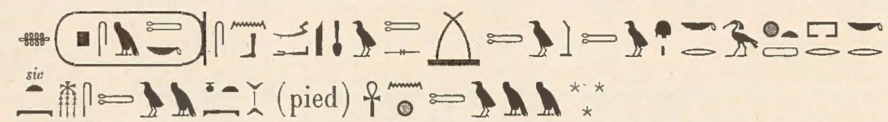
a) *Inscription du côté droit du mort :* (⟵)

[1] Cf. BUDGE, *The Book of the Dead*, édit. 1898, p. 456, l. 14 = édition de 1910 [*The Chapters of coming forth by day*, etc.], vol. III, p. 69.

[2] Manquent ici les mots *hrw nb* «chaque jour».



b) *Inscription du côté gauche du mort :* (⟵)



Sur le titre *ḥrp srḳ·t s3* de Psamtik-senbou, voir GAUTHIER, *Ann. du Serv. des Antiq.*, XXII, p. 107; ERMAN-GRAPOW, *Wörterbuch der aegypt. Sprache*, III, p. 328 et 414, et surtout IV, p. 204. Ce titre, qui existait dès l'Ancien Empire et qui fut remis en usage à l'époque saïte, s'écrivit primitivement , puis , , etc... Sa signification était, semble-t-il : «celui qui combat les scorpions», c'est-à-dire probablement «celui qui guérit leurs morsures». Il était attribué aux médecins.

TOMBE N° 2 (FIG. 2).

Cette tombe occupe, dans le groupe des neuf tombes explorées, la position la plus méridionale. Elle a été dégagée sous la surveillance directe de M. Lacau, pendant le mois de juin 1931; j'étais alors en congé, et lors de mon retour elle avait été déjà remblayée. Aucune photographie n'en ayant été prise, nous en sommes réduits, pour sa description, aux notes prises par Hakim eff. Abouseif et aux croquis du dessinateur Ahmed eff. Youssef.

Cette sépulture affecte une forme rectangulaire et mesure 7 m. 50 d'est en ouest sur 8 m. 50 de nord en sud. Elle se distingue des autres tombes explorées en ce qu'elle comporte un puits vertical carré (1 mètre de côté) descendant à la chambre funéraire. Ce puits, dont les parois sont en briques, est profond de 4 m. 80.

L'ouverture, également carrée (0 m. 80 de côté), de la salle funéraire se trouve sur le côté est du puits. La chambre funéraire, voûtée, mesure 3 m. 35 de longueur nord-sud sur 2 m. 40 de largeur est-ouest. Elle ne

contenait pas moins de six sarcophages occupant toute sa largeur : l'un d'eux étant beaucoup plus important que les cinq autres, il est à présumer que nous avons affaire à une sépulture de famille.

Le plus grand de ces sarcophages, ayant probablement abrité la dé-

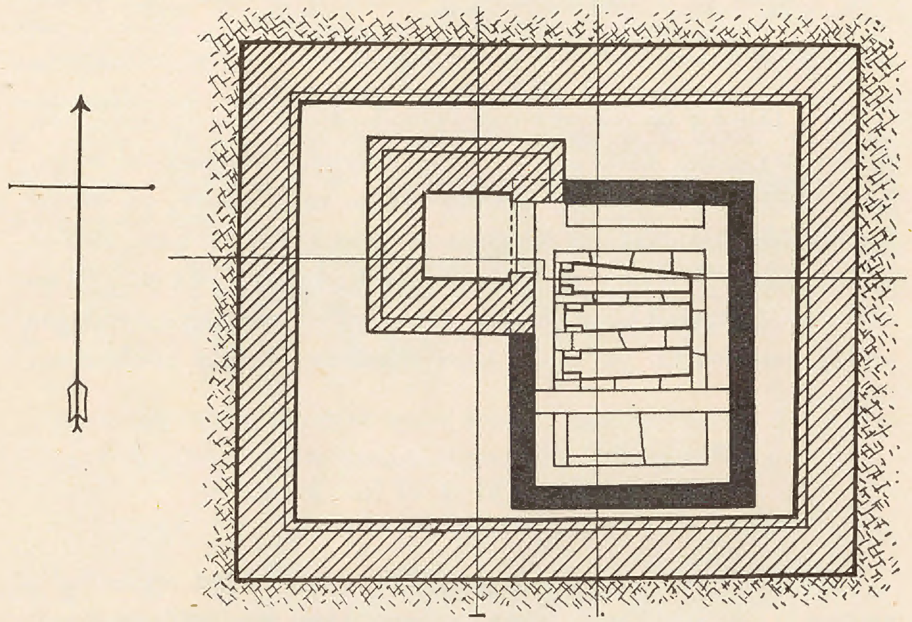


Fig. 2. — Plan de la tombe n° 2.

pouille du chef de famille, était exactement accolé à la paroi sud de la chambre. Il se trouvait en contrebas de 1 m. 95 par rapport au niveau du sol de la chambre et portait sur son petit côté ouest correspondant à la tête, à mi-hauteur environ, deux petits orifices ronds soigneusement obturés par des bouchons en terre; la raison d'être de ces orifices nous échappe. De ce sarcophage, en calcaire, il ne reste plus qu'un fragment de couvercle.

Le restant de la salle était occupé par cinq sarcophages disposés en deux couches superposées, la couche supérieure comptant trois sarcophages juxtaposés dans le sens de leur longueur, tandis que la couche inférieure n'en comptait que deux, également juxtaposés dans le sens de

leur longueur. Ces cinq sarcophages, construits en moellons irréguliers, étaient encore soigneusement fermés; mais aucune trace d'ossements n'a pu y être observée. La hauteur totale des deux couches réunies de ces sarcophages était rigoureusement égale à la hauteur du grand sarcophage accolé à la paroi sud, soit 1 m. 95. Aucun des sarcophages n'était inscrit, et pas un seul objet n'avait été laissé par les voleurs ni dans le grand sarcophage du sud ni dans les autres.

TOMBE N° 3 (FIG. 3).

Cette tombe, de grandes dimensions, mesure 21 m. 50 dans la direction nord-sud et 15 mètres dans la direction est-ouest. Sa profondeur

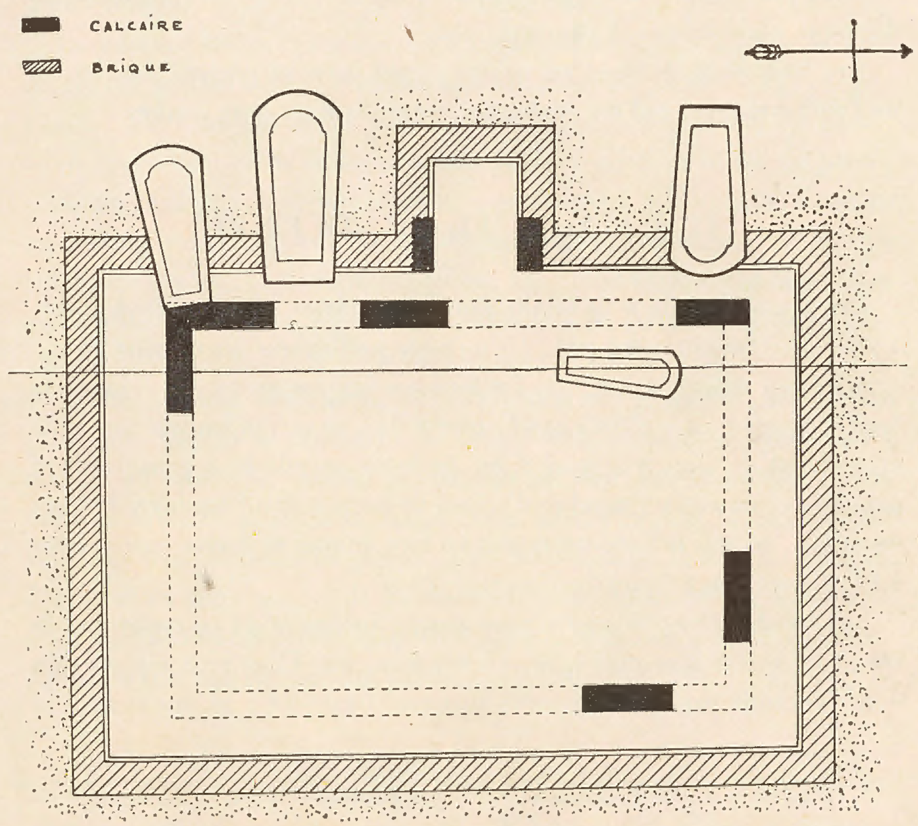


Fig. 3. — Plan de la tombe n° 3.

est de 4 m. 20 au-dessous du niveau moyen actuel du désert. Un saillant sur le côté ouest marque sans doute l'emplacement de l'autel.

Hauteur subsistante du mur d'enceinte en briques, 2 m. 10; épaisseur de ce même mur, 0 m. 55.

Des pierres taillées et retrouvées *in situ* sur quelques points du sol permettent de penser qu'un revêtement de pierre dissimulait, sur sa face interne, le mur d'enceinte en briques.

Quatre sarcophages en calcaire, tous anépigraphes, ont été trouvés dans la position indiquée par le plan ci-contre (p. 35)[1]. Le plus grand mesurait 3 mètres de longueur, le plus petit 1 m. 90 seulement, tandis que les deux autres avaient respectivement 2 m. 60 et 2 m. 50. Ils ne semblent pas avoir appartenu à la sépulture originelle, mais y avoir été déposés plus tard; leur type rappelle, en effet, celui des sarcophages d'époque ptolémaïque, à couvercle plat.

Des fragments de vases en poterie, dont certains portent des lettres de l'alphabet grec, ont été également recueillis dans cette tombe.

TOMBE N° 4 (PL. III, IV ET V).

Les dimensions de cette tombe sont les suivantes : longueur est-ouest, 17 m. 50; largeur nord-sud, 14 mètres; profondeur au-dessous du niveau moyen actuel, 10 m. 50. Le mur en briques crues qui délimite la tombe sur ses quatre côtés a une épaisseur de 0 m. 90; sa hauteur moyenne actuelle est de 5 m. 70, mais il est probable qu'elle était primitivement supérieure, un certain nombre d'assises de briques étant tombées. Le mur ouest fait, en son milieu, un retrait en face duquel se dresse encore l'autel funéraire, en briques également.

Les constructions en pierre constituant, au centre de ce rectangle, la sépulture même mesurent 9 m. 50 sur 6 m. 50. Elles sont séparées du mur d'enceinte par une banquette en terre, haute de 2 m. 25 et dont la

[1] De même que pour la tombe n° 2, aucune photographie n'a été prise de cette tombe et je n'ai pu la voir (dégagée pendant l'été 1931, alors que j'étais en congé, elle avait été déjà remblayée lors de mon retour).

largeur varie de 3 m. 10 sur les côtés nord et sud à 1 m. 60 sur le côté est et 1 m. 30 seulement sur le côté ouest. La distance comprise entre cette banquette et les constructions centrales est, elle aussi, très inégale, variant de 4 m. 10 du côté ouest à 1 m. 50 du côté est et 1 mètre des deux côtés nord et sud.

Le sol du rectangle central portant les constructions est entièrement pavé d'un dallage constitué par cinq assises superposées de pierres régulièrement taillées mesurant une hauteur totale de 1 m. 35. Sur ce dallage, du côté est, on voit nettement l'emplacement jadis occupé par le sarcophage, qui a complètement disparu et paraît avoir été transporté intact, avec tout son contenu, dans un autre endroit. Il se trouvait à 2 m. 70 de distance du bord sud comme du bord nord du rectangle et mesurait 0 m. 80 de largeur.

La tombe a été remployée à une époque postérieure, où elle a subi de profondes modifications, attestées par les amas de pierres qui l'encombraient. L'enlèvement de ces constructions, encore en place ou écroulées, a fait apparaître, sur la surface supérieure des fondations et sur les quatre côtés du rectangle, une ligne droite soigneusement tracée pour servir de repère aux maçons. Il est curieux d'observer que cette ligne est répétée à chacune des assises de la construction, lesquelles étaient posées les unes sur les autres de façon rigoureusement exacte et étaient liées entre elles par une légère couche de sable fin sans aucun mortier.

Au-dessous des fondations, à chacun des quatre angles, avaient été placés des dépôts de fondation de composition absolument identique, à savoir : au centre un vase en pierre, peu profond, contenant des réductions en bronze des outils et instruments employés pour la construction ainsi que des polissoirs en pierre dure; tout autour de ce vase central, des vases en terre rouge, de formes variées et contenant des restes d'offrandes. Ces quatre dépôts étaient placés à des distances rigoureusement égales les uns par rapport aux autres.

TOMBE N° 5.

Cette tombe, dont le sol se trouvait à 7 mètres au-dessous du niveau moyen actuel, est surtout remarquable par sa forme carrée (14 m. 15 de

côté). Elle a servi à plusieurs membres de la même famille (une personne adulte et deux enfants), car on a pu y voir les restes de trois sarcophages en pierre, de forme anthropoïde. Sur le côté ouest se trouvaient des traces de l'autel destiné au culte funéraire.

TOMBE N° 6 (PL. VI ET FIG. 4).

Cette tombe a été déblayée en décembre 1931. Elle était encadrée non par un seul, mais bien par deux murs de brique crue, distants l'un de l'autre de près de 2 mètres. Le mur extérieur avait sans doute pour unique raison d'être de servir à retenir les sables déplacés par le vent et à les empêcher de se répandre à l'intérieur de la tombe, tandis que le mur intérieur servait à délimiter cette dernière. Les dimensions en dedans du mur intérieur étaient de 10 m. 25 × 7 m. 25.

Le sarcophage, en pierre dure noire, occupait sensiblement le milieu du rectangle ainsi délimité. Il était complètement encastré dans une énorme gaine monolithe en calcaire, que les voleurs avaient brisée en cinq fragments pour atteindre le sarcophage. Cette gaine ne mesurait pas moins de 4 m. 67 de longueur d'est en ouest et 3 m. 65 de largeur de nord en sud; l'épaisseur du couvercle, également monolithe, qui la recouvrait exactement, atteignait 1 m. 16.

Au lieu du retrait unique pratiqué généralement au milieu du mur de brique ouest (côté de la tête du défunt) pour y loger l'autel destiné aux cérémonies du culte funéraire, on peut observer ici, sur la paroi occidentale, *deux* retraits pratiqués l'un près de l'autre comme si on avait eu l'intention d'ériger deux autels.

Les voleurs n'avaient pas brisé seulement la gaine calcaire emboitant le sarcophage; celui-ci avait été également cassé sur le côté arrondi de la tête, et par l'ouverture ainsi pratiquée on avait pu étendre les bras jusqu'à une distance suffisante pour vider de la totalité de son contenu la cuve du sarcophage, dans laquelle nous n'avons absolument rien recueilli.

Une question se pose : les tombes de cette nécropole, aux vastes dimensions, étaient-elles, ou non, recouvertes d'un plafond, et, dans l'affirmative, ce plafond était-il plat ou cintré? Nous n'avons, pour nous aider à répondre, aucune donnée. Mais l'absence de tout dispositif ayant pu

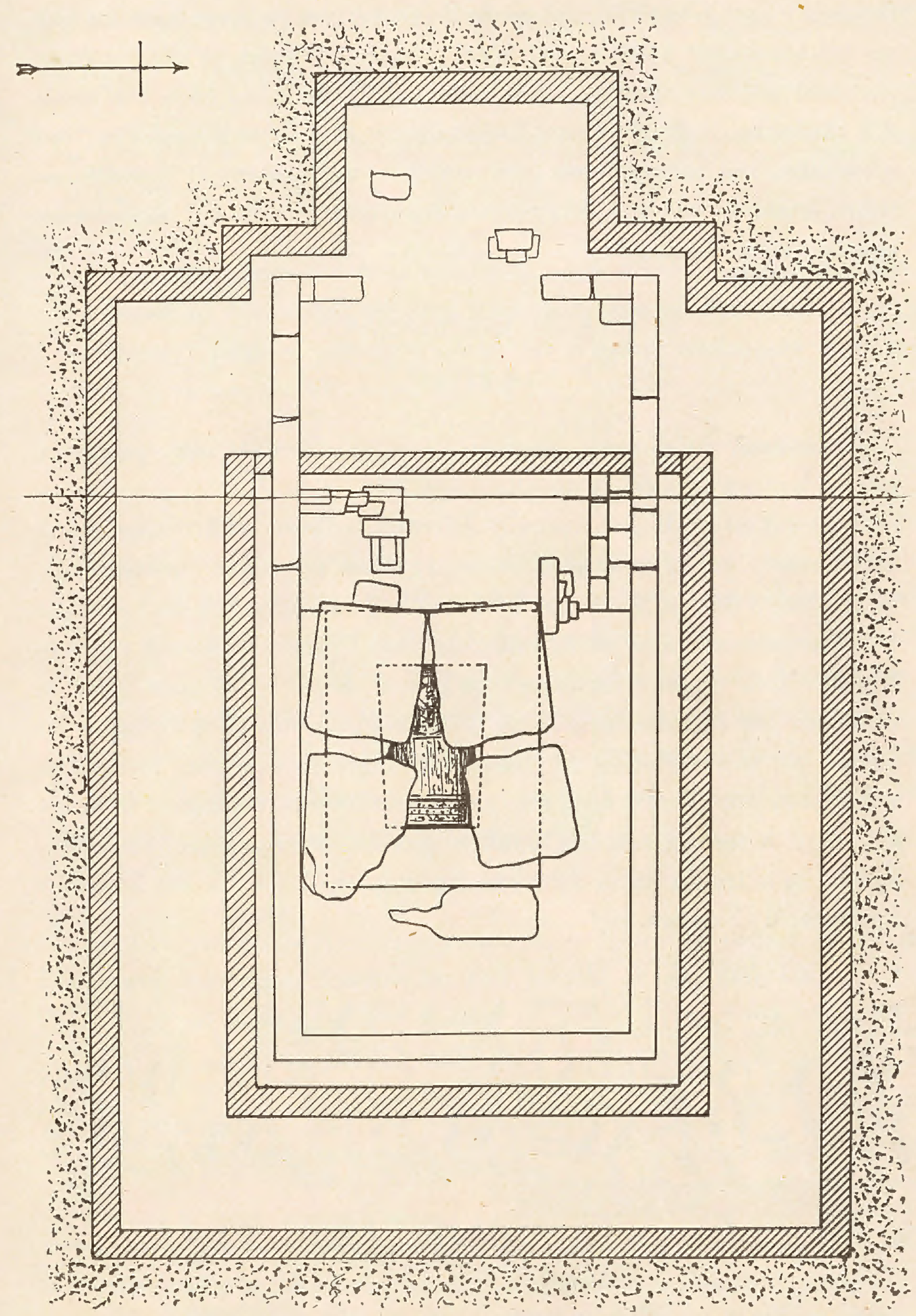


Fig. 4. — Plan de la tombe n° 6.

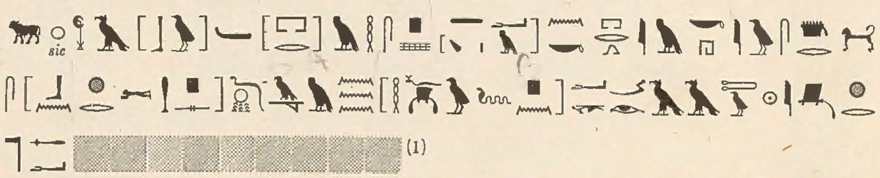
servir à étager n'importe quel mode de couverture autorise à penser que ces tombes étaient à ciel ouvert. C'est précisément parce qu'elles ne comportaient aucune couverture que le sarcophage était, après la cérémonie des funérailles, soigneusement dissimulé par une gaine de calcaire, soit monolithe, soit construite en gros moellons, qui l'enfermait hermétiquement, le soustrayant ainsi aux regards des vivants comme aux attaques des agents atmosphériques.

I. — DESCRIPTION.

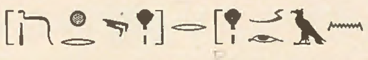
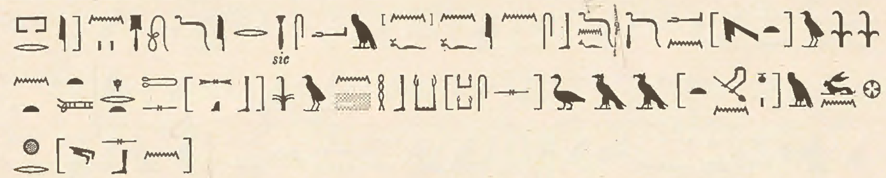
LE CAVEAU.

Dimensions du caveau : longueur, 2 m. 60; largeur aux épaules, 1 mètre; largeur au pied, 0 m. 98.

Tout autour de la gaine calcaire affectant la forme anthropoïde même du cercueil, qui la remplit exactement, court une ligne horizontale de textes, haute de 0 m. 11. Cette ligne, malheureusement fort dégradée par les efflorescences de salpêtre, comporte deux légendes affrontées et symétriques, dont chacune commence au milieu du côté des pieds pour se continuer sur l'un des longs côtés et se terminer au milieu de la courbe formée par la tête. La fin de chacune des légendes a disparu lorsque les voleurs ont brisé le côté de la tête pour atteindre le sarcophage et en briser également le couvercle. Il est, toutefois, possible de reconstituer ces textes, sinon à la lettre du moins dans leur aspect général, à l'aide des *Textes des Pyramides* de Saqqara.

a) *Côté droit* (en se plaçant face au sarcophage, c'est-à-dire face à l'ouest) : ⟶ (pied)  (côté)  [1]

[1] Une autre tombe saïte d'Héliopolis, que j'ai publiée en 1927 dans les *Annales du Service des Antiquités* (t. XXVII, p. 7-9), comporte ce même texte, dont les exemples sont, d'ailleurs, très nombreux.

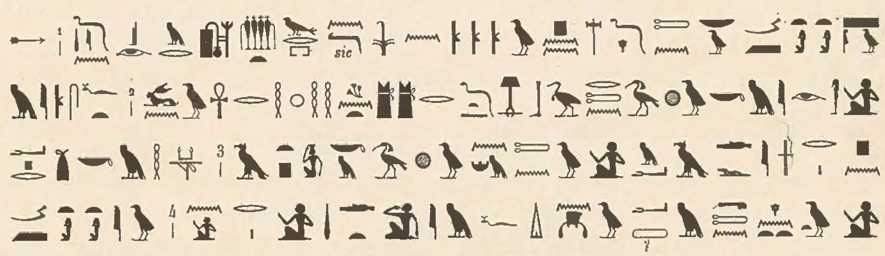
b) *Côté gauche :* ⟵ (pied)  (côté) 

Il s'agit en *a*) des chapitres 225, 226, en *b*) des chapitres 228 et 229 des *Textes des Pyramides*, qui sont tous consacrés aux formules à réciter par le mort pour se préserver contre les serpents malfaisants dont est infesté le monde de l'au-delà.

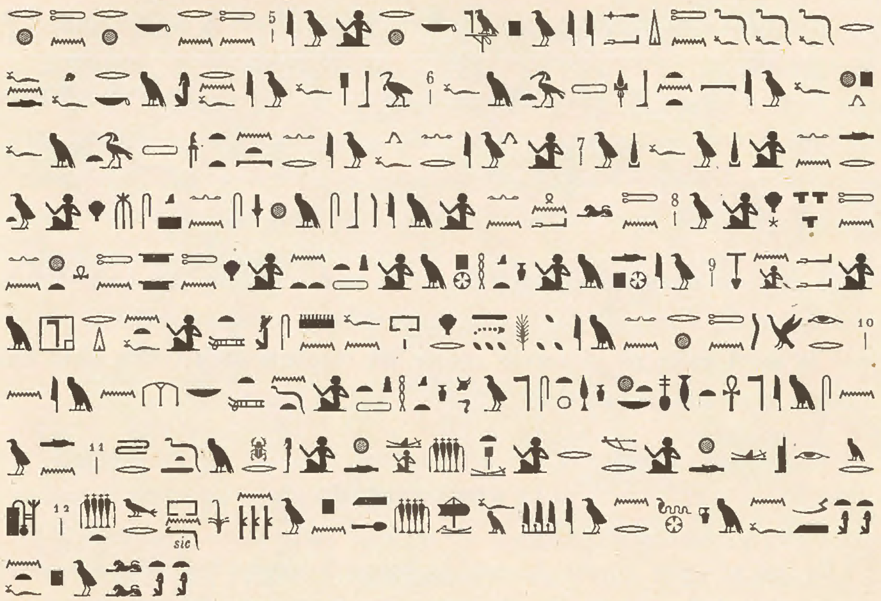
LE SARCOPHAGE [1].

En schiste gris, il est décoré de beaux hiéroglyphes soigneusement gravés dans le style saïte. Sur le couvercle, au-dessous du collier, ce sont douze colonnes mesurant 1 m. 03 de hauteur et 0 m. 90 de largeur, entourées d'un rectangle les délimitant, suivies, sur le renflement correspondant aux pieds, de trois lignes horizontales de 0 m. 215 de hauteur et 0 m. 76 de longueur, également encloses dans un rectangle. Quant à la cuve, elle porte, selon l'usage à peu près constant à cette époque et dans cette région, une seule bande horizontale, haute de 0 m. 12, qui en fait tout le tour.

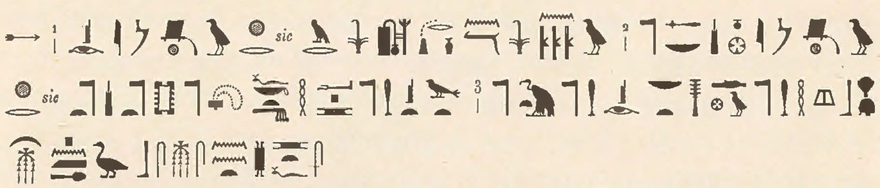
A. Couvercle. — Il ne comporte aucune figure de divinité ni génie funéraire, mais simplement des textes :



[1] *Journal d'Entrée* du Musée du Caire, n° 57478. Longueur, 2 m. 50; largeur, 1 m. 20.



Les trois lignes horizontales du pied :



Les douze colonnes verticales contiennent, en son entier, sauf le titre, le chapitre 72 du *Livre des Morts*. Ce chapitre est celui qui concerne la sortie du défunt pendant le jour[1] :

1 «Récitation par cet Osiris, préposé aux scribes (ou aux écritures) du grand harem (?), ce *Nśw-n-ḳdw* (?). Salut à vous, seigneurs des deux verités etc... ».

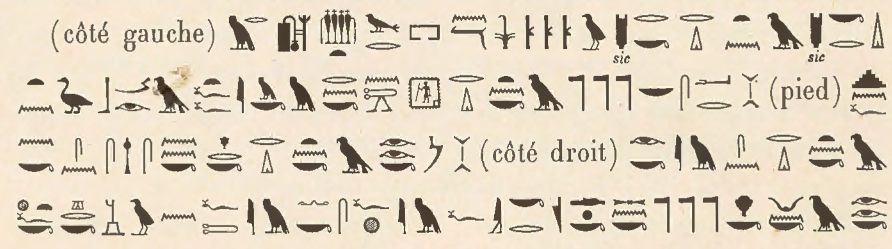
---

[1] Ce même chapitre 72 est tracé sur le couvercle du cercueil en bois n° 115 du Musée du Vatican, datant également de la XXVIe dynastie (cf. O. Marucchi, *Il Museo egizio Vaticano*, p. 105-108). On le relève encore, quoique assez rarement, sur d'autres cercueils de cette époque, par exemple sur celui de la dame *Tꜣbꜣśꜣ-t* au Musée du Caire (cf. Gauthier, *Catal. gén., Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou*, n° 41058, p. 348-349).

Quant aux trois lignes du pied, elles donnent *in extenso* les titres et la généalogie du défunt, que le texte précédent avait seulement indiqués en abrégé :

«Le féal d'Osiris, préposé aux écritures [au menu?] du repas funéraire royal, *Nśw-n-ḳdw*(?), féal du grand dieu seigneur d'On, père divin d'On, père divin du Mur (Memphis?), chancelier (?) du dieu, prêtre-*fḳt·j* de Ḥâpi (le dieu Nil), prophète de la grande Isis, mère du dieu, prophète d'Osiris seigneur de Bousiris, *fḳt·j* officiant en chef, cet [*sic*] Ahmōsé, juste de voix, fils de Bès, enfanté par Neit-merit-iot-ś.»

B. Cuve. — Contrairement à la règle, le texte est tracé en sens unique (→) et non divisé en deux inscriptions affrontées et de sens contraire. Il commence et finit sensiblement au milieu du côté arrondi formant la tête; après les titres du défunt, il donne une version des chapitres 640-643 des *Textes des Pyramides* :



 «le préposé aux écritures du grand harem, *Nśw*(sic) *ḳdw* (?). Lève toi! Horus a permis que tu te lèves, Gabou a permis qu'Horus voie son père [qui est] en toi en ton nom de *ʾItj Ḥt-wr* (?). Horus t'a donné tous les dieux, il les a fait monter à toi [pour qu']ils éclairent pour toi ton visage. Horus t'a donné tes (*sic*) yeux [pour que] tu voies par eux. Horus a mis ton adversaire sous toi. Il t'a soulevé [et] tu n'es pas détaché de lui. Quant tu viens vers ta forme, les dieux t'attachent ton visage, [et] Horus t'ouvre tes (*sic*) yeux [pour que] tu voies par eux en ton nom de Celui qui ouvre les chemins.»

II. — COMMENTAIRE.

A. Le nom du défunt. — L'identité du propriétaire de ce sarcophage soulève un curieux problème. Alors que sur la cuve et sur la partie supé-

rieur du couvercle son nom est *Nśw ḳdw* (?), var. *Nśw n ḳdw* (?), nous lisons sur le pied du couvercle, outre ce nom même, un autre nom, *ỉꜥḥ mś* (Aḥmōsé). Deux hypothèses sont donc possibles : ou bien *Nśw n ḳdw*(?) s'appelait aussi Aḥmōsé, ou bien (ce qui paraît plus vraisemblable) le sarcophage a abrité successivement la dépouille de deux individus différents, sans que nous puissions décider lequel des deux fut le premier occupant et sans que le second ait pris le soin de faire disparaître le nom du premier.

On objectera peut-être que le groupe *Nśw n ḳdw* (?), intercalé dans le texte du pied du couvercle, au beau milieu de la titulature, ne saurait être un nom propre, mais bien plutôt un titre. Mais, outre qu'un pareil titre est parfaitement inconnu par ailleurs, le groupe est, sur les deux autres textes de notre sarcophage, suivi du démonstratif (var.) accompagné ou non de l'épithète , qui indique nettement un nom propre. *Nśw n ḳdw* (?) est donc, selon toute probabilité, le nom d'homme que nous retrouvons sous la forme sur le sarcophage n° 825 du British Museum, XXVIe dyn.[1], puis sous les formes sur la stèle n° 1029 et sur la stèle n° 1000 du même Musée, toutes les deux de l'époque ptolémaïque[2].

B. La titulature du défunt. — Notre personnage a exercé diverses fonctions, dont quelques-unes présentent un certain intérêt en raison de leur rareté. Son premier titre, *ỉmj-rꜣ sš ḫnr·t wr·[t]*, variante abrégée *ỉmj rꜣ sš nsw·t*, est porté, sous la forme , par le propriétaire de la statuette naophore du Musée du Vatican (cf. O. Marucchi, *Il Museo egizio Vaticano*, p. 81), qui vivait à peu près à la même époque que le propriétaire de la tombe d'Héliopolis[3]. Rougé l'a-

(1) Voir *Guide*, 1909, *Sculpture*, p. 229 : *Nes-qetiu* et *A general introductory Guide*, édit. 1930, p. 242, fig. 127 et p. 391.

(2) *Guide*, 1909, *Sculpture*, p. 276 et 267, n° 1031 : *Nes-qeti*. Cf. Lieblein, *Dictionnaire des noms propres*, n°s 2517 et 2518, (var.) = H. Ranke, *Die aegyptischen Personennamen*, p. 25 : *Nś-ḳd*.

(3) Voir aussi Barsanti, *Annales du Serv. des Antiq.*, V, p. 74-75 : , et Daressy, *ibid.*, IX, p. 140 : .

vait rendu par «préposé aux scribes de la grande demeure», tandis que Marucchi a préféré «capo scriba del grande harem». C'est probablement cette dernière interprétation qui se rapproche le plus de la vérité, car le *Dictionnaire hiéroglyphique de Berlin* (III, p. 296-297) hésite, pour le mot *ḫnr·t*, entre les deux sens «harem» et «prison». L'orthographe , que nous avons sur le sarcophage d'Aḥmōsé, remplace à peu près régulièrement, à partir de la XIXe dynastie, les orthographes plus anciennes et , qui se rencontrent souvent dans le titre (var.), par exemple sur plusieurs stèles du Moyen Empire au Musée du Caire (cf. Lange et Schäfer, *Catal. gén.*, *Grab- und Denkst. des Mittl. Reichs*, III, p. 71), variante (sans l'épithète *wr·t*) (*ibid.*, p. 70-71).

Notre personnage était donc chef de bureau à l'administration du grand harem royal de Saïs.

Son deuxième titre, qui figure seulement sur le texte horizontal du pied du couvercle, *ỉmi-rꜣ sš nsw·t ỉw-rꜣ*, «préposé aux écritures du déjeuner [funéraire] royal», est une survivance saïte d'un titre de l'Ancien Empire. Les fouilles de l'Université égyptienne aux pyramides de Guizeh en ont fourni quelques exemples, que le Prof. Selim Hassan a bien voulu me communiquer.

Les mastaba D 6 et D 19 de Saqqara (numérotation de Mariette) nous ont fait, d'autre part, depuis longtemps connaître deux titres analogues, également en relation avec le déjeuner royal : «préposé au déjeuner du roi» et «préposé à toutes les places du déjeuner royal» (cf. Mariette, *Les Mastaba*, p. 185 et 229).

A l'époque saïte, le titre «préposé aux écritures du déjeuner royal» a, comme tant d'autres des plus anciennes époques, connu un regain de vogue. Outre notre sarcophage, nous le retrouvons, sous la forme , sur les deux statues d'Osiris et d'Isis, trouvées jadis à Saqqara dans la tombe d'un certain Psamṯik, publiées pour la première fois par Mariette (*Monuments divers*, pl. 96 D et C), conservées au Musée du Caire[1],

(1) Cf. Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, 1884, n°s 5243 et 5245.

attribuées à la XXXe dynastie par Maspero[1], rééditées enfin par M. Daressy dans le volume du *Catalogue général* du Musée consacré aux *Statues de divinités*[2].

Pour la lecture et l'explication de l'expression *ʿw rʾ*, littéralement «lavage (ⲉⲓⲱ : ⲓⲱⲓ) de bouche», c'est-à-dire «déjeuner», «premier repas de la journée», je renvoie à la note de M. R. Weill[3] et au *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*[4].

L'expression semble avoir été employée surtout, sinon même exclusivement, pour le déjeuner *du roi :* d'où le mot , ou qui la précède sur notre sarcophage et dans les autres textes où l'on a pu la relever.

Le titre *itf nṯr ʾIwn* «père divin d'On» est probablement une forme abrégée du titre complet *itf nṯr n ʾItm nb ʾIwn*[5], «père divin d'Atoum seigneur d'On».

Le titre *itf nṯr ʾInb* «père divin du Mur» est probablement aussi une abréviation pour *itf nṯr n Ptḥ nb ʾInb-ḥḏ*, «père divin de Ptah seigneur de la Ville du Mur Blanc (= Memphis)»[6]. Je dois ajouter, toutefois, qu'un tel titre n'a pas encore été signalé.

Le titre *sḏ̣w·t(j) nṯr* «chancelier (scelleur?) divin» est bien connu dès l'Ancien Empire et à toutes les époques. Nous ignorons, cependant, ce qu'il signifiait au juste et quelle était la fonction exacte qui y était attachée. Le *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* le rend par *Schatz des Gottes* ou *Tempelschatz*[7].

---

[1] Texte aux *Monuments divers* de Mariette, p. 29.

[2] N°s 38858 [p. 97 et pl. XIX] et 38884 [p. 221 et pl. XLIV].

[3] *Des monum. et de l'hist. des IIe et IIIe dyn. égypt.* (1908), p. 297 note 1 : «*iabou rou*. . . ., pain et jarre», c'est-à-dire «repas funéraire».

[4] Band I, p. 39 : «*Frühstück* (eigentl. *Mundwaschung*)». — Voir aussi Davies, *The Mastaba of Ptahhetep*, Part I, p. 16 (signe), p. 17 (signe =); pl. V, n°s 47 et 54.

[5] Cf. *Ann. Serv. des Antiq.*, IV, p. 95.

[6] Pour l'identité supposée entre *inb* et *inb ḥḏ*, voir mon *Dictionnaire géographique*, I, p. 81 et 82-83.

[7] Band V, p. 637-638, avec la mention *unlesbares;* pour la lecture que je propose d'adopter, voir *ibid.*, Band IV, p. 379.

Le titre *fkt·j*, «le chauve»[1] est un titre sacerdotal dont nous n'avons pas beaucoup d'exemples; je renvoie à ce que j'en ai dit dans mon étude récente sur *Le personnel du dieu Min*[2].

Enfin les quatre autres titres du défunt, tous également d'ordre sacerdotal, «prophète du dieu-Nil (Ḥâpi)», «prophète d'Isis la grande, mère du dieu», «prophète d'Osiris seigneur de Bousiris», «chef officiant», ne méritent aucun commentaire spécial car ce sont des titres fréquents et bien connus.

TOMBE N° 7 (PL. I*a*).

Cette tombe est celle qui avait été anciennement dégagée et signalée par Ahmed Pacha Kamal dans l'ouvrage que nous avons rappelé au début de la présente étude[3]. Elle contient deux grands sarcophages en grès dur, anépigraphes.

TOMBE N° 8.

Cette tombe fut dégagée en août 1932. Elle est profonde d'environ 10 mètres et contient un sarcophage en grès dur dont le couvercle est brisé et dont les inscriptions ont été rendues illisibles par les eaux d'infiltration, lesquelles ont empêché, d'autre part, d'achever la fouille.

TOMBE N° 9 (PL. VII).

Cette tombe a été découverte en octobre 1932. Elle mesure 17 mètres de longueur nord-sud et 13 mètres de largeur est-ouest. Sa profondeur est d'environ 3 mètres au-dessous du niveau moyen actuel.

Elle est entourée sur ses quatre côtés d'un mur en briques crues, de construction soignée, qui est encore assez bien conservé, principalement sur les faces est et nord.

---

[1] *Der kahle* (*ibid.*, I, p. 580).

[2] Dans les *Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire* publiées par l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, t. III, p. 77-79.

[3] Voir ci-dessus, p. 28.

La sépulture elle-même occupe non pas le milieu de cette vaste fosse rectangulaire, mais une position tout à fait excentrique, plus rapprochée de l'angle nord-est que des trois autres angles. Elle était constituée par un énorme sarcophage cubique, complètement pris et dissimulé dans un épais revêtement de blocs calcaires. L'ensemble devait constituer un cube d'environ 5 mètres de long, 3 mètres de large et 2 m. 50 de haut. Mais ce revêtement été brisé de très bonne heure par les détrousseurs de sépultures, et il n'en subsiste plus en place que quelques fragments à l'angle nord-ouest, ainsi que des traces de mortier à la hauteur de la bande de textes faisant le tour de la cuve. Le couvercle du sarcophage a complètement disparu. De la cuve, au contraire, seul un petit fragment du bord supérieur de la face nord est actuellement détaché de l'ensemble; on a pu le remettre provisoirement en place pour la photographie.

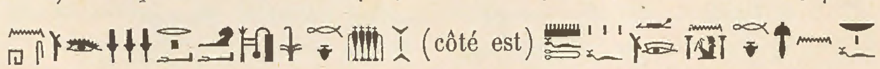
La cuve est un immense parallélipipède monolithe en calcaire dur, mesurant à l'extérieur 1 m. 63 de hauteur, 3 m. 33 de longueur et 1 m. 68 de largeur. L'épaisseur étant de 0 m. 30 en moyenne (avec des écarts variant de 0 m. 29 à 0 m. 31), les dimensions du rectangle intérieur sont d'environ 2 m. 74 × 1 m. 08. Il est probable, vu ces dimensions considérables, que la momie reposait dans un plus petit sarcophage anthropoïde, en pierre, dont rien n'a été retrouvé. De la momie elle-même et de son mobilier funéraire aucune trace ne subsiste, en dehors de quelques statuettes funéraires de type assez médiocre, au nom du «scribe royal Ḥor, juste de voix» (voir ci-dessous, p. 52).

En raison de son énorme poids, ce sarcophage a été laissé en place et la fosse a été remblayée.

I. — BANDE EXTÉRIEURE DE LA CUVE.

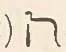
Une bande d'hiéroglyphes fait tout le tour du sarcophage. Elle comporte deux textes symétriques affrontés, partant chacun du milieu du côté nord pour finir au milieu du côté sud.

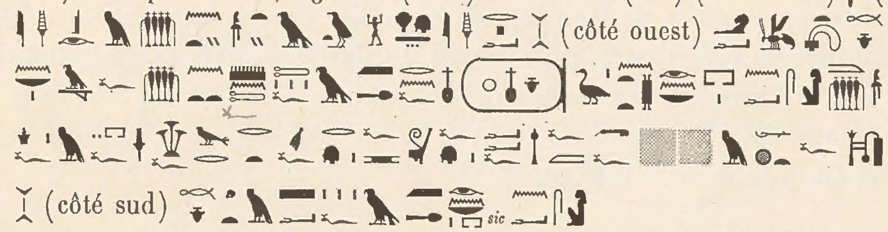
a) Inscription du côté droit (est) du mort : (→) (côté nord) 





Nous avons ici une version saïte des chapitres 894-895 des *Textes des Pyramides*, le chapitre 895 étant resté inachevé.

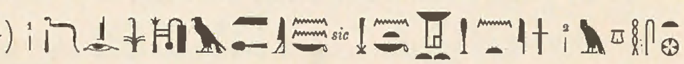
b) Inscription du côté gauche (ouest) du mort : (←) (côté nord) 

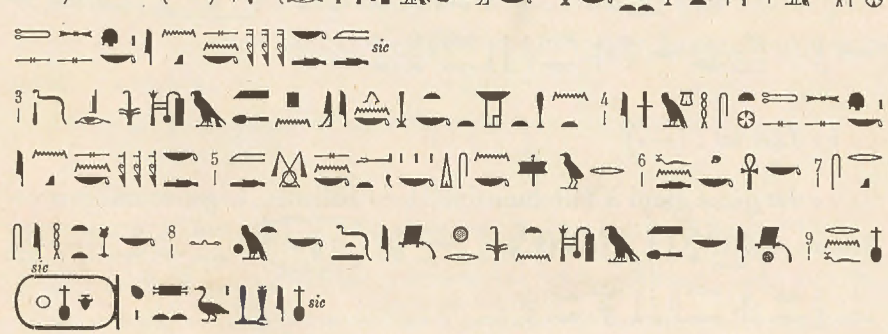


II. — DÉCORATION INTÉRIEURE DE LA CUVE.

Elle comporte huit tableaux, dont un sur chacun des deux petits côtés et trois sur chacun des deux grands côtés.

A. Petits côtés. — A la tête (nord), Nephthys → agenouillée sur le ⟨signe⟩ et tendant les bras vers ⟨signe⟩; aux pieds (sud), Isis ← agenouillée sur le ⟨signe⟩ et tendant les bras vers le ⟨signe⟩. La scène de la tête est commentée par neuf colonnes de textes encadrant Nephthys, celle des pieds par sept colonnes de textes encadrant Isis.

a) Tête : (→) 



b) *Pieds* : (←)

B. Grands côtés. — Chacun d'eux comporte trois figures de divinités debout, précédées de leur légende respective en colonnes verticales; la divinité du milieu est une des formes du dieu des morts Anubis, tandis que les figures des extrémités représentent respectivement deux des génies canopes fils d'Horus, savoir Amset et Douamoutef sur le côté ouest, Ḥapi et Qbeḥsnouf sur le côté est.

a) *Côté ouest* : (→)

1. Le génie Amset à tête humaine, bras ballants. Légende en deux colonnes :

2. Anubis à tête de chacal, bras battants. Légende en trois colonnes :

3. Le génie Douamoutef à tête humaine, bras battants. Légende en trois colonnes :

b) *Coté est* : (←)

1. Le génie Ḥapi à tête humaine, bras ballants. Légende en trois colonnes :

2. Anubis à tête de chacal, bras ballants. Légende en trois colonnes :

3. Le génie Qbeḥsnouf à tête humaine, bras ballants. Légende en trois colonnes :

Le titre du propriétaire de ce sarcophage ne m'est pas connu par ailleurs, du moins sous cette orthographe. Il semble pouvoir être identifié avec le titre *ḥm Wbȝśt-t* «serviteur de la déesse Oubasbet» que M. Daressy a signalé sur une table d'offrandes du Musée d'Alexandrie (cf. *Ann. Serv. Antiq.*, t. V, p. 117-118).

Quant à son nom, , abrégé en , je ne l'ai pas retrouvé dans le récent ouvrage de M. H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*. Peut-être cette forme saïte est-elle une variante du nom plus ancien , , *ij nfr, ij nfr(i?)* (*op. cit.*, p. 10).

III. — LES STATUETTES FUNÉRAIRES.

Les déblais de cette vaste sépulture n'ont rien donné comme objets en dehors d'un assez grand nombre de statuettes funéraires, de matières, dimensions et types divers. Les plus grandes sont cassées, et de tous les fragments recueillis il n'a pas été possible d'en reconstituer une seule en son entier; seules les plus petites sont complètes, mais elles sont de technique grossière et ne portent pas d'inscriptions; leur hauteur varie entre 0 m. 06 et 0 m. 10.

Parmi les plus grandes, voici les types que l'on peut distinguer.

1. Hauteur, 0 m. 11 (sans la tête), avec pilier dorsal caractéristique de l'époque saïte, non inscrit. Au nom du «prophète d'Atoum Ankhef-n-Sakhmet, juste de voix, né de Tent-khabs (?), juste de voix». — Faïence émaillée bleu clair.

2. Hauteur, o m. 12; complète. Au nom de «Psamṯik né de Ta-prw». — Pilier dorsal saïte, non inscrit. Faïence émaillée bleu clair, mais très décolorée.

3. Hauteur, o m. 11 (sans pieds); largeur à la poitrine, o m. o38; pilier dorsal, non inscrit. Au nom du «scribe royal Ḥor, juste de voix» (très probablement le propriétaire du sarcophage ci-dessus décrit).

4. Hauteur, o m. 125 (sans pieds); largeur à la poitrine, o m. o55; pilier dorsal non inscrit. Au nom du «préposé aux cargos du roi, *I-w-l-h-n*, juste de voix, dont le beau nom est Psamṯik-senbou». — Faïence émaillée bleu clair.

4 bis. Hauteur, o m. o75 (sans tête ni pieds); largeur à la poitrine, o m. o5 (donc type légèrement plus petit que le précédent, bien qu'appartenant au même individu). Ce commandant de la flotte commerciale égyptienne était évidemment, comme son nom l'indique, un étranger, peut-être (?) un de ces mercenaires (Milésiens, Cariens, Ioniens, etc.), engagés en grand nombre dans l'armée et la flotte des Pharaons saïtes [1]. Il était, cependant, assez égyptianisé pour joindre à son nom d'origine un surnom (*rn nfr*) à l'égyptienne.

5. Hauteur, o m. 14 (sans pieds); largeur à la poitrine, o m. o58. Pilier dorsal saïte, non inscrit. Au nom de «Ouza-Ḥor-meḥnet, né de Cheb-Isis».

5 *bis.* Autre type du même individu, mais où les textes ne sont pas exactement disposés de la même façon que sur le type précédent. — Le nom de l'individu est curieux, et peut-être (?) nouveau; si nous connaissions déjà, en effet, plusieurs personnages des XXVIe-XXVIIe dynasties ayant porté le nom Ouza-Ḥor-riśnet [2] «Horus-de-Riśnet est sain», nous n'avions

(1) Hérodote, II, 154, 163, 164. Cf. Wiedemann, *Gesch. Ægyptens von Psammtich I, etc.*, p. 132-134; D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*; etc.

(2) Le plus célèbre de ces personnages est le propriétaire de la statue naophore du Musée du Vatican, qui eut la charge

pas encore, à ma connaissance du moins, rencontré le nom symétrique «Horus-de-Meḥnet est sain». On sait que et étaient deux sanctuaires consacrés à Horus dans la ville de Saïs, situés probablement l'un dans le sud et l'autre dans le nord de cette importante cité [1].

Le nom de la mère de notre Ouza-Ḥor-meḥnet, Cheb-Isis, est connu par d'autres exemples, soit sous cette forme même, soit avec la variante Cheb-n-Isis [2].

Le terrain de la nécropole saïte de la ville d'On (Héliopolis) a subi de tels bouleversements qu'il n'est guère possible d'y recueillir des observations archéologiques d'un caractère précis. Si nous notons, cependant, que le sarcophage de Ḥor occupe, dans la grande enceinte rectangulaire où on l'a trouvé, une position excentrique, près de l'angle nord-est de cette enceinte, si nous tenons compte, d'autre part, des divers types de *chaouabti* recueillis dans cette même enceinte, il ne nous sera pas interdit de supposer que d'autres personnages ont pu y être ensevelis, lesquels appartenaient selon toute vraisemblance à la famille du scribe royal de l'infanterie Ḥor.

H. Gauthier.

périlleuse de recevoir à Saïs les deux rois perses Cambyse et Darius Ier. — Voir des exemples de ce nom chez Lieblein, *Dictionnaire des noms propres*, nos 1140, 1216 et 1286.

(1) Cf. Budge, *Guide British Museum*, 1909, *Sculpture*, p. 224 et pl. XXIX [stèle n° 808]; Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, II, p. 126 et 453; Gauthier, *Diction. géogr.*, III, p. 56-57 et 139-140.

(2) Cf., par exemple, Lieblein, *op. cit.*, n° 2488, et *Guide British Museum*, 1909, n° 868.

SOME ROMAN MUMMY TICKETS

BY

L. P. KIRWAN.

The collection of mummy tickets published below was stored in a tin box in the Museum, marked on the outside Assiut 31586. One of the tickets was inscribed with this number and it may be presumed that they all came originally from Assiut. The wood from which they are cut is of a coniferous variety and they conform in shape to those already published by Milne[1] and Spiegelberg[2] being for the most part rectangular, pierced at the left hand side, and with the left or right hand corners, or both, cut off. Some however have a triangular offset with a hole pierced for the cord. Twenty-one of the forty published below have a demotic inscription on the reverse, the publication of which would undoubtedly yeild much interesting information as to the etymology of the names. The greek texts are written in uncials, semi-uncials and in one case in a cursive hand, though many of them are in a mixture of all three. Three have the inscription incised. Since, without the translation and transliteration of the demotic text as well, the greek is of considerably less interest, these tickets have been published as shortly as possible with a few references to the names which occur. The principle works referred to are : Heinz Wuthnow, *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri*, Leipzig, 1930; Spiegelberg, *Aegyptische und griechische Eigennamen*, Leipzig, 1901; Preisigke, *Namenbuch;* and Milne, *Greek Inscriptions* (*Catalogue général du Musée du Caire*). These are referred to, shortly, under the names of their authors.

On epigraphic grounds these tickets may be dated, in general, to the second and third centuries A. D.

---

(1) Milne, *Greek Inscriptions* (*Catalogue général du Musée du Caire*).

(2) Spiegelberg, *Aegyptische und griechische Eigennamen*.

The numbers below refer to entries in the *Journal d'Entrée*.

60321. *Σενπαχού|μιος.* Compare Milne, *Greek Inscriptions*, No. 9347.

60291. Βῆς Χολλ$^{\tilde{\omega}}$ |*Σανσνῶτος.*

Χολλῶς is included both by Preisigke and Wuthnow, *op. cit.*, in their lists of Semitic names. Wuthnow dates one example by a context to the second century A. D.

60323. Ἀτρῆτος Πoῦλιας| . . . . . [

Preisigke has *Ατρέατος* and *Πoῦλις.*

60289. *Σενψάϊs.* Compare Milne, *op. cit.*, no. 33001.

60308. *Σαραπιάs* | *Λαμυρος.*

60288. *Σοῦλιος Σαραρέχθου* | *μη*$^{\tau}$· [*ρός*] *Θμεσιῶτος* | *ἀπὸ Βομπαῆ.*

For the Semitic name of *Σοῦλις* see Wuthnow and Preisigke. The latter equates it with the Arabic Sūlī. Spiegelberg alone has *Σαραρέχθου* (No. 240).

The ticket is inscribed with two lines of demotic, on the verso.

60297. *Πετεμῖν(ι)s* | *Τατενεντῆ|ριος* ∟ *ν̄β'.*

The tablet is inscribed with two lines of demotic on the verso.

60307. *Ἀτρῆs Ἑλένη.*

The name *Ἀτρῆ* is included by Wuthnow in his catalogue of Semitic names.

60306. *Σεναρυῶτις Ἀρκότου* | *νεωτέρου μητρὸς Ἑλέ|νης ἀπὸ* Βομπαῆ.

Ἀρκότου, which does not occur either in Preisigke or Spiegelberg, seems to be a variation of *Ἀρκάδου.* The tablet has two lines of demotic on the reverse.

60301. Τϐ*εσις.* Preisigke and Spiegelberg have Τϐ*ῆσις.*

60322. *Ψενσαῖψιος ἴνα*| . . [

The tablet has split lengthwise down the centre and the tops of a few characters of a second line are visible.

31586. *Λουγεῖ|νος Σαραπι|ῶνος εἰς Λύκω τάφη.*

For the spelling *Λουγεῖνος* instead of *Λογγεῖνος* see Preisigke, *Sammelbuch,* I. Band, Nos. 4553, 4597.

60324. *Πανίσκος σ7ρ|ἀτιώτης ϖ|ανοπολί|της.*

There is a pierced offset at each end.

60296. *Ψενοσῖρις Ψενσενφατρῆτος ἐβίωσεν. L κ̄′.*

The tablet has four lines of demotic on the verso.

60325. *Πανέ.* The name seems to be complete. For *Πανέ* (*Πανῆ*) see Preisigke.

60300. *Αὐρήλιος Πεκύσιος Ἀπολ|λωνίου Βησᾶτος.*

Spiegelberg refers to the name *Πεκῦσις* (No. 190), "der Aethiopien", and cites instances of the name in demotic texts of both the Ptolemaic and the Roman period. The ticket has three lines of demotic on the reverse.

60310. Κολ. *Αυτις* | . . *αβευς μη*ᵀ[*ρός*] | [. . . . .] *μις.*

The tablet has four lines of demotic text on the reverse.

60290. *Ἑρμόφιλος* | [Ἀ]*νούπιος μητρός* | *Σενπετεμῖνιος.*

60326. *θι* | *ορσε* | *νου* | *φι.*

The inscription is deeply incised.

60314. *Σισόϊς Κολλοῦ|θου μητρός Σεν|σεντωουτος ἀπὸ Βομπαή.*

60305. *Πουσῖρις Ἰσίδωρου,* | *μητρός Ταϋάθιος.*

For the semitic name of *Ἰσίδωρου,* see Wuthnow, *op. cit.* The ticket has a line demotic text on the verso.

60317. *Σενπβήκιος* | *Σωτήρ.* There is a line of demotic above the Greek text.

60318. *Βής πατ . . .* On reverse *Βής.*

60294. *Θμενσιῶτος* | *Σανσώτος Ὀρ|σενούφιος.*

The tablet has two lines of demotic on the verso.

60298. *Σενσοντωοῦς Ψενκα|ας μητρός Σενψαν|σνῶτος ἀπὸ Βομ|παή.*

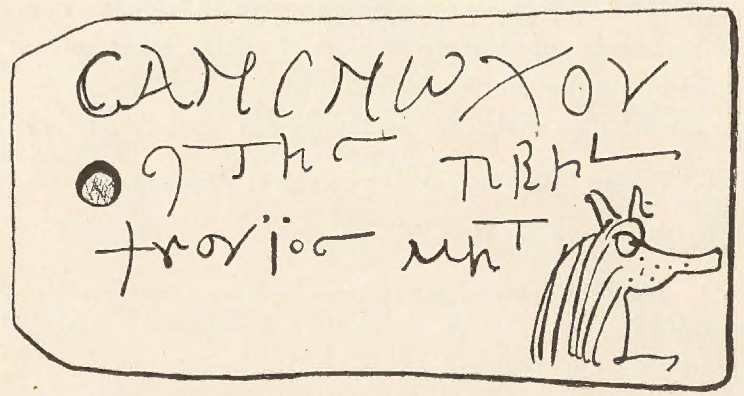
Neither Preisigke nor Spiegelberg have *Ψενκαας.*

60328. *Σανσνῶχου σίτης Πβῆ*[*κις*] *Ψηουϊος μητρός.* (See figure).

The head of Ta-Urt, perhaps, stands in place of the mother's name Thoueris.

Ψηοῦϊος must be a variation of *Ψεύϊος.*

For Pabêk, πⲁ-ⲃⲏⲕ, *Παβηκις* see Griffith, *Rylands Papyri,* vol. III. The tablet is inscribed with three lines of demotic on the verso.



60309. *Πεψερμούθης* | *Ἱέραξ.*

The letter written is clearly a ψ but the name *Πετερμούθης* is a common one. See Spiegelberg, No. 175 and Milne, *Greek Inscriptions,* No. 9399. There are three lines of demotic on the back.

60299. *Ψενθμεσιῶ*[*το*]*ς Βέλλευιος.*

Preisigke has *Βέλλειος.* Three lines of demotic on verso.

60303. *Ἀπολλῶς Σέβεος.*

60319. *Πβηκιος* | *Πετερμού|θου μητρός* | *Σενπελιαιος.*

Preisigke has *Σενπελαίας.* Two lines of demotic are inscribed below the greek.

60302. *Σλ. . . ισας ϖρεσβύ*[*τερος*] *Ἀμούνιος* | [*μη*]*τρός Σεντινοῦος* | [*ἱε*]*ρεύς ἀπὸ Βομπαή ἐβίωσεν ἐτῶν ϊε′.*

The text is very illegible. There are five lines of demotic on the reverse.

60315. *Δεγῦσις υϊη* | *Πετεμινιος* | *ἐβίωσεν ἐτῶς* | *ιζ'*.

The form *υἶης* does not occur in the *Wörterbuch* but Preisigke cites an example in the *Sammelbuch* (1. Band, No. 101, referring ta Breccia, *Iscrizioni*, S. 212, No. 453) *Τερεῦς Θορταις υἱή*. Stephana (*Thesaurus græcæ Linguæ*) affirms that it is used in the same sense as *υἱὸς*, a son, and also gives another instance, from Hesychius (no doubt derivative) where it means a vine; "*ὑιὴν, τὴν ἄμπελον, ἢ ὑιόν*".

However, both *Δεκῦσις* and *Θορταις* seem to be feminine names and *υἱὴς* in the above examples seems to be the feminine counterpart of *ὑιὸς*.

Spiegelberg has *Δεκῦσις* (fem.) (No. 47).

There are five lines of demotic on the reverse.

60320. *Ταρῖπις* | *θυγάτηρ* | *Ἀτρῆτος μητρός* | *Ἀ̣π̣ερμοφίλου γεραυ̣|τ̣ε̣χ̣.*

60316. *Ψενθμεσιῶτος* | *Πα̣σ̣ενθύριος.*

60304. *Αὐρηλία Ἰσιδώρα* | *Ξενοκράτους [μη]τρός* | *Τουωνσιος ἀπὸ Βο[μ-παή]* L *ιθ' θωθ η'*.

There are five lines of demotic on the back.

60312. *Αὐρηλία Ἀρτεμιδώρα* | *μητρός Σαραπιάδος ἐβιώσεν ὡς ἔτῶν εἴκ|οσι μιας* L *δ''*.

Five lines of demotic are inscribed on the back.

60292. *Αὐρήλιος Ψάϊς Ψενθμεσιῶτος* | *του Ψενθμεσιῶτος μητρός* | *Τβῆ-σιος ἱερεύς ἀπὸ Βομπαή.*

There are four lines of demotic on the verso.

60311. *Σανσνῶς Παήσιος μητρός* | *Σεψιος ἀπ⟨ὸ⟩ τῆς νήσου.*

Σέψιος seems to be a variation of *Σαΐψις* or *Σέψις* 'Die Ehrwurdige'; see Spiegelberg, No. 234. There are two lines of demotic on the back.

60313. *Σενπαχοῦμι̣ς̣ Μάξιμου μη*ᵀ·*[ρός]* | *Σεναπολλώνιας ἀπ⟨ὸ⟩ τῆς νήσου.*

There are two lines of demotic on the back.

Ἀρυώτης Ἀρυώτου | *μη*ᵀ·*[ρός] Ἀρτέμη̣τ̣ος ἀπὸ Βομπαηι* (for *Βομπαή*). Wuthnow has *Ἀροῦς*. *Ἀρτεμητος* must be for *Ἀρτέμιτος*.

60293. *-εν . . . α̣υ̣πισαϊς Πετεμῖνιος Πετε|μ̣ῖ̣ν̣ι̣ος του Ψενθασιήτος ἐτελεύ|τησεν του λβς ὡς ἔτῶν π̄θ'.*

L. P. Kirwan.

DEUX DOCUMENTS

RELATIFS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES

DANS L'ÉGYPTE ROMAINE

(avec 1 planche)

PAR

M. O. GUÉRAUD.

1. — LETTRE DE SENPICÔS À SON FILS MÉLAS.

Tesson de poterie rouge, appartenant au Musée du Caire (*Journal d'entrée* n° 60329). Dimensions : 0 m. 14 × 0 m. 15. Date approximative : 1er siècle après Jésus-Christ.

Cet ostracon a été donné par l'antiquaire Mahmoud Mohasseb, de Louxor, à M. Lacau qui l'a remis au Musée.

Senpicôs informe son fils Mélas qu'elle ne peut pas se rendre auprès de lui pour le moment, parce qu'un autre de ses fils vient d'être chargé d'accompagner une cargaison de blé et qu'elle doit l'aider à faire ses préparatifs pour ce voyage.

Σενπικῶς Μέλανι τῷ υἱῷ πλεῖστα χαίρ[ειν].
Γεινώσκειν σε θέλω ὅτι ὁ ἀδελφός σου [ ]-
θώτης ἐπίπλους βέβληται σείτου εἰ[ς Ἀλε]-
ξάνδρειαν καὶ ἐχειρογράφησεν καὶ ἤ[δη]
παραλαμβάνει τὸν σεῖτον. Λοιπὸν εἰ[ ]-
δημήσῃ οὐ δύνομαι ἐλθεῖν πρὸς σ[έ]·
ἄρτους γὰρ αὐτῷ ποιῶ καὶ ἑτοιμάζω
αὐτόν. Ἀσπάζομαι Ταπένιν καὶ

Ἀπλωνᾶριν καὶ ὑποδησμε· · · ·
αὐτὴν διὰ σκορπίον. Ἀσπά-
ζεται ὑμᾶς Ἰουλᾶς.
Ἐὰν ἐγδημήσῃ ὁ ἀδελφός σου,
βάπτω τὰ ἔρια καὶ φέρω.
Ἔρρωσο.

Senpicôs à Mélas son fils, mille saluts. J'ai à te faire savoir que ton frère .... thôtes a été désigné pour accompagner du blé à destination d'Alexandrie; il a prêté serment et déjà prend livraison du blé. Ainsi, jusqu'à ce qu'il soit parti, il m'est impossible de venir te trouver : je lui fais des pains et l'aide à ses préparatifs. Je salue Tapénis et Ap(o)l(l)ônari(o)n et · · · · · · Ioulas vous salue.

Une fois ton frère parti, je teins la laine et je l'apporte.

Adieu.

L. 1. Σενπικῶς semble être un nom de femme. Cf. Preisigke, *Namenbuch*.

L. 3. ἐπίπλους βέβληται. L'ἐπίπλους était chargé d'accompagner un bateau transportant à Alexandrie du grain appartenant à l'État, et d'exercer une certaine surveillance sur ce transport, depuis le moment où le grain était chargé sur le bateau jusqu'à ce qu'il fût, à Alexandrie, dûment pesé et remis en mains autorisées. Cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 379; Œrtel, *Die Liturgie*, p. 260-261. Au rebours des ναύκληροι et des κυβερνῆται, les ἐπίπλοοι étaient désignés d'office par l'administration et leur fonction constitua de bonne heure une liturgie. Ici même, l'expression ἐπίπλους βέβληται implique bien cette désignation d'office. Les premiers ἐπίπλοοι, au Ier siècle après Jésus-Christ, paraissent avoir été des soldats[1]. Tel n'est probablement pas le cas du fils de Senpicôs; cette raison doit peut-être nous faire reporter au IIe siècle la date de notre ostracon.

L. 4. ἐχειρογράφησεν. Ce mot prouve que l'ἐπίπλους devait prêter un serment, par lequel il s'engageait sans aucun doute à remplir consciencieusement sa mission. Nous connaissons des serments de ce genre, prêtés non par des ἐπίπλοοι mais par des ναύκληροι ou des κυβερνῆται. Dans

[1] *P. Lond.* II, p. 99 = Wilcken, *Chrest.*, 443; *P. Oxy.* 276.

P. Lond. II, p. 256, l'un de ces personnages jure par la Fortune de l'empereur Antonin ἀντιλήμψασθαι τῆς χρείας πιστῶς καὶ ἐπιμελῶς. Cf. *P. Amherst* 138. D'autre part, nous avons des déclarations par lesquelles des ἐπίπλοοι, au nom des κυβερνῆται dont ils accompagnent le bateau, reconnaissent avoir reçu des sitologues une quantité donnée de blé et promettent de la conduire à destination[1]. Mais ces déclarations ne revêtent pas la forme de serments; et d'autre part . . . thôtès n'a pas encore pris livraison du blé : *il est en train* d'en prendre livraison (παραλαμβάνει), alors qu'il a *déjà* prêté serment (ἐχειρογράφησεν). Ce serment ne devrait donc pas, à prendre les mots au pied de la lettre, contenir un *reçu* du blé. Toutefois il n'est pas impossible qu'on ait, dans la pratique, incorporé ce reçu dans la formule de serment avant que le blé eût été réellement chargé sur le bateau.

L. 5. παραλαμβάνει τὸν σεῖτον. On voit par ces mots que l'ἐπίπλους prenait lui-même livraison du blé et l'on comprend ainsi qu'il ait pu, dans les textes cités à la note 1, en donner reçu au nom du κυβερνήτης.

Λοιπὸν εἰ[. Le sens du passage est clair, mais le nombre des lettres à restituer ne peut être fixé avec précision, étant donnée la forme irrégulière des ostraca. La ligne 12 nous invite à restituer ἐγ]|δημήσῃ. Mais εἰ ἐγδημήσῃ ne serait pas satisfaisant comme langue, et encore moins comme sens; εἰ [μὴ ἐγ]δημήσῃ ne serait guère meilleur. On peut songer à εἴ[ως ἐγ]δημήσῃ, en supposant εἴως écrit pour ἕως. Cf. la forme εἰάν pour ἐάν, Mayser, *Grammatik*, t. I, p. 71.

L. 9-10. ὑποδησμε· · · · αὐτὴν διὰ σκορπίον. Faute d'avoir pu déchiffrer en entier le premier de ces mots, le sens du membre de phrase m'échappe. Le seul mot grec, à ma connaissance, commençant par ὑποδησ- est ὑπόδησις, que le *Thesaurus* donne comme une graphie fautive de ὑπόδεσις, mais dont il cite néanmoins plusieurs références. Il cite également la forme ὑποδεσμεύσατε qui, dans une scholie à Aristophane, *Eccl.* 269, sert de glose à ὑποδεῖσθε. Ce verbe ὑποδεσμεύειν n'a guère laissé de traces dans les monuments de la langue grecque, mais pour pouvoir servir de glose explicative il a dû appartenir à la langue courante. Est-ce une forme de ce verbe que nous avons ici, avec un η au lieu du premier ε, faute

[1] *P. Lond.* II, p. 99 = Wilcken, *Chrest.* 443; *P. Oxy.* 276.

qui correspondrait à la graphie ὑπόδησις pour ὑπόδεσις? Les dernières lettres du mot, à la fois pâles et mal formées, n'interdisent pas la lecture ὑποδησμεύετε. On pourrait supposer que Senpicôs, pleine de sollicitude pour cette Apollônarion, — peut-être sa petite-fille — recommande qu'on lui mette des chaussures pour éviter qu'elle ne soit piquée au pied par un scorpion. C'est un accident fréquent en Haute-Égypte et la piqûre, surtout pour un enfant, peut être mortelle Cf. Preisigke, *Wörterbuch*, s.v. σκορπίος.

Je suggère cette explication sans trop de conviction : διὰ σκορπίον, pour dire «*de peur de quelque scorpion*» n'est pas très satisfaisant. Σκορπίος est peut-être un nom de personne, et le mot qui m'embarrasse n'a peut-être rien de commun avec des chaussures.

L. 12. ἐάν doit se prendre au sens de ὅταν, puisque l'éventualité du départ ne fait pas de doute.

2. — SACHET AYANT CONTENU UN ÉCHANTILLON D'ORGE.

Morceau de cuir appartenant au Musée du Caire (*Journal d'entrée* n° 39513). Dimension : 0 m. 21 × 0 m. 18. Ayant peu d'expérience de la paléographie latine, surtout des textes écrits en capitales, comme l'est celui-ci, je laisse à plus compétent que moi le soin d'en déterminer la date exacte.

Sous son aspect actuel, cet objet est un morceau de peau de mouton, à peu près plat, très irrégulièrement découpé et portant sur la face que j'appellerai externe (et qui était le côté *toison*) six lignes de latin écrites à l'encre noire. A la face interne adhèrent encore par endroits des fragments de peau de mouton avec la laine; à quelques uns de ces derniers, enfin, adhèrent d'autres morceaux de peau sans laine. Tous ces restes de cuir, plus ou moins froissés et pliés, forment un ensemble à la fois rigide et cassant, que l'on ne peut pas manipuler trop hardiment. Il est malaisé de déterminer la forme primitive de l'objet, et même de décider s'il nous est parvenu tout entier ou en partie. On croirait qu'il était doublé, à l'intérieur, d'une peau à laquelle on avait laissé une certaine épaisseur de laine. Toutefois cette doublure a pu être ajoutée dans quelque emploi

ultérieur du morceau de cuir, au cours de ces avatars qui, du nome Memphite, l'ont fait échouer finalement à Esneh (entre Louxor et Edfou), où il a été retrouvé «avec des momies de poissons», dit le *Journal d'entrée*.

Malgré son état peu brillant, ce lambeau de cuir offre pour nous quelque intérêt, car il représente concrètement un genre d'objet dont il est souvent fait mention dans les papyrus. Si sa forme première est un peu incertaine, aucun doute ne peut exister sur sa destination, que le texte latin nous explique tout au long :

EXEMPLAR
HORDEI MISSI PER CHAE
REMONAM ANVBIONIS
GVBERNATOREM · EX NO
MO MEMPHITE A(D) METRO
POLIN.

Échantillon de l'orge expédiée par l'intermédiaire du «pilote» Chærémôn, fils d'Anubiôn, du nome Memphite à la métropole.

Lorsque du grain était expédié par le Nil à Alexandrie, on en prélevait un échantillon que l'on enfermait dans un sachet scellé et qui servait ensuite de témoin, pour vérifier si la cargaison n'avait pas été falsifiée en cours de route. Ces échantillons sont appelés dans les papyrus δείγματα, — l'équivalent grec de notre *exemplar*, — et nous connaissons par les textes les δειγματοάρται, qui prélevaient ces spécimens et les δειγματοκαταγωγοί, qui étaient chargés de les faire parvenir à destination. Cf. Wilcken, *Chrest.* 432; Œrtel, *Die Liturgie*, p. 259-261.

Notre morceau de cuir appartenait donc à un sachet renfermant un échantillon d'une cargaison d'orge que transportait sur son bateau le κυβερνήτης Chærémôn. Il faut noter toutefois qu'il ne s'agissait pas d'orge expédiée à destination d'Alexandrie, mais d'orge provenant du nome Memphite et transportée à la métropole de ce nome. Que faut-il entendre par «provenant du nome memphite»? Sans doute s'agit-il de grain pris dans des θησαυροί de κῶμαι et que l'on veut concentrer dans le θησαυρός central, à Memphis, d'où il sera ensuite, s'il y a lieu, expédié à Alexandrie. Mais on peut s'étonner du caractère vague de cette indication «*ex nomo memphite*». Chærémôn ne transporte pas d'un coup dans sa barque

toute l'orge du nome. Et s'il transporte l'orge d'une certaine κώμη, pourquoi ne pas la désigner par son nom précis?

Nous pouvons supposer qu'avant la concentration du grain de tout le nome dans le θησαυρός de la métropole, une première étape consistait à le rassembler dans des greniers plus généraux que ceux des κῶμαι et échelonnés le long du Nil ou de canaux navigables. On aurait ainsi réduit au minimum les transports à dos d'ânes. La cargaison de Chærémôn proviendrait d'un grenier de ce genre et naturellement il n'aurait pas été possible d'indiquer l'origine précise de ce grain, qui était déjà un mélange provenant de diverses sources. Mais on aurait pu cependant indiquer par quel grenier l'expédition était faite.

Une explication plus simple est peut-être la bonne. Les indications précises, que ne porte pas le sachet du δεῖγμα, ne pouvaient manquer de figurer sur les papiers, ordres de transports, reçus, avis d'expédition, qui accompagnaient ces transferts de céréales d'un grenier à un autre. L'essentiel, pour le δεῖγμα, c'était de porter intact le cachet dont on l'avait scellé. En évitant d'écrire à l'encre l'origine précise de la cargaison, on gardait la possibilité d'utiliser le même sachet indéfiniment pour du grain provenant d'un autre point du nome, à condition que le même κυβερνήτης fût chargé du transport : et certainement Chærémôn a dû effectuer plus d'un voyage pour le compte de l'État. C'est peut-être par cette raison d'ordre pratique qu'il faut expliquer le caractère vague de l'indication *ex nomo memphite.*

O. Guéraud.

THE QUARRIES OF THE WESTERN NUBIAN DESERT.

A PRELIMINARY REPORT

(with 4 plates)

BY

R. ENGELBACH.

Although a fairly detailed official communiqué on the rediscovery of the "Chephren diorite" and other quarries in the Western Nubian Desert has appeared in the press, it seems desirable that I should take advantage of the appearance of this volume of the *Annales du Service* to give a more comprehensive report. I had intended to bring out a separate statement accompanied by photographs of all the objects found, together with transcriptions and translations of those which had been deciphered up to date. Since, however, a new expedition must in due course be fitted out for a topographical and geological survey of the district, and since the most important of the stelae are so badly weathered that a long time must elapse before anything like a full translation can be given, I have decided to give a brief account of the district together with the regnal dates and the names of the leaders of the expeditions, so that they may be at once available to historians and others interested in the chronology of the Middle Kingdom. The names of the minor personnel, with the exception of those of special interest, must await the full publication.

The circumstances of the discovery are as follows :

In June, 1932, a car patrol of the Egyptian Army, accompanied by El-Ferik Sir Charlton Spinks Pasha, El-Miralai R. Haseldine Bey and El-Miralai L. Hatton Bey was passing through an unsurveyed part of the

western Nubian desert about 65 kilometres north-west of Abu Simbel [1], when two cairns were observed on a ridge. As these cairns were larger than the usual desert landmarks a closer examination was made, leading to the discovery of two blocks of stone bearing very weathered inscriptions. These were brought to me for examination. One, of Nubian sandstone, bore the cartouche of Dadefrêᶜ, no monument of whom had hitherto been found south of Zâwyet el-ᶜAryân, near Saqqâra, and the other, of almost black diorite and very badly weathered and pitted, bore the record of an expedition of a noble under King Amenemḥêt II. It was not until after a plaster 'estampage' had been made, which put the incised inscriptions into relief, and after several weeks of work that I was able to make out the words  . . . '. . for the purpose of bringing *mntt* stone. . .' In a statuette in the Cairo Museum [2] described (on it) as being of *mntt*, the stone is the speckled dark granite of Aswân. Since the Egyptians would not have sent a long distance for what could be obtained near the Nile and since the stela was of a diorite similar to—though not identical with—that of the Chephren statue, I was able to report with some confidence that the long-lost quarry, so assiduously sought for by Couyat and others, must lie in the neighbourhood. On February 4th, 1933, I left Edfu as the guest of Spinks Pasha and Hatton Bey, our means of transport being four 4-wheeled box-Ford cars fitted with the new 'air-wheel' tyres, which can pass almost anywhere. Leaving at midday, we arrived at the cairns (Pl. I, No. 1) at 4.30 p. m. the next day. The previous expedition had passed them in a bad sandstorm, when visibility was practically nil, otherwise they could not have failed to have noticed the boulders scattered about the plain, which show deep blue in the afternoon sunlight. It was at once obvious that this was the source, not only of the ''Chephren'' diorite, but also of the white variety with black specks or flecks so often used for bowls in the Protodynastic and Old Kingdom periods. We found no main quarry of this stone, but abundant evidence that the Egyptians dug out likely boulders and rough-

[1] About N. Lat. 22°49'; E. Long. 31°16'.

[2] Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, n° 42004.

dressed them to some extent on the spot. About 200 metres to the south of the ridge on which the cairns were erected we found the remains of the poor huts used by the workmen, and others were observed 4 kilometres further south. We had no means of clearing any of these, but we observed here and in the neighbourhood many fragments of salt or grain jars, of the form shown opposite. The area of the diorite field, which occurs in close conjunction with fine-grained pink granite and white opaque quartz, measures about six kilometres by three, and appears to occur nowhere else. The cairns, which stand on a small ridge of quartz, appear to be landmarks marking the centre of the outcrop.

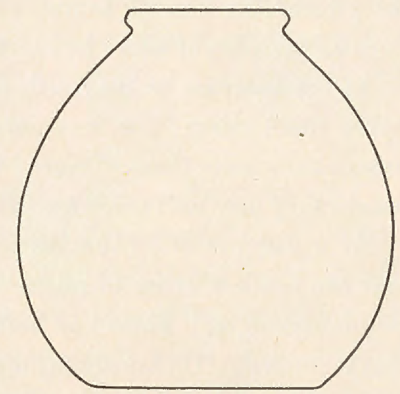


Fig. 1. — Pottery store-vase; XIIth dynasty. Scale : 1/10.

The northern cairn is of the quartz itself, while the southern one is of hard, coarse dark sandstone. It was by the latter that the two documents were found by the previous expedition. The only other document found on this ridge was a hard sandstone block bearing the cartouche of Dadkerêᶜ (Isesi) of the Vth dynasty. The white, black-speckled diorite seems to have occurred in the area to the west of the ridge, but though we found plenty of fragments of this variety, no boulders were observed. It is not improbable that all visible boulders were extracted in ancient times. About three kilometres south (bearing 174°) of the ridge was the largest outcrop of diorite boulders (Pl. I, No. 2), all of the banded green variety. In this neighbourhood also were several blocks—all more or less flawed—measuring about 1 m. 50 by 0 m. 60 by 0 m. 60 which we believe to have been abandoned for that reason. All showed traces of rough dressing, which seems to have been carried out by pounding by means of small balls of a hard dark stone which occurs at a higher stratum than the diorite. Near here was a ramp (Pl. I, No. 3), constructed of pieces of diorite, which was used to bring the blocks to a sufficient height for loading them on to whatever means of transport was employed. We found

no main track leading towards the Nile, but further east there may well be traces of one where the parties would converge from around the district. It may be added here that although my three companions searched for many kilometres round for a well or a trace of one, none was found. At present the nearest source of water is Dungul Oasis, whence our renewal supplies of water had to be brought.

In the outcrops to the north and west of the ridge we observed two other small cairns, one incorporating a large boulder. We found no inscriptions near them. Since, however, they were certainly not landmarks they may well cover burials.

At a distance of 13300 metres from the ridge and on a bearing of 42° are another series of cairns [1], eight being grouped together on two adjoining ridges. These had been noticed by the previous expedition but not examined. On examining them we found that they were rounded on the north, south and west but flat on the east side. On this side of each of them a small court had been outlined by large lumps of rock. The site had been robbed to a certain extent, and parts of a Roman amphora give the period at which this was done. Around the ridges were found stelae, votive hawks, tables of offerings votive pyramids and other antiquities, the most important of which are noticed on p. 70. Although the cairns on the ridge obviously fulfilled the purpose of landmarks, it is likely that some covered burials as well. On the same ridges were at least four circular depressions, which were filled in by blown sand. Judging from the lumps of rocks (which had to be fetched from another locality) scattered about the ridges, they seem to have once been covered by cairns. It is likely that the Roman party excavated beneath the cairns for treasure and abandoned their task after sampling their contents. Our party cleared the small courts to the east of the cairns. Here were found more stelae, tables of offerings and other antiquities. I made a sketch-plan of this ridge with its cairns and recorded the position of all antiquities found in relation to them. Although we searched for visible antiquities in the body of the cairns and found a few, we did not pull them down,

[1] These and the southern cairns are not inter-visible, but a sandy cone-shaped hill lying almost half way between them is visible from both sites.

as we had no means of preserving skeletons or other fragile objects which might lie below; secondly, we wished to have them properly surveyed before destroying them. I am of opinion that more antiquities will be found in these and the other cairns in the neighbourhood. That there were actual burials here is certain, for on excavating the court of one of the cairns on the ridge we came across the remains of a human radius and ulna. Other cairns, similar to those on the ridge, some having stelae or votive hawks, were found on the area to the west of the ridge, the farthest being about half a kilometre distant.

In this neighbourhood there is no visible outcrop of rock with the exception, in the higher places, of the usual Nubian sandstone. Large excavations, however, had taken place at various points in the neighbourhood (Pl. 1, No. 4). I collected specimens of the material which formed part of the dumps. These were mostly of a soft, white material and are discussed on p. 73. We also found a large quantity of coloured, partly translucent quartz which are also discussed there. In the body of one of the cairns, however, was found a quantity of fragments of amethystine quartz, and this material may well have been one of the objects of the expeditions. Future excavations may settle the point.

Near the ancient excavation to the west of 'Stela Ridge' (as we have called it) are other cairns, some of which have provided stelae, while at a distance of 2300 metres on a bearing of 99° is a ridge on which are two small cairns both of which also furnished stelae. At a distance of 5200 metres from the main ridge on a bearing of 144°, is another large ridge on which are 13 cairns of considerable size and traces of many small ones. These provided no antiquities. We pulled down a small one and examined the rock below, and it certainly covered no burial. We are at a total loss to explain their presence.

Although two inscriptions were found of the Old Kingdom, there must be more of that period somewhere, and it is still an open question whether the only diorite quarry has been found, or whether other Old Kingdom workings lie deep under blown sand.

Since the expedition had to visit Bîr Nakhlai (Halfaia?) and Kurkur Oasis, the total time we were able to put in at the quarries was but 2 ½ days. We were fortunate enough, however, to take advantage of the

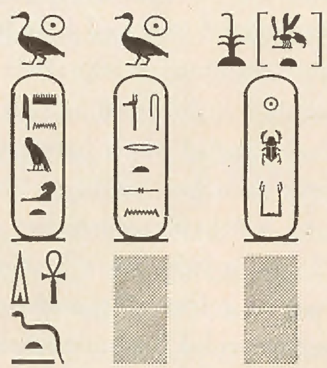
return of the water-lorries from Dungul to load them with a large collection of rocks, which we have handed over to the Geological Museum and to the Department of Mines and Quarries. These form the subject of a separate report by Mr. O. Little on page 75.

The most important inscribed objects—all of which are now in the Cairo Museum—are the following :

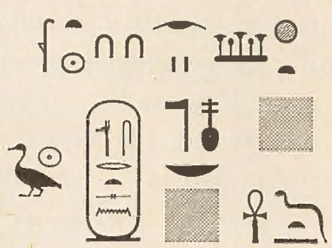
1. (Pl. II, No. 1) Block of hard, brownish sandstone bearing the cartouche of King Dadefrê^c. IVth dynasty. Height : o m. 54. *Journal d'Entrée* n° 59481.

2. (Pl. II, No. 2) Block of hard, brownish sandstone bearing the cartouche of King Dadkerê^c (Isesi). Vth dynasty. Height : o m. 45. *Journal d'Entrée* n° 59494.

3. Brown sandstone stela, very badly weathered, recording the coregency of Amenemḥêt I and Senusret I. XIIth dynasty. Height : o m. 60. *Journal d'Entrée* n° 59505. The inscription is as follows (←) :



4. Yellow sandstone stela of the 20th year and the 2nd month of *Akhet* in the reign of Senusret I. The upper portion is inscribed as follows (←) :



the lower part is entirely illegible with the exception of what appears to be the word in large characters. Height : o m. 55. *Journal d'Entrée* n° 59504.

5. (Pl. II, No. 3) Hard yellow sandstone stela put up in honour of King Senusret I by the Chief of the Southern Tens, Menthuḥotpe's son, Ḥenenu. The vertical inscription on the left reads (←) : [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]. 'Beloved of Ḥatḥor, Lady of the Desert. All protection and life eternally'. Height : o m. 43. *Journal d'Entrée* n° 59483.

6. Black diorite stela of king Amenemḥêt II, from the southern quarries. It is very badly pitted and weathered and it is doubtful whether any connected history will ever be obtained from it. The figure below, obtained from a plaster *estampage* of it, shows the signs which are more or less certain. In line 2, if the second group from the right is [hieroglyph] the next is certainly not [hieroglyph]. It is fortunate that the 4th line gives the purpose of the expedition sent by the king, which was to bring [hieroglyphs]. This seems to show that the word [hieroglyph] was the name of one of the materials sought for and perhaps of the locality also. Height : o m. 68. *Journal d'Entrée* n° 59480.

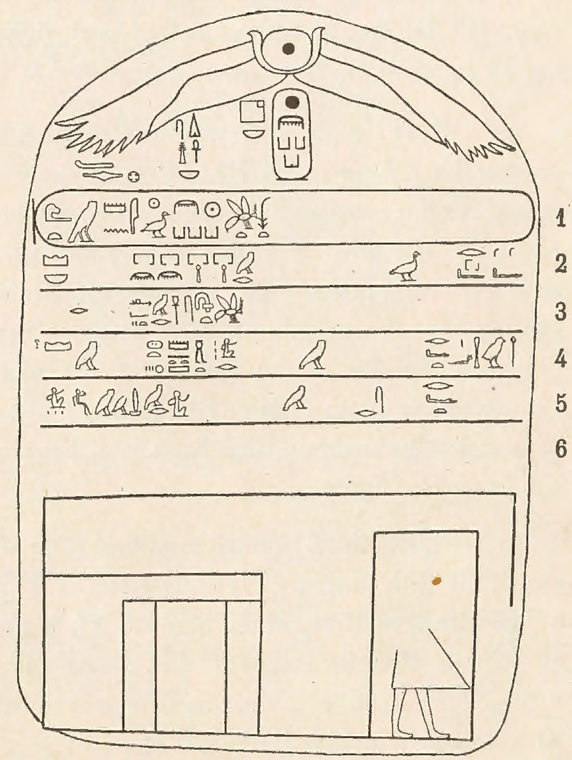


Fig. 2. — Diorite stela of Amenemḥêt II.

7. (Pl. II, No. 4) Hard brown sandstone stela of Ameny, whose titles

are [1] 'Overseer of the Audience Chamber and *sem*-priest'. It dates to the year 8 ($+x$?) of Senusret II and invokes Ḥatḥor, Mistress of . Among the personnel mentioned in the vertical columns below is one named Senusret's son, Ḥeqyeb, whose title is 'Overseer of the guild (?) of the lapidaries', a title which I believe is not known elsewhere in connexion with this trade[2]. Height : 0 m. 47. *Journal d'Entrée* n° 59485.

8. (Pl. III, No. 1) Votive hawk of hard, light-coloured sandstone, bearing on its chest the cartouche of Senusrêt II, . Height : 0 m. 36. *Journal d'Entrée* n° 59498.

9. (Pl. III, No. 2) Votive hawk of hard, light-coloured sandstone bearing on its chest the *srḫ* name of Amenemḥêt III, .

10. (Pl. IV) Light sandstone stela of the 4th month of *Akhet* in the 4th year of king Amenemḥêt III. It is in hieratic and is very badly weathered, and a considerable time must elapse before it is completely deciphered. The word (see nos. 6, 7 and 11), occurs in the second and sixth vertical column. The seventh vertical column is partly legible and records that the expedition came forth to the desert on the date mentioned at the top of the stela. At the end of the tenth vertical line appears to be another date, the 3rd of *Pert* of the 4th year, but it is not yet possible to ascertain what happened then. Height : 0 m. 49. *Journal d'Entrée* n° 59499.

11. (Pl. III, No. 3) Brown sandstone stela of the 6th year of king Amenemḥêt III with funerary (?) inscription of Si-Ubastet, son of Ronpet-nûfret, whose title was , the 'Trusty Treasurer'. It records that he came to this desert for the purpose of bringing [3], a word which seems to mean 'precious material' in general. This stela also invokes Ḥatḥor, mistress of . A much weathered table

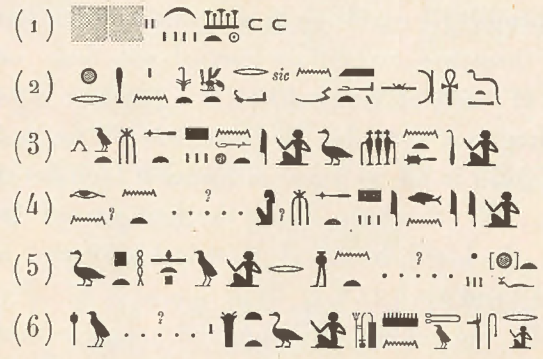
[1] Written .

[2] For examples of this title applied to other trades, see Lange und Schäfer, *Grab- und Denksteine*, Nos. 20407 *a*, 20035 *h*, 20560 *a*, *b*, *c*, *d*, 20039 *a*, *f* and 20309 *b*, *c*.

[3] I have to thank Frau Ursula Runze for furnishing me with a bibliography of the word from the *Aegyptisches Wörterbuch* at Berlin.

of offerings of this official, which furnishes his parentage, was also found. Height : 0 m. 60. *Journal d'Entrée* n° 59488.

12. (Pl. III, No. 4) Sandstone stela with incised inscription in hieratic. I am indebted to Dr. J. Černý for the following transcription : (←)



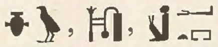
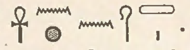
Translation : « [Year $x+$] 2, fourth month of *Akhet*, day 20 under the King of Upper and Lower Egypt Nemaʿetrêʿ, living for ever, came the lapidary Nakhty, son of Khentekhtai, whose mother is Net(?)......., and the lapidary Iny, son of Ptaḥ-ḥotpe in order to bring........., according as the..... Si-Ubastet and the scribe Monthuwoser commanded. »

It is unfortunate that, as yet, no suggestion has been forthcoming for a transcription of the hieratic sign giving the name of the particular material with which they were concerned. The Si-Ubastet may be the same as the official mentioned there, but the expeditions seem to have been in different years. Height 0 m. 23. *Journal d'Entrée* n° 59484.

The above are the most important documents from an historical point of view which the site has, as yet, provided. Other documents include a stela of an official named Menthuḥotpe, who lived during the reign of Senusret I, whose cartouche appears on it in the form (←)

,

a rough, pitted block of dark sandstone of the Royal Chancellor, Unique Friend and Great Steward of the Estate Ḥor, and numerous almost illegible stelae, both in hieroglyphic and hieratic, two dating to the reign

of Amenemḥêt III, giving the names and affiliations of minor functionaries. The only titles other than those mentioned which I have as yet read are :  and .

The two year and month dates given in the monuments, namely the second month of *Akhet,* year 20 of Senusret I, and the fourth of *Akhet,* year 4 of Amenemḥêt III enable us to ascertain more or less the seasons during which these two expeditions carried out their work. Taking Meyer's dating of year 1 of Senusret I as B. C. 1980 and calculating the dates on the Gregorian Calender (in retrograde) [1], we find that the second month of *Akhet* in the 20th year of Senusret I fell between February 9th and March 12th. Similarly, taking the first year of Amenemḥêt III as B. C. 1849, the fourth month of *Akhet* in his 4th year would be between March 14th and April 12th.

At Wâdi Ḥalfa, the present maximum and minimum temperatures for these periods are 50.9° F. to 84.2° F. for the first and 58.3° F. to 93.2° F. for the second. It is to be noted that the coldest months in these parts now are December to February. If the date in n° 10 be certain and if it prove that an expedition was there in the 3rd month of *Pert* that would correspond, in the modern calender, to the period between June 12th and July 12th when the heat would be very great (Min. 73.8° F; Max. 106° F.). Further work on this stela may make this point clear.

In concluding this preliminary report I wish to thank my three companions, not only for their kindness in letting me have part in their important discovery, but for the active part they took in reconnoitring the district, assisting in excavating the courts in front of the cairns and making a sketch plan of the diorite field. My thanks are also due to Dr. Černý for observations on stelae 10 and 12, to Mr. Battiscombe Gunn for suggestions on certain of the monuments of which I sent him photographs and to Dr. Ludwig Borchardt for advice and help in the calculations of the seasons in which the expeditions took place.

R. Engelbach.

---

(1) From Schram, *Kalendariologische und chronologische Tafeln,* Leipzig, 1908.

PRELIMINARY REPORT
ON SOME GEOLOGICAL SPECIMENS
FROM THE "CHEPHREN DIORITE" QUARRIES,
WESTERN DESERT

BY

O. H. LITTLE, M.A., F.R.C.Sc.I., F.G.S.

DIRECTOR, GEOLOGICAL SURVEY OF EGYPT.

Following on the rediscovery of the ancient quarries for "Chephren diorite", after they had been lost for more than 3,500 years, an expedition was recently made to the site, with Mr. Engelbach of the Egyptian Museum as one of the party. In his report on the archaeological results of the expedition, pp. 65-74, Mr. Engelbach gives an account of the rediscovery of the site of the quarries, a description of the antiquities discovered and also records the approximate position of the outcrops of the different rocks in the quarry area.

The quarries are situated approximately in latitude 22°49′ N., and longitude 31°16′ E., and as this is a remote and arid region of the Western Desert the opportunity was taken of collecting numerous and varied rock specimens. Most of these, to the number of fifty large specimens as well as many smaller ones have been handed over to the Geological Museum. The greater number were collected in the neighbourhood of the "diorite quarries"; the remainder being obtained near some cairns on a ridge 13 kilometres to the north. These northern cairns mark the site of ancient excavations, possibly for amethyst.

Archaeologists and geologists have long been interested in the origin of the banded dark-green and white rocks used for statues, vases etc.

during the Protodynastic period, the Old and, to a certain extent, the Middle Kingdoms. As long ago as 1898, Ball collected a specimen which resembled the Chephren diorite from Khôr Basîl, on the right bank of the Nile, about 65 kilometres south of the Aswân Dam (in latitude 23° 28′ N.). He stated [1] that the floor of the wide khôr for nearly a kilometre from its mouth is formed of schistose diorite and gneiss with red granite intrusions, these rocks passing into the base of the Nubian sandstone hills at the sides of the khôr. His specimen was collected from the schistose diorite.

Barthoux, in 1908, published [2] a description of some of the rocks which had been employed by the ancients, basing this on the examination of specimens in the Egyptian Museum; among these was the statue of Chephren. In the same year he suggested [3] that these rocks would be found to occur close to Aswân.

Having seen the specimens from Khôr Basîl in the Geological Museum he decided to examine that locality in his search for the long-lost quarries. Some of the rocks of Khôr Basîl resemble the Chephren diorite, but the only quarries Barthoux discovered in the neighbourhood were for Nubian Sandstone and he concluded that this was not the locality from which the material for the statues had been obtained. He described [4] the rock of the wadi-floor as a finely crystalline hornblende-gneiss (formed of rounded grains of quartz, andesine felspar and hornblende), but with lateral variations; some of these approach anorthosite yet contain sufficient quartz and orthoclase felspar to be classed as granite. Other granites similar to the above but containing no hornblende have been intruded into the hornblende-gneiss in this locality.

---

[1] J. Ball, *On the Topographical and Geological Results of a Reconnaissance Survey of Gebel Garra and the Oasis of Kurkur* (Survey Department, Cairo, 1902), p. 28.

[2] Jules Barthoux (Couyat), *Détermination et nomenclature de quelques roches du Musée égyptien du Caire* (*Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*), t. VI, 1908, p. 49.

[3] Barthoux, *Les anorthosites égyptiennes des statues de Khéphren* (*Bull. Soc. franç. Min. Paris*), t. XXXI, 1908 p. 273.

[4] Barthoux, *Sur la nature et le gisement de la pierre des statues de Khéphren du Musée égyptien du Caire* (*Bull. Inst. franç.*), t. VII, 1909, p. 38.

In a subsequent publication [1] he again referred to the rocks of Khôr Basîl and described the occurrence of similar rocks in Wadi Shellâl, between Aswân and Shellâl. These are diorites (containing the felspar bytownite, also hornblende and a little mica, but no quartz), and he regarded them as being related to the anorthosites. Judging by the amount of variation observed in the diorites, he believed that all the varieties of the rock employed by the ancients would be found in the same mass, and he thought that one day the lost quarries would be rediscovered beneath the sands that now fill Wadi Shellâl.

Mr. Engelbach on p. 67 of his report, mentions that the diorite occurs in the Nubian sandstone desert in one locality only, where it outcrops over an area of about six kilometres by three. There is a small ridge of quartz about the middle of the outcrop and fine-grained pink granite and white opaque quartz occur in close conjunction with the diorite. The white rock with black specks seems to occur to the west of the quartz ridge, where plenty of fragments of it were found but no boulders could be seen. A very dark diorite which was used for pounders occurs at a higher level than the Chephren diorite.

The darkest varieties when weathered frequently have a greenish tinge but on freshly broken surfaces they are seen to be composed of white and black or very dark green crystals. The dark minerals are arranged in parallel bands or laminae, but in some specimens are also disseminated fairly uniformly throughout the white material (felspar).

In the varieties of intermediate colour the dark minerals also occur as bands or layers and disseminated throughout the felspars, but their distribution is more irregular and the dark bands are less pronounced. The proportion of ferro-magnesian minerals is less, and the rock appears lighter in colour.

The lightest varieties are predominately white with irregular patches and parallel laminae of dark minerals. These laminae are frequently composed of single prisms of hornblende etc., arranged end to end. Some

---

[1] Barthoux, *Chronologie et description des roches ignées du désert arabique* (*Mém. de l'Inst. d'Égypte*), t. V, p. 146.

specimens are white, flecked with black spots, while others have a more greyish appearance.

The principal constituents of these rocks are dark ferro-magnesian minerals and white felspars, the latter sometimes translucent with a greenish tinge.

Under the microscope the dark minerals are seen to be green to brown hornblende, augite frequently altering to hornblende, chlorite and magnetite, the latter fairly abundant in some specimens. The white minerals are chiefly felspars, which in the darker rocks range from andesine to anorthite and in the lighter rocks from andesine to bytownite, sometimes with oligoclase. Quartz occurs occasionally and calcite as a secondary infilling in veins.

The specific gravity of this suite of rocks decreases with the proportion of ferro-magnesian minerals, that of the darkest rocks being 2.95, while some of the very light-coloured specimens have a specific gravity of 2.72.

Mr. A. Lucas had microscope slides made from some fragments of statues in the Egyptian Museum and he kindly lent the rocks and slides to the Geological Survey. Comparison of these with the specimens collected in the Western Desert show that they are remarkably alike and there is no doubt that the quarries recently discovered are those long sought for, as the source of the material used by the ancients.

The banded rocks collected in the Western Desert range from the dark-greenish varieties employed by the ancients for statues, to the white varieties flecked with black which were chiefly used for vases. These include rocks which may be classed as anorthosites, altered gabbros and diorites, with examples approaching quartz-diorites, but all these have been called diorites by archaeologists. If diorite-gneiss were substituted for diorite it would be more correct, though this term is not applicable to all the varieties. A number of the specimens are meta-diorites.

The specimens from the Western Desert are mostly quarried blocks with their surface weathered and their edges rounded by the action of wind-borne sand, therefore it is not possible to say what their field-relationships were. The specimens indicate that in this area more or less altered gabbro, anorthosite, diorite, quartz-diorite, and granitic rocks all

occur. Mr. Engelbach mentions that the pink granite and quartz are closely associated with the diorite so that the granite may be intrusive in the diorite, as is the case at Khôr Basîl. It is, however, probable that the structures observed in the Chephren rocks are partly due to differentiation in the magma, as well as to earth-movements, and the geological mapping of this area should prove to be very interesting.

The other specimens from the diorite quarry area are :

Fine-grained pink granite (containing quartz, orthoclase, microcline, oligoclase and hornblende), aplite, red rhyolite, opaque white quartz with some red bands, and two specimens of metamorphic rocks. One of the latter is an altered limestone containing felspars (anorthite being predominant but some labradorite also occurs), diopside, garnet and a little calcite; the other approximates to an amphibolite with chromite in veins throughout it.

Five balls which were used as pounders in quarrying the diorite were also brought back. Three of these are a very dark variety of the local diorite and two are dolerites such as occur in the cataract regions of the Nile and in many localities in the Eastern Desert.

Two samples were collected of the powdery material from between the blocks of diorite. The first sample was taken at less than a metre from the surface and is a reddish-brown, ferruginous sandy clay, plastic when wetted. It contains much kaolin and iron oxide, also quartz, felspar and calcite. The second sample was taken below one metre from the surface and is a white sand with some black particles. It contains kaolin, calcite, much quartz and hornblende, some felspar, chlorite and iron oxide.

From the ridge 13 kilometres north of the diorite quarries there were collected some blocks of reddish-brown, resinous looking, brecciated quartz, with white to brown siliceous and ferruginous cement deposited in layers around the brecciated fragments.

Some lumps of white material obtained from the dumps in this neighbourhood are similar in composition to the powdery material from between the diorite blocks. They consist of cemented particles of wind-borne sand and weathered material from the granites etc. They contain abundant kaolin, with quartz, felspar, iron oxide, carbonate of iron and a very little carbonate of calcium. Two specimens contain thin bands of

agate, in the form of layers of quartz and chalcedony faintly tinged red or amethyst in places.

Many small chips of amethyst, mostly of inferior colour, were obtained from the interior of one of the cairns. The edges on some of the chips are as sharp as if freshly broken, so that they must have been placed in the cairn soon after they were quarried. This suggests that they had been found in the neighbourhood of the cairns, probably in veins in the white material now found in dumps.

A number of specimens of Nubian sandstone were also collected, near a solitary hill in latitude 23°17′ N., and longitude 32°05′ E. Most of these are ferruginous and have been delicately etched by wind-borne sand, which enhances their concretionary appearance.

O. H. Little.

A JEWISH TITULUS FROM EGYPT

BY

L. A. MAYER AND A. REIFENBERG.

In 1922, M. Noël Giron published in this yearbook [1] an article on a *Titulus funéraire juif d'Égypte* dealing with a broken slab of limestone from Minieh (Egyptian Museum, Cairo, No. *J.* 47516). The slab shows one incised seven-branched candlestick on top and two painted ones below, the incised candlestick being flanked by a shofar and a lulab; of the painted candlesticks the one to the left is flanked by a shofar and an ethrog, the one to the right is plain [2]. The most interesting part of this slab is the inscription — one word only — below the upper candlestick and above the painted one to the right. Judging by the position of the two painted candlesticks, it is safe to assume that the inscription is contemporary with the upper candlestick and that the two lower candlesticks are later additions. As to the text, with the erudition which we have learned to associate with any statement bearing his signature, M. Noël Giron explained the word in question as Ḥaddān and compared it

(1) *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, vol. XXII, p. 275 ff.

(2) Such candlesticks, in combination with other Jewish symbols, are so often found in Palestine and the lands of the old Jewish Diaspora (Syria, Italy, Egypt, etc.), that an enumeration of even the most typical specimens is obviously superfluous. On the other hand, the shape of the candlestick is of some importance. Our stela shows two characteristic details, (*a*) the tripod which appears on all three candlesticks, and (*b*) the crossbar, which is common to the lower candlesticks. To quote a few exclusively Egyptian examples, we find that the former category includes among several lamps in the Græco-Roman Museum in Alexandria, more particularly Inv. Nos. 14093, 14097 and 14098, one published by Breccia (*Monuments de l'Égypte Gréco-Romaine*, I. *Le rovine e i monumenti di Canupo*, Bergamo, 1926, p. 77, Tav. XLI, No. 1), who attributes it to the fourth century. The type (*b*) with the tops of the seven branches connected by a line across appears also on a lamp in the same Museum (Inv. No. 14092).

with the other Semitic names deriving from the same root, among which the Safaitic חדן حدّان[1] offered the closest parallel[2]. Against this reading there are two objections, (*a*) that the first two vertical strokes are connected and therefore do not form the letter *ḥēth*, but represent either two *wāws* or a *yōd* and a *wāw*; (*b*) that the name *Ḥaddān* does not occur in any Jewish text either in the Greek or any Semitic language. The latter is a no less serious objection than the former, inasmuch as the presence of the candlesticks makes the Jewish origin unquestionable[3]. In examining the Jewish onomasticon we find a name which fits in well with the letters and is well known among the names of Palestinian and Near Eastern Jews in the early centuries of the Christian era, viz. יודן Yūdān[4].

L. A. Mayer.
A. Reifenberg.

---

[1] Dussaud et Macler, *Voyage au Safa*, No. 245.

[2] M. Noël Giron's reading has been accepted without commentary in reviews, cf. e. g. *Ancient Egypt*, 1925, p. 122.

[3] The opinion that the seven-branched candlestick might be a Christian symbol too (e. g. Delattre, *Lampes chrétiennes de Carthage*, Lyon 1880, p. 38; Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, s. v. Lucerna, col. 1579), can be considered as unfounded, cf. Cabrol-Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, III, col. 215 ff. In the case under review, the Jewish origin is conclusively proved by the simultaneous presence of other Jewish symbols on the candlestick, such as the shofar, ethrog and lulab.

[4] Besides those published by Klein, *Jüdisch-palästinisches Corpus Inscriptionum*, pp. 36 ff., 39 f., 77, 84, cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie Orientale*, IV, 142, 221, 350, n. 1; Ory, *An Inscription newly found in the Synagogue of Kerazeh* (*PEF. QSt.*, 1927, p. 51 f.); Crowfoot and Hamilton, *The discovery of a Synagogue at Jerash* (*PEF. QSt.*, 1929, p. 218).

DEUX FRAGMENTS D'INSCRIPTIONS
DU VICE-ROI DE NUBIE MERIMES

PAR

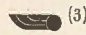
ALEXANDRE VARILLE.

Ces petits monuments du fils royal de *Kouch* Merimes, contemporain d'Aménophis III, se trouvent dans la seconde chambre du tombeau de Houy, n° 40 à Kournet Mourraï. J'ignore qui les a découverts et qui les y a mis. Ils n'ont été relevés ni par Reisner[1] ni par Gauthier[2].



1. FRAGMENT DE STÈLE.

Hauteur : 0 m. 27; largeur : 0 m. 25. Gravure en creux.

Dans le cintre, le disque muni d'une seule aile [3] mutilée. Au dessous Merimes rend hommage à Osiris dont la représentation est entièrement détruite; devant lui, des offrandes de vases et de fleurs de lotus.

Légende du personnage : *Acte d'adoration à Osiris, prosternement devant Ounnefer par le vice-roi de Kouch Merimes.*

Légende du dieu : *Osiris*. . .

---

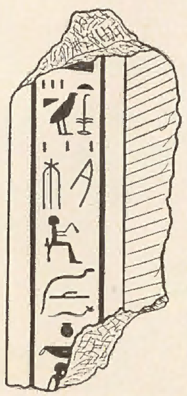
[1] G. A. Reisner, *The Viceroys of Ethiopia*, in *The Journal of Eg. Arch.*, Vol. VI, 1920, p. 33-34.

[2] H. Gauthier, *Les «Fils Royaux de Kouch»*, in *Recueil de travaux*, t. XXXIX, 1921, p. 194-195.

[3] Cette caractéristique n'est pas seulement datée de l'époque de Thoutmosis IV comme le croyait A. Mariette, *Catalogue général des monuments d'Abydos*, 1880, p. 383; voir dans P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, in *Catalogue du Musée du Caire*, 1909, n° 34.009, p. 16 et pl. VI, un exemple de Thoutmosis I. G. Daressy, *Notes et Remarques*, XXXV, n° 29261, in *Recueil de travaux*, t. XIV, 1903, p. 27, publie une autre stèle de Merimes avec un disque de cette sorte.

2. FRAGMENT ARCHITECTURAL.

Hauteur : o m. 33; largeur : o m. 15. Ce fragment porte une colonne de texte gravée en creux et se termine à droite en biseau; il pouvait appartenir soit à un montant de porte, soit à un bassin pour libations.



Texte : . . . [*le chef*] *des pays du Sud Merimes, il dit : je suis. . .*

Ces deux monuments ne donnent par leurs inscriptions aucun renseignement nouveau sur Merimes, mais leur lieu de provenance est intéressant. Ils se trouvaient vraisemblablement dans la tombe de Merimes, que l'on connaissait au siècle dernier puisque le sarcophage du vice-roi en fut sorti par Harris [1]. On ignore aujourd'hui l'emplacement de cette tombe. Elle doit être assez voisine de celle de Ḥouy. Un argument solide en faveur de cette localisation a été déjà donné par Gauthier [2] : c'est la découverte de très nombreux cônes funéraires de Merimes «dans tout l'espace compris en dessous du tombeau du vice-roi de Kouch Ḥouy, entre la maison de Hassan Khalifa au sud et celle d'Ahmed Emrann au nord». Deux antiquaires de Louxor qui possèdent des cônes funéraires de Merimes leur attribuent aussi cette origine, qu'une fouille méthodique de Ḳournet Mourraï confirmera peut-être.

A. Varille.

Deir el-Médineh, 16 mars 1933.

---

[1] Gauthier, *Le Livre des Rois*, t. II, 1912, p. 338, 10, note 1; *British Museum, A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, 1909, p. 117, n° 420; *Brit. Mus., A Guide to the Egyptian Collections*, 1909, p. 234, n° 420.

[2] Gauthier, *Cônes funéraires trouvés à Thèbes en 1917 et 1918*, in *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XVI, 1919, p. 168, II.

L'INSCRIPTION DORSALE

DU COLOSSE MÉRIDIONAL DE MEMNON

PAR

ALEXANDRE VARILLE.

Les inscriptions hiéroglyphiques des deux colosses du temple funéraire d'Aménophis III n'ont pas donné lieu à de récentes publications, des guêpes s'étant installées dans les signes assez profondément creusés et leurs nids les ayant peu à peu remplis et même complètement couverts. En mars 1933, on pouvait à peine reconnaître quelques mots des copies faites au siècle dernier. M. Émile Baraize voulut bien alors mettre à ma disposition une équipe de spécialistes qui décapèrent toute la partie dorsale du colosse méridional. Je tiens à le remercier vivement de son aide bienveillante qui me permet de donner ici une nouvelle édition de ce texte.

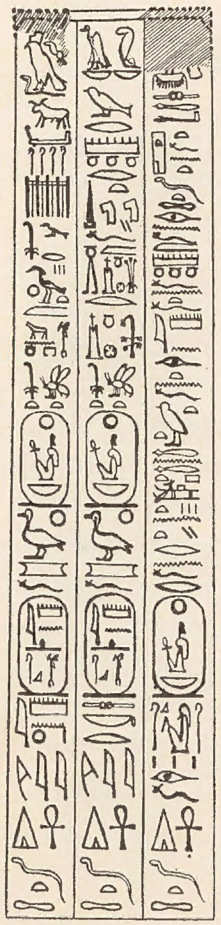
BIBLIOGRAPHIE.

Publications : J. Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XXX (copie datée 1825); R. Lepsius, *Denkmäler*, Text, III, Leipzig, 1900, p. 144, α; H. Gauthier, *Le Livre des Rois*, tome II, Le Caire, 1912, p. 316, XXVIII.

Traduction : J. H. Breasted, *Ancient Records of Egypt*, Vol. II, Chicago, 1906, p. 370, note *a* (le texte n'est que partiellement étudié).

Manuscrits inédits (d'après B. Porter and R. Moss, *Topographical Bibliography*, II, *Theban Temples*, Oxford, 1929, p. 160) : Wilkinson, Mss. 1, 92; Burton, Mss. 25640, 84, 85; Hay, 29831, 55.

TEXTE[1].



TRADUCTION.

(1) Horus, Taureau puissant, Prince des Princes, Souverain qui a fait d'importantes actions brillantes dans Thèbes, Roi de Haute et de Basse-Égypte, «Nebmaᶜtreᶜ», Fils de Reᶜ qui l'aime, «Amenḥotep Prince de Thèbes», Aimé d'Amon-Reᶜ, Doué de vie éternellement.

(2) Maître des couronnes, Auteur de monuments considérables dignes de sa puissance, amenés d'Héliopolis du Nord jusqu'à Héliopolis du Sud, Roi de Haute et de Basse-Égypte, «Nebmaᶜtreᶜ», Fils de Reᶜ qui l'aime, «Amenḥotep Prince de Thèbes», Aimé de Sokaris, Doué de vie éternellement.

(3) Horus d'or, Constructeur de son grand temple de perpétuité. Il a exécuté en monument de lui pour son père Amon une grande statue de grès dur dont le nom est «Nebmaᶜtreᶜ Prince des Princes». Puisse-t-il recevoir le don de vie éternellement!

COMMENTAIRES.

1. 

Breasted explique la fin de ce passage de la façon suivante : «There is among the titles of the King also a reference to the monument as *brought from Northern Heliopolis to Southern Heliopolis*. The quarry of red gritstone,

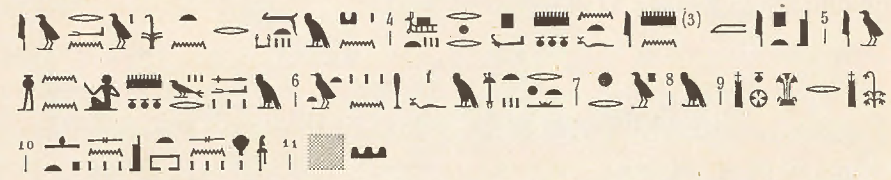
[1] *Remarque :* Le déterminatif de la terre ▬ présente un renflement à chacune de ses extrémités : ▬.

[2] Préposition composée *r-ḏꜣ·t* assez fréquente à cette époque. Mot à mot : «jusqu'à la limite de». Voir les exemples de Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 180, p. 136, référence 5.

whence the statues were taken, is at the Gebel el-Ahmar near Cairo and Heliopolis; Southern Heliopolis is modern Erment, south of Thebes»[1].

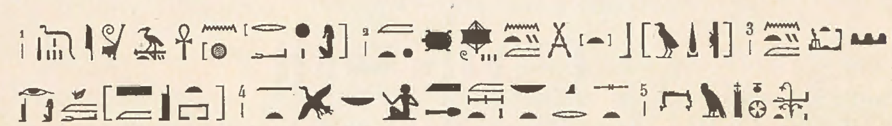
Cette interprétation présente une difficulté : les colosses ne se trouvant pas sur le territoire d'Erment, aurait-on employé  pour Thèbes? C'est assez probable.

L'inscription d'une statue d'Amenḥotpe, fils de Hapou, l'architecte qui fut chargé du transport des colosses de Memnon, donne en effet : [2]

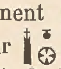


Le Roi me nomma chef de travaux dans la Montagne de grès pour diriger l'exécution des monuments dédiés à son père Amon de Karnak. Je fis transporter des monuments considérables, grandes statues de sa Majesté d'un art raffiné. Conduites d'Héliopolis du Nord à Héliopolis du Sud, elles se trouvent sur la rive occidentale.

Un second exemple du même emploi se trouve dans une inscription peinte sur le plafond de la tombe de Paneb à Deir el-Médineh (nº 211)[4] :



Discours de Thot : Que Reᶜ vive et que Chetou meure! De l'air pour celui qui est couché dans le sarcophage! Qu'il reste intact celui qui est dans la nécropole, l'Osiris serviteur de la Place de Vérité Paneb, justifié dans le District, possesseur d'une tombe dans Héliopolis du Sud!

[1] Breasted, *Ancient Records*, vol. II, p. 370, note *a*. Gauthier, *Dictionnaire Géographique*, tome I, Le Caire, 1925, p. 56 et Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, in *Abhandl. der Preuss. Ak. der Wissensch.*, 1929, p. 9, donnent aussi cette seule localisation pour .

[2] G. Legrain, *Au pylône d'Harmabi à Karnak (Xᵉ pylône)*, in *Annales du Service*, t. XIV, 1914, p. 18. Collationné au Musée du Caire. Commentaire dans W. R. Dawson, *Amenophis the son of Hapu*, in *Ægyptus*, t. VII, Milano, 1926, p. 125.

[3] Nom d'Amon martelé et restauré postérieurement.

[4] Cette inscription, publiée par A. Wiedemann, *Tombs of the Nineteenth*

Dans les deux cas précédents *Héliopolis du Sud* semble bien désigner Thèbes et ses environs immédiats.

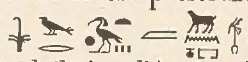
Il est encore possible de proposer le sens de «Prince de Thèbes» pour l'épithète ajoutée au nom de Tout-Ankh-Amon :

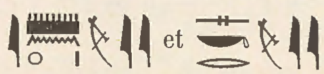


Peut-être doit-on comprendre de cette façon le terme *Iwnw Šmʿ* dans le qualificatif de Ramsès VI [1] :

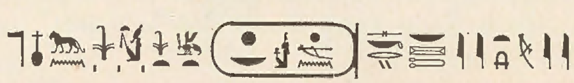


Faisant qu'Héliopolis du Sud soit comme l'horizon du ciel.

Mais le point de vue de Breasted qui voit dans  une allusion directe au transport amène une autre objection : il paraît difficile d'intercaler parmi les titres d'un roi une référence à un monument dont la dédicace ne se trouve que plus loin. Il est préférable de considérer cette épithète comme renforçant , c'est-à-dire faisant allusion aux nombreux monuments thébains d'Aménophis III, dont les matériaux venaient du nord de l'Égypte.

2. 

Aménophis III se déclare aussi «Aimé de Sokaris et d'Amon-Reʿ» dans son inscription de la statue A. 18 du Louvre [2] :



Dynasty at Dêr el-Medinet (Thebes), in *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, vol. VIII, 1885, p. 227, est aujourd'hui partiellement détruite. Texte collationné, avec entre crochets des restitutions d'après la copie de Wiedemann dont je dois la connaissance à M. Černý.

(1) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. IV, Paris, 1845, pl. CCCXIII; É. de Rougé, *Album photographique*, Paris, 1865, pl. 50; H. Gorringe, *Egyptian Obelisks*, London, 1885, p. 122 et pl. XL; G. Jéquier, *Les Temples memphites et thébains*, pl. 21.

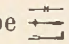
(2) S. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, Second Series, London, 1855, pl. 26, Nos 23-24; Gauthier, *Rois*, II, p. 322. Collationné au Louvre.

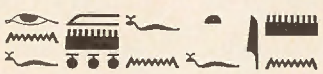


Dieu bon, Lion des Souverains, Roi de Haute et de Basse-Égypte «Nebmaʿtreʿ Aimé de Reʿ», Aimé de Sokaris le seigneur de Chetit.

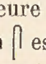
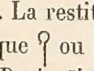
Fils de Reʿ, Celui qui satisfait les dieux, «Amenhotep Prince de Thèbes», Aimé d'Amon Reʿ roi des dieux.

3. 

Le «Temple de perpétuité» d'Aménophis III était sa chapelle funéraire, édifice dont les colosses de Memnon gardaient l'entrée, et qui surpassait en magnificence ceux de tous ses prédécesseurs. Il est longuement décrit dans une grande stèle dédicatoire [2]. Il est aussi mentionné dans une stèle énumérant les constructions du roi en l'honneur d'Amon [3]. L'inscription d'une statue qui s'y trouvait très vraisemblablement l'appelle  «Temple de Nebmaʿtreʿ» [4]. L'emploi du verbe  peut laisser supposer un agrandissement du plan primitif de ce monument.

4. 

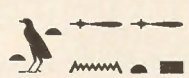
Le roi dédie donc sa propre statue à Amon, ainsi que d'ailleurs son temple tout entier. On pourrait rechercher si les temples funéraires thébains ont tous été placés sous la protection de ce dieu.

(1) Seule la partie supérieure d'une boucle subsiste. La restitution  est plus vraisemblable que .

(2) Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 72. Cette stèle, brisée en trois morceaux dont les deux plus grands ont été publiés par Lepsius, est couchée dans les cultures à quelque distance derrière les colosses. Il serait facile et souhaitable de la remonter.

(3) W. Spiegelberg, in Fl. Petrie, *Six Temples at Thebes* (1896), London, 1897, pl. XI-XII, p. 24; Spiegelberg, *Die Bauinschrift Amenophis III. auf der Flinders Petrie-Stele*, in *Recueil de travaux*, t. XX, 1898, p. 35-55 et planche.

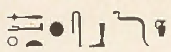
(4) F. Arundale and J. Bonomi, *Gallery of Antiquities selected from the British Museum*, p. 84, pl. 35, fig. 151; Spiegelberg, *op. cit.*, in *Recueil*, XX, p. 49, IX, voyait dans  «Domaine d'Amon à l'ouest de Thèbes» un autre nom du temple funéraire. Cette désignation doit être plus générale.

5. 

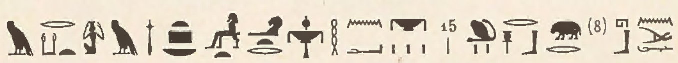
Le mot n'est pas à traduire «Kostbarer Stein»[1]. C'est un terme plus général désignant «une matière dure». Lacau l'avait déjà noté en rendant Pyr. N. 743 (1957 *b*) par «vases en pierre dure»[2], et non pas seulement «Steingefäss»[3]. De nombreux exemples le confirment.

On trouve ainsi dans la liste de meubles de Reʿḥotep à Meidoum[4] :

 Matière dure, bois de genévrier[5], deux vases[6].

 Matière dure, lapis lazuli, un vase[6].

Sur une stèle de la XIe dynastie, un artiste se dit[7] :



Chef de travaux en toutes matières dures précieuses (*šps.t*) depuis l'argent et l'or jusqu'à l'ivoire et l'ébène.

---

(1) Erman und Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, I. Band, Leipzig, 1926, p. 165.

(2) P. Lacau, *Notes de grammaire*, in *Recueil de travaux*, t. XXXV, 1913, p. 60.

(3) Erman und Grapow, *op. cit.*, I, p. 166.

(4) Fl. Petrie, *Medum*, London, 1892, pl. XIII.

(5) V. Loret, *La Flore Pharaonique*, 1re éd., 1887, n° 39, p. 19; 2e éd., 1892, n° 51, p. 41; *Quelques notes sur l'arbre ȧch*, in *Annales du Service*, t. XVI, 1916, p. 34, n. 4.

(6) La forme de vases choisie est indiquée par le figuratif.

(7) Lepsius, *Auswahl*, Leipzig, 1842, pl. IX; E. Prisse d'Avennes, *Monuments Égyptiens*, Paris, 1857, pl. VII; H. Sottas, *Étude sur la stèle C. 14 du Louvre*, in *Recueil de travaux*, t. XXXVI, 1914, p. 164; M. A. Murray, *The Stele of the Artist, C 14 of the Louvre*, in *Ancient Egypt*, vol. X, 1925, p. 33-35 et planche photographique.

(8) Le déterminatif ne semble pas être un hippopotame mais un rhinocéros que l'on trouve figuré à Beni Hassan avec le nom : Newberry, *Beni Hasan*, pl. IV.

6. 

Le mot *bj͗.t* ne désigne pas seulement «une pierre merveilleuse». Bien qu'ignorant tout de la chimie, les Égyptiens donnaient des noms plus précis aux différentes espèces minérales; ils ne les confondaient que lorsqu'elles présentaient un aspect visuel analogue[1]. désigne ici la matière dans laquelle est taillé le colosse; il est intéressant de la préciser ainsi que sa provenance.

A. Matière. — Jollois et Devilliers, ingénieurs de l'Expédition de Bonaparte, donnent une description pétrographique des colosses[2]. «Ils sont tous deux d'une espèce de grès brèche, composé d'une masse de cailloux agatisés, liés entre eux par une pâte d'une dureté remarquable. Cette matière, très dense et d'une composition tout à fait hétérogène, offre à la sculpture des difficultés peut-être plus grandes que celles que présente le granit; cependant les sculpteurs égyptiens en ont triomphé avec le plus grand succès». On comprend alors pourquoi «grès» est renforcé par «pierre dure»[3].

B. Provenance. — Plusieurs carrières ont été proposées, qui ne sont guère voisines. Pour Breasted[4], c'est Gebel el-Ahmar. (Nous avons vu précédemment que son argumentation restait incertaine). Pour Steindorff[5], ce sont les montagnes de grès quartzeux qui dominent Edfou. Enfin pour Hume[6] : «The two figures of Amenḥotep III, sixteen metres

---

(1) A. Varille, *Quelques données nouvelles sur la pierre* bekhen *des anciens Égyptiens*, in *Bulletin de l'Inst. franç.*, t. XXXIV, p. 93-102.

(2) *Description de l'Égypte*, 2e édit., t. II, Paris, 1821, Section II par Jollois et Devilliers, § I, *Des colosses de la plaine*, p. 154.

(3) Voir, pour un autre monument de «grès rouge» portant le nom , Gauthier, *A travers la Basse-Égypte*, XXIV, *Le Pyramidion n° 2249 du jardin d'Ismaïlia*, in *Annales du Service*, t. XXIII, 1923, p. 176 et suiv., pl. I et II.

(4) Breasted, *Ancient Records*, II, p. 370, note *a*.

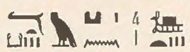
(5) G. Steindorff, *Guide Baedeker* (diverses éditions), article sur les colosses de Memnon.

(6) W. F. Hume, *Geology of Egypt*, Volume I, Cairo, 1925, p. 28.

high, are formed of thick beds of Nubian sandstone, the grains of which are cemented together by secondary silica». Cette opinion m'a été confirmée par le R. P. Bovier Lapierre, qui a reconnu dans un échantillon prélevé sur le colosse méridional «un grès nubien ferrugineux».

Les textes hiéroglyphiques permettent heureusement de préciser. Il y est question du grès des colosses :

a) dans la biographie précitée d'Amenḥotpe fils de Hapou, où il est nommé : [1]

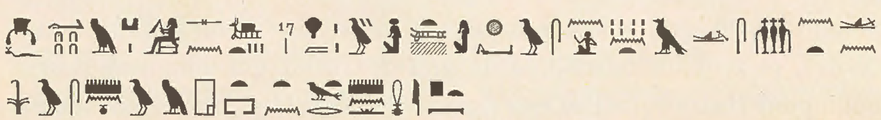
 Chef de travaux dans «la Montagne de grès».

b) dans l'inscription dédicatoire du temple funéraire, où l'on dit de ce monument :



Ma Majesté l'a rempli de monuments tirés de mes apports de «la Montagne de grès». Lorsqu'on les voit à leurs places on se réjouit beaucoup à cause de leur taille.

Or l'inscription d'une autre statue d'Amenḥotpe fils de Hapou [3] relate le transport à Karnak [4] d'un colosse taillé dans cette même «Montagne de grès» :



Sa longueur était de quarante coudées dans «l'Auguste Montagne de grès», aux deux côtés de Re'-Toum. Je construisis un bateau *ḥmn·tj*. Je fis remonter le Nil à la statue. Elle fut installée dans ce grand temple, stable comme le ciel.

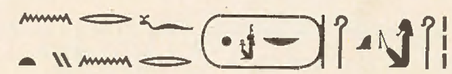
(1) Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 72, ligne 4.

(2) La présence du vase dans la lacune sous le signe ⟹ est certaine. Collationné.

(3) A. Mariette, *Karnak*, Leipzig, 1875, pl. 37, lignes 40-41; H. Brugsch, *Noch einmal Amenhotep der Sohn des Hapu*, in *Zeitschrift*, vol. XIV, 1876, p. 98; De Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, vol. I, Paris, 1877, pl. XXVII; L. Borchardt, *Statuen und Statuetten*, in *Catalogue général du Musée du Caire*, Teil 2, 1925, p. 137, lignes 16-17.

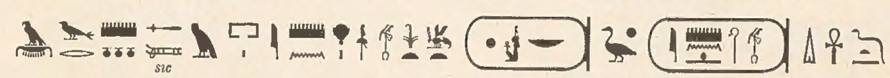
(4) Brugsch, *Hieroglyphish-demotisches Wörterbuch*, Sechster Band, Leipzig, 1881, p. 550 et K. Piehl, *Petites études égyptologiques*, Vienne, 1881, p. 36-37, croyaient à tort qu'il s'agissait des colosses de Memnon dans cette inscription. Cette idée a été réfutée par Sethe, in *Festschrift für G. Ebers*, Leipzig, 1897, p. 109.

L'identification de «la Montagne de grès» avec Gebel el-Ahmar au nord-est du Caire est prouvée par un groupe d'arguments. C'est d'abord la seule carrière de grès située au nord de Thèbes et de laquelle on peut aller à Karnak «en remontant le fleuve». De plus la phrase  se rapporte au sanctuaire héliopolitain de ce dieu qui se trouvait dans le voisinage de Gebel el-Ahmar [1]. Enfin une longue inscription confirme l'exploitation du grès *bj͗·t* dans cette région : c'est une stèle où Ramsès II relate dans quelles conditions, se promenant dans le désert d'Héliopolis, il y choisit de magnifiques blocs de pierre *bj͗·t* pour en faire des statues [2]. Malgré l'avis des géologues, aucun doute ne peut donc subsister sur la localisation de «la Montagne de grès» où furent taillés les colosses de Memnon [3].

7. 

On trouve d'autres exemples de noms donnés à des statues d'Aménophis III :

a) au dos d'un fragment de statue assise, en granit, découverte à Erment, mais qui devait se trouver primitivement dans le temple des colosses [4] :

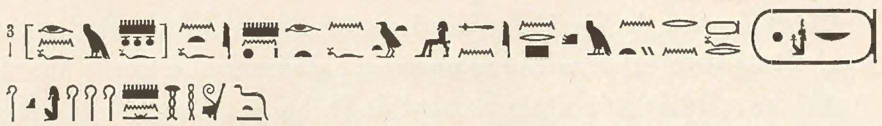


(1) Breasted, *Ancient Records*, II, p. 376, note *c*.

(2) Ahmed Bey Kamal, *Stèle de l'an VIII de Ramsès II*, in *Recueil de travaux*, t. XXX, 1908, p. 213 à 218, *passim*. Ce monument, qui provient de Manshiet el-Sadr, localité située au sud d'Héliopolis, est entré au Musée du Caire sous le n° 39.503.

(3) Voir K. Sethe, *Die Bau- und Denkmalsteine der alten Ägypter und ihre Namen*, p. 28-33 (Sonderausgabe aus den *Sitzungsberichten der Preuss. Akad. der Wiss., Phil.-hist. Klasse*, Berlin, 1933).

(4) G. Daressy, *Notes et Remarques*, in *Recueil de travaux*, t. XIX, 1897, p. 14, n° 139, 3°, colonnes 2 et 3; Spiegelberg, *op. cit.*, in *Recueil de travaux*, t. XX, 1898, p. 49, IX.



Horus d'or, Auteur de monuments considérables, Grand de merveilles dans le Domaine d'Amon à l'ouest de Thèbes, Roi de Haute et de Basse Égypte, «Nebma'tre'», Fils de Re' «Amenḥotep Prince de Thèbes», Doué de vie éternellement. Il a fait en monument de lui à son père Amon Re' une grande statue de pierre noire dont le nom est «Nebma'tre' Prince des Princes». Qu'il soit ferme et stable à jamais! (1).

b) dans une petite inscription des carrières d'Assouan, gravée par un fonctionnaire non loin de l'endroit où fut abandonné en cours de transport un colosse d'Aménophis III; le personnage est représenté rendant hommage aux noms royaux (2); légende : (⟵)



[Hommage] au Dieu Bon, lorsque fut faite la grande statue de Sa Majesté (dont le nom est) «Soleil (?) des Princes».

Il serait intéressant de faire nettoyer ce qui reste de l'inscription dorsale du colosse septentrional de Memnon pour vérifier si son nom est le même que celui de son voisin.

A. Varille.

Louxor, 24 mars 1933.

(1) Le souhait final peut faire partie du nom de cette statue; il en serait alors ainsi du colosse méridional et les deux monuments porteraient des noms différents.

(2) Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, Second Series, London, 1855, pl. 39; J. de Morgan, *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte Antique*, t. I Vienne, 1894, p. 63, fig. 9.

A STATUE OF HERACLES

(with 2 plates)

BY

L. P. KIRWAN.

This statue, No. 46212 in the *Journal d'Entrée*, was found at Kom el-Tawīl in 1915 and was the subject of Dossier 2/26. But since this dossier is not now available for reference it has been impossible to ascertain the exact circumstances of the discovery. Kom el-Tawīl is not far from Kafr el-Sheikh in the Mudiria el-Gharbia and its exact position can be seen on the El-Mansoura Sheet $\frac{92}{60}$ of the Government Survey Department's Map of Egypt, scale 1 : 100,000.

The statue stands one metre high without the head. Though the right arm, the head, and the lower part of the left leg are missing the figure as it stands is in a very fair state of preservation and is rather a good specimen of provincial art of the early Roman period.

There are three examples of this type of Heracles illustrated by Reinach in his *Répertoire* (1) showing a middle-aged man, of powerful frame, with a bearded head. His right arm is behind his back and he is leaning slightly to the left, supporting himself on a large club, the top of which is pressed into the left arm-pit. The club, which is draped in a lion's skin, rests on a rock and it has been suggested (2) that this is the rock, the *ἀγέλαστος πέτρα*, that stood at the entrance to the lower world. Across the lower spine of the statue there is a broken ridge of marble showing where the right hand or wrist had been attached to the back. In some copies the right hand holds some apples, the apples of the

(1) S. Reinach, *Répertoire*, II, p. 215, 1 and 2; and Visconti, *Catalogo del Museo Torlonia di sculture antiche*, Roma 1880.

(2) Svoronos, τὸ Ἐθνικὸν Μουσεῖον, pp. 55-65.

Hesperides, though it is curious that the sculptor should have placed the apples where, in the ordinary way, the spectator would be unlikely to see them.

In the examples given by Reinach the face is bearded and looking downwards and to the left. The modelling of the muscles of the lower part of the neck and shoulders in the figure under discussion here indicates a similar attitude.

The original of this weary Heracles, leaning upon his club, has been attributed to Lysippos and is best illustrated in the Farnese Heracles, ten feet in height, signed by Glycon the Athenian. This was a work done especially for the great Baths of Caracalla in Rome [1], built between 211 and 216, and it is mentioned in a papyrus in Geneva which gives a list of the works of art in Rome in the third century after Christ [2]. According to the description, given by Libanios, of the Farnese copy, as in our statue, Heracles was set up not as Nemea saw him when he was braving danger, but as Argos received him after the slaying of the lion [3].

'ἀνέσ7ηκε γοῦν Φέρων μὲν τῶν ἀγωνισμάτων γνωρίσματα, λήξας δὲ ὅμως τῆς ἀγώνων ἀκμῆς'.

The statue published here bears, in general, a closer resemblance to two other copies of the same type, the Uffizi Heracles and the Heracles from the Villa Borghese [4], both of which lack the mountainous flesh and the bulging muscles of the Heracles Farnese.

L. P. Kirwan.

---

[1] Lawrence, *Classical Sculpture*, pp. 273, 382.

[2] Nicole, *Un catalogue d'œuvres d'art conservées à Rome à l'époque impériale.*

[3] Libanios, *Ecphraseis*, XV. (ed. Fœrster).

[4] See list of representations of Heracles in F. P. Johnson, *Lysippos*, pp. 197-200 and Plate 38. Duke University Press. 1928.

PENDELOQUES EN FORME D'INSECTES

FAISANT PARTIE DE COLLIERS ÉGYPTIENS

(*suite*) [1]

(avec 2 planches)

PAR M. LUDWIG KEIMER.

II. — TEXTES POUVANT EXPLIQUER L'EMPLOI DES PENDELOQUES OU DES PIÈCES DE COLLIERS (AMULETTES, ETC.) EN FORME DE SAUTERELLES.

Pour comprendre le sens des amulettes-sauterelles, je tenterai de réunir tous les anciens textes égyptiens qui parlent de cet orthoptère, pour permettre au lecteur de se faire une idée du rôle qu'il jouait dans l'antique Égypte. Mais comme la sauterelle n'est mentionnée qu'assez rarement dans la littérature égyptienne, je tiens à rappeler très brièvement [2] ce que les autres peuples anciens savaient de cet insecte.

1. — LA SAUTERELLE CONSIDÉRÉE COMME FLÉAU ET COMME SYMBOLE DE LA MULTITUDE ET DE LA FAIBLESSE.

La littérature de tous les peuples anciens contient des récits décrivant les invasions de sauterelles. Celles-ci, en effet, sont un des plus terribles fléaux qui puissent affliger les populations de notre globe. Ces redoutables insectes comptent de nombreuses espèces : celle dont il est ici

---

[1] Voir t. XXXII, p. 129 [43]-150 [64].

[2] On trouvera de plus amples détails chez H. Lesêtre, dans Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible,* t. V, 2, 1912, col. 1510-1520; Gossen, dans Pauly-Wissowa-Kroll, *Real Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft,* t. VIII, 1913, col. 1381-1386; A. E. Crawley, dans J. Hastings, *Encyclopaedia of Religion and Ethics,* t. VIII, 1915, p. 125-127.

question[1] doit à ses habitudes le nom de criquet migrateur ou sauterelle voyageuse.

C'est ainsi que nous trouvons dans les textes assyriens les comparaisons suivantes[2]. Le roi Adadnirari III prie Adad «le premier au ciel et sur terre» qu'il détruise le nom de tout prince qui déplacerait ou effacerait sa stèle et «qu'il vienne comme un essaim de sauterelles et qu'il afflige son pays». Sargon II assure qu'il a ravagé le territoire des Mannéens et de leurs alliés «comme [un essaim] de sauterelles». Le même monarque compare son attaque contre les pays environnant les monts Arzabia et Irtia à celle d'un essaim de sauterelles. Sennachérib décrit comment ses guerriers, attaquant l'ennemi, le long de la rivière Oulai, sortaient de leurs vaisseaux et abordaient la rive en fourmillant comme des sauterelles. Les Assyriens, cependant, se servaient aussi de la sauterelle pour suggérer la notion de multitude, mais sans aucune idée de faiblesse. Sennachérib parle des Élamites qui l'attaquaient «comme l'élan des essaims de sauterelles à l'époque du printemps». Les messagers d'Assourbanipal lui rapportèrent que les Élamites «inondaient Akkad comme un épais (?) essaim de sauterelles». Le même roi décrit les gens et les animaux qu'il amena d'Élam comme étant «plus nombreux que des sauterelles».

Ces mêmes idées fondamentales se retrouvent également chez les Hébreux. Je renonce à citer ici les nombreux passages des livres bibliques où la sauterelle est mentionnée, et que l'on peut retrouver facilement au moyen d'une Concordance. L'emploi scientifique de ces textes est souvent rendu très difficile par la présence de mots désignant en apparence des insectes autres que les sauterelles et qui, en réalité, s'appliquent probablement à diverses espèces de sauterelles impossibles à identifier. Contentons-nous de remarquer que pour les Hébreux, comme pour les Assyriens, la sauterelle est fréquemment nommée pour symboliser une multitude en général, et en particulier les innombrables guerriers d'une armée envahissant et ravageant un pays.

Parmi les auteurs grecs, c'est Homère qui mentionne le premier les

(1) Cf. *infra*, p. 126 [94].

(2) Empruntées à l'article de W. E. Staples intitulé *An inscribed Scaraboid from Megiddo*, dans *Oriental Institute Communications*, n° 9, *New Light from Amargeddon*, 1931, p. 62.

sauterelles. Il compare les Troyens qui se réfugient devant Achille à un essaim de sauterelles inquiétées par le feu :

> *ὡς δ' ὅθ' ὑπὸ ῥιπῆς πυρὸς ἀκρίδες ἠερέθονται*
> *φευγέμεναι ποταμόνδε. . .* [1]

Le géographe Agatharcidès relate l'apparition au printemps de sauterelles en Éthiopie. Elles arrivent subitement, poussées par le vent en masses épaisses[2]. Tite-Live parle de leur multitude énorme («locustarum vis ingens») qui a dévasté en 202 avant Jésus-Christ «circa Capuam omnem agrum»[3]; il nous raconte leur apparition dans les marais Pontins en 173[4], en Apulie en 172[5], en Afrique (Carthage et Utique) en 125 avant Jésus-Christ[6].

Sur les sauterelles Pline[7] nous a laissé, entre autres, les renseignements suivants :

«Elles paraissent plus grandes (que nature) et volent avec un tel bourdonnement d'ailes qu'on les prendrait pour des oiseaux; elles obscurcissent le soleil, et les peuples effrayés les suivent de l'œil pour savoir si elles s'abattront sur le pays. Elles ont en effet des forces en réserve : comme si c'était peu d'avoir franchi les mers, elles traversent d'immenses espaces, et les couvrent d'un nuage funeste aux moissons, brûlant par leur contact beaucoup de choses; elles rongent tout, même les portes des maisons. C'est surtout de l'Afrique qu'elles se lèvent pour venir infester l'Italie; plus d'une fois le peuple romain a été obligé de recourir aux remèdes sibyllins par crainte de la famine. Dans la Cyrénaïque, une loi oblige à leur faire la guerre trois fois par an, en écrasant d'abord les œufs, puis les petites, puis les grandes; celui qui y manque est puni de la peine des déserteurs. Dans l'île de Lemnos, on a fixé une certaine mesure que chaque individu doit apporter aux magistrats, pleine de sauterelles tuées; pour cette raison on y respecte le choucas, qui accourt à

(1) Iliade, XXI, 12/13.

(2) C. Müller, *Geographi Graeci minores*, t. I, 1855, p. 148-150.

(3) XXX, 2, 10.

(4) XLII, 2, 4.

(5) XLII, 10, 7.

(6) LX, 18-19.

(7) *Nat. hist.*, XI, 104-106.

leur rencontre pour les détruire. En Syrie, les troupes sont employées à les tuer. Tant ce fléau est répandu sur de vastes contrées »[1].

Nous trouvons une illustration de ces renseignements dans les représentations de sauterelles accrochées à des épis de blé sur les monnaies de la Cyrénaïque[2], de Métaponte[3] (fig. 76[4] et fig. 77[5]) et d'Acragas[6].



Fig. 76. — Monnaie de Métaponte.

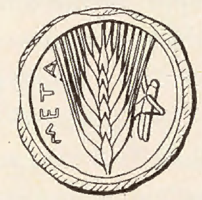


Fig. 77. — Monnaie de Métaponte.

Dans un autre passage Pline[7] fait allusion aux ravages commis par les sauterelles dans la région du *Mons Casius*[8], situé sur la côte de la Méditerranée, à l'Est du Delta.

La sauterelle considérée comme fléau ne se rencontre, autant que je sache, qu'une seule fois dans la littérature égyptienne. Parmi les admonitions et les conseils rédigés au Nouvel Empire et donnés aux écoliers pour qu'ils les copient, se trouve un passage qui les met en garde contre le métier de cultivateur. Ce texte se trouve dans le Papyrus Anastasi V[9]

(1) *Nat. hist.*, XI, 104-106.

(2) O. Bernhard, *Pflanzenbilder auf griechischen und römischen Münzen*, 1924, p. 25.

(3) O. Heer, *Die Pflanzen der Pfahlbauten*, 1866, planche (fig. 11); O. Bernhard, *loc. cit.*, K. Regling, *Die antike Münze als Kunstwerk*, 1924, pl. X, 238; pl. XVI, 366; pl. XXIII, 508.

(4) K. Regling, *op. cit.*, pl. XXIII, 508.

(5) O. Heer, *op. cit.*, planche (fig. 11).

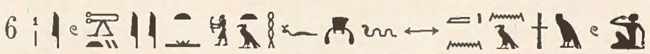
(6) K. Regling, *op. cit.*, pl. XXIV, 532.

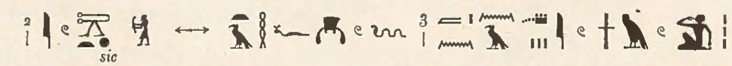
(7) *Nat. hist.*, X, 39 (27).

(8) J. Clédat, *Notes sur l'Isthme de Suez*, dans *Annales*, t. X, 1910, p. 209, 212 et 214; — *Le temple de Zeus Cassios à Péluse*, dans *Annales*, t. XIII, 1913, p. 79-85; Tadeusz Smolenski, *Les peuples septentrionaux de la mer sous Ramsès et Minephtah*, dans *Annales*, t. XV, 1915, p. 54; Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques*, t. III, 192, 154; t. IV, 192, 23, 154, 160; cf. *infra*, p. 13 et note 6.

(9) 15, 6 et suiv.

et dans le Papyrus Sallier I[1] : « On me dit que tu abandonnes l'écriture, tu t'adonnes (?) aux plaisirs; tu te laisses attirer par le travail des champs et tu tournes le dos aux mots divins (c'est-à-dire à l'écriture et aux livres anciens). Tu ne songes pas (au sort) du cultivateur quand on écrit les moissons (c'est-à-dire le jour où on lui réclame l'impôt) ? »[2].

Anast. V, 16 

Sall. I, 6 

Anast. V, 16 

Sall. I, 6 

Anast. V, 16 

Sall. I, 6 

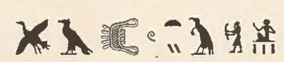
Anast. V, 16 

Sall. I, 6 

Anast. V, 16 

Sall. I, 6 

Anast. V, 16 

Sall. I, 6 

Le ver a pris la moitié du grain et l'hippopotame a mangé l'autre; les souris sont nombreuses dans les champs et les sauterelles se sont abattues; le bétail mange; les passereaux volent (le grain). Oh! malheur aux cultivateurs.

(1) 5, 11 et suiv.

(2) Traduit par F. Ll. Griffith and Kate Brudbury Griffith, dans *Library of the World's Best Literature*, Boston, 1897 (ne possédant pas ce livre, je ne puis indiquer la page); Erman, *Die Literatur der Aegypter*, 1923, p. 246-7; et par bien d'autres.

Les représentations des sauterelles posées sur différentes plantes ne sont pas rares du tout, comme nous l'avons déjà vu [1]. En dehors des plantes des marécages, comme *Potamogeton lucens* L., *Cyperus papyrus* L., etc., nous avons constaté également une vigne [2], un sycomore [2] et des épis de blé (?) [3] sur lesquels les sauterelles (ou une sauterelle) se sont abattues. La sauterelle posée sur une ombelle de *Cyperus papyrus* (fig. 32, à droite) et publiée il y a cent ans par Rosellini et par d'autres savants [4], peut encore se voir dans le tombeau thébain n° 78 [5] (pl. XIII *a*). Ajoutons encore à ces exemples une autre représentation qui se trouve également dans une tombe thébaine (n° 166) [6]. On y voit (pl. XII et fig. 78) un prêtre qui tient de la main droite un grand bouquet monté.

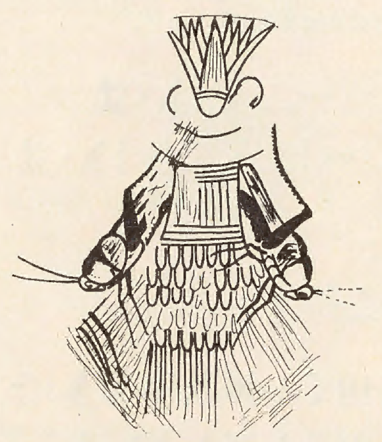


Fig. 78. — Sauterelles sur une gerbe de blé. Tombe thébaine n° 166.

Ce bouquet est composé, dans sa partie supérieure de fleurs et de boutons de *Nymphæa cærulea* Sav., dans le milieu d'une gerbe de blé, et dans sa partie inférieure de grappes de raisin et de feuilles de vigne; on y reconnaît également un oiseau la tête en bas et les ailes déployées. Sur la gerbe de blé sont posées deux sauterelles dévorant les grains. L'attitude de ces insectes, cramponnés par leurs pattes aux épis, présente une forte analogie avec celle de quelques sauterelles de l'Ancien Empire représentées à Saqqarah (fig. 38 et 39).

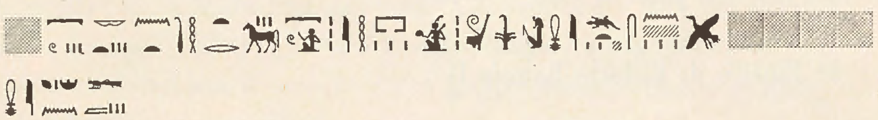
Nous possédons par conséquent un certain nombre de renseignements égyptiens sur ce redoutable ennemi des plantes qu'est la sauterelle.

(1) Cf. p. [45-49].
(2) Cf. p. [49].
(3) Cf. pl. IX, 5, pl. XI, 2, 3, 4 et fig. 44, 45.
(4) Cf. p. [46], note 3.
(5) Porter and Moss, *Topographical Bibliography... I. The Theban Necropolis*, 1927, n° 78, p. 106 (7). Tombeau de Haremheb à Cheikh 'Abd el-Gournah (Thèbes), XVIIIe dynastie.
(6) Porter and Moss, *op. cit.*, n° 166, p. 149. Tombeau de Ra'mosi à Dira 'Abou'n-Naga (Thèbes), XXe dynastie.

Par contre, dans les comparaisons où est mentionnée la sauterelle, cet insecte est toujours considéré comme symbolisant la multitude ou la faiblesse, et jamais comme l'image de la destruction. Ce fait peut n'être dû qu'à un simple hasard, d'autant plus que dans les textes bibliques et assyriens, comme nous l'avons vu plus haut [1], la sauterelle est fréquemment prise comme terme de comparaison pour exprimer l'idée de dévastation. M. Staples [2] semble attribuer la cause de cette diversité aux idées différentes que se faisaient de la sauterelle les gens de l'Égypte et ceux des régions assyriennes et palestiniennes; mais il ne donne aucun argument probant à l'appui de cette opinion.

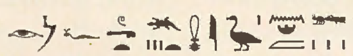
Quoi qu'il en soit, les textes égyptiens, à partir du Nouvel Empire, comparent assez souvent la multitude des soldats ou le nombre des ennemis vaincus aux sauterelles. Voici les textes visés qui sont parvenus à ma connaissance.

1° Médinet Habou, Ramsès III [3] :



..... les chefs des archers et de la cavalerie, les chefs des écuries et les soldats de ma majesté selon leur grand nombre, [probablement : les fantassins] comme des sauterelles.....

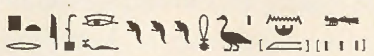
2° Médinet Habou, Ramsès III [4] :



(le roi) «qui voit la masse (l'épaisseur) des ennemis [5] nombreuse comme (celle) des sauterelles.

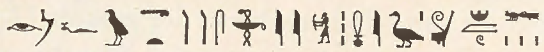
(1) Cf. p. 98 [66].
(2) *Op. cit.* (cf. p. 98 [66], note 2), p. 61 seq.
(3) Breasted, Nelson, etc., *Medinet Habu*, t. I, *Earlier Historical Records of Ramses III*, 1930, pl. 17, l. 16.
(4) *Ibidem*, pl. 28, l. 63.
(5) Cf. Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. I, 1925, p. 306, «*wmt*, die dichte Masse der Feinde».

3° Médinet Habou, Ramsès III[1] :



il (le roi) voit les dizaines de mille (qui sont) comme des sauterelles.

4° Médinet Habou, Ramsès III[2] :



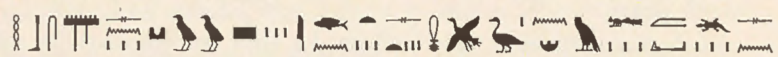
il (le roi) voit la masse (l'épaisseur) du tumulte de la bataille[3] (qui est) comme (celle) des sauterelles.

5° Karnak, Merneptah[4] :



tu (le roi) les (les ennemis implorants) fais devenir comme des sauterelles, chaque voie étant pleine de leurs [cadavres].

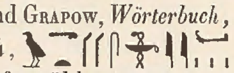
6° Bataille de Kadech, Ramsès II[5] :



Ils ont couvert les montagnes et les vallées, ils étaient semblables aux sauterelles par leur nombre.

(1) Dümichen, *Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler*, 1867, pl. XXII, col. 24, et Breasted, Allen, Nelson, etc., *Medinet Habu*, t. II, *Later Material Records of Ramses III*, 1932, pl. 82, l. 36.

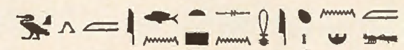
(2) Communication due à l'amabilité de M. Schott.

(3) Cf. Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. IV, 1930, p. 314,  «das dichte Kampfgewühl».

(4) Dümichen, *Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler*, 1867, pl. VI, l. 74; Mariette, *Karnak*, 1875, pl. 55, l. 74; H. Brugsch, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch*, 1867-1882, t. VI, p. 894.

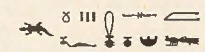
(5) Ch. Kuentz, *La bataille de Qadech*, dans *Mémoires... de l'Institut français*, t. LV, fasc. Ier, 1928, p. 6, l. 19; p. 27, l. 12; p. 55, l. 22; p. 74, l. 15; fasc. II, 1929, p. 119, l. 15. Voir également Éd. Naville, *Détails relevés dans les ruines de quelques temples égyptiens*, 1930, pl. XXIII.

7° Abou Simbel, Ramsès II[1] :



(le roi qui dompte les révoltés) «en entrant dans leurs vallées comme (s'ils étaient) des sauterelles».

8° Statue datant de l'époque romaine, Musée du Caire[2] :



Riche en ses soldats comme (s'ils étaient) des sauterelles.

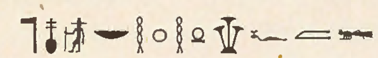
9° Scarabée au Musée de Londres, Thoutmès III (cf. *supra*, fig. 52, p. [57]) :



. Hall traduit : «Men-Kheper-Rā, beloved of the gods, multitudes of grasshoppers», en ajoutant : «It is probable that 'grasshoppers', or 'locusts', is a metaphorical expression for soldiers»[3].

Je préférerais la traduction suivante : «Thoutmès III, ami des dieux, riche en fortune (choses) (comme si elles étaient) des sauterelles». Ce texte très raccourci aurait omis un signe ; il rappelle le texte plus complet du n° 8.

10° Temple d'Edfou et temple de Dendérah, époque grecque :

[4]

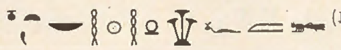
«le dieu bon, le souverain, maître de l'éternité, derrière lequel les périodes sont (nombreuses) comme des sauterelles» (avec le sens : le roi aura un long règne).

(1) D'après communication de M. Anthes. Le *Wörterbuch* de Berlin possède ce texte d'après une photographie de M. Breasted prise au grand temple d'Abousimbel (chambre F, paroi Sud, registre inférieur).

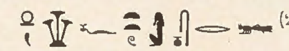
(2) G. Daressy, *Statues de basse époque du Musée de Gizeh*, dans *Rec. de trav.*, t. XV, 1893, p. 161, n° 9; Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, Teil 3, 1930 (*Cat. général*), p. 35-37, n° 691, «Körper der Statue eines schreitenden Mannes. — Grauer Granit. Römerzeit».

(3) Staples, *op. cit.* (cf. p. 98 [66], note 2), p. 65 : «or, better, for conquered enemies».

(4) Éd. Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus recueillis dans le temple d'Edfou*, 1870, pl. XX.

 [1]

« Lui qui est le maître de l'éternité, derrière lequel les périodes sont (nombreuses) comme des sauterelles » (avec le sens : le roi aura un long règne).

 [2]

šn·f ḥ3·f twt·šn r snḥm « celui chez (litt. « derrière ») qui ces périodes ressemblent (par leur multitude) à des sauterelles ».

2. — LA SAUTERELLE DANS LA RELIGION ÉGYPTIENNE.

A) PROTECTION CONTRE LES SAUTERELLES.

Chez les peuples classiques on regardait les sauterelles comme des fléaux de la colère céleste [3] et comme des prodiges [4], et Pline [5] nous raconte que plus d'une fois le peuple romain fut obligé, par crainte de la famine, de recourir aux remèdes sibyllins. Un procédé efficace contre ce redoutable ennemi était la prière : les juifs priaient au Temple pour que ce fléau fût écarté du pays [6]. Les Galates demandaient aux dieux d'envoyer des oiseaux pour détruire la peste des sauterelles [7]. Ainsi faisaient les habitants du Mont Casius (aujourd'hui probablement Mahemdiah, colline sablonneuse qui s'élève aux confins de l'Égypte et de l'Arabie Pétrée, entre la côte de la Méditerranée et le *lacus Sirbonis* [8]), qui demandaient à Jupiter les oiseaux nommés *séleucides* [9].

Comme il s'agit d'une localité égyptienne, citons ici *in extenso* le texte conservé par Pline [9] : « Seleucides aves vocantur, quarum adventum ab Jove precibus impetrant Casii montis incolæ, fruges earum locustis vas-

(1) Éd. Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus recueillis dans le temple d'Edfou*, 1870, pl. XXI.

(2) Mariette, *Dendérah*, t. III, 1871, pl. 19, *p*. Les signes ⲟ et ⟶ représentent ici des pluriels.

(3) Pline, *Nat. hist.*, XI, 35.

(4) Tite-Live, XXX, 2 « prodigia circa Capuam......... locustarum ingens vis ».

(5) *Nat. hist.*, XI, 35.

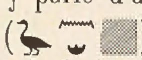
(6) III Reg., viii, 37; II Par., vi, 28 et vii, 13.

(7) Élien, *Hist. anim.*, XVII, 19.

(8) Lagune marécageuse du Nord de l'Égypte, sur la côte de la Méditerranée, à l'est du Delta. Cf. Besnier, *Lexique de géographie ancienne*, 1914, p. 707.

(9) Pline, *Nat. hist.*, X, 39 (27).

tantibus. Nec unde veniant quove abeant compertum : numquam conspectis, nisi quum præsidio earum indigetur ». « On appelle séleucides des oiseaux qu'envoie Jupiter à la prière des habitants du Mont Casius, au moment où les sauterelles dévastent leurs moissons. On ne sait ni d'où ils viennent ni où ils vont; on ne les voit jamais que lorsqu'on a besoin de leur secours ». D'après Strabon les Œtéens, peuplade grecque, honorent l'Hercule Cornopion parce qu'il avait sauvé leur pays des cornopes (espèce de sauterelles) [1]. Pausanias assure, au contraire, que les Athéniens possédaient une statue, œuvre de Phidias, représentant l'Apollon Parnopios qui les avait protégés contre les sauterelles [2]. Citons enfin un passage de Pline d'après lequel « les mages imposteurs assurent que l'améthyste empêche l'ivresse, croyant sans doute que cela est bien en rapport avec l'apparence et la couleur de cette pierre... Elle procure, de quelque façon qu'on la porte, un favorable accès auprès des rois; elle détourne la grêle et les sauterelles, si on récite une prière qu'ils indiquent » [3].

Les exemples précédents sont choisis dans la littérature des anciens Hébreux, Grecs et Latins, et ne concernent pas l'Égypte. Seul le passage de Pline au sujet des oiseaux qui détruisent les sauterelles aux environs du Mont Casius se rapporte à l'Égypte. Nous ne possédons, il est vrai, aucun texte égyptien dans lequel il soit question de prières ou autres pratiques employées pour se protéger contre les sauterelles; cependant nous pouvons citer ici la stèle bien connue de Tanis [4]. Les premières lignes du texte sont malheureusement trop incomplètes pour permettre une traduction intégrale; mais nous y voyons assez clairement que le roi Taharqa (688-663 avant J.-C.) y parle d'un beau champ que les dieux protègent contre les sauterelles (), de sorte que le roi y récolte une ample moisson de grains et de fruits.

B) LA SAUTERELLE ET L'ÂME.

Dans un des textes religieux les plus anciens le roi défunt parvient au

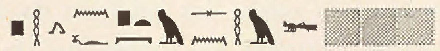
(1) *Géogr.*, XIII, I, 613.

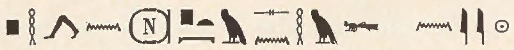
(2) *Description de la Grèce*, I, 248.

(3) *Nat. hist.*, XXXVII, 124.

(4) Griffith, *Translat. of the inscript. in « Tanis »*, Parts I and II, p. 29, dans Petrie, *Tanis*, t. II, 1888, pl. IX, n° 163.

ciel en sautant comme une sauterelle. Nous lisons, en effet, dans les textes des Pyramides [1] :

M 

N 

il (le roi M ou N) est parvenu au ciel comme une sauterelle (même) sans (le secours de) Rā (?). (Trad. Kees.)

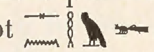
Cette image paraît évidemment très étrange aux égyptologues. M. Erman l'explique ainsi [2]. «Während zwei der Pyramiden dies naive Bild bewahrt haben, ist es dem Gelehrten, der die Texte für die Pyramide des Königs Phiops redigiert hat, schon anstössig gewesen und er hat es durch als 'Harachti' d. h. als der Sonnengott ersetzt; das war zwar sinnlos, aber doch schicklicher für den König eines zivilisierten Volkes als eine Heuschrecke» [3]. M. Kees s'exprime presque de la même façon [4] : «Ja selbst ein so kindliches Bild wie die Heuschrecke, die sich in die Luft

(1) Edit. Sethe, 891 *d*.

(2) *Die Literatur der Aegypter*, 1923, p. 26, note 4.

(3) On ne peut qu'approuver le Baron de Bissing dans sa critique des idées d'Erman sur la religion égyptienne (VON BISSING, *Adolf Erman und die deutsche Aegyptologie*, dans *Münchener Neueste Nachrichten* du 31 octore 1924). Je tiens à ce que ces lignes, parues dans un journal quotidien, soient tirées de l'oubli : «Was man... vermisst (dans l'ouvrage d'Erman intitulé *Die Literatur der Aegypter*, 1923), ist ein innerliches Verhältnis zum ägyptischen Denken. Erman hatte in seinem *Aegypten und ägyptisches Leben im Altertum* (1885) stark gegen die etwas romantische Überschätzung der altägyptischen Kultur durch Ebers und Brugsch angekämpft und das Widersinnige, Sonderbare, Barbarische vieler Sitten und Gebräuche hervorgehoben, als eine der stärksten Leistungen der Aegypter ihre Kunst gepriesen...... Eine gewisse Geringschätzung ägyptischen Denkens spricht aus seiner Darstellung der Religion; allen Errungenschaften der modernen Religionswissenschaft scheint Erman ablehnend gegenüber zu stehen. Während er der Sprache gegenüber überall nach Gründen und Ursachen forscht, nimmt er die Offenbarungen des religiösen Lebens als gegeben hin».

(4) *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Aegypter*, 1926, p. 103. — Je n'ai pas pu voir H. KEES, *Die Himmelsreise im ägyptischen Totenglauben*, p. 1-20, dans FRITZ SAXL, *Vorträge der Bibliothek Warburg*, VIII *Vorträge* 1928-1929, Leipzig, 1930 (cf. A. WIEDEMANN, dans *Orientalist. Lit. Zeit.*, 1932, n° 2, col. 97-8).

schnellt, bleibt nicht aus». Il me semble, en effet, assez invraisemblable que les Égyptiens de l'époque du roi Pépi aient considéré cette image comme peu convenable. Si l'auteur du verset en question a changé le mot , sauterelle, en  *ḥr ꜣḫtj*, je ne puis y voir qu'une spéculation religieuse, explicable par l'expansion toujours grandissante du culte de Rā. Cette substitution du mot *ḥr ꜣḫtj* au mot *snḥm* ne prouve donc nullement, à mon avis, que les Égyptiens de l'époque de Pépi aient considéré comme trop puérile la comparaison, avec une sauterelle, du roi s'envolant au ciel. Nous verrons plus loin (cf. *infra*, p. 112 [80]) qu'au Nouvel Empire l'âme du défunt semble parfois être représentée sous forme de sauterelle et qu'il existait dans l'autre monde un endroit appelé *champ des sauterelles*. En tous cas, on peut dire que les anciens Égyptiens étaient de meilleurs observateurs de la nature que nos philologues modernes et qu'un de leurs paysans ou de leurs cultivateurs avait un autre point de vue que les savants d'aujourd'hui. Il nous semble sûrement bien étrange de lire que la bouche du roi ressemble à celle d'un veau [1] :



la bouche est la bouche d'un veau de lait au jour de sa naissance.

Pour le paysan égyptien une telle comparaison n'a certainement rien de choquant; le muffle d'un veau, brillant comme un miroir, évoque dans son esprit l'idée d'une chose très pure.

Le roi défunt s'envole également sous la forme d'autres animaux que la sauterelle : oie, héron, milan ou scarabée [2]. Il me paraît vraisemblable que la façon de voler, bien différente d'un animal à l'autre, était sans importance pour les anciens Égyptiens; le seul point qui les intéressait, c'était le fait de s'élever de terre et de disparaître : comme l'animal volant s'élève de la terre, ainsi le roi défunt quitte la terre des hommes. «Il vole celui qui peut voler, le roi s'envole loin de vous, ô hommes! Il n'appartient (plus) à la terre, il appartient au ciel» [3]. «Il vole en tant qu'oiseau et il se repose comme scarabée sur un siège vide [4].

(1) Édit. Sethe, 27 *d*. — (2) Pyr., 461-463. — (3) Pyr., 890 *a* et *b*. — (4) Pyr., 366 *a*, *b*, *c*.

L'auteur du texte que nous avons interprété[1] avait certainement observé maintes fois que la sauterelle[2] s'envole vers le soleil et disparaît aux yeux de l'homme ébloui par la lumière.

Signalons encore ici un passage d'un texte magique du papyrus médical Hearst[3] qui parle de «la traversée (par bateau) des sauterelles», et celui qui se trouve sur une stèle de la XVIIIe dynastie, actuellement conservée au Musée Britannique[4] :



tu remontes le fleuve en tant que *b3-* sauterelle (vers) Abydos, large est pour lui la place dans la barque *nšm·t*.

S'agit-il ici des âmes-sauterelles traversant un fleuve céleste ?

Dans un autre texte des Pyramides[5], dont il est impossible de dégager un sens satisfaisant, il est question du roi qui est «sorti de la vertèbre de la sauterelle» :



N. est un transfiguré doté (.....) qui demande (sa) formation, le ciel hurle, la terre se meut.

N. est né le deuxième jour du mois et il est devenu enceint le 15 du mois, il est sorti de la vertèbre de la sauterelle parmi ces enfants de la guêpe (c'est-à-dire comme un parmi les enfants de la guêpe). (Trad. Sethe.)

---

(1) Pyr., 891 *d.*

(2) Il s'agit ici probablement du criquet migrateur.

(3) XIV, 7.

(4) LEFÉBURE, *Étude sur Abydos*, dans *Proceed. Soc. Bibl. Archaeol.*, t. XV, 1893, p. 136 et 37.

(5) Édit. Sethe, 1771-1772.

M. Kees dit, à propos de ce texte : «Auf Einheitlichkeit der Auffassung kommt es dabei garnicht an» (l'inconsistance de l'idée contenue dans ce texte n'a ici aucune importance)[1]. Que devons-nous entendre par le d'une sauterelle, mot que l'on traduit généralement par «vertèbre»[2]? Peut-être s'agit-il du thorax ou des segments abdominaux de l'animal. Quant à l'insecte, voici ce que dit Lefébure[3] : «Le déterminatif du mot imitatif *keket* (*sic!* L. K.) ressemble beaucoup moins à une courtilière ou à un charançon qu'à une forme de la sauterelle donnée par M. Birch»[4]. Mais d'après l'édition des textes des Pyramides de M. Sethe le déterminatif de *tkk·t* a à peu près la forme de l'abeille *bj·t*.

Les auteurs du *Wörterbuch* de Berlin se demandent si n'est pas la «Schlupfwespe (*Ichneumonida* o. ä)»[5]. Je voudrais bien savoir sur quoi se base cette traduction. Peut-être est-elle due au sens de dans le texte précité des Pyramides, le mot allemand *Schlupfwespe* étant formé sur un radical analogue «schlüpfen» («se glisser hors de»).

Sur un cercueil de la XXIe ou XXIIe dynastie, conservé aujourd'hui à Bruxelles[6] (pl. XI, 1), on voit parmi d'autres scènes religieuses la vignette bien connue du chapitre 125 du *Livre des Morts*. A gauche du plateau de la balance qui contient le cœur du mort, se trouve un coffret de la forme qui est placé sur une natte et sur lequel sont inscrits les mots[7]. Au-dessous de la natte on aperçoit une sauterelle. S'agit-il ici, comme dans le texte des pyramides ci-dessus mentionné[8], d'une allusion à l'âme du mort qui s'élève vers le ciel ? Les ailes de la sauterelle, en effet, (pl. XI, 1) ne recouvrent pas complètement le corps de l'insecte comme dans les représentations dont nous avons déjà parlé; ici, au contraire, l'insecte semble déployer ses ailes pour prendre son vol. Si cette observation est exacte, on peut expliquer la représentation du cercueil de Bruxelles de la façon suivante : le jugement a été prononcé en

---

(1) *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Aegypter*, 1926, p. 103.

(2) ERMAN und GRAPOW, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, t. I, 1926, p. 480.

(3) *Études sur Abydos*, dans *Proceed. Soc. Bibl. Archaeol.*, t. XV, 1893, p. 137.

(4) *Adversaria Hieroglyphica*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. IV, 1866, p. 86.

(5) T. V, 1931, p. 336.

(6) N° 7344; photogr. de la *Fondation Égyptol. Reine Élisabeth*, n° 8653 B.

(7) Je ne comprends pas bien cette inscription.

(8) Édit. Sethe, 891 *d.*

faveur du mort et l'âme s'envole sous la forme d'une sauterelle. Où s'envole-t-elle? Vers le ciel, et je présume qu'on pourrait encore spécifier quel ciel. Comme nous l'avons dit plus haut (p. 111 [79]), la représentation du cercueil de Bruxelles (pl. XI, 1) reproduit la vignette du chapitre 125 du *Livre des Morts*. Or on lit dans ce chapitre (ligne 45)[1] qu'au Sud du *champ des joncs* (*souchets*), c'est-à-dire le champ des bienheureux, est situé le *champ des sauterelles*, *sḫ·t snḥmn*. «La fin du chapitre (l. 42-69), dit M. le chanoine Ét. Drioton, est, dans sa complexité, d'inspiration magique et se rattache à cette littérature hermétique qui se développe sur les sarcophages antérieurs au Nouvel Empire et qui finit par se codifier dans le *Livre des Morts* lui-même»[2].

En tout cas, j'ai tout lieu de croire qu'il existe une relation entre la sauterelle du cercueil de Bruxelles (pl. XI, 1), qui figure sur une vignette du chapitre 125 du *Livre des Morts*, et le *champ des sauterelles* de ce même chapitre. Le *champ des joncs* et le *champ des sauterelles* ont naturellement comme prototype un véritable terrain couvert de toutes sortes de graminées, joncacées, cypéracées, etc., peuplé d'innombrables insectes, surtout de sauterelles qui devinrent probablement à leur tour les âmes elles-mêmes. Une autre vignette du *Livre des Morts* (chap. 52, 189, 59) qui se rencontre très souvent et sous différentes formes artistiques dans les tombeaux thébains, montre la déesse du sycomore abreuvant et nourrissant l'âme (*bꜣ*) du mort. Or je connais un exemple où l'on voit, posée sur le tronc du sycomore, une grande sauterelle (cf. *supra*, p. [49], fig. 41) dans laquelle je verrais volontiers aussi une représentation de l'âme[3].

(1) Cf. Drioton, *Contribution à l'étude du chapitre cxxv du Livre des Morts*, dans *Recueil... à la mémoire de J.-F. Champollion*, 1922, p. 545 : «Le chapitre cxxv du *Livre des Morts*...., loin d'être homogène, présente une juxtaposition de textes d'époques et d'inspirations différentes. Le noyau semble en être la section l. 35-42 (Lepsius)...».

(2) Voir la note précédente.

(3) Contre cette idée on ne peut pas objecter que l'âme *bꜣ* est généralement représentée par un oiseau à tête humaine. Souvent, sur le *même* monument, l'âme est représentée sous forme humaine *et* comme oiseau à tête humaine. Il n'est donc pas extraordinaire de voir l'âme représentée encore sous une autre forme : l'âme en forme de sauterelle pourrait être comparée à l'âme en forme de huppe ou d'autres oiseaux. Je crois avoir dernièrement montré que plusieurs représentations d'oiseaux ne sont autre chose que des représentations de l'âme du mort (cf. L. Keimer, *Quelques remarques sur la huppe (Upupa epops) dans l'Égypte ancienne*, dans *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXX, 1930, p. 315-317).

Mentionnons également les sauterelles qui ornent une partie du plafond de la tombe de Neferhotep à Thèbes (fig. 79)[1]. M. Jéquier[2] dit à ce sujet : «Les spirales forment un heureux encadrement aux bucrânes qui semblent être ici le motif le plus important de la composition et qui ont très probablement une valeur symbolique; peut-être les cigales ou sauterelles allongées[3] dans certains intervalles sont-elles aussi là comme emblèmes». Quoi qu'il en soit, il est bien possible que ces sauterelles aient également ici une signification religieuse. C'est probablement aussi le cas pour la sauterelle en bois trouvée par Firth (pl. VIII, 1 et p. [53]-[54]), pour les sauterelles en faïence représentées à la planche IX (nos 1-3, p. [51]-[52]) et pour une sauterelle en calcaire qu'on peut dater sûrement de la XVIIIe ou XIXe dynastie. Cette pièce remarquable fut achetée, il y a quelques mois, par l'auteur à un antiquaire de Louqsor qui lui

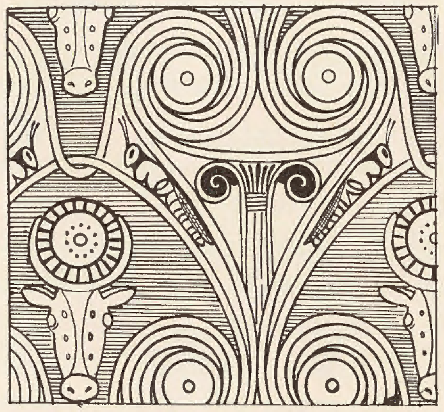


Fig. 79. — Plafond de la tombe de Neferhotep (n° 50) à Thèbes.

(1) Tombe thébaine n° 50, cf. Porter and Moss, *Theban Necropolis*, 1927, p. 82; cf. également Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art Égyptien*, *Atlas*, t. I, 1878, *Architecture*, pl. 33 (mais les chiffres, le fait est bien connu, ne sont pas indiqués), volume de texte p. 369 où je ne trouve rien concernant les sauterelles; Bénédite, *Tombeau de Neferhotpou*, dans *Mém. Miss. Archéol. franç.*, t. V, 1894, p. 489-540, pl. VI (les sauterelles sont mal dessinées).

(2) *Décoration égyptienne*, 1920, p. 17, fig. 7, p. 19.

(3) En réalité elles correspondent à peu près à la forme naturelle et ne sont pas trop allongées.

attesta la provenance de Deir el-Médineh (Thèbes). Longueur : 8,8 centim. Le calcaire blanc jaunâtre montre encore quelques restes de couleur brun rouge (pl. XIII, *b*).

Nous connaissons donc toute une série de monuments thébains prouvant que la sauterelle jouait, surtout dans cette nécropole, un rôle important dans les concepts religieux ou superstitieux : le cercueil de Bruxelles (pl. XI, 1 et p. 111 [79]), la sauterelle du tombeau thébain n° 9 (l'insecte dans un sycomore sacré) (fig. 41 et p. [49]), le plafond de la tombe de Neferhotep (fig. 79 et p. 113 [81]), les sauterelles exécutées en calcaire (pl. XIII, *b* et p. 113 [81]), en faïence (pl. IX, 1-3 et p. [51]-[52]), en terre cuite (pl. X, 1 et p. [54], *e*), le peigne orné d'une représentation de sauterelle (pl. IX, 4, p. [54], *f*).

En résumant les résultats de ce chapitre nous arrivons à la conclusion suivante : Comme nous l'apprend le verset 891 *d* des textes des Pyramides, le roi défunt, en quittant la terre des vivants, peut, pour gagner l'autre monde, prendre la forme d'une sauterelle. Le champ mentionné dans le *Livre des Morts* indique probablement un champ où les âmes vivent sous forme de sauterelles. Mais en admettant cette interprétation on doit toujours se souvenir que ce *champ de sauterelles* ainsi que le *champ des joncs* (*souchets*), *sḫ·t iꜣrw*, étaient tout d'abord dans la pensée des anciens de véritables champs peuplés de sauterelles et couverts de végétation. Soulignons également la mention de la navigation des *bꜣ*-sauterelles en direction de l'autre monde.

NOTE ADDITIONNELLE SUR L'INSECTE *ʿPŠꜣJ*

ET SES VARIANTES.

Les lignes suivantes auraient dû être intercalées plus haut (p. [1], note 2) dans le chapitre concernant les coléoptères. Si je ne l'ai pas fait, à mon grand regret, c'est que le mot *ʿpšꜣj* (et var.) est déterminé dans un cas, qui est même l'exemple le plus ancien, par la sauterelle. Le dictionnaire de Berlin[1] donne sur l'insecte *ʿpšꜣj* (et ses variantes) les renseignements suivants :

« *ʿpšꜣj* Art Käfer? (als ein dem Toten feindliches Tier) Totb.

ʿpšꜣj·t Art Heuschrecke? (als ein dem Toten feindliches Tier) Totb. Vgl. das folgende Wort.

ʿpšw·t ein Tier (wohl mit einem der vorstehenden identisch) Offizinell verwendet ».

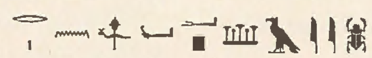
Je ne comprends pas bien pourquoi les auteurs du *Wörterbuch*, qui avaient sous les yeux les textes où ce mot se rencontre, n'ont pas clairement dit qu'il s'agissait dans les trois exemples d'un seul et même animal.

Démontrons tout d'abord cette identité. Le mot se trouve dans le chapitre 36 du *Livre des Morts*, et j'en connais les papyrus suivants.

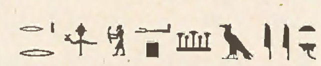
1° L'exemple le plus ancien se rencontre dans le Papyrus de Nou, provenant de Thèbes. Brit. Mus. n° 10.477. XVIIIe dynastie[2]. Le mot s'écrit ici . Le chapitre 36 porte ici le titre :

Le chapitre de repousser le *ʿpšꜣj·t*. Ensuite : Éloigne-toi de moi, ô toi qui as des lèvres qui mordent.

2° Papyrus de . Berlin 3002. XIXe dynastie d'après Naville[3] :



3° Papyrus de la princesse , fille de Neschons et du roi-prêtre Pinnotem II. Brit. Mus. 10.554, XXIe dynastie[4] :



(1) T. I, 1926, p. 181-182.

(2) BUDGE, *Facsimiles of the Papyri of Hunefer, Anhai*, etc., 1899, pl. 16 (Transcription hiéroglyphique en types).

(3) *Das ägyptische Todtenb. der XVIII. bis XX. Dynastie*, 1886, t. I, pl. XLIX, Kap. 36. *Ba.*

(4) BUDGE, *The Greenfield Papyrus in*

Il s'agit donc d'insectes qui doivent être chassés du cadavre parce qu'ils mordent. Or, ces insectes ne peuvent guère être autre chose que les coléoptères qui dévorent les morts et qui ont été trouvés très souvent dans les momies [1]. Sir E. A. Wallis Budge est le premier qui l'ait remarqué depuis longtemps déjà [2]. Les vignettes montrent le mort perçant d'une lance, c'est-à-dire tuant, un scarabée (*Scarabæus* [*Ateuchus*] *sacer*) [3] (fig. 80), ou menaçant d'un couteau un insecte difficile à identifier [4] (fig. 81), ou rappelant vaguement une sauterelle [5] (fig. 82). Les insectes que le défunt tue ou menace ne se ressemblent donc pas complètement; ce fait s'accorde avec le déterminatif du mot *ʿpšꜣj* (et var.) qui s'écrit tantôt avec , tantôt avec [6], tantôt avec (ce dernier déterminatif (peau) désignant un animal et surtout un mammifère). C'est d'ailleurs très compréhensible, car les tout petits coléoptères nécrophages sont difficiles à représenter, surtout en écriture et dans les illustrations du *Livre des Morts* que nous appelons «vignettes». C'est en outre un fait bien connu



Fig. 80. — Vignette du chapitre 36 du *Livre des Morts* (XIXe-XXe dynastie).

the British Museum. The Funerary Papyrus of Princess Nesitanebâshru, Daughter of Painetchem II and Nesi Khensu, and Priestress of Amen-Rā at Thebes, about B. C. 970, 1912, p. XXVII, p. 93, 15, 20.

[1] Cf. *Annales*, t. XXXI, p. 145 [1], note 2.

[2] BUDGE, *The Book of the Dead*, 1898, traduction, chapitre 36; — *Gods*, t. II, 1904, p. 378; — *The Book of the Dead*, t. I, 1909, chap. 36 et t. II, p. 161; — *A Guide to the British Museum*, 1909, p. 132; — *Egyptian hieroglyphic Dictionary*, t. I, 1920, p. 119. — *A hieroglyphic Vocabulary to the Theban Recension of the Book of the Dead*, 1911, p. 80; — *The Greenfield Papyrus*, 1912, p. 15 et 20, chap. 36.

[3] Pap. de Nakhtamon, Berlin, 3002. NAVILLE, *Todtb. Ba*; BUDGE, *Book of the Dead*, 1909, p. 161, XIXe-XXe dynastie.

[4] Pap. de Nakht, Musée Britannique, BUDGE, *Book of the Dead*, 1909, p. 161, XXe dynastie (d'après Budge).

[5] Pap. de provenant de Memphis, conservé à Leide, XIXe-XXe dynastie. NAVILLE, *Todtb. Le*.

[6] BUDGE, *Egyptian hieroglyphic Dictionary*, t. I, 1920, p. 119, écrit par erreur , avec l'abeille, au lieu de , la sauterelle.

qu'un déterminatif ne représente pas toujours l'animal que le mot désigne. Nous savons très bien, par exemple, que le nom égyptien désignant un animal volant peut-être déterminé par des animaux d'espèces différentes (oiseaux, insectes, etc.) [1].



Fig. 81. — Vignette du chapitre 36 du *Livre des Morts* (XXe dynastie).

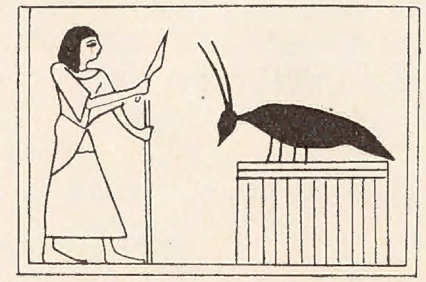
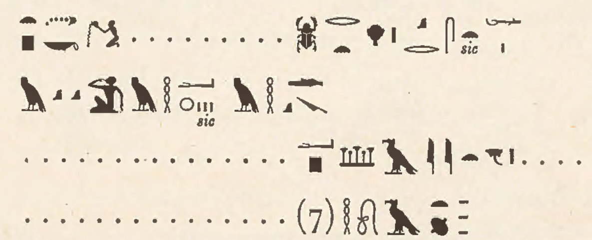


Fig. 82. — Vignette du chapitre 36 du *Livre des Morts* (XIXe-XXe dynastie).

Une preuve que *ʿpšꜣj* (et var.) désigne vraiment des coléoptères nécrophages est donnée par deux textes médico-magiques.

a) Papyrus médical de Londres (no 10059) [2] :



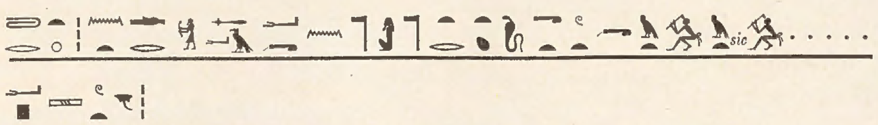
écoule-toi....... qui existes dans le cercueil, ne mange pas de mes membres, ne fais pas l'action *ḥdk*..... *ʿpšꜣjt*..... putréfaction.

b) Papyrus médical de Berlin (no 3038) [3] :

[1] Cf. par exemple : L. KEIMER, *Quelques remarques sur la huppe* (*Upupa epops*) dans *l'Égypte ancienne*, dans *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XXX, 1930, p. 318, note 4.

[2] WRESZINSKI, *Der Londoner medizinische Papyrus und der Papyrus Hearst*, 1912, no 11; 4,5-4,7.

[3] WRESZINSKI, *Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums* (Pap. Berl. 3038), 1909, no 58, V, 9-10 et no 59, V, 11.



Recette pour chasser le 'ꜣ' des divinités, (pour chasser) le venin du mort.......

'pšwt.

Enfin nous trouvons le même animal mentionné dans le papyrus démotique de Londres et Leyde [1].

3. — LA SAUTERELLE EMPLOYÉE COMME NOURRITURE ET COMME MÉDICAMENT.

Plusieurs peuples anciens faisaient entrer les sauterelles dans leur alimentation. Il y avait en Éthiopie un peuple qui fut appelé par les auteurs classiques [2] Ἀκριδοφάγοι, c'est-à-dire «ceux qui mangent les sauterelles», Hérodote [3] nous raconte le même fait des Nasamones (Νασαμῶνες) de l'Afrique du Nord. Nous possédons une représentation bien connue, provenant du palais du roi Sennachérib, montrant que les Assyriens se nourrissaient également de sauterelles (fig. 83) [4]. La loi mosaïque autorise la consommation de plusieurs espèces de ces insectes [5] et l'Évangile [6] nous apprend que Jean-Baptiste dans le désert se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage, mais il semble que les interprètes de ce passage ne sont pas complètement d'accord pour savoir s'il s'agissait vraiment de sauterelles ou de caroubes. En Grèce on vendait des sauterelles au marché [7] et les pauvres les capturaient et les mangeaient [8].

(1) Griffith and Thompson, *The Demotic Magical Papyrus of London and Leiden*, t. I, 1904, p. 173; t. II, 1905, verso, col. II, 17.

(2) Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, III, 29; Strabon, *Géographie*, XVI, 772; Pline, *Nat. hist.*, VI, 35, 17 (195).

(3) IV, 172.

(4) A. Paterson, *Assyrian Sculptures : Palace of Sinacherib*, 1912-1913, pl. 89.

(5) *Lév.*, xi, 22.

(6) Matth., iii, 4; Marc., i, 6; cf. également Migne, *Patrologie latine : S. Eusebii Hieronymi adversus Jovinianum*, lib. II, t. XXIII, St Hieronymus, t. II, 1883, col. 308.

(7) Aristophane, *Acharnes*, 1116.

(8) Théocrite, I, 52; Théophylacte, *Epist.*, 14.

Nous ne possédons au contraire aucun renseignement sur l'emploi des sauterelles comme nourriture dans l'Égypte ancienne, et je croirais volontiers que ces insectes n'ont joué aucun rôle alimentaire dans ce riche pays agricole. C'est surtout parmi les pauvres peuplades de l'Arabie que les voyageurs ont observé cet usage [1]. Mon domestique, un Abâdi provenant des environs d'Esna, à qui je demandais si dans son pays on mangeait des sauterelles, m'a répondu : «Les Abábdah qui habitent les villages détestent les sauterelles à cause de leurs ravages dans les champs de blé, etc., mais les Abábdah et les Bicharîn du désert en consomment beaucoup». Cette réponse intelligente correspond tout à fait à ce que le R. P. Denis Buzy a dit récemment sur cette question : «On a beau citer des références de savants et alléguer que les Arabes les mangent frites à l'huile ou cuites à l'étuvée dans le beurre, les Palestiniens ne connaissent décidément pas ce mets affriolant..... Aucun des Bethléemites que j'ai consultés n'a jamais vu de sauterelles au marché. Pour trouver des mangeurs de sauterelles il faut rendre visite aux arabes nomades de Bersabée ou aux Transjordaniens d'Ammân ou de Maʿan. Les Bédouins les prennent à la main, posées à terre, lourdement sautillantes; ils leur enlèvent la tête, les ailes et les pattes, et les passent au feu. Rôties, ils les trouvent délicieuses» [2].



Fig. 83. — Brochettes de sauterelles préparées pour la table de Sennacherib.

(1) Cf. par exemple Lady Blunt, *Pélérinage au Nedjed, berceau de la race arabe*, dans le *Tour du Monde*, 1882, 1er sem., p. 62-63; H. Lesètre, dans Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. V, 2, 1912, col. 1517; Gossen, dans Pauly-Wissowa-Kroll, *Real Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, t. VIII, 1913, col. 1386; A. E. Crawley, dans J. Hastings, *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, t. VIII, 1915. p. 126.

(2) *Le portrait de la vieillesse* (*Ecclésiaste*, XII, 1-7), dans *Revue Biblique*, 41e année, n° 3, 1er juillet 1932, p. 338.

Les auteurs grecs et latins parlent souvent des sauterelles comme d'un remède employé contre toutes sortes de maladies [1], mais je ne connais aucun texte de l'Égypte ancienne qui les recommande. Cependant il n'est pas du tout impossible que tel ou tel papyrus égyptien ou grec contienne quelque prescription à cet égard.

*
* *

Après avoir réuni tous les textes égyptiens sur la sauterelle et bon nombre de ceux appartenant à la littérature des autres peuples orientaux, il nous reste à apprendre ce que représentait dans l'esprit des anciens Égyptiens une amulette en forme de sauterelle. Nous avons constaté que ceux-ci considéraient les sauterelles comme fléau et comme symbole de multitude et de faiblesse (p. 97 [65]-106 [74]). Quoique les inscriptions égyptiennes ne nous rapportent presque rien sur les procédés religieux dont on se servait pour se protéger contre ces redoutables insectes, il est bien certain que les Égyptiens ont eu pour cela recours à leurs dieux, soit en récitant des prières, soit en fabriquant des amulettes. Nous avons vu en outre que la sauterelle jouait un certain rôle dans la religion égyptienne. On croyait, en effet, que le mort gagnait l'autre monde sous la forme de cet orthoptère et que le défunt vivait comme sauterelle après sa disparition de cette terre. La sauterelle employée comme nourriture et comme médicament n'a laissé, au contraire, aucune trace dans la littérature de l'Égypte ancienne. Les gens qui portaient des pièces de collier en forme de sauterelles les ont donc considérées, soit comme amulette protectrice contre cet insecte-ennemi, soit comme une représentation de l'âme. J'adopterais plutôt la première explication donnée pour ces amulettes, celle qu'avaient proposée Sir Flinders Petrie [2] et d'autres savants qui l'ont suivi. Sir Flinders Petrie croit même à l'existence d'une déesse protectrice contre les sauterelles. Mais si une telle déesse a vraiment existé, il se peut, vu les différents rôles qui furent attribués aux divinités égyptiennes, que cette

[1] Cf. par exemple : Arist., *Mir. ausc.*, 139, p. 844 *b* 30; Dioscoride, II, 52; Pline, XXX, 10, 3; XXX, 37, 1; 43, 1; XXIX, 29, 1-2; XXIV, 19, 8.

[2] W. M. Flinders Petrie, *Amulets*, 1914, p. 14 («Locust»).

déesse ait eu également d'autres fonctions. Toutefois cette opinion ne doit rester qu'une hypothèse. Il est bien possible qu'une divinité «sauterelle» ait été introduite par les pauvres gens dans le panthéon égyptien pour sauver la population des ravages effectués par les congénères de la déesse «sauterelle». M. Staples [1] donne plusieurs exemples de sauterelles figurées sur des sceaux provenant d'Asie Mineure. Il y voit des amulettes destinées à chasser les sauterelles (fig. 84 [2], 85 [3], 86 [4]).

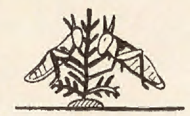


Fig. 84. — Sauterelles posées sur un arbuste (sceau assyrien).

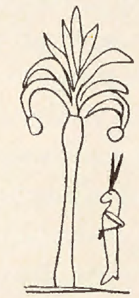


Fig. 85. — Sauterelle dressée à côté d'un palmier (sceau assyrien).

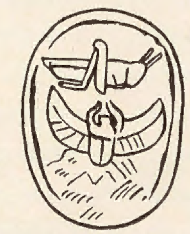


Fig. 86. — Sauterelle superposée à un scarabée (sceau syro-cappadocien).

III. — REMARQUES SUR DIVERS NOMS ÉGYPTIENS ET COPTES DE LA SAUTERELLE.

1. — LE MOT *SNḤM* ET SES VARIANTES.

snḥm [5] Ancien Empire.

Pap. de la XVIIIe dyn.

Époque romaine.

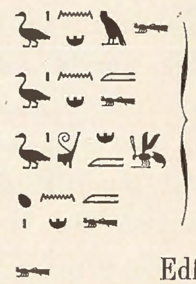
[1] *Op. cit.* (cf. p. 98 [66], n. 2), p. 65.

[2] Staples, *op. cit.*, fig. 58, p. 65.

[3] Staples, *op. cit.*, fig. 59, p. 65.

[4] Staples, *op. cit.*, fig. 61, p. 67.

[5] Cf. Le Page Renouf, *Book of the Dead*, dans *Proceed. Soc. Bib. Archaeol.*, t. XVIII, 1896, p. 115; Le Page Renouf and E. Naville, *The Egyptian Book of the Dead*, 1904, p. 242; Petrie, *Amulets*, 1914, p. 14; Spiegelberg, *Koptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 119; Gardiner, *Egyptian Grammar, Sign-list.* 1927, p. 467 (L 4); Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. III, 1929, p. 461.



XIXe dyn.

Edfou et Dendérah.

On rapproche généralement ce mot, qui est devenu en copte ⲤⲀⲚⲚⲈϨ (cf. *infra*, p. 125 [93]), de l'hébreu סָלְעָם.

Les formes de la XIXe dynastie semblent être composées des mots *sꜣ* «fils» et *nḥm* «prendre»; elles signifieraient alors «fils de celui qui prend», expression qui convient parfaitement à la sauterelle.

Le déterminatif est souvent traité avec grand soin [(1)]. Ajoutons encore que le signe est employé dans l'écriture énigmatique pour désigner la lettre *r* [(2)].

2. — «CELLE (*SCIL.* LA SAUTERELLE) QUI A LA COULEUR DU PAPYRUS».

Dans une note récemment publiée [(3)] j'ai essayé de montrer que les signes gravés sur quelques amulettes-cachets de couleur verte pourraient désigner «la verte» (*scil.* sauterelle). On lit sur les amulettes-cachets des figures 64 et 65, p. [61], les hiéroglyphes , et sur l'amulette-cachet de la figure 63, p. [61], le signe , papyrus. J'ai donc pensé que correspondait à *wꜣḏ* , le serpent vert et venimeux de Basse-Égypte (Βούτω). Ce mot dérive, d'après M. Sethe [(4)], de *wꜣḏ* «la plante de

(1) Éd. Naville, *Détails relevés dans les ruines de quelques temples égyptiens*, 1930, pl. XXIII, l. 19. La forme de l'hiéroglyphe donnée par M. Gardiner (*Grammar*, 1927, p. 467) ne répond qu'imparfaitement à l'hiéroglyphe original (cf. *infra*, fig. 88 *a*).

(2) Je m'abstiens de donner ici des renseignements bibliographiques, M. le chanoine Drioton préparant un travail sur l'écriture énigmatique.

(3) *Die «Papyrus-farbene» Heuschrecke*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. LXVIII, 1932, p. 119-120.

(4) *Der Ursprung des Alphabets*, dans *Nachrichten von der K. Gesellschaft der*

papyrus»; par conséquent pourrait être traduit par «celui dont la couleur ressemble à celle du papyrus (c'est-à-dire le serpent venimeux vert = l'uréus). Le signe du papyrus sur l'amulette-cachet de la figure 63, p. [61], et la couleur verte des amulettes-cachets (p. [58]-[61]) semblent bien confirmer mon hypothèse. Mais, en revenant sur cette question, j'éprouve quelques hésitations. Tout d'abord les hiéroglyphes sur les cachets-amulettes des figures 64 et 65, p. [61], correspondent-ils vraiment à (et var.) «déesse serpent de Bouto»? C'est possible, mais non certain. De plus, les représentants des espèces d'insectes qu'on appelle sommairement «sauterelles» ne sont pas tous verts : il y en a de verts, de vert-brun, de vert-jaune et de jaunes; mais cette objection reste sans grand poids, car le serpent «vert» venimeux, c'est-à-dire l'uréus, lui aussi, n'est pas complètement vert. En outre le mot (fig. 64 et 65, p. [61]) est un féminin contrairement à *snḥm* , terme ordinairement employé pour sauterelle. Mais il reste bien possible que deux mots aient pu désigner un seul insecte ou plusieurs espèces voisines d'une même famille. Comme nous le verrons plus tard, il existe également en copte plusieurs mots désignant diverses espèces de sauterelles. Contre la traduction de par «la verte» (*scil.* sauterelle), on peut encore objecter que plusieurs de ces amulettes-cachets en forme de sauterelles portent un cartouche royal qui n'a certainement aucun rapport avec l'insecte représenté. Mais toutes sortes d'objets portent des cartouches royaux. En dépit de ces objections, il reste donc possible de traduire les signes des amulettes-cachets (fig. 64 et 65, p. [61]) par «la verte» (*scil.* sauterelle) et cela surtout à cause de quelques noms d'animaux et de leur origine au sujet desquels j'ajoute les lignes suivantes :

1° Le mot *dšr* «rouge» est employé pour désigner l'oiseau rouge , «le flamant», appelé tout simplement «le rouge» (*scil.* oiseau). Le *Wörterbuch* de Berlin [(1)] dit à propos du signe : «Der Flamingo, den das

Wissenschaften zu Göttingen, 1916, fasc. 2, p. 157; — *Das Grundwort zum Lautzeichen* *ḏ*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. LV, 1923, p. 89-92; — *Urgeschichte und älteste Religion der Aegypter*, 1930, *passim*, surtout p. 42-43.

(1) T. V, 1931, p. 487.

Schriftzeichen darstellt. Nur in der Schr⟨eibung⟩ der folg⟨enden⟩ Wörter (c'est-à-dire *dšr* «rouge» etc.) belegt». Mais il ressort clairement d'un passage du *Livre des Morts*[1] qu'il a bien existé un nom d'oiseau *dšr*, cité parmi d'autres noms d'animaux : .... «à savoir : chiens sauvages, hippopotames, taureaux, flamants, oies..... »

2° Analogue à l'emploi précédent du qualitatif «rouge» pour désigner le «flamant», on peut ajouter celui de l'oiseau *gm·t*, «celui qui trouve». Ce nom est porté par une sorte d'ibis (*Plegadis falcinellus*, ibis noir ou plus exactement couleur chocolat)[2].

3° Mentionnons également ici l'hiéroglyphe du lièvre à longues oreilles. Comme il s'agit d'un animal qui court très vite, on l'a probablement appelé «celui qui court» d'après *wnj* «courir». Plus tard la combinaison des consonnes *w* et *n* s'est presque toujours écrite. Jusqu'à présent nous ne connaissons pas un mot *wn* (*wn·t*) «lièvre», mais nous rencontrons parfois le mot ou «lièvre». Le prétendu mot *wn* (*wn·t*) et le mot *sḫ·t* désignent peut-être deux espèces différentes ou, ce qui me paraît plus probable, deux mots différents pour le même animal (cf. *supra*, p. 123 [91], et)[3].

3. — MOTS COPTES DÉSIGNANT CERTAINES ESPÈCES DE SAUTERELLES.

ⲓⲱ (S), sauterelle sans ailes (*bruchus*)[4],

[1] LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Aegypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin*, 1842, pl. XVI, cap. 31, 8-9.

[2] L. KEIMER, *Quelques hiéroglyphes représentant des oiseaux*, dans *Annales*, t. XXX, 1930, p. 23-24.

[3] Sur des cas analogues dans les langues modernes, surtout en français, voir l'ouvrage classique d'ARSÈNE DARMSTETER, *La Vie des Mots*, 1844, ainsi que celui de BRÉAL, *La Sémantique*, 1897.

[4] *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. XIII, 1875, p. 141; SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 22; CRUM, *A Coptic Dictionary*, t. I, 1929, p. 76; communication de M. Crum (29 septembre 1932) : «Von ⲓⲱ, wohl ⲉⲓⲱ (ϫⲉⲓⲱ) zu lesen, weiss ich nichts; nur BUDGE, *Misc.*, 538. ⲉⲓⲟⲟⲩⲉ könnte *vielleicht* dessen Plural sein»,

ⲭⲁⲙⲉⲣⲱϥ (B), espèce de sauterelle[1],
ⲥⲁⲛⲛⲉϩ (S), sauterelle[2],
ⲥϫⲉ (A)[3] : ϣϫⲉ (S. B)[4], ϣϫⲏⲟⲩ (B) plur., masc., sauterelle,
ϭⲟⲩⲏⲗ (S), masc., espèce de sauterelle (ἀττάκης : *Lév.* XI, 22)[5],
dl͗ḫms formé de ϫⲱⲱⲗⲉ et ϩⲙ̄ⲥ «réunir» et «épis»[6].

IV. — ESSAI D'IDENTIFICATION ZOOLOGIQUE DE L'ESPÈCE OU DES ESPÈCES REPRÉSENTÉES

Bien que bon nombre des représentations de sauterelles ci-dessus décrites soient très détaillées, il est difficile de les identifier exactement;

[1] SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 41 : «Heuschreckenart (Zoega 69 [bis] 651 Anm. 66) Wohl Part. conj. ⲭⲁⲙⲉ (von *ḫ͗m?*) mit ⲣⲱ- (etwa» der sein Maul bewegt [?]). — Communication de M. Crum du 29 sept. 1932 : «ⲭⲁⲙⲉⲣⲱϥ ist vielleicht ⲭⲁⲛⲥⲣⲱϥ zu lesen. Ich habe die Hs. zweimal nachsehen lassen. Arab. in Göttingen Cod. 114, f. 108 verso, hat dafür einfach عطب. Es könnte 'Stinkmaul' heissen, falls dies irgend einen Sinn hätte».

[2] *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. XIII, 1875, p. 141, SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 119..... *snḥm*..... Zoega 436, 3. — Communication de M. Crum du 29 septembre 1932 : «Über ⲥⲁⲛⲛⲉϩ wüsste ich garnichts, ausser dem, was schon bei Zoega steht; es ist meines Wissens ein ἅπαξ».

[3] SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 135 «.... Joel 1, 4 [Sethe]; § *sd* (Ins. 25, 4)».

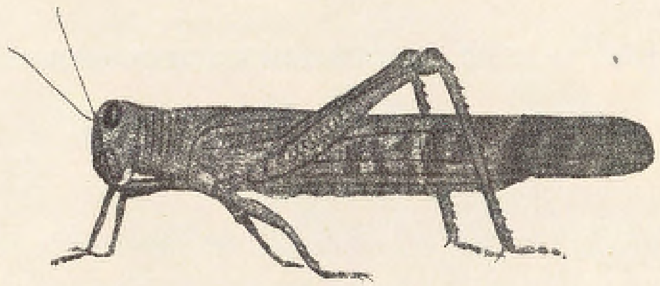
[4] SPIEGELBERG, *loc. cit.*, et p. 216. — Communication de M. Crum du 29 septembre 1932 : «Nichts zu sagen, vorläufig wenigstens».

[5] SPIEGELBERG, *op. cit.*, p. 294; Spiegelberg donne ἀττάκτης au lieu d'ἀττάκης. — Communication de M. Crum du 29 septembre 1932 : «ϭⲟⲩⲏⲗ, auch ein ἅπαξ. Nur bei Ciasca, die anderen Hss. lassen es aus (haben es wohl nicht mehr verstanden). Boh. gibt bloss das griech. ἀττάκης wieder und dies hat die Variante ἀττέλαβος. Arab. in Cod. Vat. 1 ist حنذب = جندب» (espèce de sauterelle, voir Dozy).

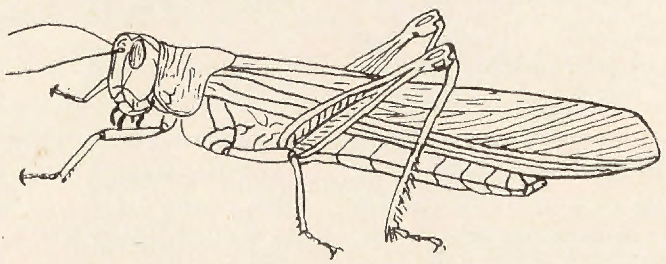
[6] *Der ägyptische Mythus vom Sonnenauge*, 1917, p. 34 et 35, *index*, p. 308, n° 986, «*dl͗ḫms*....... Wohl ein aus ϫⲱⲱⲗⲉ 'colligere' und ϩⲙ̄ⲥ 'Ähre' zusammengesetztes Nomen, also 'Ähren-Sammler'... *ṯj-f p͗ip͗i m ḳti dl͗ḫms* 'er sprang wie eine Heuschrecke'».

les représentations simplifiées résistent naturellement à tout essai d'identification. Mais si nous voyons volontiers dans l'ensemble de ces représentations le criquet pélerin (*Schistocerca gregaria* Forskål), c'est pour les raisons suivantes.

1° Nous possédons plusieurs représentations qui montrent nettement les taches des ailes si caractéristiques de la *Schistocerca gregaria.* On pourra



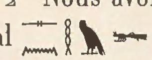
a

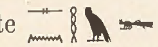


b

Fig. 87 (*a* et *b*). — *Schistocerca gregaria*, Forskål, vulgairement criquet pèlerin. Quand on parle d'invasions de «sauterelles», il s'agit habituellement de cet acridien; mais le langage populaire nomme sauterelles tous les acridiens sans exception. (Sur la figure *b* les taches des ailes ne sont pas indiquées.)

comparer l'insecte actuel (fig. 87 *a*) aux représentations anciennes indiquant cette particularité (cf. fig. 32, pl. XIII *a* (= fig. 32 à droite), fig. 75 et fig. 88 *a*).

2° Nous avons vu plus haut que les textes égyptiens considèrent l'animal  comme un insecte qui *ravage* les champs. Rappelons ici les représentations qui montrent des sauterelles en train de dévorer différentes plantes (cf. par exemple, pl. IX, 5; XI, 2-4 = fig. 44 et

45; pl. XII = fig. 78). Dans les comparaisons cet insecte  est employé comme symbole de la *multitude* et de la *faiblesse.* Ces trois faits (*ravages, multitude, faiblesse*) caractérisent précisément le criquet pélerin (*Schistocerca gregaria*) : il constitue pour les cultures le suprême danger et il apparaît en masses épaisses. Les pays affligés par une invasion de sauterelles cherchent naturellement à se protéger contre ce fléau en les combattant comme on combat les armées ennemies. Comme les sauterelles se laissent massacrer sans résistance, elles sont devenues le symbole de la faiblesse.



a



b

Fig. 88 (*a* et *b*).
a) Hiéroglyphe représentant une sauterelle (d'après le tombeau de Ramsès IX).
b) Type hiéroglyphique donné par M. Gardiner (*Grammar*, 1927, p. 467) comme représentant l'hiéroglyphe *a*.

Je considère donc le criquet pélerin (*Schistocerca gregaria* Forskål) comme le prototype des sauterelles représentées sur la plupart des monuments de l'Égypte ancienne. Les tentatives d'identifier certaines de ces représentations avec d'autres espèces de sauterelles me paraissent peu sérieuses. Tel est le cas pour l'opinion exprimée dans le livre du Baron de Bissing, intitulé *Die Mastaba des Gem-ni-kai*[1], qui croit voir dans les sauterelles du tombeau de Kagemni l'espèce *Oedipoda concinna.*

Disons pour finir que certaines représentations détaillées de sauterelles sur les monuments égyptiens peuvent à la rigueur être rapprochées de l'espèce *Anacridium aegyptium* L. Cette espèce, indigène en Égypte, présente en effet une grande ressemblance avec *Schistocerca gregaria* Forskål. Cependant on ne peut pas la considérer comme le véritable prototype des représentations en question, car 1° elle n'est pas un réel fléau, 2° elle n'est pas émigrante et n'apparaît donc pas en grandes masses.

(*A suivre.*)

[1] T. I, 1905, p. 41, n° 50 (pl. XXVI).

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. VIII, 1. *a* et *b*. Boîte à fard en bois (VI[e] dynastie [?]).
2. Faïence vert-feuille en forme de sauterelle (XVIII[e] dynastie).
3. Faïence brun-rouge en forme de sauterelle (XVIII[e] dynastie).
4. Amulette-cachet en forme de sauterelle. Stéatite revêtue d'émail vert (XVIII[e] dynastie ou plus ancienne).
5. Amulette-cachet en forme de sauterelle. Stéatite revêtue d'émail vert (Aménophis II).
6. Amulette-cachet en forme de sauterelle. Stéatite revêtue d'émail vert (Aménophis II).
7. Amulette-cachet en forme de sauterelle. Stéatite revêtue d'émail vert (Thoutmès IV).
8. Amulette-cachet en forme de sauterelle. Stéatite tendre, non émaillée (XVIII[e] dynastie).
9. Amulette-cachet en forme de sauterelle. Stéatite revêtue d'émail vert (XVIII[e] dynastie).
10. Amulette-cachet en forme de sauterelle. Faïence brun-rouge (XVIII[e] dynastie).
11. Fragment de collier composé de dix-sept sauterelles. Jaspe rouge (VIII[e] dynastie?).

Pl. IX, 1 *a*, *b* et *c*. Fragment d'une représentation de sauterelle. Faïence bleu-gris (Nouvel Empire [?]).
2 *a* et *b*. Fragment d'une représentation de sauterelle. Faïence bleu vif (Nouvel Empire [?]).
3 *a* et *b*. Fragment d'une représentation de sauterelle. Faïence jaune-vert clair (Nouvel Empire [?]).
4 *a*, *b* et *c*. Peigne en bois surmonté d'une sauterelle (Nouvel Empire).
5. Bronze représentant une plante sur laquelle se sont abattues des sauterelles (probablement d'époque grecque).

Pl. X, 1 *a*, *b* et *c*. Vase en terre cuite en forme de sauterelle (Nouvel Empire).
2. Pendeloque-amulette en forme de sauterelle au vol. Faïence vert clair (Moyen Empire).
3. Pendeloque-amulette en forme de sauterelle au vol. Faïence vert clair (Moyen Empire).

Pl. XI, 1. Représentation de la sauterelle-âme sur un cercueil de la XXI[e] ou XXII[e] dynastie.
2. Lampe en terre cuite avec représentation d'une sauterelle (époque romaine).

Pl. XI, 3. Lampe en terre cuite avec représentation d'une sauterelle (époque romaine).
4. Fragment de lampe en terre cuite avec représentation d'une sauterelle (époque romaine).

Pl. XII. Deux sauterelles posées sur une gerbe de blé. Tombeau thébain de la XX[e] dynastie.

Pl. XIII, *a*) Sauterelle posée sur une ombelle de papyrus = fig. 32 (à droite), p. 133 [47]. Tombeau thébain de la XVIII[e] dynastie.
b) Représentation de sauterelle en calcaire (XVIII[e] ou XIX[e] dynastie).

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

L. Keimer.

Le Caire, le 7 juin 1933.

RAPPORT
SUR UN MASTABA DÉCOUVERT À EDFOU
EN 1932-1933

(avec 1 planche)

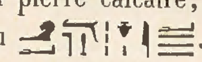
PAR

RAGHEB IBRAHIM EFF.,
INSPECTEUR DES ANTIQUITÉS À EDFOU.

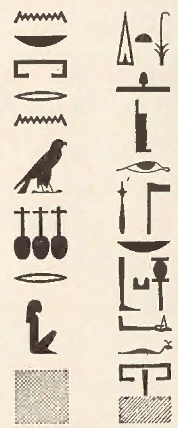
Au moment où, l'an dernier, les travaux de prise de *sébakh* au *tell* d'Edfou allaient prendre fin, nous avions aperçu des traces de murs en briques crues. J'avais donc décidé de continuer les travaux vers l'Est, dans le prolongement de ces murs, jusqu'à ce que nous en ayons atteint l'extrémité. J'avais en même temps donné des ordres sévères pour qu'il ne fût pas touché à ces murs; la saison des cultures ayant d'ailleurs pris fin, les travaux de prise de *sébakh* furent arrêtés.

Dans la seconde moitié du mois de décembre 1932, l'enlèvement de *sébakh* a repris, et j'ai estimé que je devais moi-même, autant que cela m'était possible, surveiller les travaux. J'ai constaté que plus nous pénétrions à l'intérieur du *tell*, et plus le nombre des murs augmentait. En raison de la grande hauteur du *tell*, qui atteint ici son maximum (21 mètres env.), et du fait que les travaux avaient lieu sur une largeur de 30 mètres dans la direction de l'Est, le travail progressait assez lentement, malgré la nombreuse main-d'œuvre employée.

M. l'Inspecteur en chef a fait une visite sur les lieux et a conseillé de veiller à la conservation des murs.

Le 5 janvier dernier, nous avons trouvé, vers le Sud, une *table d'offrandes* en pierre calcaire, de petite dimension (0 m. 25 × 0 m. 165) au nom du . Elle semble appartenir au Moyen Empire.

Deux jours après et au même endroit, nous avons trouvé une petite statue de femme en calcaire, aux pieds brisés, et dont le dos porte le texte ci-contre :



ainsi qu'une *tête de statue,* en bois (o m. 10 × o m. 07), les yeux incrustés d'ivoire, assez mal conservée en raison de l'humidité. Nous avons également trouvé une *stèle funéraire en grès,* dont les inscriptions et les scènes sont pour la plupart effacées. Tous ces objets datent probablement aussi du Moyen Empire. Nous avons trouvé encore deux pierres, séparées entre elles par un vide de o m. 50 environ et portant des inscriptions; ce sont probablement les deux montants d'une porte. J'ai arrêté les travaux à cet endroit.

Au cours du dégagement d'un des murs, sur le côté ouest, nous avons trouvé *trois vases en cuivre,* de formes diverses : une cuvette aux bords relevés, un broc sans anse, un troisième dont j'ignore l'usage. Ces vases ne portent ni inscriptions ni dessins.

En enlevant la terre au-dessus des murs apparents, nous avons trouvé une *stèle fausse-porte en grès,* large de 1 m. 40 environ, dont la façade était orientée à l'Est. Je fus dès lors certain que nous avions affaire à un mastaba. Au nord de la stèle en question ont été trouvées deux statues de grandeur moyenne, dont la hauteur est d'environ o m. 40 : l'une, en grès, représente *un homme assis sur un siège* peint de couleurs diverses; la seconde, en calcaire, représente *un homme et une femme assis,* la femme enlaçant l'homme de son bras droit, tandis qu'elle pose la main gauche sur la main gauche de son mari; cette statue est également peinte. Ces deux statues, qui ne portent aucune trace d'inscription et qui ne sont pas de très bonne exécution, datent probablement de l'Ancien Empire.

La partie Est de l'édifice étant recouverte par le *tell,* j'ai estimé nécessaire d'enlever le plus de terre possible, afin de pouvoir nettoyer plus facilement, au besoin, les murs du mastaba, et pour faire, en même temps, des économies sur les dépenses. C'est alors que les cultivateurs se sont opposés à cette manière de voir, et ont refusé de prendre le *sébakh* en cet endroit, sous prétexte qu'il ne renfermait qu'une petite quantité de terre et beaucoup de tessons. Ils avaient, en effet, raison; aussi, ai-je

songé à un compromis, afin de les indemniser, et ils acceptèrent de continuer le travail.

Dix jours après, nous avions dégagé, au-dessus du mastaba, 40 mètres environ en direction Nord-Sud et 30 mètres environ en direction Ouest-Est. Il ne fallait plus désormais que quatre ou cinq jours pour nettoyer le mastaba et en retirer le contenu.

A ce moment, conformément à la règle du Service des Antiquités sur les concessions scientifiques, M. Alliot, représentant de l'Institut français d'Archéologie orientale, a pris en main le nettoyage du mastaba. Quatre jours après, la plus grande partie était dégagée; et il en sortait plus de vingt stèles en calcaire, dont certaines très soignées, des tables d'offrandes, d'exécution fort inégale, et un certain nombre de statuettes funéraires. Toutes les stèles portent des inscriptions. On a trouvé aussi une statuette funéraire *oushabti* et une grande statue intacte en granit, de o m. 76 de haut, à l'intérieur d'un naos en calcaire devant lequel se trouvait une table d'offrandes du même granit que la statue.

Au nord-ouest de la fausse-porte, se trouvaient deux puits d'une profondeur d'environ 1 m. 50; la porte de l'un des caveaux creusés en-dessous regardait le Nord, et celle de l'autre caveau le Sud. Les deux caveaux avaient été ouverts et pillés depuis longtemps. Dans le premier, nous avons trouvé quelques ossements éparpillés sur le sol et quelques vases en terre cuite de mauvaise fabrication, portant des traces de charbon de bois. Le second était complètement vide.

Telles sont les quelques observations que je voulais signaler, en attendant la publication complète de cette tombe, qui sera faite par les soins de l'Institut français d'Archéologie.

J'ai trouvé, sur la façade de la stèle fausse-porte, deux cartouches au nom des rois Ounas et Asesi, de la fin de la V[e] dynastie. L'inscription encadrant ces deux cartouches n'est pas très claire, mais on arrivera, je pense, à la lire entièrement.

J'ai déchiffré sur l'une des pierres du mastaba, dans le corridor conduisant à la stèle fausse-porte, un autre cartouche, au nom de l'un des rois Pepi, de la VI[e] dynastie. Il résulte de la plupart des titres appartenant au propriétaire du mastaba (qui s'appelait Isi ǀ—ǀ) que cette tombe a été construite pour un gouverneur ayant vécu à la fin de la V[e] dynastie et

au début de la VIe. De plus, du fait qu'on a trouvé sur l'une des stèles le nom de Sebek-hotep, qui a appartenu à plusieurs rois de la XIIIe dynastie, et à cause du style de la statue de granit et de la plupart des stèles, nous pouvons déclarer que le mastaba a été employé pendant le Moyen Empire.

RAGHEB IBRAHIM.

ELEMENTS

FROM THE DAHSHŪR JEWELRY

(with 1 plate)

BY

H. E. WINLOCK.

In 1926 the Metropolitan Museum of Art, New York, acquired the Egyptian Collection of the late Earl of Carnarvon. In it there was a small group of odd elements of jewelry which Lord Carnarvon had acquired in the MacGregor sale, where they were listed as having come from the great discoveries of jewels made by De Morgan in Dahshūr during 1894 and 1895. Other items in the MacGregor sale, not procured by Lord Carnarvon, were described in the sales catalogue as coming from the same source, as the entire lot had been in the exhibition at the Burlington Fine Arts Club in 1922 [1].

Recently, while working over the Lāhūn jewelry discovered by Petrie and Brunton in 1914 and now in the Metropolitan Museum, I have had occasion to study the publications of the Dahshūr treasures and have reexamined the MacGregor elements in New York in relation to them. As a result I am convinced that the provenance as given for them is correct, in the most important cases at least. In several instances the elements are of types unknown from any other sources and, as the list below

(1) Burlington Fine Arts Club, *Catalogue of an Exhibition of Ancient Egyptian Art*, 1922, p. 20-23, 10 A-P, pl. L; SOTHEBY'S, *Sale Catalogue of the MacGregor Collection of Egyptian Antiquities*, 1922, p. 184-185, n°s 1417-1427. In the following notes references to the first publication will be given under *B. F. A.*, to the latter under *S. S. C.*

will show, can be definitely assigned therefore to jewels in De Morgan's publications.

In certain cases we can actually tell, with little or no doubt, from exactly which tombs the elements come. On the other hand there are a number of pieces which can not, like the preceding, be assigned with certainty to specific tombs. However, they have every appearance of being from the period and the site, and I consider it quite likely that MacGregor's statement is accurate, the fact that we can not place them having two possible explanations. First, it may be that some of these items having been unique, we have no clue as to which treasure they belong. Secondly — and I think more probably — some of these items may very well have been scattered pieces from the plundered tombs in the royal catacombs at Dahshūr.

On the other hand I think it very probable that among the items listed below some are not from Dahshūr at all [1], but the fact that MacGregor's whole lot was perhaps not what he thought need not be considered as vitiating such identification as we can make.

Pilfering by the workmen is nothing new in the history of Egyptian excavations. In this instance it would seem that a workman succeeded in purloining a few small objects from at least three of the finds — those of Sit Ḥat-Ḥor and Mereret in the season of 1894, and of Ḥenmet in the season of 1894-5. No information exists as to how his plunder passed into the hands of MacGregor, but the latter was making his collection in Egypt at about that time and might easily have acquired it either from the workman or from an intermediary. The question which immediately poses itself to us is, have any other objects strayed from the finds at Dahshūr?

[1] The following appear to me not to be from the royal tombs at Dahshūr found by DE MORGAN, *Pectoral* (*B. F. A.*, p. 20, 10 A, B, pl. L; *S. S. C.*, 1417; Eton College Museum, England); 2 *Scaraboids* (*S. S. C.*, 1421); *Bracelet clasp* (*B. F. A.*, p. 22-23, 10 L; *S. S. C.*, 1426); *Necklace units : lotus flower* (*B. F. A.*, p. 23, 10 N; *S. S. C.*, 1423), *lotus flower similar to preceding* (*S. S. C.*, 1423), *two lotus flowers* (*B. F. A.*, p. 21, 10 G; *S. S. C.*, 1422; *M. M. A.*, 26.7.1306), *a simple leaf motif* (*S. S. C.*, 1422; *M. M. A.*, 26.7.1307).

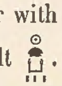
Lord Carnarvon did not buy all of the Dahshūr pieces at the MacGregor sale, and therefore it is only of those items now in the Metropolitan Museum of Art that I am able to give illustrations [1]. The present whereabouts of the remaining objects is unknown to me, except of the pectoral which is now in the Eton College Museum.

OBJECTS FROM THE TOMB OF SIT ḤAT-ḤOR.

A. *Cowrie shell from a girdle* : (M. M. A. 26.7.1338; *B. F. A.*, p. 22, 10 K; *S. S. C.*, 1424); gold; length 37.5 mm. Belongs with «Premier Trésor», No. 5, *Dahchour*, I, p. 60, pl. XVII; *Cat. gén.*, 53136. The dimensions are absolutely identical with those of the cowries from this tomb and differ materially from those from the tomb of Mereret. Six shells are listed and this makes the seventh.

B. *3 acacia beads from a girdle* : (2, M. M A. 26.7.1316-7; *B. F. A.*, p. 23, 10 M; *S. S. C.*, 1420, 1425); two gold; one double and one single; one carnelian; lengths 7-8 mm. Belong with «Premier Trésor», Nos. 33-34, *Dahchour*, I, p. 63, pl. XVIII; *Cat. gén.*, 53123.

C. 2 *lions couchant from a bracelet* : (M. M. A. 26.7.1313-4; *B. F. A.*, p. 21, 10 F; *S. S. C.*, 1420); gold; lengths 18 mm. Belong with «Premier Trésor», No. 12, *Dahchour*, I, p. 61, fig. 130, pl. XVII; *Cat. gén.*, 53137. The dimensions are identical with those from this tomb and differ from those of Mereret. Three pairs are listed and this makes the fourth. Mereret has two pairs and the el Lāhūn treasure four pairs. Two lions made a bracelet and the bracelets come in pairs.

D. *Scarab ring of Se'n-Wosret III* : (M. M. A., 26.7.756; *B. F. A.*, p. 22, 10 I; *S. S. C.*, 1419); amethyst with a gold face on which the name is engraved within a coil pattern. Ring of gold wire. Belongs with «Premier Trésor», No. 19, *Dahchour*, I, p. 62, fig. 132, pl. XVI; *Cat. gén.*, 52233. Two identical scarabs with the union device are listed. This with the published scarab might be considered as making a pair with the king's name, but it is smaller than the one in Cairo and the name is spelt .

E. *Three uninscribed scrarab rings* : (M. M. A., 26.7.754-5, 757; references as last). An identical pair of lapis lazuli scrarabs with gold bases, and an obsidian scarab on a gold base, inlaid around its edge with carnelian, felspar, and lapis. Rings of gold wire. Absolute proof that these scarabs belong to the Dahshūr trea-

[1] Objects in the Metropolitan Museum bear the numbers «*M. M. A.*, 26.7.756», etc.

sures is impossible. They have every appearance of belonging, however, to Sit Ḥat-Ḥor, in whose treasure only five scarabs are reported, whereas Mereret had twenty. Scarabs were not found in the other treasures at Dahshūr.

F. *10 spherical beads from a necklace or girdle :* (M. M. A., 26.7.1338, strung with cowrie shell; *S. S. C.*, 1427); amethyst; diameters 5-8 mm. These may belong to Sit Ḥat-Ḥor, «Premier Trésor», No. 36, *Dahchour,* I, p. 63, pl. XVIII; *Cat. gén.*, 53121, or to Mereret, «Second Trésor», No. 13, *Dahchour,* I, p. 66, pl. XXIV; *Cat. gén.*, 53054.

G. *4 spherical beads from necklaces :* (2, M. M. A., as above; *B. F. A.*, p. 23, 10 P; *S. S. C.*, 1427; 2, *S. S. C.*, 1421); gold; three single and one double; diameters 4 mm. These may belong to Sit Ḥat-Ḥor, «Premier Trésor», No. 32, *Dahchour,* I, p. 63, pl. XVIII, or to Mereret, «Second Trésor», No. 9, *Dahchour,* I, p. 65, pl. XXII; *Cat. gén.*, 53055-6. The double bead almost surely belongs to Sit Ḥat-Ḥor.

FROM THE TOMB OF MERERET.

H. *Shell necklace :* (M. M. A., 26.7.1309; *B. F. A.*, p. 20, 10 D; *S. S. C.*, 1427); gold. Ten units each imitating nine beads soldered together, four with bivalve shells soldered to them as pendants. Total length 70 mm.; units average 6.5 × 5.5 mm. square; shells 13 mm. in diameter. Belong with «Second Trésor», No. 10, *Dahchour,* I, p. 65, pl. XXIII; *Cat. gén.*, 53171. This increases the length of the necklace to 25 cm., and the number of shell pendants to 30.

I. *3 pendants from a necklace :* (M. M. A., 26.7.1309; *B. F. A.*, pp. 20-21, 10 D; *S. S. C.*, 1427); gold inlaid with carnelian and lapis lazuli; lengths 14 mm. Belong with «Second Trésor», No. 12, *Dahchour,* I, p. 66, pls. XX and XXIV; *Cat. gén.*, 53069. With the 18 shown in *Dahchour,* pl. XXIV, this makes a total of 21 known. These were probably strung with the necklace above, judging by the size of the suspension beads on the pendants.

J. 6 *drop beads from a pectoral necklace :* (*B. F. A.*, p. 23, 10 M. P; *S. S. C.*, 1421, 1425); gold, carnelian, lapis lazuli, and turquoise.

FROM THE TOMB OF ḤENMET.

K. *Necklace pendant* 𓄤 : (M. M. A., 26.7.1302; *B. F. A.*, p. 21, 10 G; *S. S. C.*, 1422); gold inlaid with carnelian and turquoise; length 20 mm. Belongs in the middle of the necklace No. 2, *Dahchour,* II, p. 58, pl. VII; *Cat. gén.*, 53020.

L. *Necklace pendant* 𓏤 : (M. M. A., 26.7.1304; *B. F. A.*, p. 21, 10 G; *S. S. C.*, 1422); gold with turquoise and lapis lazuli inlay; length 10 mm. Belongs in the necklace No. 50, *Dahchour,* II, p. 64, pl. VII; *Cat. gén.*, 53018.

FROM UNIDENTIFIED TOMBS AT DAHSHŪR.

M. *3 hair tubes :* (M. M. A., 26.7.1318-20; *S. S. C.*, 1420); gold, with horizontal corrugations; lengths 7 mm., diameters 5.5 mm. What appear to be 463 hair tubes from the tomb of Ḥenmet are in *Cat. gén.* 52820, 53057-8, 092, 118, 120, 124-5, 128, 159-60, all somewhat smaller than the three here described.

N. *Motto clasp :* : (*B. F. A.*, p. 22, 10 H; *S. S. C.*, 1418); gold, cloisonné work inlaid with turquoise, lapis lazuli and carnelian. On the back is a sliding clasp with broad ribbed rings above; height, 19 mm. Similar clasps are found in «Premier Trésor», *Dahchour,* I, p. 60, No. 4, pls. XV and XVI, *Cat. gén.*, 53150; and «Second Trésor», *Dahchour,* I, p. 68, No. 31, pl. XIX, *Cat. gén.*, 53082.

O. *Motto clasp : Shen :* (*B. F. A.*, p. 20, 10 C; *S. S. C.*, 1418); gold, cloisonné work inlaid with turquoise, carnelian and lapis lazuli, the back plain; height, 16 mm. Similar *shen* clasps were found in the «Second Trésor», *Dahchour,* I, p. 68, No. 29, pl. XX; *Cat. gén.*, 53076.

P. *Motto clasp : Shen? :* (*S. S. C.*, 1418); circular piece of carnelian in a broad gold setting; diameter 19 mm. Perhaps part of a *shen* similar to the last.

Q. *Clasp : Square knot* (*tongue section only*) : (M. M. A., 26.7.1315; *B. F. A.*, p. 23, 10 P; *S. S. C.*, 1420); gold; length 9 mm.

R. *Pendant* : *Cylindrical :* (M. M. A., 26.7.1308; *B. F. A.*, p. 22, 10 J; *S. S. C.*, 1422); length, 35 mm. (incomplete); diameter, 3.5 mm. The core is of wire with turquoise and lapis lazuli bands separated with gold. Presumably had gold caps, now missing. The type is similar to the «Premier Trésor», Nos. 16-17, *Dahchour,* I, p. 61, pls. XVII-XVIII; *Cat. gén.*, 53139-40; also to the «Second Trésor», Nos. 55-56, *Dahchour,* I, p. 70, pls. XIX and XXIV; *Cat. gén.*, 53071-2. These seem to come in pairs and I believe are pendants at the back of a necklace such as originated the *menat.*

S. *Necklace unit : ab / horn* (?) : (M. M. A., 26.7.1305; *S. S. C.*, 1422); gold, with carnelian inlay; length 16 mm. Of the type of the Ḥenmet jewelry.

T. *Necklace unit : 2 lotus flowers side by side :* (M. M. A., 26.7.1303; *B. F. A.*, p. 21, 10 G; *S. S. C.*, 1422); gold cloisonné inlaid with lapis lazuli and turquoise and engraved on the back; length 8 mm. Of the type of the Ḥenmet jewelry.

H. E. Winlock.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LES

FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1932-1933

DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE

DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

(avec 2 planches)

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Au cours des précédentes saisons de fouilles, seule la région située en avant de la pyramide de Pepi II avait été déblayée, région qu'occupent le temple funéraire et ses dépendances. Les autres faces du monument étaient encore encombrées de monceaux énormes de débris provenant de la démolition et de l'exploitation des matériaux de construction et formant une masse qui peut être évaluée au bas mot à 40.000 mètres cubes.

Avec le budget restreint dont nous disposions cet hiver, il ne pouvait être question d'enlever la totalité de ces décombres, mais seulement d'en faire une exploration partielle; je fis donc choix, pour cette recherche, du secteur qui me paraissait le plus susceptible de fournir de bons résultats, celui qui s'étend contre la face nord de la pyramide, depuis la grande cour aux trois bassins jusqu'au delà de l'orifice des souterrains, et j'y consacrai plus de trois mois, du 17 novembre 1932 au 26 février 1933.

Cet amas de pierres cassées, de menus déchets et de sable ne contenait aucun objet travaillé, à part quelques rares fragments d'inscriptions provenant de la chambre funéraire royale, et n'avait jamais été utilisé pour des sépultures plus récentes; le renseignement archéologique qu'il nous fournit a par contre une grande importance pour l'histoire de la

construction de la pyramide. Des indices très nets, confirmés par ceux de même nature qu'on retrouve également sur la face est et surtout près de l'angle sud-est, montrent que la pyramide était pourvue d'un socle, comme dans la représentation classique de l'hiéroglyphe ▲, socle qui ne s'est rencontré jusqu'ici dans aucune des pyramides connues.

Ce stylobate, dont nous ignorons la hauteur, était formé de grands blocs de calcaire de Tourah dont une face est taillée en oblique suivant l'angle du revêtement, de manière à s'appliquer exactement contre la pyramide; sa construction reposait sur une fondation de près de 2 mètres d'épaisseur, en gros matériaux soigneusement assemblés et disposés sur trois assises dans un fossé qui entourait la pyramide d'une sorte de ceinture, substructure formant un contraste frappant avec la négligence qui a présidé à l'établissement du parement sur des fondations presque nulles.

Le socle de la pyramide ne fait donc pas partie du plan primitif; il a été établi après coup, une fois le revêtement déjà en place et complètement ravalé, et peut-être simplement dans le but de consolider l'ensemble de la construction. Cette modification a de plus occasionné un remaniement complet de l'enceinte : l'élargissement de la base de la pyramide qui peut, à en juger d'après les fondations, être estimé à 4 mètres sur chaque face, ne laissant plus qu'un étroit couloir entre le monument et son mur d'enceinte, les architectes prirent le parti de démolir celui-ci et de le reconstruire plus loin, ce qui explique une disposition incompréhensible sur le plan publié précédemment [1].

Une autre raison encore avait déterminé mon choix du secteur nord, la recherche d'une chapelle-portique érigée au-dessus de l'entrée du souterrain, et correspondant à celles dont j'avais constaté l'existence auprès de plusieurs pyramides de rois ou de reines, dans le voisinage. Ici la construction est trop bouleversée pour donner le moindre indice sur la place primitive des murs, mais à l'endroit même où aurait dû s'élever l'édicule en question, j'ai trouvé dans les décombres deux fragments de bas-reliefs, portant des représentations telles qu'on peut s'attendre à les rencontrer dans un édifice cultuel qui n'est autre qu'un second sanctuaire consacré à la présentation des offrandes alimentaires devant une stèle.

[1] Rapport 1927-28, pl. I (*Annales du Service*, t. XXVIII).

Ces fragments, sur lesquels on voit la tête d'une des âmes de Pa [1] et une partie du grand amoncellement d'offrandes, sont à une échelle plus réduite que les bas-reliefs du grand sanctuaire auxquels ils ne le cèdent en rien quant à la perfection du travail; il en est de même d'un troisième morceau, découvert dans des conditions un peu différentes et sur lequel se déroule, presque complète, une scène qui se place généralement au-dessous de la figure royale dans le grand tableau de la présentation des offrandes [2], celle des deux Nils du nord et du sud attachant les plantes symboliques autour du signe *sam* et suivis des trois dieux nourriciers Nepra, Djefa et . . . . . (pl. I).

Le bloc des Nils avait été remployé dans la fondation du socle de la pyramide, à l'endroit même où aurait dû se trouver la petite chapelle, avec d'autres pierres sans décor mais soigneusement polies sur une de leurs faces, et provenant aussi, sans aucun doute, d'un édifice détruit. La solution du problème s'impose donc ainsi : la chapelle fut construite devant l'entrée du couloir et entièrement décorée en même temps qu'on achevait le revêtement de la pyramide; lorsqu'on bouleversa l'ensemble pour élever le stylobate monumental, la chapelle fut jetée bas comme le mur d'enceinte, et les matériaux furent utilisés dans les nouvelles fondations. Fut-elle reconstruite plus tard dans une situation conditionnée par le nouveau plan? La chose est possible et même probable, mais il n'en reste plus aucune trace sur le terrain.

Pour la fin de la saison, le chantier de fouilles a été transporté dans la région située en dehors de la porte du temple, au haut de la grande avenue, région où je n'avais pratiqué jusqu'ici que quelques sondages. Le couloir monumental couvert, avec ses gros murs en calcaire de Tourah, a été démoli de fond en comble si bien qu'il ne reste plus en place que, par ci par là, de rares vestiges du dallage et des soubassements de murs, assez toutefois pour qu'il soit possible de relever les dimensions et le tracé qui, déjà oblique par rapport à l'axe du temple dès la porte, s'infléchit

[1] La place normale de ces figures est à côté de la grande stèle (cf. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahure*, II, p. 40).

[2] Cf. Naville, *Deir el Bahari*, IV, pl. CX.

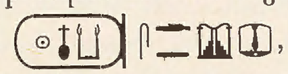
encore davantage vers le Nord, à quelque distance de là. Immédiatement en dessous de ce changement de direction, les montants d'une belle porte de granit pratiquée dans le mur sud du couloir sont encore en partie debout, et en face, de nombreux débris de même nature nous indiquent qu'une porte semblable était percée dans le mur nord également; toutes deux portaient le protocole habituel du roi gravé sur la face extérieure. Comme le temple n'avait, autant que nous pouvons en juger, qu'une seule porte, celle du haut de l'avenue, on avait ainsi ménagé de chaque côté des accès directs à cette porte, de manière à ne pas obliger tous les visiteurs à faire un long détour et à suivre d'un bout à l'autre l'interminable couloir.

Un décor sculpté tapissait à l'intérieur les murs de l'avenue couverte, sinon dans toute sa longueur, du moins dans sa partie supérieure, entre la porte du temple et les deux issues latérales. De nombreuses pierres plus ou moins brisées, mais restées sur place, portent des reliefs d'après lesquels on peut se rendre compte de la disposition générale de cette ornementation; des femmes chargées d'offrandes de toute sorte et représentant les propriétés royales de tout le pays, disposées sur plusieurs registres et accompagnées par les personnifications des nomes, montent vers la figure du roi assis; des théories de divinités, dispensatrices de biens spirituels et matériels, ouvrent ces processions. Le style de ces tableaux, sans être mauvais, n'est pas à comparer avec celui des reliefs du temple; tout leur intérêt consiste dans les renseignements nouveaux qu'ils peuvent nous fournir sur l'onomastique topographique de l'Égypte ancienne.

Le dégagement des abords de la porte latérale sud de l'avenue amena la découverte, à quelques mètres de là, d'un grand monument dont les murs sont construits en pierres assemblées au mortier d'argile et forment un massif carré interrompu au milieu de la paroi nord. L'édifice, dont l'extérieur ressemble à s'y méprendre à celui des pyramides des reines femmes de Pepi II, n'est en réalité que le tombeau d'un grand vizir auquel sa haute dignité donnait sans doute droit à une sépulture princière avec descenderie aboutissant à un caveau décoré et aménagé plus luxueusement que celui des simples particuliers et gens de cour ensevelis dans le voisinage.

Le temps m'a manqué pour déblayer entièrement ce tombeau d'un type très spécial, à cause des gros travaux de consolidation imposés par le bouleversement de l'appartement funéraire; celui-ci comporte, en plus de la chambre aux parois décorées comme de coutume, avec la représentation des aliments et du mobilier funéraire, une chambre plus petite et plus basse, formant alcôve et destinée à l'installation du sarcophage; le décor des stèles-façades, aux couleurs encore très vives, couvre les parois de cette annexe.

Il ne nous est parvenu qu'une seule pièce du mobilier funéraire de cette tombe, une statue en bois, demi grandeur nature, en parfait état de conservation, représentant un homme debout, vêtu du long pagne à tablier triangulaire. Ce morceau de sculpture, un des meilleurs de l'époque, a été trouvé enveloppé de lambeaux de toile, gisant dans les déblais bien au-dessus de la chambre funéraire; bien que le socle ait disparu et qu'ainsi nous ne possédions pas le nom du personnage représenté, il ne peut guère y avoir de doute sur son identification avec le propriétaire du tombeau, le vizir *Ama-Merira* .

En plus de la grande tombe, le mastaba en contenait une autre plus modeste, pratiquée dans un angle du massif pour un autre vizir, *Ḥebsed-Neferkara* , que nous pouvons supposer apparenté au précédent bien que, suivant l'usage de l'époque, les liens de famille ne soient pas indiqués. Un puits réservé dans la maçonnerie et descendant à peine au-dessous du niveau du sol, aboutit à une chambre basse dont le sol est formé par une énorme pierre évidée de manière à servir de sarcophage et dont les parois sont couvertes par les tableaux habituels, grossièrement peints.

Tout l'intérêt de cette tombe tient dans un détail d'architecture : comme dans toutes les sépultures de ce type le plafond de la chambre, formé de grandes dalles plates est surmonté d'une voûte de décharge qui la protège contre la pression des matériaux de remplissage. Ici toute la construction étant en pierres et non en briques comme dans tous les autres mastabas de la nécropole, l'architecte a été amené à employer également la pierre pour la voûte, non pas des blocs taillés régulièrement en forme de claveaux, mais des pierres cassées, sans forme bien définie, disposées autant que possible comme de vrais voussoirs, dans la direction du point central de l'arc; les matériaux sont réunis par le mortier d'argile qui remplit tous les intervalles. Un cintre en bois a dû être employé pour l'établissement de cette voûte dont l'intrados se présente en plein cintre presque parfait et qui forme un berceau régulier d'une longueur de 3 mètres.

Cette tentative de transposition d'un motif de l'architecture de briques dans celle de pierre a donc été une réussite et nous ignorons les raisons pour lesquelles l'exemple n'a pas été suivi. Bien qu'isolée, cette initiative n'en est pas moins d'un grand intérêt, puisqu'elle précède de près de 2000 ans les plus anciennes voûtes de pierre connues jusqu'ici en Égypte, dans les chapelles de Médinet-Habou, voûtes qui d'ailleurs n'ont pas encore le système des voussoirs parfaitement évolué.

On peut supposer que l'espace vide sous la voûte a servi de dépôt pour une partie du mobilier funéraire aujourd'hui disparu, qui devait avoir peine à trouver place dans la chambre, vu l'exiguïté de celle-ci; c'est du moins ce que paraît indiquer un bâti en briques, ajouré, qui ferme en partie la voûte du côté du puits.

G. Jéquier.

RAPPORT SUR LES RESTAURATIONS

EFFECTUÉES

AU COURS DES ANNÉES 1931-1932 ET 1932-1933

DANS

LES MONUMENTS DE ZOSER À SAQQARAH

(avec 1 planche)

PAR

M. JEAN-PHILIPPE LAUER.

I. — CAMPAGNE 1931-1932.

Nous avons en ce qui concerne la restauration des monuments de Zoser concentré tous nos efforts sur les colonnes fasciculées à dix-neuf tiges de l'avenue d'entrée. Nous avions en effet signalé précédemment[1] que sur les quarante-huit colonnes quelle comportait, trente-six étaient ornées de dix-sept tiges, tandis que douze seulement en présentaient dix-neuf. Huit de ces dernières, curieusement accouplées en quatre paires, se trouvaient dans la salle qui termine l'avenue vers l'Ouest, et les quatre autres étaient les premières de la rangée Sud en partant de cette salle.

Nous avions pu identifier comme appartenant à ces colonnes à dix-neuf tiges des éléments d'une dizaine de chapiteaux pour la plupart déjà regroupés sur le sol au cours de nos recherches des années précédentes[2]. D'autre part quelque deux cents secteurs de tambours, déposés ou retrouvés

---

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, p. 122.

[2] Voir par exemple, *ibid.*, t. XXXI, LAUER, pl. II, 2, à gauche.

lors des fouilles à l'Ouest de la colonnade dans la grande cour où elle donne accès, avaient les plus fortes chances d'appartenir également pour la plupart à ces colonnes.

Le programme de restauration adopté pour cette campagne reposait donc sur trois constatations principales, à savoir que :

α) les colonnes à dix-neuf tiges étant trois fois moins nombreuses que celles à dix-sept tiges, nous avions des chances d'arriver plus rapidement à un résultat décisif;

β) nous avions des éléments de départ de dix chapiteaux sur douze;

γ) les secteurs de tambours, moins disséminés, étaient plus aisément identifiables.

Voyons quels ont été les résultats obtenus.

1° *Dans la salle hypostyle de l'Ouest.*

Les résultats ont ici dépassé largement nos prévisions les plus optimistes. Nous avons en effet retrouvé la plupart des fragments de ces huit colonnes que nous avons pu ainsi entièrement reconstituer sans erreur possible. Nous donnons ci-joint (voir p. 149) un croquis montrant les secteurs replacés et les parties qu'il a fallu refaire, toujours suivant le principe et la méthode exposés précédemment[1]. Nous voyons d'autre part sur le tableau ci-joint (voir p. 150) la répartition et le nombre par colonne des fragments replacés. Le chiffre total des éléments anciens remis en place dans cette salle au cours de cette campagne s'élève à cent trente-quatre, auxquels il convient d'ajouter encore trente-deux autres fragments retrouvés précédemment.

Mais tous ces travaux fort délicats nous ont pris beaucoup de temps et nous n'avons pu nous occuper, avant la fermeture annuelle du chantier, de la question de la réfection des abaques, dont il ne reste que sept fragments en assez mauvais état et qu'il est d'ailleurs impossible d'attribuer à l'une ou à l'autre des quarante-huit colonnes.

Cette restauration nous a d'autre part permis de nous rendre compte que les colonnes de cette salle étaient moins hautes d'environ 1 mètre

---

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXX, p. 134-135.

que celles de l'allée [1], n'atteignant que 5 mètres environ au lieu de 6. Il est assez vraisemblable que cette particularité soit due à une raison d'éclairage : la petite salle hypostyle prenait jour par ses portes dont l'une donnait sur une vaste cour, tandis que l'allée devait s'éclairer par des jours latéraux situés au-dessus du niveau des terrasses avoisinantes qui s'élevait à 5 mètres.

2° *Sur les colonnes de l'allée.*

Nous n'avons réussi à retrouver jusqu'à présent que quelques éléments appartenant à deux des colonnes à dix-neuf tiges; nous avons ainsi élevé la colonne 36 de notre numérotation [2] de la sixième à la douzième assise, et la colonne 40 de la septième à la quinzième. Espérant trouver encore d'autres fragments de ces colonnes nous n'avons pas refait l'enduit de pierre artificielle sur les raccords.

Quant aux colonnes à dix-sept tiges, nous les avons complètement délaissées pour le moment et c'est presque sans recherche spéciale que nous avons trouvé une série de fragments de la colonne 26. Nous les avons également remis en place, mais sans refaire encore les enduits de raccord, comme sur les deux colonnes précédentes (voir le tableau à la page 150).

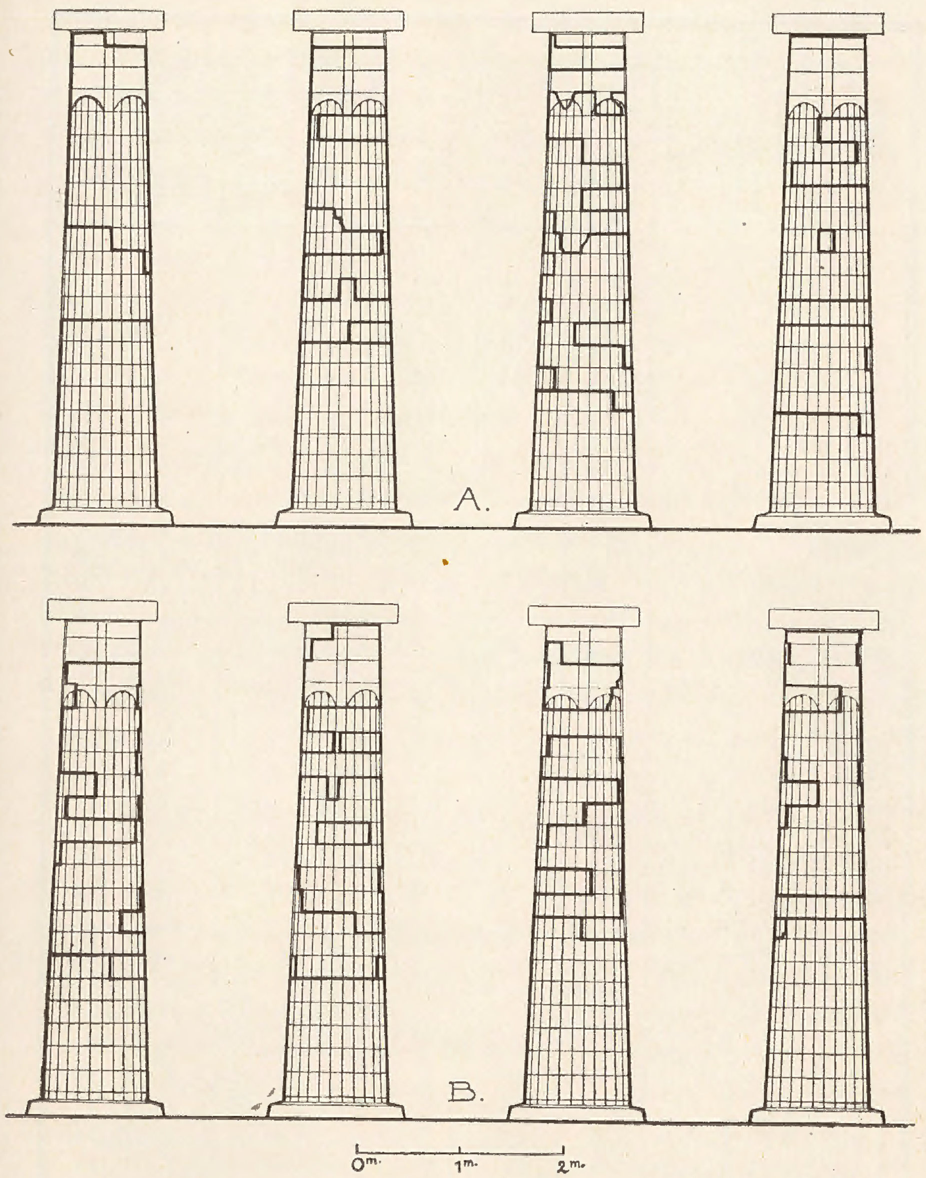
II. — CAMPAGNE 1932-1933.

Très occupé par la préparation de la publication d'ensemble sur la Pyramide à degrés, nous n'avons guère pu consacrer de temps à la recherche des fragments des colonnes. Nous avons dû nous contenter d'achever le travail commencé dans la salle hypostyle de l'Ouest, c'est-à-dire de refaire les abaques faisant défaut aux huit colonnes accouplées que nous avions remontées le printemps précédent.

Une question se posait ici pour nous : vallait-il mieux adopter pour la réfection de ces abaques le même système avec briques et enduit de pierre artificielle que pour les tambours manquants, ou bien fallait-il les

[1] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXII, p. 87-88 et pl. II.

[2] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXX, p. 131.



Secteurs de tambours replacés sur les colonnes de la salle de l'Ouest.

A. Face Est. B. Face Ouest.

TABLEAUX DES FRAGMENTS DE COLONNES RETROUVÉS ET REPLACÉS.

NUMÉRO DES COLONNES.	NOMBRE D'ASSISES EN PLACE AVANT RESTAURATION.	NOMBRE D'ASSISES EN PLACE APRÈS RESTAURATION.	NOMBRE DE FRAGMENTS RETROUVÉS AU COURS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.	NOMBRE DE FRAGMENTS RETROUVÉS EN 1931-1932.	NUMÉRO DES COLONNES.	NOMBRE D'ASSISES EN PLACE AVANT RESTAURATION.	NOMBRE D'ASSISES EN PLACE APRÈS RESTAURATION.	NOMBRE DE FRAGMENTS RETROUVÉS AU COURS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.	NOMBRE DE FRAGMENTS RETROUVÉS EN 1931-32.
1° ALLÉE DE LA COLONNADE.									
1....	4 1/2	7	6	//	2....	5	8	9	//
3....	3 2/3	7 1/4	6	//	4....	5 3/4	14	12	//
5....	8 2/3	//	//	//	6....	7 1/3	7 3/4	3	//
7....	4 2/3	13	19	//	8....	6	14	12	//
9....	4 1/4	7 1/3	7	//	10....	6	10 1/4	7	//
11....	6 3/4	9	7	//	12....	4 3/4	6 2/3	4	//
13....	6 1/3	12	13	//	14....	6	8 1/3	4	//
15....	6 3/4	7	2	//	16....	7 3/4	8 1/3	2	//
17....	3	//	15	//	18....	7 3/4	10 3/4	5	//
19....	7	21 1/2	23	//	20....	7	7 1/2	2	//
21....	5 1/4	7 3/4	6	//	22....	6 9/10	7	1	//
23....	7 2/3	8	1	//	24....	6 3/4	//	//	//
25....	9 1/2	12 2/3	9	//	26....	7	15 1/2	2	13
27....	8	//	//	//	28....	5	16 3/4	24	//
29....	9 1/2	16 3/4	11	//	30....	7 3/4	16 3/4	14	//
31....	5 3/4	16 1/2	14	//	32....	6 2/3	7	1	//
33....	7 2/3	11 3/4	8	//	34....	8 3/4	//	//	//
35....	8 3/4	//	//	//	36....	6	11 1/2	1	6
37....	6 3/4	10 1/4	5	//	38....	6	6 1/3	1	//
39....	8	//	//	//	40....	6 3/4	14 2/3	//	12
TOTAUX.....			152	//	TOTAUX.....			104	31
2° SALLE DE L'EXTRÉMITÉ OUEST DE LA COLONNADE.									
{ 1...	4 2/3	22	9	20	{ 5...	8	21	1	16
{ 2...	6 1/2	20	9	12	{ 6...	8 1/2	20 1/3	//	17
{ 3...	5 2/3	21 1/4	6	17	{ 7...	9	21 1/2	5	12
{ 4...	6 1/4	21 2/3	1	21	{ 8...	8 2/3	22	1	19
TOTAUX.....			25	70	TOTAUX.....			7	64

TOTAL pour 1929 à 1931.......... 152 + 104 + 25 + 7 = 288 fragments

TOTAL pour 1931-1932........... 31 + 70 + 64 = 165

TOTAL GÉNÉRAL.......... 453

exécuter en béton armé avec enduit, ou encore simplement en pierre?[1].

Étant donnée la large saillie des abaques, le premier procédé ne pouvait s'appliquer qu'avec l'aide d'une armature métallique et devenait de ce fait beaucoup plus délicat.

L'emploi du béton était également peu commode par les coffrages qu'il aurait nécessités en particulier pour l'exécution de l'amorce de fût située juste en-dessous de l'abaque et faisant partie du même bloc.

La pierre au contraire, en même temps que la solution toujours la plus esthétique, était aussi la plus simple. Nous pouvions disposer à proximité immédiate, à quelques centaines de mètres du chantier, de quelques gros blocs de calcaire fin assez dur tombés de la Pyramide d'Ouserkaf, ne présentant aucune particularité de taille ni de face parée, et par suite pouvant être remployés sans inconvénient. Rien n'était donc plus aisé pour nous que de faire tailler et copier dans ces blocs les spécimens mutilés des abaques que nous possédons et pour lesquels il n'y a pas de difficulté d'interprétation. Mais là devaient se limiter nos restaurations; nous ne pouvions songer à refaire également les architraves et le plafond de pierre, car, comme nous l'avons déjà expliqué par ailleurs[2], nous n'en connaissons pas le dispositif exact, différentes solutions étant également possibles.

TRAVAUX DE PROTECTION.

Nous avions fait au cours de l'hiver 1930-1931 quelques essais d'imperméabilisation des pierres de nos monuments qui nous ont donné jusqu'à présent pleine satisfaction : l'eau ruissèle sur la surface sans y pénétrer. Cette imperméabilisation est obtenue au moyen d'un produit nouveau[3] présentant en France déjà de nombreuses références. C'est un produit à base de paraffine, extrait des algues marines, que l'on dit imputrescible,

[1] Nous ne rencontrions pas ici en effet le même obstacle à l'emploi de la pierre que pour les tambours de raccord; voir à ce sujet *Annales du Service des Antiquités*, t. XXX, p. 134-135.

[2] Voir *Annales du Service des Antiquités*, XXXII, p. 89 et 90 et fig. 11.

[3] L'alginalac I de la Société Otam-Océana à Paris.

et qui, obturant les pores de la pierre, assure son imperméabilité. En outre il ne change en aucune façon le ton de la pierre.

Nous avons donc décidé de poursuivre ces essais sur une plus grande échelle et avons enduit en particulier les colonnes et les murs de la salle hypostyle de l'Ouest ainsi que la portion conservée du mur à redans à l'angle Sud-Est de la grande Cour où débouche la colonnade.

J.-P. Lauer.

NOTE SUR DIVERS TRAVAUX DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN EFFECTUÉS À SAQQARAH EN 1932 ET 1933

PAR

M. JEAN-PHILIPPE LAUER.

I. — LE MASTABA DE IDOUT.

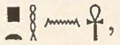
Le Service des Antiquités ayant décidé de laisser accessible au public le mastaba de Idout découvert par C. M. Firth au Sud du mur d'enceinte de la Pyramide à degrés en 1927 [1], nous en avons remonté les principaux murs de façon à pouvoir le couvrir et le fermer. Ce mastaba contient encore en effet plusieurs beaux vestiges de couleur qu'il importe de protéger de la pluie et du soleil. Nous avons pu au cours de ces travaux, avec le concours particulièrement actif de R. Macramallah Effendi et Abdel Halim Effendi qui préparent la publication de ce mastaba, replacer un certain nombre de fragments de bas-reliefs tombés et retrouvés dans le sable pendant les fouilles.

II. — LE TOMBEAU DE TI ET LES PETITS MASTABAS VOISINS.

Les abords du mastaba de Ti, sur la demande de M. Lacau, Directeur général, avaient été partiellement dégagés par Firth [2] au cours de la campagne 1930-31. Ces travaux ont été ensuite complétés par M. Lacau lui-même au printemps 1932. Ils ont mis au jour, outre les contours du

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, p. 107.

[2] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXI, p. 45.

mastaba de Ti, tout le groupe des mastabas voisins. Parmi ces derniers nous avons dû consolider les dalles de toiture de celui de Ni-ankh-Ptaḥ , possédant quelques peintures sur enduit, et le munir d'une porte.

Au tombeau de Ti même, le grand *serdab* du Sud ayant été vidé du sable qui l'avait envahi, nous avons consolidé une de ses dalles de toiture menaçante et remplacé les dalles manquantes par un plafond de bois muni d'une trappe pour pouvoir toujours y pénétrer. Nous avons en outre refait avec un enduit deux des trois fentes-fenêtres du *serdab*, donnant sur la salle des stèles, qui avaient été abîmées anciennement et grossièrement rebouchées; l'ensemble du mur avec ses trois fentes a ainsi repris son aspect primitif. Nous avons procédé de même pour les deux fentes-fenêtres, l'une extérieure, l'autre intérieure du *serdab* de l'entrée. D'autre part la toiture générale du mastaba a été entièrement revisée et réparée durant l'été de 1932 sous la surveillance de Hakim Effendi Abou Seif, inspecteur de Guizeh. Enfin l'ensemble de cette fouille, présentant de nombreux puits ouverts, a été enclos de fils de fer barbelés, également par les soins de Hakim Effendi.

III. — LA MAISON DE MARIETTE.

Nous avons dû reconstruire au printemps de 1932 presque entièrement les deux salles réservées aux touristes; les murs tombaient en ruine et la toiture faite de poutres de bois et de palmes recouvertes de terre demandait à être complètement remplacée. La protection contre les vents du Nord et le sable n'était en outre assurée que par quelques planches mal fixées bouchant la vue; nous avons donc profité de ces réfections nécessaires pour enlever ces mauvaises palissades et les remplacer par de larges baies à fenêtres coulissantes. Les lavabos ont été enfin entièrement réinstallés. Les touristes auront désormais un abri plus pratique et plus agréable. Hakim Effendi Abou Seif malgré toutes ses occupations à Guizeh, a tenu à suivre les détails d'exécution de ces travaux de la façon la plus utile et la plus active.

J.-P. Lauer.

FOUILLES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS À SAQQARAH (SECTEUR NORD) (NOVEMBRE 1932-MAI 1933)

(avec 2 planches)

PAR

M. JEAN-PHILIPPE LAUER.

M. Quibell étant revenu à Saqqarah durant cette campagne spécialement pour assurer la publication des notes de C. M. Firth sur la Pyramide à degrés, M. Lacau nous avait demandé de consacrer tout notre effort à cette publication. Nous n'avons donc employé qu'une équipe assez réduite de vingt-cinq à trente hommes pour effectuer divers déblaiements complémentaires nécessaires à la publication même.

Nous avons commencé par rechercher s'il n'y aurait pas eu sous les angles des différents projets de la Pyramide[1] des dépôts de fondations. Firth en avait trouvé trace en effet sous les angles Sud-Est et Sud-Ouest. Nous avons ainsi exploré les angles Sud-Est et Sud-Ouest des projets initiaux M_1 et M_2, sans que nous ayons pu y déceler la moindre cachette. Puis nous avons porté nos efforts sur les angles Nord-Est des projets M_3, P_1 et P_2 sans plus de succès. Ces recherches nous ont cependant permis d'étudier les fondations de la Pyramide qui atteignent à cet angle Nord-Est 4 mètres de profondeur, d'y relever divers signes de maçons ou de carriers sur les pierres, et surtout de trouver la limite au Nord du projet M_3 que nous n'avions pu jusque là déterminer de façon exacte.

L'exploration d'autre part des souterrains de la Pyramide n'était pas achevée, et il nous fallait absolument y travailler. Nous connaissions un

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 126-129 et pl. VIII.

puits P_1 (voir fig. 1) que l'on pouvait atteindre d'une part de l'extérieur de la Pyramide sur sa face Est par une petite galerie descendante prenant dans la paroi rocheuse Nord de la faille R (fig. 1), et d'autre part à 32 mètres sous la Pyramide par des cheminements de voleurs débutant par un passage vertical T (fig. 1) de 5 mètres de profondeur percé dans le sol de la chambre bleue à stèles trouvée par Firth[1]. L'étude des souterrains conduisit ainsi M. Quibell l'été dernier à une constatation toute nouvelle : un de ces cheminements de voleurs traversait à 32 mètres sous terre (en A, fig. 1) une importante galerie orientée Est-Ouest, large de 3 mètres et bloquée par de la maçonnerie. Dès lors le problème qui se posait était de reconnaître le départ et l'aboutissement de cette galerie. Du côté Est, une reprise dans la maçonnerie de la fondation de la Pyramide, vers le milieu de sa face orientale (en R, fig. 1), correspond évidemment à la descente conduisant à cette galerie. Du côté Ouest la galerie aboutit sous le massif de la Pyramide à une chambre (B, fig. 1) assez vaste dont le ciel sur une épaisseur de plusieurs mètres était tombé et menaçait encore en certains points. Que signifiait ce nouveau dispositif paraissant tout à fait indépendant de celui du puits central, dont l'accès était au contraire au Nord? Il nous fallait absolument pour espérer quelque éclaircissement parvenir à vider cette chambre. Nous avons donc décidé d'en consolider tout d'abord la toiture, et après avoir consulté M. Baraize qui a bien voulu venir inspecter les lieux et nous envoyer quelques-uns de ses ouvriers, nous avons passé des poutrelles de fer sous les points dangereux.

Tandis qu'à l'intérieur de la Pyramide on travaillait à la consolidation de cette chambre, nous faisions chercher à l'extérieur sur la face Est l'escalier descendant, que nous pouvions nous attendre à y trouver. En ce point se trouve une vaste faille (en R, fig. 1) dans le rocher sur lequel la Pyramide est construite, et la galerie descendante ne devait en occuper qu'une petite partie. Cette faille avait été entièrement comblée par des murs de soutènement et de cloisonnement contenant des remplissages de pierraille ou de déchets de construction, mais nous n'avons pu y trouver dans la région que nous avons explorée aucune trace d'escalier, bien que nous soyons descendus en certains points fort profondément. Nous avons dû

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVIII, p. 83-88.

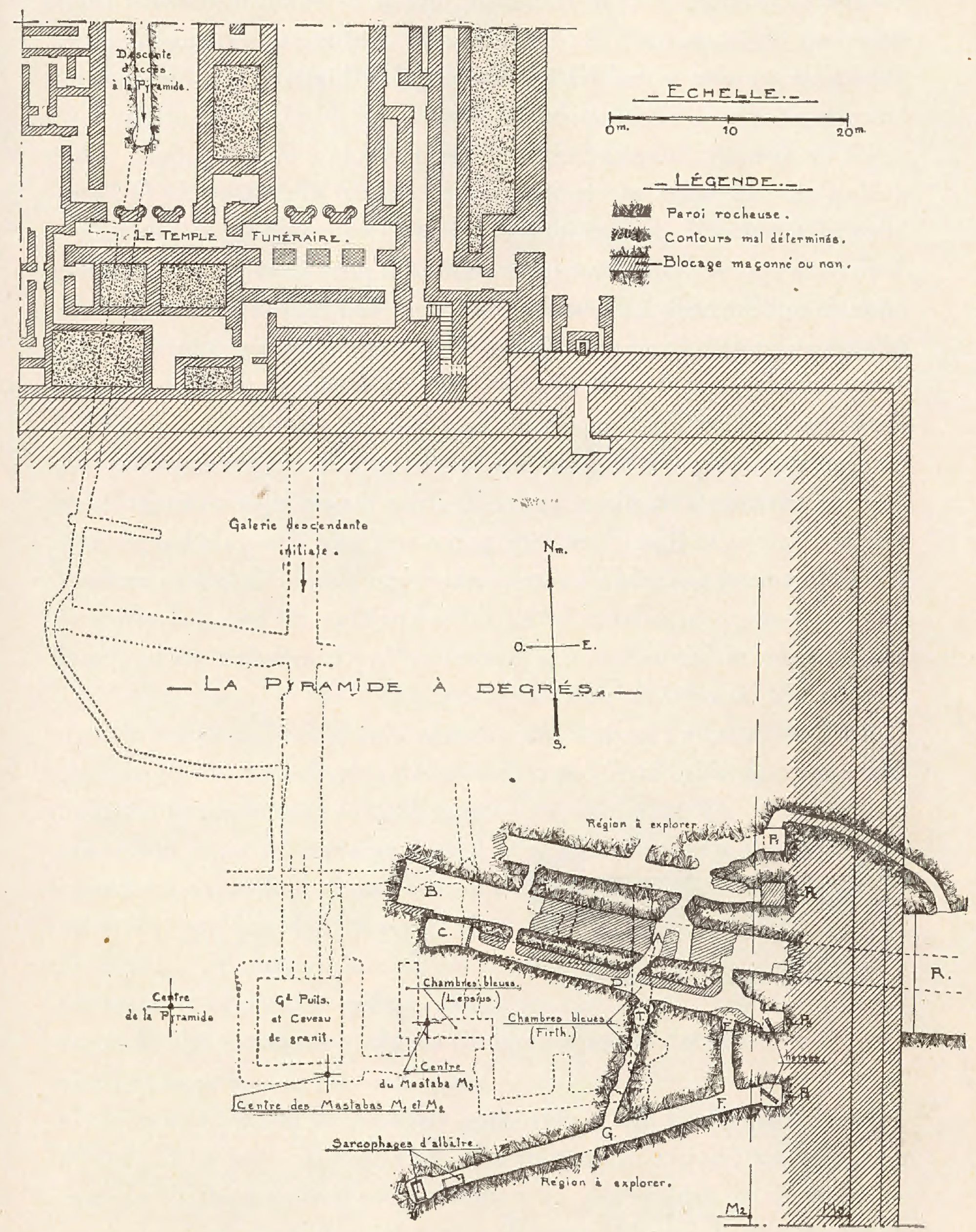


Fig. 1.

d'ailleurs abandonner cette recherche, qui nous aurait demandé encore beaucoup de temps avec le peu de monde dont nous pouvions disposer, pour aller au plus pressé c'est-à-dire du côté Ouest, à la chambre souterraine qui venait d'être consolidée.

Là les travaux furent pénibles par suite de la difficulté à évacuer les déblais par les longs et étroits couloirs jusqu'à l'extérieur de la Pyramide : 32 mètres de dénivellation et près de 200 mètres de cheminement. A diverses reprises nous avons étayé avec des piles de maçonnerie ou des murs de soutènement, en particulier aux points où les poutrelles avaient dû être engagées dans le mauvais rocher. Finalement, l'espace ayant été entièrement déblayé, nous avons éprouvé quelque déception en nous trouvant dans une chambre (B) d'aspect inachevé qui terminait la galerie de l'Est en l'élargissant légèrement. Cette chambre comporte sur ses faces Nord et Sud des parements de pierre appareillée par assises légèrement inclinées vers son extrémité Ouest; ces deux parements sont d'inégale longueur et leurs blocs n'ont pas subi un ravalement soigné comme dans les chambres de l'appartement supérieur. Le sol de la chambre est fort mal nivelé et comporte des cavités de contours incertains. On y trouve en outre un grand bloc de calcaire cassé en trois morceaux.

Au Sud de cette chambre une seconde plus petite (en C) est séparée d'elle par une mince bande de rocher de 0 m. 40 à 0 m. 50 d'épaisseur, pour la plus grande partie détruite. Le sol présente ici aussi une cavité de contour irrégulier, et en travers de l'accès à la chambre se trouve un bloc de calcaire de 1 m. 74 × 0 m. 98 (voir fig. 2 la coupe transversale de ce bloc) dressé sur le flanc et comportant sur sa face la mieux parée deux rebords le long des grands côtés. Cette pierre pouvait être un socle de sarcophage; nous verrons plus loin que cette hypothèse est confirmée. Au cours de ce déblaiement un grand nombre de fragments de vases et de coupes d'albâtre ou de pierres dures ont été trouvés ainsi que plusieurs petits morceaux de sarcophages d'albâtre, des faïences bleues de formats divers et plus grossières que celles des chambres supérieures, des amu-

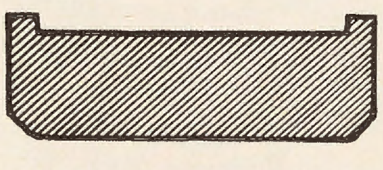
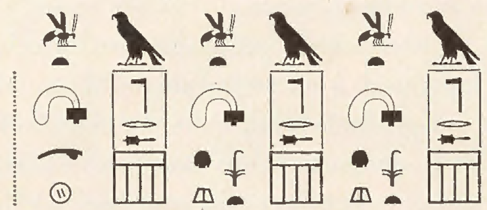


Fig. 2.

lettes, des fragments de bois lisse ou côtelé, enfin un os de bassin de jeune fille. Les résultats auraient donc été assez pauvres, si par un heureux hasard nous n'avions fini par découvrir, sur le mortier d'un des joints de l'appareil de pierre de la première chambre (B), une fine bande de signes hiéroglyphiques. C'était l'empreinte mutilée d'un cylindre où apparaissait un *serekh*. En cherchant minutieusement sur tous les joints nous avons pu relever en différents endroits d'autres empreintes et voir qu'il s'agissait du *serekh* de Neterkhet (Zoser). Nous avons pu ensuite, en comparant les différentes empreintes qui toutes étaient plus ou moins incomplètes (voir la meilleure pl. I, 1), rétablir avec certitude le sceau ainsi :



Les titres , «chancelier du roi de Basse-Égypte», et , «premier après le roi de Haute-Égypte», sont les deux premiers titres d'Imhotep sur le fameux socle de statue de Zoser[1]. Quant au titre , s'il s'agissait vraiment ici d'Imhotep, il serait nouveau pour lui. Sur la statue de Zoser nous avions bien le titre ; mais dans l'interprétation de M. Gunn[2], il ne se serait pas appliqué à Imhotep mais au sculpteur de la statue. Le titre , «constructeur de Nekhen», se rencontre à l'Ancien et au Moyen Empire[3], mais fort rarement, et nous en avons ici le plus ancien exemple connu. Les cachets de cette époque fréquemment ne comportant pas le nom du fonctionnaire, l'absence du nom même n'est

---

(1) B. Gunn, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVI, p. 190, 192 et pl. I, B.

(2) *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVI, p. 190-193.

(3) M. Hermann Grapow a bien voulu nous communiquer les deux seules références connues : 1° Petrie, *Dendereh*, pl. 7 (Dyn. VI) : (le même personnage possède également le titre); 2° Louvre C. 179 (Moyen Empire) : .

donc pas un obstacle à l'attribution de ce sceau à Imhotep. Nous devons constater que ce titre «constructeur de Nekhen» correspond bien aux données de la tradition qui voit en Imhotep le grand constructeur du règne. Si d'autre part parmi ses titres énumérés à la basse époque[1] nous ne trouvons pas celui-ci, mais des équivalents[2], nous ne saurions nous en étonner car il s'agit d'un titre très ancien, disparu dès le Nouvel Empire.

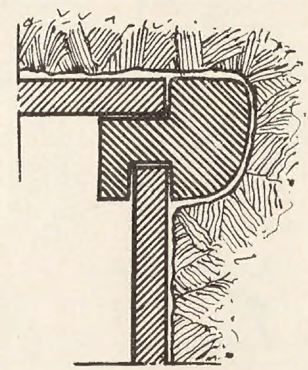
En tous cas la découverte de ce sceau est particulièrement importante; elle permet d'écarter l'hypothèse, d'ailleurs fort improbable, que le mastaba initial M_1, sous lequel se trouve cette nouvelle chambre, aurait été une construction antérieure à Zoser, et nous prouve au contraire qu'il s'agit bien là d'un monument construit sous son règne.

En examinant de plus près la petite chambre latérale C, nous avons constaté qu'elle appartenait à un second dispositif sensiblement parallèle au premier, mais indépendant de lui. Cette chambre était l'aboutissement d'un couloir ancien D, que nous avions tout d'abord pris pour un cheminement de voleur et que nous avions suivi pour parvenir jusqu'en ce point. Mais où commençait ce couloir? Telle était la question qui se posait à nous. Il nous fallait donc achever son déblaiement en revenant sur nos pas et continuer ensuite vers l'Est. Après quelques jours de travail les ouvriers atteignirent un puits en P_3 comportant une grande herse de calcaire qui avait été déplacée par les voleurs. Ce puits, au-dessus d'un espace évidé de 2 m. 50 de haut environ, est encore entièrement comblé. Les relevés effectués aussitôt nous indiquèrent que nous étions en ce point toujours sous le massif de la Pyramide, mais juste à l'extérieur du revêtement vers l'Est du projet de mastaba M_2 (voir fig. 1). Que signifiait ce dispositif? La question demeurait fort obscure.

(1) Voir en particulier Gunn, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVI, p. 195.

(2) La valeur même de bien des titres évolua au cours de l'histoire de l'Égypte ancienne; c'est ainsi que le titre , qui semble avoir été au début de l'Ancien Empire celui porté par le plus haut personnage du royaume, devint dès la VIe dynastie l'apanage de simples nomarques (voir Jacques Pirenne, *Histoire des Institutions et du Droit privé de l'Ancienne Égypte*, t. I, p. 147 et suiv., et p. 183; — également : *Chronique d'Égypte*, n° 16 : J. Pirenne, *A propos du titre de Imira Shema*, p. 237-239).

En achevant de dégager les parois du couloir, nous avons fini par déceler un passage étroit E conduisant vers le Sud, et en suivant ce passage qu'il fallut déblayer au fur et à mesure nous avons atteint au bout de 7 mètres une nouvelle galerie F dirigée sensiblement Est-Ouest. Du côté Est elle aboutit après 2 mètres à un puits P_4 comportant comme celui de la galerie précédente une grande herse de calcaire que l'on avait déplacée. Sur une des faces de cette herse se trouvent des tracés de courbes comportant diverses corrections; avant d'être descendue dans le puits la herse dut ainsi servir à un chef de chantier pour ses tracés.


Fig. 3.

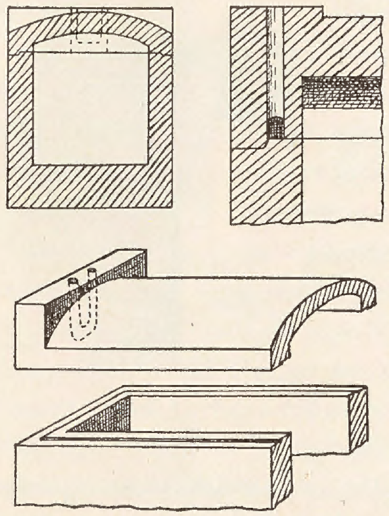
Du côté Ouest la galerie était encore comblée de façon fort compacte, mais on distinguait dans ce remblai de nombreux vases ou fragments. En outre, dans la petite portion déblayée nous avons trouvé toute une série de ciseaux et d'outils en cuivre.

En poursuivant le déblaiement vers l'Ouest nous avons constaté que les parois latérales de la galerie avaient été revêtues de bois encore conservé en bien des points. Ce revêtement était formé de planches de 2 à 3 centimètres d'épaisseur et de 15 à 30 centimètres de largeur, placées verticalement et jointivement et appliquées contre le rocher avec interposition d'une couche de plâtre surtout visible aux joints. Ces planches sont engagées à leurs extrémités supérieure et inférieure dans deux pièces de bois horizontales profilées à cette fin. Nous donnons ci-dessus (voir fig. 3) la section de la pièce horizontale supérieure, qui indique nettement que la galerie comportait aussi un plafond de bois. Quant à la pièce inférieure, nous n'avons pu encore en recueillir un fragment convenablement conservé.

La hauteur primitive de la galerie devait être d'environ 1 m. 70 et sa largeur à la base de 1 m. 50 à 1 m. 60. La galerie présente, d'autre part, une section très particulière, ses parois latérales s'inclinant l'une vers l'autre et vers le haut comme une naissance de voûte. Cette disposition fut-elle voulue, ou, au contraire, serait-elle le résultat de poussées latérales dues

à un affaissement du mauvais plafond du rocher argileux feuilleté? Il est assez difficile de se prononcer.

La suite du déblaiement de la galerie vers l'Ouest nous procura plusieurs dizaines de beaux vases et coupes d'albâtre, de schiste bleu, de roche porphyritique, de diorite, de gneiss, de dolomite, etc., dont quelques-uns encore intacts. Signalons, particulièrement, deux grands vases en albâtre à col étroit et à anse, mesurant o m. 60 de hauteur environ, d'un type que nous n'avions pas encore rencontré à la IIIe dynastie (voir l'un d'eux pl. I, 2), ainsi qu'un vase cylindrique également en albâtre atteignant 1 mètre. Le déblaiement de cette galerie fut assez long; à diverses reprises nous avons dû même le suspendre pour permettre d'étayer par du bois ou de la maçonnerie le rocher menaçant. En G, nous avons retrouvé un second accès à cette galerie venant du passage vertical T. Enfin dans les derniers jours d'avril, alors que nous nous trouvions à 26 mètres du puits à herse, nous avons vu apparaître un beau sarcophage d'albâtre placé dans la galerie même contre sa paroi Sud parallèlement à sa direction (voir fig. 1 et pl. I, 3). Le couvercle est brisé en plusieurs fragments, mais complet. La cuve et le couvercle sont chacun taillés dans un seul bloc. Les deux extrémités du couvercle sont parallélipipédiques et forment butée à la partie médiane qui est d'aspect voûté. Dans chacune des deux butées sont ménagés deux trous cylindriques verticaux, reliés à leur partie inférieure par une gorge horizontale (voir fig. 4). Ce dispositif servait à passer une corde pour le maniement du couvercle. Après la fermeture du couvercle la gorge permettait de dégager la corde, et on obturait ensuite les trous par de petits bouchons tronconiques en albâtre que nous avons retrouvés. Notons enfin l'assemblage particulièrement soigné de la cuve et du couvercle (fig. 4).


Fig. 4.

Les dimensions du sarcophage sont les suivantes : longueur 1 m. 80, largeur 76 cm. 5, hauteur 85 cm. 5. Les dimensions intérieures de la cuve sont : longueur 1 m. 57, largeur 53 cm. 5.

Dans le sarcophage même nous n'avons absolument rien trouvé d'autre que de la terre et du rocher argileux avec quelques fragments de bois provenant du placage du couloir. Après avoir complètement dégagé le sarcophage nous avons constaté que la galerie continuait encore, et 1 m. 70 après celui-ci, nous avons trouvé un second sarcophage placé cette fois en travers de la galerie légèrement élargie, dans le sens habituel Nord-Sud et reposant sur un socle de calcaire dans lequel il s'emboîte. Ce socle forme actuellement pont supportant le sarcophage au-dessus d'une cavité, probablement une cachette explorée par les voleurs, ce qui expliquerait sa destination. Le socle trouvé ici est semblable à celui que nous avions dans la petite chambre terminant la galerie du premier puits; cette similitude nous montre que le même dispositif devait exister également dans cette première chambre. Le couvercle du deuxième sarcophage a été, comme celui du précédent, brisé en plusieurs morceaux par les voleurs, mais tous ont été retrouvés. Le type du sarcophage est identique et les dimensions en sont à peu près les mêmes : longueur 1 m. 76, largeur o m. 75, hauteur o m. 85. Longueur intérieure de la cuve 1 m. 53, largeur intérieure o m. 52.

Ce sarcophage renfermait un cercueil de bois en fort mauvais état qui avait été recouvert par les remblais de la galerie. Reconnaître exactement la technique de cette menuiserie était une opération assez délicate et compliquée. M. Lacau, qui séjournait à Saqqarah, a tenu à venir lui-même nous aider. Nous avons commencé à vider la cuve avec le plus grand soin possible, recueillant tous les fragments de bois encore consistants, et les classant par faces et par couches sur des planches préparées à cet effet afin de pouvoir les étudier ensuite. Tout en enlevant ces fragments de bois, nous avons retrouvé dans la cuve la plupart des os d'un enfant d'une dizaine d'années. Les os avaient en partie été dérangés par les voleurs; cependant les restes de la tête étaient normalement placés du côté Nord, la face tournée vers l'Est, et le corps semblait légèrement ployé. Deux vases apparurent également, l'un d'albâtre, l'autre de dolomite, contenant de nombreux fragments de feuilles d'or et des petites perles principale-

ment de cornaline; c'étaient des débris rassemblés probablement par les voleurs et abandonnés sur place.

En atteignant le fond du cercueil nous avons trouvé des éléments de ses parois latérales encore en place qui nous ont prouvé que ces parois étaient constituées par six couches de bois mince de 4 millimètres d'épaisseur environ contre-plaquées.

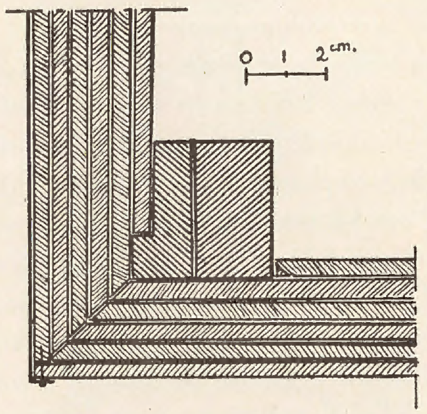


Fig. 5.

Alternativement d'une couche à l'autre les planches étaient ainsi placées dans le sens horizontal et dans le sens vertical, la largeur de ces planches pouvant varier de 4 à 30 centimètres. La première couche du côté intérieur était formée de planches verticales, et la couche extérieure de planches horizontales. Cette dernière présentait en outre la particularité d'être ornée de petites côtes verticales.

A la base les planches de chacune de ces couches présentaient un biseau très caractéristique, sauf celles de la première couche du côté intérieur (voir coupe, fig. 5). De place en place dans les planches on trouve de petits trous généralement jumelés traversant les différentes couches du contre-placage et destinés à les lier ensemble. Entre les planches d'une même couche la liaison était assurée par de petits tenons indépendants engagés et chevillés dans des mortaises correspondantes ménagées dans l'épaisseur de chaque planche (voir pl. II, 2). Les assemblages des planches aux angles de la caisse devaient être en outre renforcés par des baguettes de bois. Nous avons, en effet, retrouvé une grande partie de ce renfort intérieur à la base de la paroi Est vers l'angle Sud-Est. Ce renfort était formé de deux pièces jumelées (voir fig. 5) sur l'une desquelles venait s'assembler la première couche intérieure du placage latéral.

Le fond du cercueil était également constitué par six couches superposées, alternativement formées de planches disposées transversalement et longitudinalement, la couche supérieure comprenant des planches transversales (voir une de ces couches, pl. II, 1).

N'est-il pas tout à fait remarquable et surprenant de retrouver à cette époque lointaine une menuiserie aussi parfaite où nous voyons appliqué le principe du contre-placage qui joue un si grand rôle dans la menuiserie moderne?

En dégageant la base des parois latérales nous avons trouvé presque partout un liséré d'or perforé de petits clous également en or parfois encore engagés dans le bois de la couche extérieure côtelée (pl. II, 3). En certains points ce liséré comportait une portion déchirée de feuille d'or côtelée comme le bois sur lequel elle devait s'appliquer. Ce sont là les restes évidents d'un beau revêtement d'or sur le cercueil; les parties clouées seules résistèrent à l'arrachement des voleurs et conservèrent leur place. Nous en avons retrouvé également sur les arêtes verticales de la caisse, en particulier aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest.

Comment expliquer la présence de ces deux sarcophages dans une même galerie, le premier trouvé n'étant pas normalement orienté et ne nous ayant rien livré, tandis que le second seul, semble-t-il, contenait un cercueil et un corps? Nous devons immédiatement faire un rapprochement avec deux sarcophages d'albâtre exactement semblables découverts à Dahchour par de Morgan[1] en 1894 au fond de deux puits situés au Nord-Ouest de la pyramide septentrionale, dans l'espace compris entre les deux enceintes du Nord[2]? Ces sarcophages, décrits par M. Lacau[3], étaient considérés jusqu'à maintenant comme datant de la XIIe dynastie. Les découvertes de la Pyramide à degrés nous permettent de dire qu'ils sont certainement de la IIIe dynastie.

Au sujet de la trouvaille de ces deux sarcophages de Dahchour nous citerons le texte même de de Morgan : «. . . Au fond de chacun de ces puits s'ouvrait, vers l'occident, une chambre creusée dans le rocher et dans chacune de ces cryptes était un sarcophage d'albâtre très remarquable par la matière et le travail. L'un de ces sarcophages avait été ouvert, le couvercle gisait à terre, l'autre était resté intact. Malheureusement il ne renfermait que quatre jarres d'albâtre couchées sur le flanc

[1] *Fouilles à Dahchour*, mars-juin 1894, p. 75-76.
[2] *Ibid.*, voir plan fig. 105.
[3] *Catal. gén. Musée du Caire, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire :* n° 28102 et 28103, p. 80 et pl. XIV.

et bouchées avec des étoffes [1]. — Je n'ai pu encore m'expliquer comment il se peut que des puits aussi profonds aient été creusés pour ne renfermer qu'un sarcophage vide. La présence des vases d'albâtre, l'état parfait de conservation dans lequel se trouvaient la chambre et le sarcophage lui-même prouvent bien qu'il n'existe pas de tombeaux dans ces puits».

Plus loin [2] d'autre part, parlant d'un autre puits qui ne lui avait fourni qu'un coffre de granit renfermant quatre canopes d'albâtre, de Morgan ajoute : «Cette déception était la quatrième que j'éprouvais de la part de puits ne renfermant que des canopes».

Il est donc certain que les canopes furent parfois enfouis seuls au fond de puits spécialement creusés pour eux; et nous voyons par les découvertes de Dahchour qu'à la IIIe dynastie vraisemblablement cette coutume existait déjà et qu'en outre les canopes au lieu de se trouver dans un coffre de forme appropriée se trouvaient dans un véritable sarcophage. N'aurions-nous par là l'explication de la présence de deux sarcophages dans la nouvelle galerie de la Pyramide à degrés, ainsi que peut-être la clef de l'énigme des deux tombeaux de Zoser dans la Pyramide et dans le Mur d'enceinte Sud? Dans le premier il y aurait eu le corps et dans le deuxième les canopes. Précisément le caveau du tombeau du Sud est carré, mesurant intérieurement 1 m. 60 de côté, et sensiblement plus petit que celui de la Pyramide qui est, au contraire, rectangulaire (3 m. × 1 m. 60).

Nous n'avons pu encore cette année achever l'exploration de toutes les galeries de la Pyramide et certains indices nous laissent des espoirs pour la campagne prochaine. La Pyramide à degrés, dont l'admirable ensemble de temples annexes a été une révélation pour l'histoire de l'art, continue ainsi à nous surprendre. Toutes les pyramides importantes n'avaient été jusqu'ici considérées chacune que comme le tombeau d'un seul personnage, roi ou reine, ou encore, mais rarement, de deux personnages, roi et reine. Les découvertes de cette année nous montrent que la Pyramide à degrés, qui est la plus ancienne, fut au contraire non seulement le tombeau du roi Zoser, mais également celui de différents membres de sa famille.

J.-P. Lauer.

[1] Ces jarres sont au Musée Égyptien et sont du type de la IIIe dynastie.

[2] De Morgan, *Fouilles à Dahchour, ibid.*, p. 77.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK (1932-1933)

(avec 4 planches)

PAR

M. HENRI CHEVRIER.

Les travaux de cette année ont porté sur les points suivants :

1° *Grande Cour :* déblaiement de la partie sud entre le temple de Ramsès III et le Ier pylône; consolidation des cinq colonnes à l'est de la porte nord du péristyle bubastite et redressement d'une colonne penchée.

2° *Salle Hypostyle* : consolidation des quelques dalles de plafond encore en place. Etaiement de deux colonnes.

3° Déblaiement et évacuation au Nil de tout le cavalier de déblais longeant le mur d'enceinte de Thoutmès III et allant jusqu'à la porte est de Nectanébo. Approfondissement de la tranchée allant jusqu'aux fouilles du monument d'Amenophis IV.

4° Fouilles du monument d'Amenophis IV.

5° Vidage du IIIe pylône.

6° Etaiement et consolidation des montants du propylée du temple de Ptah.

7° Travaux divers.

DÉBLAIEMENT DE LA GRANDE COUR.

On se rappelle que pendant la campagne 1930-1931 j'avais commencé le déblaiement de la partie sud de la Grande Cour, et que je m'étais arrêté après avoir découvert treize sphinx criocéphales [1].

[1] *Annales du Service*, t. XXXI, *Rapport sur les travaux de Karnak*, p. 81.

L'an passé je n'avais pas continué ce travail parce que j'attendais la locomotive et que, celle-ci livrée, je voulais d'abord organiser définitivement le chantier et établir le chemin d'évacuation générale qui suit le sud du temple.

Cette année le travail a été repris et les colonnes ont été consolidées au fur et à mesure de leur dégagement.

Des blocs de pierre, provenant de la corniche qui surmontait la colonnade, et portant le cartouche de Chechonq, se trouvaient sur le remblai : ils ont d'abord été descendus et placés, avec tous ceux qui proviennent de cette partie de la cour, devant l'aile nord du premier pylône.

Commencé le 1[er] décembre, le travail avança beaucoup plus vite qu'en 1930 et le lendemain on dégageait le premier sphinx découvert cette année. Du 3 au 9 décembre, on mettait au jour treize nouveaux sphinx. Le nombre d'hommes avait été cependant largement réduit par rapport à l'effectif employé en 1930 et l'épaisseur de terrain à enlever était plus considérable [1]. Le rendement était augmenté du fait de la régularité de la marche des trains. Nous avons actuellement vingt-six sphinx alignés au sud de la Grande Cour. Il peut y en avoir d'autres, mais comme nous avions atteint l'échafaudage antique en briques crues, j'ai arrêté là définitivement le travail d'accord avec M. Lacau. Les quelques sphinx qui peuvent rester encore enfouis sous l'échafaudage ne nous apprendraient rien, alors qu'il est intéressant de conserver l'échafaudage lui-même : c'est un exemple unique de la manière dont les Égyptiens construisaient leurs monuments.

Dans toute la partie qui, avant 1925, a été soumise aux infiltrations, les briques crues de l'échafaudage se sont plus ou moins désagrégées et il est impossible de les différencier du déblai. Il se peut donc que notre dégagement ait mangé 1 ou 2 mètres de la base du plan incliné. En tout cas, cet échafaudage intérieur ne pouvait servir pour hisser les pierres servant à la construction du pylône; son développement ne le permettait sûrement pas. C'était un échafaudage de service destiné aux ouvriers mettant en place les pierres amenées par l'ouest et qui les retaillaient là à la demande. Ce que nous avions constaté quand nous travaillions entre

[1] Voir *Annales du Service*, t. XXXI, *Rapport sur les travaux de Karnak*, pl. I.

le pylône et le temple de Séti II se confirme ici : les débris de taille des pierres s'accumulaient le long du mur sur une épaisseur de 0 m. 50 à 0 m. 60 et les briques crues étaient placées contre cette couche de débris quand on surélevait l'échafaudage.

Dans tout le déblai enlevé, nous n'avons trouvé que deux stèles en granit gris délitées par le sébakh, complètement illisibles, et quelques fragments coptes.

La consolidation des colonnes était menée en même temps que le déblaiement. La base de la quatrième colonne en partant du temple de Ramsès III n'avait été dégagée et consolidée que sur sa moitié est : le dégagement et la consolidation furent achevés sur le reste du pourtour. Les assises supérieures des autres colonnes qui dépassaient le remblai ont été consolidées avant le déblaiement pour éviter d'établir ensuite des échafaudages jusqu'aux tambours les plus hauts. Cette consolidation consiste dans la pose de ceintures de fer encastrées dans la pierre de toutes les assises menaçantes. L'entaille des rainures dans lesquelles sont placées les ceintures est un travail assez long et la consolidation de toutes les colonnes de la rangée sud ne fut terminée que le 15 janvier.

Comme pour les colonnes dégagées antérieurement, les deux assises inférieures étaient en très mauvais état. Le grès était souvent réduit à l'état de sable sur près de 0 m. 40 d'épaisseur. La base du mur de clôture de la cour était également très attaquée : sur un point même, un petit éboulement se produisit, qui n'intéressa heureusement qu'une partie superficielle du mur. Naturellement, nous avons dû enlever toute la partie pourrie de la pierre. J'ai remarqué, au cours de ce travail, que la pierre était très inégalement attaquée : l'action du salpêtre se produit en suivant les joints, le centre de chaque bloc reste à peu près en bon état, mais tout autour de ce noyau central sain, on trouvait du sable.

Je crains que nous ne soyons obligé de dégager complètement les bases des colonnes et du mur qui se trouvent encore engagées sous l'échafaudage antique, dans l'angle sud-ouest du péristyle. Il pourrait en effet se produire sur ce point un tassement vertical qui compromettrait la solidité de l'ensemble. L'avant-dernier linteau qui porte sur la dernière colonne de l'extrémité ouest, inachevé, est brisé au droit de l'abaque de cette colonne : il sera repris l'année prochaine.

La partie droite de la Grande Cour est donc maintenant dégagée; malgré la présence de ce qui subsiste de l'échafaudage antique appuyé au premier pylône, on se rend beaucoup mieux compte aujourd'hui de la grandeur de l'œuvre entreprise par les rois bubastites.

Du côté nord de la cour, je comptais avancer beaucoup plus vite que je n'ai pu le faire : je me suis trouvé en effet, en présence de difficultés qui ont ralenti considérablement le travail de déblaiement dans cette partie de la colonnade bubastite.

J'avais redressé, l'année dernière, la colonne qui se trouve à l'est de la porte nord, d'une façon relativement facile parce qu'elle penchait perpendiculairement au mur. Il n'en a pas été de même pour la colonne de l'ouest, dont le plan d'inclinaison faisait un angle d'environ 45° avec le plan du mur. Le système d'échafaudage a été plus compliqué à établir, car je ne pouvais prendre l'appui nécessaire sur le mur. Il se composait, comme pour la colonne redressée l'an dernier, de deux parties principales, auxquelles j'ai dû ajouter un échafaudage de service.

La première partie comportait un échafaudage lourd destiné :

1° à soulever le linteau perpendiculaire au mur qui s'appuyait sur la colonne;

2° à former le point d'appui nécessaire aux palans pour tirer la colonne.

Il se composait de six chandelles verticales en poutre de 0 m. 40 sur 0 m. 40, et d'étais obliques devant équilibrer le travail des palans : l'an passé j'avais utilisé deux palans de 5 tonnes et un de 10 pour arriver à redresser la colonne. Je me suis basé sur la même puissance pour établir ces étais. La figure 1 donne cet échafaudage seul, sans l'échafaudage de service, pour qu'elle soit plus claire.

La deuxième partie consistait en deux batteries d'étais qui devaient accompagner la colonne pendant son mouvement de redressement. Elle était exactement établie comme pour la colonne redressée précédemment et comme on le voit sur mon rapport de 1932, fig. 2, p. 105.

Un échafaudage léger a été établi pour permettre la circulation pendant les manœuvres, puis, plus tard, pour la reconstruction des linteaux qui manquaient.

Enfin, pour éviter des fissures secondaires, le platelage qui garnissait la colonne a été établi jointif et bien serré. L'établissement de l'échafaudage a duré à lui seul plus d'un mois, il est vrai que nous étions au

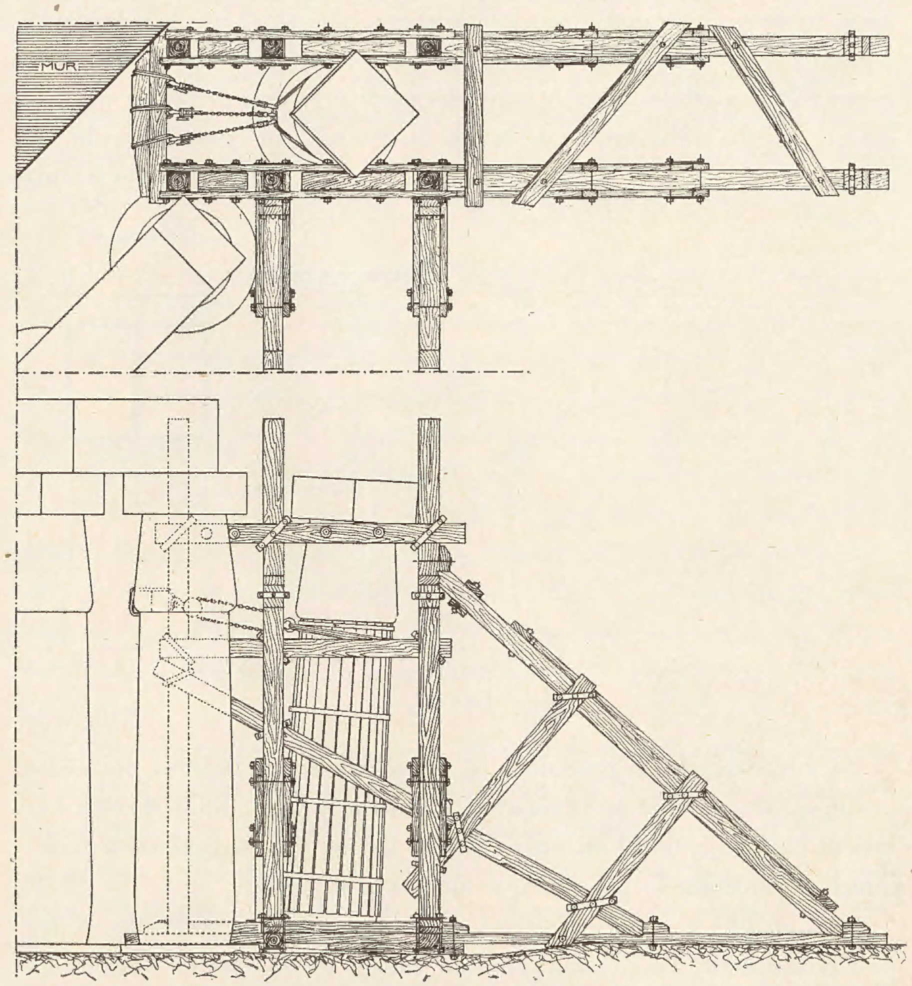


Fig. 1.

mois de Ramadan. Il avait fallu niveler le sol, préparer par terre les poutres avec les échantignolles nécessaires pour placer les pièces transversales, et les dresser. Pour ce dernier travail, une chèvre a été nécessaire.

Le 9 février, tout était paré et la colonne était redressée sans incident.

Rappelons qu'elle penchait beaucoup plus que celle manœuvrée l'an dernier : l'abaque était de o m. 63 hors de son aplomb, au lieu de o m. 33.

Naturellement la colonne avait été consolidée avec des ceintures de fer et rejointoyée sérieusement. Le platelage, plus serré que le précédent, a permis d'éviter complètement les fissures secondaires. La cassure inférieure s'était produite plus tôt, on avait placé des coins de fer au fur et à mesure qu'elle s'élargissait. A la fin du travail, du ciment liquide fut injecté sous pression et la base maintenue humide, comme nous le faisons toujours.

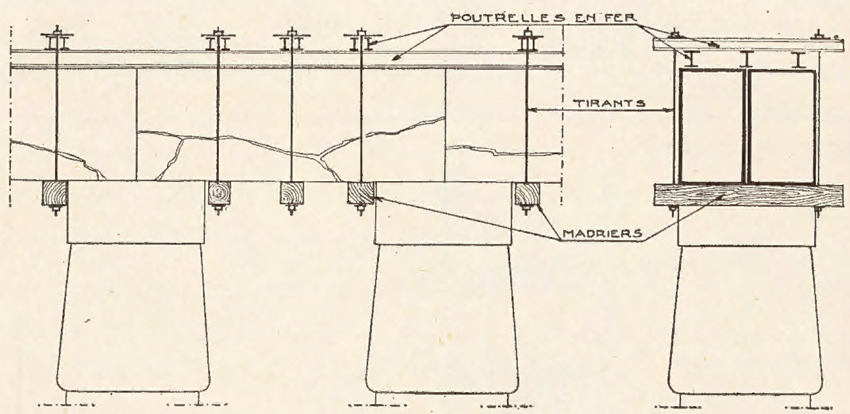


Fig. 2.

En même temps j'ai procédé à la consolidation des linteaux du même portique, situés entre la porte et le deuxième pylône. Deux d'entre eux étaient particulièrement en mauvais état. Ils ont été suspendus et maintenus en place par le procédé que montre la figure 2.

On a entaillé à la partie inférieure les logements des poutrelles en fer de consolidation, qui, suivant les cas, étaient au nombre de deux ou de quatre. Pour le dernier linteau à l'est, toute la face inférieure a dû être garnie d'un radier en béton armé.

Les colonnes elles-mêmes, dans cette partie, étaient en très mauvais état. On se demande même comment la dernière à l'est pouvait supporter son linteau. Un échafaudage général avait été établi le long du portique : quand nous avons atteint le chapiteau de cette colonne, nous avons constaté que des fragments de pierre se tenaient tout juste entre eux et que le linteau ne reposait plus que sur un tiers à peine de l'abaque.

Tout le fût de cette colonne a été d'abord complété : il en manquait sur la face sud environ o m. 40; elle avait été fortement atteinte au moment de l'incendie des grands mâts décoratifs du pylône. La pierre calcinée a été remplacée par de la brique cuite hourdée au ciment.

Ensuite une véritable cage de fer a été exécutée pour compléter le chapiteau : cette cage servait à deux fins, d'abord à silhouetter exactement la forme du chapiteau pour les maçons, ensuite à armer la maçonnerie de briques, qui, dans la partie arrondie du chapiteau, se trouve légèrement en porte-à-faux.

Après la reconstitution des deux tiers du chapiteau et de l'abaque, le linteau a été consolidé.

Les autres colonnes étaient relativement en moins mauvais état et notre procédé ordinaire fut employé : nettoyage des joints, rejointoyés ensuite au ciment, et ceinture de fer. Anciennement, ces colonnes avaient déjà été reprises, sans doute par Legrain, mais on n'avait fait que boucher les trous de la pierre avec des fragments de grès hourdés au mortier de chaux. Dès que l'on toucha à cette agglomérat pour placer les ceintures de fer, il se décolla et tomba par grandes plaques. C'est une preuve nouvelle qu'il convient d'employer exclusivement des mortiers de ciment, à condition, bien entendu, de les maintenir humides pendant un mois après le gâchage.

Après le travail de consolidation des linteaux et des colonnes à l'est de la porte, il était indispensable de rétablir les trois linteaux manquants qui surmontaient les deux colonnes de la porte et, respectivement, leur voisine, ainsi qu'un des linteaux de la porte elle-même. Ces linteaux ont donc été refaits : ils sont constitués par une dalle en béton armé, ou, plus exactement en fer enrobé, de o m. 35 d'épaisseur, ancrée dans les abaques. Comme les poutrelles qui consolidaient les linteaux des colonnes de l'est étaient solidaires les unes des autres pour obtenir un chaînage parfait, je laissai un joint de dilatation entre ces dernières et la dalle des nouveaux linteaux. Au-dessus des abaques, le béton fut monté jusqu'au niveau supérieur des linteaux et, pour le linteau de gauche, de façon à faire prise avec la pierre antique. Enfin, des murets de briques étaient

construits pour constituer les faces nord et sud des faux-linteaux et rendre ainsi son aspect primitif à la colonnade (pl. I).

Les deux colonnes qui avaient été redressées s'étaient tassées verticalement d'environ o. m. 12, par suite du mouvement du sol qui avait provoqué leur inclinaison. Cette dimension a été ajoutée aux abaques pour que les linteaux soient horizontaux. Ce tassement indique qu'il faudra revoir et probablement refaire les fondations de ces colonnes. Du reste la consolidation des autres colonnes n'a pas été faite seulement pour la partie visible au-dessus du sol. Partout où il n'y avait pas de danger, j'ai fait également déchausser la première assise des fondations. Elles sont très mal faites : composées de deux pierres placées l'une assez loin de l'autre, on comprend qu'elles se soient affaissées quand le sol a été travaillé par le mouvement des infiltrations. On voit, pl. III, les fondations d'une de ces colonnes et l'on constate qu'un ouvrier pouvait facilement se placer entre les deux pierres de la semelle. Ce vide a été comblé avec du béton. La même photographie montre la consolidation en brique et une partie de l'ancien revêtement qui a été enlevé par la suite. La base a été refaite également.

Nous n'avons pu nous occuper du déblaiement de la partie comprise entre les colonnes et le mur : cet espace reste encore encombré de terre et de gros blocs de pierres provenant des dalles de plafond du portique. Les pierres ne pourront être sorties entières, sauf quelques rares exceptions, et elles seront sciées ou débitées sur place, après avoir été mesurées. On risquerait d'ébranler les colonnes en tentant de les manœuvrer dans leur état actuel. Elles ne comportent aucune inscription, ne sont pas intactes, et seules leurs dimensions sont utiles à connaître pour le jour ou nous voudrons refaire le plafond du péristyle.

SALLE HYPOSTYLE.

Il ne nous reste que quatre dalles du plafond de la salle hypostyle, dans la partie nord. Ces derniers témoins sont, par conséquent, très intéressants et il était indispensable d'en assurer la conservation. Ces dalles étaient en mauvais état, plus ou moins délitées et fendues en plusieurs

endroits. Comme je ne voulais pas que les réparations soient trop visibles du sol, les poutrelles destinées à leur consolidation furent placées au-dessus des dalles : des goujons traversent les dalles et un fer plat encastré dans la partie inférieure répartit la traction des goujons. Les trous furent rapidement percés, la pierre étant très tendre; un enduit masqua les parties visibles d'en bas.

Deux colonnes de la rangée la plus rapprochée du deuxième pylône côté nord, qui penchaient déjà, ont accentué leur inclinaison. On sait, depuis les travaux effectués dans la partie sud de la salle, que cette rangée de colonnes est établie sur un remblai comblant un bassin existant vers l'époque d'Amenophis III. J'ai étayé solidement ces deux colonnes; il est à craindre que ces étais restent longtemps en place, les crédits destinés à la réfection complète des fondations étant suspendus. Quand ces travaux seront repris, il faudra commencer par cette rangée de colonnes et marcher parallèlement aux pylônes et non dans la direction perpendiculaire, les travaux du sud ayant montré où était le danger.

CHEMIN D'ÉVACUATION DU SUD.

Dans mon dernier rapport [1], j'ai dit que nous avions atteint la porte de l'est avec le Decauville, mais sans atteindre le niveau antique et sans enlever le cavalier de déblais sur toute son épaisseur.

Le travail a été repris en partant de cette porte et en allant vers l'ouest. On descendit d'abord sur tout le bord d'attaque jusqu'au niveau antique et quand il fut atteint on avança de front. Ce cavalier de déblais, établi autrefois pour évacuer les terres par la porte de l'est, représentait environ 11.000 mètres cubes de terre. Il fut enlevé du 18 au 30 décembre, puis du 1er au 22 février, le travail ayant été interrompu pendant le mois de Ramadan.

Dans la partie du cavalier qui se trouvait contre le mur de Thoutmès III, on a mis au jour des constructions postérieures; mais comme elles ne présentent aucun intérêt, il a été convenu avec M. Lacau qu'elles seraient

---

[1] *Annales du Service,* t. XXXII, *Rapport sur les travaux de Karnak,* p. 101.

enlevées. Il s'agit d'une assise de pierres de petites dimensions, à un niveau supérieur au niveau antique et pouvant dater de l'époque romaine, ou, plus probablement même, de l'époque arabe.

Ce travail d'évacuation a marché régulièrement, à raison de deux cent quarante wagonnets évacués en moyenne par jour et jetés au Nil. On arrive maintenant de plain pied jusqu'à la porte de l'est (pl. IV).

Le sol antique une fois atteint à l'intérieur de l'enceinte, nous avons repris à l'extérieur la tranchée menant aux fouilles du temple d'Amenophis IV, tranchée amorcée l'an passé et qui devait être élargie et approfondie.

Nous avons eu la surprise de trouver des fragments d'un obélisque de Ramsès II, à l'extérieur de la porte de Nectanébo. Nous élargirons la tranchée vers le sud et vers le nord, pour voir si nous trouvons les fondations de cet, ou de ces obélisques.

A une quinzaine de mètres de la porte, vers l'est, nous avons trouvé un tambour de colonne et un chapiteau palmiforme, puis un peu plus loin, et assez près de la rangée nord-sud des piliers d'Amenophis IV, des pierres qui forment actuellement un dallage, mais qui pourrait être un arasement de pylône du temple d'Akhnaton.

FOUILLES DU TEMPLE D'AMENOPHIS IV.

Nous étions maintenant à pied d'œuvre pour continuer les fouilles du monument d'Amenophis IV : il ne restait qu'à combler le drain sur le passage de la voie pour pouvoir pousser celle-ci jusqu'au bout.

Le 6 mai on reprenait la fouille. Nous sommes toujours dans la partie du temple complètement détruite, que les dernières années de fouilles nous avaient révélée, et nous ne trouvâmes qu'un seul fragment intéressant, un masque du roi, dans un espace où nous aurions pu nous attendre à découvrir sept ou huit statues, d'après les dimensions du terrain fouillé. Nous arrivions bientôt tout près du village indigène et nous avons dû arrêter le travail.

Nous ne pensions, ni M. Lacau ni moi, que les fouilles nous entraîneraient si loin vers l'est. Nous espérions trouver bien plus près l'angle

sud-ouest de cette grande cour et comme les expropriations sont très coûteuses, nous avions hésité devant un village entier à exproprier. Mais les quelques fragments et le masque découverts cette année ne peuvent laisser aucun doute sur la direction dans laquelle les fouilles doivent être poursuivies : nous sommes toujours sur le grand côté sud de la cour et toujours sur le même péristyle à piliers osiriaques.

Puisque nous étions arrêtés dans cette direction par les habitations indigènes, j'ai repris le travail sur le côté ouest de la cour, dans la direction du nord. Mais de ce côté, nous ne trouvons absolument plus rien, même pas un fragment.

Le programme pour l'avenir sera donc le suivant :

1° Continuer du côté ouest dans la direction nord pour atteindre la porte ouest du monument. En suivant l'arasement trouvé cette année, nous aurons peut-être des indications.

2° Du côté sud, exproprier quelques maisons dans la direction est pour tenter d'atteindre l'angle sud-est de la cour.

3° Quand et si nous trouvons le deuxième angle de la cour, nous chercherons l'autel (?) vers le centre, en nous basant également sur l'emplacement de la porte.

On voit que les fouilles deviennent ici de plus en plus difficiles et que nous nous trouvons devant un assez grand nombre d'inconnues.

Dans la partie est, j'ai expliqué précédemment que l'emplacement des socles des statues se dessinaient sur le sol, après la crue et avant que le terrain ne sèche complètement. J'ai fait établir une assise de briques cuites scellées au ciment partout où l'on pouvait ainsi repérer l'emplacement des socles. Dans la partie fouillée cette année, il faudra attendre l'année prochaine, pour distinguer ces traces, s'il y en a (pl. IV).

VIDAGE DU IIIe PYLÔNE.

1° AILE NORD.

Le vidage de l'aile nord du troisième pylône a été repris le 1er février. Nous sommes descendus verticalement pour placer un nouveau contrefort et travailler sans risque sous les fondations.

Nous avons surtout découvert des fragments du monument en grès de Thoutmès IV : assises de piliers carrés, fragments de corniche et d'architrave portant de nombreuses traces de couleur. Pour certains, la polychromie est complète et d'une fraîcheur extraordinaire.

Trois blocs de quartzite rouge du monument de la reine Hatšepsowet ont été extraits et il en reste encore deux en place : ces blocs n'offrent pas d'éléments nouveaux et ce monument si intéressant tarde à se compléter.

Le 3 février j'ai eu la surprise de découvrir un fragment de pilier qui, au premier abord, semblait appartenir au monument de Senousret I[er] : même dimension et même décoration. Quand le nettoyage fut achevé, je reconnus nettement une différence de style, ou, plus exactement, une différence de métier : dessin un peu sec et modelé plus plat. Le haut du cartouche portait le signe ⊙ et une petite partie du signe qui pouvait être , donc appartenir au nom d'Amenophis I[er]. Un deuxième fragment, s'ajustant exactement au premier, portait le cartouche , qui confirmait cette hypothèse. C'est donc une copie du Moyen Empire et on peut se demander si Amenophis I[er] n'aurait pas fait, pour son propre compte un monument semblable à celui de Senousret I[er].

Un peu plus profondément, nous avons encore trouvé de très beaux fragments de calcaire dont les signes hiéroglyphiques sont très grands, probablement d'Amenophis I[er], et dont l'un porte un  remarquablement exécuté.

Nous avons dû arrêter et reprendre le travail à plusieurs reprises, à cause des eaux d'infiltration qui sont restées hautes cette année plus tardivement que d'habitude.

Si cette campagne n'a pas répondu à notre attente en nouveaux blocs du monument de la reine Hatšepsowet, elle a été fructueuse en ce qui concerne le monument de Thoutmès IV. On en aperçoit encore de nombreux fragments dans les parties visibles des fondations.

Les fondations du pylône descendent ici plus bas que dans la partie précédemment vidée où nous avons construit le premier contre-fort : 4 m. 90 au lieu de 4 m. 30, ce qui nous a obligés à construire les fondations du nouveau contre-fort dans l'eau. Il a été édifié avec des blocs extraits de

l'aile sud du pylône. Pendant la campagne prochaine, nous pourrons vider complètement la partie comprise entre les deux contre-forts et probablement en construire une autre plus loin vers le nord.

2° AILE SUD.

Le travail a été retardé parce que le Nil est resté haut beaucoup plus tard cette année que d'habitude. En attendant que les infiltrations se retirent, j'ai fait commencer le vidage dans la partie centrale, près de la porte, partie qui n'avait pas été touchée. Nous avons enlevé un assez grand nombre de blocs bruts qui se trouvaient au-dessus du niveau du sol, et, en faisant ce travail, nous avons eu l'agréable surprise de trouver un mur bahut du monument de Senousret I[er] à un niveau où nous n'en avions jamais trouvé. C'est un des murs du sud, portant le nom de trois nomes de Haute-Égypte. Il était en très mauvais état, écrasé sous les autres blocs du mur, mais en sortant les petits morceaux un par un, nous sommes arrivés à le reconstituer à peu près complètement. La série des murs et des piliers de la façade sud est maintenant complète et il ne nous manque plus qu'un mur bahut de la façade nord. Il faut espérer que ce n'est pas celui dont la face décorée avait été complètement rabattue et que nous avons trouvé l'année dernière. Souhaitons que ce mur mutilé appartienne à l'une des façades est ou ouest, qui portent simplement des Nils et non des nomes.

Dans cette partie antérieure du pylône, nous ne sommes descendus qu'à deux assises au-dessous du niveau du sol, mais nous n'avons trouvé que des blocs bruts, et il semble bien que l'assise immédiatement inférieure soit composée de la même façon. C'est pourtant à ce niveau que nous pouvions nous attendre à trouver des blocs du monument de la Reine.

Pendant ce temps les infiltrations avaient baissé et nous pouvions travailler dans le fond du pylône, sous la deuxième niche à mât décoratif en partant de l'axe, mur ouest. Mais il était trop tard pour entreprendre un travail d'assez grande envergure et je dus me contenter de n'attaquer qu'un seul point. J'avais fait enlever la terre au fur et à mesure que l'eau s'en allait, et j'avais pu faire placer des poutrelles au-dessus de l'endroit

que nous allions vider. Deux poutrelles de 300 P.N., jumelées et enrobées de béton, avaient été encastrées et nous permettaient d'enlever les blocs inférieurs. Je m'y était pris d'avance pour ne pas être retardé par le temps nécessaire à la prise du mortier, mais malgré cela, nous dûmes attendre encore quelques jours avant d'être complètement débarrassés de l'eau.

Quand elle fut partie j'enlevai quelques blocs de dimensions moyennes, les uns en grès (fragments de corniche peinte), les autres en calcaire (fragments du monument de Thoutmès II), pour pouvoir dégager une première dalle de plafond du monument de Senousret Ier. Cette dalle enlevée, une autre apparut derrière. Mais nous ne pouvions travailler sous le mur sur une aussi grande surface horizontale. La première dalle ayant été extraite en trois morceaux, je réservai le champ nécessaire pour sortir la seconde. Heureusement, celle-ci était également cassée et un espace assez restreint était suffisant pour en sortir les morceaux. Nous avons exécuté ce travail dans une cavité de 6 mètres carrés de surface; les pierres qui en formaient le plafond étaient maintenues par des poutrelles en fer en porte-à-faux.

La deuxième dalle du plafond de Senousret Ier touchait le béton des fondations neuves de la salle hypostyle, mais heureusement le béton n'avait pas pris contre le calcaire.

Dans le prolongement de cette dalle apparut, vers le nord, une troisième dalle provenant également du plafond. Sa corniche touchait l'extrémité nord de la dalle extraite. Espérons qu'elle est également cassée en plusieurs morceaux, car son extraction sera très difficile. Il faudra essayer de la sortir par la salle hypostyle en cassant le béton neuf, mais si l'enlèvement de ce côté n'est pas possible, nous l'extrairons par l'intérieur du pylône; j'ai ménagé à cet effet une cavité dont les pierres supérieures sont maintenues par des poutrelles en fer. Si nous avions connu ce monument au moment des travaux de la salle hypostyle, nous n'aurions eu aucun mal à les enlever quand on a refait les fondations, mais comme la face qui donne sur ces fondations ne porte aucune inscription, elles n'avaient pas alors attiré mon attention.

Le monument de Senousret Ier se complète donc petit à petit, mais les travaux nécessaires pour l'arracher pierre par pierre des fondations du

parement ouest du pylône sont très longs et, il faut bien le dire, très difficiles. Peut-être faudra-t-il encore trois ou quatre campagnes pour achever le vidage de l'aile sud, surtout si le niveau des infiltrations ne baisse pas plus vite que cette année.

TEMPLE DE PTAH.

Les montants des portes successives d'époque ptolémaïque qui précèdent le temple de Ptah subissaient depuis longtemps la poussée des terres provenant de l'éboulement du mur d'enceinte en briques crues. Tous ces montants penchaient vers le sud et comme leur inclinaison augmentait, je me suis vu obligé de prévoir leur redressement ou leur étaiement provisoire.

La partie nord du premier montant était la plus menaçante. Mais ce massif est trop important pour pouvoir subir sans dommage un démontage et un remontage. D'autre part, je n'avais aucun point d'appui me permettant de le redresser d'une pièce, car le montant sud qui lui fait face est également en mauvais état. Pour pouvoir m'y appuyer, je commençai par la consolidation de ce montant. Un contre-fort en briques cuites lui fut accolé. Sa solidité étant ainsi assurée, des étais furent établis pour maintenir le montant de gauche, étais dont les pièces, presque horizontales, viennent s'appuyer sur le montant de gauche et ne gênent pas la circulation. Je ne disposais pas d'un temps suffisant pour effectuer le redressement, ce qui sera fait au commencement de la campagne prochaine.

Un des montants suivants, beaucoup moins important, fut démonté et remonté au moyen du petit pont roulant qui avait été arrangé pour le démontage des linteaux et des pierres qui surmontaient la porte ouest du temple de Séti II [1].

Quelques hommes et un maçon suffirent pour ce travail. Un contre-fort, masqué par des briques crues, était également construit contre ce montant pour équilibrer toute poussée nouvelle.

---

[1] *Annales du Service*, t. XXXI, *Rapport sur les travaux de Karnak*, p. 87.

TRAVAUX DIVERS.

1. — MUR DE SOUTÈNEMENT DU LAC SACRÉ.

L'année dernière j'avais démonté et remonté le grand scarabée qui se trouve à l'angle nord-ouest du lac sacré. Il penchait, en effet, vers le lac et des racines d'aqoul en dissociaient les différents fragments rassemblés par Legrain. Cette inclinaison, ainsi que l'affaissement en certains endroits du mur du temple de Taharqa qui se trouve placé parallèlement au mur du lac sacré, m'ont fait supposer que le mouvement périodique des infiltrations attirait la terre vers le lac à travers les pierres non jointoyées du mur.

J'ai donc fait dégager la face opposée au lac jusqu'au niveau de l'eau; le travail a été commencé fin mars; nous descendions au fur et à mesure que l'eau baissait.

La cause de ces affaissements était bien celle que j'avais supposée. La terre que nous avons enlevée est une terre de remblai mélangée avec des débris de pierres : elle est très meuble et assez sablonneuse et devait s'écouler facilement par les larges joints verticaux du mur, particulièrement dans l'angle même, du côté nord-ouest. Cet angle, loin d'être renforcé, est au contraire bâti avec des pierres mal équarries et dont seul le parement extérieur, du côté du lac, est bien appareillé (pl. III).

La partie du mur qui va de l'est à l'ouest est constituée par trois ou quatre épaisseurs de pierres équarries et bien posées : je me suis contenté de faire laver les joints et de les boucher au mortier de ciment. Mais dans l'angle, j'ai dû faire établir un bouclier de briques cuites hourdées et enduites au ciment.

J'ai ensuite remblayé par couches successives de 1 mètre environ. Le tassement à la dame eût été insuffisant. J'ai inondé au moyen d'une pompe puisant dans le lac. Ce procédé m'a donné toute satisfaction; l'eau en descendant tirait et tassait la terre. Des cavités se sont révélées sous la pression et l'eau les comblait en entraînant avec elle la terre qu'on y poussait. Enfin ce procédé servit à vérifier l'étanchéité de l'enduit et du rejointoiement exécuté. Contrairement à ce qui se produit généralement quand

on remblaie un trou, je n'ai pas eu assez de terre pour combler notre tranchée et j'ai dû en amener d'ailleurs, ce qui prouve assez que nous avions obtenu un meilleur tassement.

2. — MISE EN ORDRE DE LA COUR DES OBÉLISQUES.

La cour des obélisques entre le troisième et le quatrième pylône a été dégagée l'an passé des blocs d'albâtre qui se trouvaient dans la partie nord. Elle était encore très en désordre dans sa moitié sud. Aussi bien contre la face du troisième pylône que contre celle du quatrième se trouvaient de nombreux blocs de pierres décorés ou non. Tous les blocs bruts ont été évacués à l'extérieur ou ont servi à des reconstructions, quand ils n'étaient pas salpêtrés. Puis un triage a été fait parmi ceux qui portaient texte ou décoration. Les uns, en grès et provenant du troisième pylône, ont été rangés contre la face du quatrième, les autres ont été mis en magasin. Parmi ces derniers se trouvent des fragments de la paroi du Sanctuaire de la Barque édifié par Thoutmès III, que j'avais trouvés en 1927 remployés comme dallage au pied de l'obélisque de Thoutmès Ier.

Les blocs de grès qui ont été rangés dans cet espace sont en général, très salpêtrés. Nous avons également une série de demi-tambours de colonnes de la salle hypostyle, placés au nord de cette salle, qui sont dans le même état; nous devons étudier la construction d'un bassin permettant de les dessaler. Si les crédits le permettent, nous pourrons établir ce bassin l'année prochaine, au bord du Nil, à un niveau facilement accessible aux inondations.

3. — TEMPLE DE RAMSÈS III.

Les enduits de homra qui recouvraient les parties attaquées du bas des murs de la cour du temple de Ramsès III se décollaient. Ils tombaient par larges plaques ou se gondolaient de façon désagréable à l'œil. Ce qui restait de l'enduit de homra fut entièrement enlevé et remplacé par un enduit au ciment.

La croûte de sels cristallisés a été également enlevée avec des outils en hêtre qui ne pouvaient abîmer la pierre. Ramassé au bas des murs, le

sel a été rejeté au Nil : nous en avons évacué plusieurs wagonnnets. Ce procédé à sec est préférable à l'arrosage, qui fait rentrer les solutions de sels dans la pierre où ils cristallisent de nouveau.

4. — RECHERCHE DES BLOCS DE LA REINE.

Comme nous ne trouvions plus de blocs de la reine Hatšepsowet dans le pylône, une fouille a été effectuée dans la partie nord de la cour des obélisques, sur les indications de M. Lacau. Nous sommes allés jusqu'à l'eau sans rien trouver. Ici, comme à côté du lac sacré, le sol était formé de terre de remblai, mélangée avec des débris de pierres et de la poussière sablonneuse provenant de la taille des pierres. On peut penser que ce remblai, dans un cas comme dans l'autre, a été mis là au moment où l'élévation générale du plan des infiltrations a rendu nécessaire l'élévation du sol du temple, sous la XVIIIe dynastie. Maintenant que la partie sud de la cour est dégagée nous pourrons faire la même recherche de ce côté.

5. — TEMPLE D'OPET.

Les sébakhin, surveillés par nous, ont mis au jour, à l'ouest du temple de Khonsou, le prolongement du mur sud de soubassement du temple d'Opet. Ce mur est dans un état lamentable; il a été très attaqué par les agents organiques du sebakh et une consolidation immédiate s'imposait. Quelques morceaux, qui subsistaient mais étaient tombés, ont pu être remis en place. Le temple d'Opet s'étend vers l'ouest beaucoup plus loin qu'on ne le supposait. Juste dans l'axe du temple une porte secondaire traverse la grande enceinte de briques. Tout cet angle de l'enceinte nous donnera un complément intéressant au plan général de Karnak.

6. — MUR DIT DE RAMSÈS II.

A côté du monument de Taharqa, le mur dit de Ramsès II présentait une brêche que M. Pillet avait commencé de combler. Comme ce mur est dégagé maintenant sur toute sa longueur, j'ai fait reprendre et achever ce travail. La partie du mur dégagée l'année dernière a été également mise

en état. La face sud de cette enceinte apparaît maintenant dans tout son développement.

CONCLUSION.

Si la campagne 1932-1933 ne nous a pas apporté de grandes nouveautés, les travaux de consolidation et de déblaiement ont été importants. A la fin de la campagne prochaine nous aurons complètement déblayé la Grande Cour et consolidé toutes les colonnes bubastites. La porte de l'enceinte de l'est a été largement dégagée et prend maintenant, quand on vient du lac sacré, un aspect tout nouveau. Les expropriations des habitations indigènes permettront aux fouilles du monument d'Amenophis IV de se développer. Seul le travail du troisième pylône est toujours très lent. Il nous a déçus cette année en ne nous apportant presque rien du monument de la Reine.

En ce qui concerne les fouilles du monument d'Amenophis IV, il est intéressant de rappeler une phrase de Legrain, dans son rapport de 1904 «... nous jetions les déblais passé la grande porte du mur d'enceinte de l'est, après avoir minutieusement sondé le sol avant de le recouvrir». Comme on ne peut mettre en doute un seul instant la conscience de Legrain, nous aurions encore ici un argument nouveau, s'il en était besoin, contre les sondages partiels. Si serrés qu'on les fasse, ils peuvent laisser échapper des éléments de premier ordre et tromper le fouilleur le plus expérimenté. D'autre part Legrain avait eu comme nous l'idée de jeter ses déblais au Nil, comme en témoigne une lettre en réponse au premier ordre de service de Morgan, en 1897. Il avait reculé devant la distance, plus longue alors qu'aujourd'hui : Legrain compte 700 mètres depuis le Nil jusqu'à la salle hypostyle, alors que nous n'en avons plus que 300. Il n'avait pas les moyens de transport dont nous disposons maintenant. Nous avons jeté au Nil cette année 15.000 mètres cubes de déblais; ces déblais auront l'avantage de protéger la rive qui, depuis sept ans que je suis à Karnak, a avancé vers l'Est de plus de 6 mètres.

J'ai été secondé comme d'habitude par notre inspecteur Néguib effendi Farag. Il a surveillé les sebakhin travaillant au temple d'Opet, mais surtout il a continué et achevé la mise en ordre de notre nouveau magasin

sud. Tous les documents archéologiques qu'il contenait sont maintenant classés, photographiés, et disposés de façon à pouvoir être étudiés facilement.

Guirguis effendi Ghattas assure le service de photographie, augmenté cette année de tout le travail de ce magasin. Il m'a également aidé sur le chantier même.

Les reis Mohammed Ibrahim et Abd el-Lahi sont toujours chargés des gros travaux, le premier plus particulièrement des manœuvres délicates, comme celles nécessitées par le redressement de la colonne. Son habileté professionnelle et sa conscience font de lui un aide précieux.

H. Chevrier.

Le Caire, juin 1933.

RESIN FROM A TOMB OF THE SAÏTE PERIOD

BY

A. LUCAS, O. B. E., F. I. C.

Early in 1932, M. Henri Gauthier kindly gave the writer a small specimen of a material taken from tomb No. 6 at El-Matarieh near Cairo, which tomb M. Gauthier has recently described[1]. Later in the year a small sack containing about 50 kilograms of the same material was brought to the Museum and placed at the writer's disposal.

The material was found between the sarcophagus (to the outside of which small portions are still adhering) and the walls of the large hollowed-out monolithic "case" of limestone into which the sarcophagus closely fitted. The sarcophagus, which is now in the Cairo Museum (No. J. 57478), is made of the light coloured blue-grey schist from the Wâdî Hammâmât so often employed for sarcophagi about this period.

The material was examined by the writer at the Museum, so far as was possible with the laboratory equipment available, and was found to be an oleo-resin, but the results obtained were not sufficient to establish its identity and a specimen was, therefore, sent to Dr. H. E. Cox, F. I. C. of London, who made a complete analysis with the following results :

Colour	Light yellowish-brown.
Solubility	Entirely soluble in absolute alcohol and in carbon tetrachloride; largely, but not entirely, soluble in petroleum spirit.
Specific Gravity	1.045.
Melting Point	About 80° C.

---

[1] H. Gauthier, *Découvertes récentes dans la nécropole Saïte d'Héliopolis*, in *Annales du Service*, XXXIII (1933), pp. 27-53; Pl. VI.

Ash.	0.44 per cent.
Saponification value. .	54.7.
Acid value	44.5.
Ester value.	10.2.
Iodine value (Wijs). .	166.0.
Steam distillation. . .	Yielded 12 per cent. of a light turpentine-like spirit (specific gravity 0.858; refractive index 1.470).

From these results it is suggested that the material is probably Chios turpentine, which is the name of the natural oleo-resinous exudation from the *Pistacia terebinthus* that grows on the island of Chios in the Grecian archipelago, whence the greater part of this resin on the market was at one time obtained.

Three other examples of the similar use of resin have come under the writer's notice, namely :

1. Small patches of a similar-looking resin, extending in several places to about half-way up the sides of a light blue-grey schist sarcophagus (very like that just described and of the same period, Twenty-sixth Dynasty) in the British Museum. This is called "grey basalt coffin of Mah-Ab-Ra" and is stated to have come from Campbell's tomb, Giza : No. 1384.

2. A material from a Twenty-sixth Dynasty tomb at Saqqâra (submitted to the writer for analysis by the late Mr. C. M. Firth) used to fill up the space between a sarcophagus and an inner coffin. This proved to consist of a mixture of resin and limestone dust.

3. A material, of which neither the date nor place of origin can now be traced, though it was almost certainly from Saqqâra, used to fill up the space between a granite coffin and a wooden one. This was analysed by the writer and found to consist of a mixture of resin and broken quartz pebbles.

Since the resin in these four instances served no useful purpose, it is suggested that it may have had a ritual significance. The limestone dust and the quartz pebbles were probably added to economise resin.

Other examples of resin found on sarcophagi are also known, but in these cases the resin had a utilitarian purpose and apparently no ritual meaning. These are as follows :

a) Resin used for securing the metal bolts in the granite sarcophagus in the pyramid of Chephren at Giza. (W. M. Flinders Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 106.)

b) Resin used to support a sarcophagus lid just before it settled into position. This, which was of Twenty-sixth Dynasty date from Saqqâra, was submitted to the writer by the late Mr. C. M. Firth.

c) Resin, examined by the writer, found in small amount on the rebated edge of the gold coffin of Tut-ankhamûn, suggesting that it had been used for luting on the lid.

d) Resin, examined by the writer, from between the lid and box of a coffin, probably from Saqqâra, but of which the particulars cannot now be traced.

A. Lucas.

ENCORE LE PROBLÈME D'HATCHEPSOUT

PAR M. HENRI GAUTHIER.

Je suis toujours resté sceptique à l'égard de la solution donnée par M. Sethe au problème de la succession des quatre souverains de la XVIIIe dynastie Thoutmôsis Ier, Thoutmôsis II, Hatchepsout et Thoutmôsis III. M. William F. Edgerton venant de publier une substantielle plaquette où il met au point ce problème [1], je ne crois pas inutile de résumer la question en quelques mots.

Si l'on s'en tient aux seules autobiographies de certains contemporains et aux listes royales officielles, qui ne font pas mention d'Hatchepsout, il n'existe, en réalité, aucun problème. Aussi les premiers historiens, s'inspirant uniquement des dites inscriptions (en particulier celles d'Ineni et d'Ahmès Pannekhbet) et listes, n'avaient-ils soupçonné aucune difficulté. Mais en 1896, M. Sethe [2], se référant aux nombreux martelages et surcharges de noms et de titres royaux observés sur certains monuments, substitua à l'ordre de succession le plus simple, qui était alors universellement accepté, un processus assez compliqué en *sept* temps :

1° Thoutmôsis Ier règne seul; — 2° Thoutmôsis III succède seul à Thoutmôsis Ier sans que, toutefois, ce dernier soit mort; — 3° Thoutmôsis III s'adjoint Hatchepsout et tous deux règnent de concert; — 4° Thoutmôsis III écarte Hatchepsout et règne à nouveau seul; — 5° apparaît alors Thoutmôsis II : il règne d'abord conjointement avec Thoutmôsis Ier, puis, après la mort de ce dernier, tout seul; — 6° Thoutmôsis II étant mort, Hatchepsout et Thoutmôsis III remontent conjointement sur le trône qu'ils avaient déjà occupé; — 7° enfin, Hatchepsout étant morte à son tour, Thoutmôsis III règne *à nouveau* seul.

(1) *The Thutmosid Succession* (*The Oriental Inst. of the Univ. of Chicago. Studies in Ancient oriental Civilization*, n° 8 (Chicago, 1933, 43 pages); quelques lacunes dans la bibliographie.

(2) *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis' I, ihr Verlauf und ihre Bedeutung* (in *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, Band I, p. 1-58 et 65-129).

Contre une aussi confuse reconstitution Éd. Naville s'éleva immédiatement avec vigueur [1]; mais le dernier mot resta à M. Sethe, dont la thèse rencontra l'adhésion, soit totale soit partielle, de MM. Breasted, Steindorff, Petrie et Moret. L'année même où ce dernier résumait, en la faisant sienne, la théorie de M. Sethe [2], Lieblein chercha pourtant à lui asséner le coup de grâce [3] : M. Edgerton ne paraît pas avoir eu connaissance des deux pages où ce dernier se rangea, peut-être avec un peu trop d'éclat, aux côtés de Naville.

Entre les deux thèses opposées, H. R. Hall adopta une position d'attente : tout en admettant que M. Sethe *pouvait* avoir raison, il montra que l'exactitude de sa théorie n'avait pas été prouvée de façon décisive [4].

Exposant moi-même, en une phrase du tome II de mon *Livre des Rois d'Égypte*, paru en 1912, l'objet de la polémique Sethe-Naville, je déclarai aussi ne pas vouloir prendre parti [5]. Je n'en étais pas moins à peu près convaincu que la vérité se trouvait du côté de Naville et Lieblein. Aussi, dans mon exposé du *Précis de l'histoire d'Égypte*, m'en suis-je tenu à l'ancien arrangement [6]. Ce dernier, outre qu'il avait pour lui sa logique simplicité et le témoignage des autobiographies et des listes royales officielles, venait, du reste, de recevoir, en 1928, la confirmation d'Eduard Meyer et de M. Winlock.

Cependant M. Sethe, dont ces deux derniers savants venaient de réfuter complètement la théorie, revint à la charge en 1932 dans un nouveau mémoire, où il présenta sa thèse sous une forme plus objective qu'il ne l'avait fait en 1896 et surtout la simplifia pour la rendre plus acceptable [7].

(1) *La succession des Thoutmès d'après un mémoire récent* (in *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, XXXV, 1897, p. 30-67); — puis, à la suite d'une réplique de Sethe (*ibid.*, XXXVI, 1898, p. 24-81), dans un second article *Un dernier mot sur la succession des Thoutmès* (*ibid.*, XXXVII, 1899, p. 48-55).

(2) *Rois et dieux d'Égypte* (1911), p. 13-42. — L'auteur est resté fidèle à cette thèse au tome II de l'*Histoire de la Nation Égyptienne* (1932), p. 401-404.

(3) *Rech. sur l'hist. et la civil. de l'anc. Ég.*, 2e fasc. 1911, p. 206-208.

(4) *The Ancient History of the Near East*, p. 286-291.

(5) *Mém. Inst. franç. d'archéol. orient.*, t. XVIII, p. 231, note 3.

(6) Tome I (Le Caire, 1932), p. 139 et suiv.

(7) *Das Hatschepsut-Problem noch einmal untersucht* (in *Abhandl. der Preuss. Akad. der Wiss.*, Jahrg. 1932, Phil.-hist. Klasse, n° 4).

Il ne réussit pas cependant à convaincre M. Edgerton qui, mettant à profit un séjour de plusieurs années à Thèbes ainsi qu'une visite à la 2ᵉ cataracte et aux ruines de Koummeh, vient de soumettre à une critique minutieuse toutes les données sur lesquelles M. Sethe avait cru pouvoir échafauder sa théorie.

Les trois conclusions *essentielles* auxquelles il est arrivé sont les suivantes : 1° il n'y a aucun exemple d'un cartouche où ait été rétabli le nom d'Hatchepsout; — 2° il y a très peu d'endroits sur les monuments érigés par Hatchepsout où les noms des rois Thoutmôsis Iᵉʳ et II soient originaux; — 3° il n'y a qu'un très petit nombre de cas où le nom de Thoutmôsis III ait été substitué à celui d'Hatchepsout.

L'auteur confronte ensuite ses conclusions personnelles avec les arguments mis en avant par M. Sethe. Il observe enfin une parfaite *concordance* entre les déductions qu'il a pu tirer de l'évidence des cartouches usurpés, d'une part, et les données résultant des autobiographies contemporaines, d'autre part. Bref, les règnes des trois premiers Thoutmôsis et de leur parente Hatchepsout se sont bien succédé dans l'ordre indiqué avant 1896 par les historiens et adopté par Naville, Lieblein, Ed. Meyer, Winlock et moi-même. Cet ordre, conforme aux données des autobiographies contemporaines et des listes royales de la XIXᵉ dynastie, est le suivant (je traduis mot à mot les dernières lignes de la page 30 du Mémoire de M. Edgerton) :

«Thoutmôsis Iᵉʳ régna jusqu'à sa mort. Il fut remplacé par son fils Thoutmôsis II, qui régna aussi jusqu'à sa mort. A la mort de Thoutmôsis II, la couronne échut à Thoutmôsis III; mais pour quelque raison (probablement parce que Thoutmôsis III était trop jeune pour régner) la Reine Hatchepsout, une fille de Thoutmôsis Iᵉʳ, demi-sœur et probablement épouse de Thoutmôsis II, fut à même d'abord d'instituer une sorte de régence, plus tard de ceindre la couronne pharaonique. Elle n'écarta pas Thoutmôsis III, mais le maintint dans une condition subordonnée; elle resta elle-même *le* souverain par excellence jusqu'à sa mort. Alors Thoutmôsis III prit le pouvoir pour lui seul et il le garda trente et quelques années».

H. Gauthier.

PENDELOQUES EN FORME D'INSECTES FAISANT PARTIE DE COLLIERS ÉGYPTIENS

(*suite*) [1]

(avec 1 planche)

PAR M. LUDWIG KEIMER.

C. — QUELQUES REMARQUES SUR LA MANTE PRIE-DIEU DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE.

Il existe un genre d'insectes orthoptères qui, comme celui des sauterelles, comprend de nombreuses espèces des régions tempérées et chaudes : la mante. Cet orthoptère, si connu en Égypte, n'a joué jadis de rôle important ni dans l'art ni dans les conceptions religieuses et superstitieuses, autant que nos connaissances actuelles nous permettent de l'affirmer. Ce fait est vraiment étrange, car la mante a dû éveiller, par son apparence, la curiosité des anciens, comme elle le fait encore à présent dans tous les pays qui la connaissent. Si j'ai cru bon de parler, au moins très brièvement, de cet insecte, c'est pour une double raison :

1° mes collègues égyptologues m'ont souvent demandé si on le trouvait sur les monuments pharaoniques;

2° je viens de recevoir un petit monument très curieux (pl. XIV); c'est un cercueil en miniature grossièrement pétri en boue grisâtre du Nil. On distingue sur le couvercle l'indication très schématique d'une figure humaine marquée par le nez et les deux yeux. Cette figure avait pour but l'imitation d'un cercueil anthropoïde. Dans ce cercueil est aménagée une petite cavité dans laquelle les restes d'une mante avaient été déposés,

[1] Voir t. XXXIII, p. 97 à 130.

enroulés dans des bandelettes de lin. Les pattes antérieures, repliées sur elles-mêmes, sont maintenues par un fil. L'objet fut découvert à Deir el-Médineh (Thèbes), dans les fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire. Il appartient, comme la plupart des trouvailles faites dans ce site, au Nouvel Empire. Lorsque le directeur de ces fouilles, M. B. Bruyère, eut l'extrême obligeance de me montrer ce cercueil, on avait malheureusement déjà déplié la mante momifiée, mais les restes de l'insecte ont permis à M. A. Alfieri, Secrétaire général et Conservateur de la Société Royale Entomologique d'Égypte, d'identifier l'espèce à laquelle il appartient. Il s'agit d'une larve de *Sphrodromantis bioculata*. Notons aussi que les fouilles de Deir el-Médineh ont fourni une grande quantité d'objets semblables. C'est ainsi qu'avec l'autorisation de M. le Directeur Général du Service des Antiquités, M. Bruyère m'a donné par exemple, pour la Section Historique du Musée Agricole Fouad Ier, un petit cercueil, plus grand toutefois que celui dont nous nous occupons ici, également pétri en boue du Nil, qui contenait le squelette d'un singe (cercopithèque) de taille médiocre. On m'a remis en outre de petits coffres, semblables au cercueil de la mante, remplis de blé et que l'on doit expliquer comme des Osiris végétants. Tous ces objets déposés dans les tombes appartenaient à de pauvres gens de cette localité thébaine; ils ont naturellement une signification religieuse. On peut donc se demander si la mante a été vénérée comme animal sacré. Dans ce cas spécial il ne subsiste aucun doute, mais il est dangereux de donner une conclusion générale basée sur un seul fait. Il se peut, en effet, que dans la religion et la superstition du peuple, tous les animaux avec lesquels il entrait en relation aient été divinisés, mais dans le panthéon égyptien la mante n'a joué aucun rôle important. Les dessins égyptiens représentant une mante sont très rares. Je n'en connais qu'un seul, comme nous le verrons plus loin, qui figure certainement cet insecte. L'animal *b3bjj* (et variantes) des chapitres LXXVI et CIV du *Livre des Morts* a été pris par Lefébure[1], Budge[2],

[1] E. Lefébure, *Étude sur Abydos*, dans *Proceed. of Bibl. Archaeol. Soc.*, t. XV, 1892-1893, p. 136.

[2] E. A. Wallis Budge, *The Book of the Dead*, t. III, *A Vocabulary*, 1898, p. 164, 1 et 216, 16 «[hieroglyphs], [hieroglyphs] the mantis»; Idem, *A Hieroglyphic Vocabulary to the Theban*

Hopfner[1], Knight[2] et d'autres pour la mante religieuse, mais cette identification n'est pas du tout prouvée. Le déterminatif du mot *b3bjj* (et variantes), dont nous connaissons de nombreuses orthographes, se présente sous des aspects très différents[3]. Il est déterminé tantôt par un insecte semblable à l'abeille ([hieroglyphs][4]), tantôt par un oiseau ([hieroglyphs][5] ou

Recension of the Book of the Dead, 1911, p. 2-3 «[hieroglyphs] an insect which brought the deceased into the Hall of Osiris, identified with the praying mantis. A variant gives *bai* [hieroglyphs]», p. 23 «*âbit* [hieroglyphs] the praying mantis»; p. 133, «*bebait* [hieroglyphs] the mantis»; Idem, *An Egyptian Hieroglyphic Dictionary*, 1920, p. 4, «*Abit* [hieroglyphs], B. D. 76, 2; 104, 4, the mantis which guided the deceased into the Hall of Osiris, see [hieroglyphs], [hieroglyphs], and [hieroglyphs]»; p. 39 «*Àbait* [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], B. D. 76, 2, 140 (Saïte), the mantis that guided the deceased»; p. 216 «*bebait* [hieroglyphs], [hieroglyphs], B. D. 104, 5, see [hieroglyphs]». Je dois avouer que je n'ai pas vérifié l'exactitude de toutes les transcriptions de Sir E. A. Wallis Budge. [hieroglyphs], coléoptère (grec), cf. de Morgan, *Ombos*, I, 71, 82, appartient peut-être à la même racine. Voir également E. A. Wallis Budge, *The Book of the Dead*, t. I, 1909, *Introduction*, p. CXXXVIII-CXXXIX, chap. LXXVI, p. CLVI, chap. CIV; t. II, *Translation*, p. 247, chap. LXXVI (d'après le papyrus de Nou), p. 310, chap. CIV (d'après le papyrus de Nebseni); Idem, *The Gods of Egyptians*, 1904, t. II, p. 338; Idem, *The Book of Opening the Mouth*, 1909, t. I, p. 33 et 34; Idem, *A Guide to the Egyptian Collections in the British Museum*, 1909, p. 132.

[1] Th. Hopfner, *Der Tierkult der alten Aegypter*, 1914, p. 12*** (probablement d'après Budge, voir p. 194 [100] et 195 [101], note 2).

[2] Alfred E. Knight, *Amentet*, 1915, p. 164 (d'après Budge, voir p. 194 [100] et 105 [101], note 2).

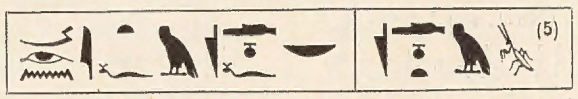
[3] Le *Wörterbuch* de Berlin (t. I, p. 419) est assez pauvre sur ce point.

[4] D'après Naville, *Todtenbuch*, t. II, p. 240, chap. 104, A *a*. Ce signe correspond tout à fait à celui du chap. 76 (voir Naville, *Todtenbuch*, t. II, p. 159, chap. 76, A *a*).

[5] D'après Naville, *Todtenbuch*, t. II, p. 159, chap. 76, A *e*. Ce signe représente clairement un vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) qui a, dans l'écriture hiéroglyphique, la valeur de 3 [hieroglyphs], voir L. Keimer, *A Note on the Hieroglyphs* [hieroglyphs] *and* [hieroglyphs], dans *The American Journal of Semitic Languages and Literatures*, t. XLI, 1925, p. 226-231; Idem, *Von der Bedeutung der Naturwissenschaften für die Aegyptologie und umgekehrt*, dans *Archiv f. Geschichte d. Mathematik, d. Naturwissenschaften u. d.*

(1)), tantôt par qui s'emploie pour les mammifères. La forme de l'insecte donnée au mot en question dans le Papyrus de Nebseni (Brit. Mus. n° 9900) est en effet assez étrange; Lefébure et Budge ont voulu y voir une mante : «..... en recourant au texte même», dit Lefébure, «le papyrus de Nebseni ou papyrus Burton, qui est au British Museum, toute incertitude disparaît. Voici, d'après une obligeante communication de M. Wallis Budge, la véritable forme donnée au *bait* par le scribe : , chapitre 76, et , chapitre 104. » J'avoue que la partie antérieure de cet hiéroglyphe est vraiment étrange et qu'elle rappelle un peu les pattes dressées d'une mante; mais cette vague ressemblance n'est pas assez probante, à plus forte raison quand on se rend compte que *b3bjj* (et variantes) est aussi déterminé par le signe qui représente une peau de mammifère.

D'après Lefébure[2] et Budge[3] il existe encore un texte religieux qui mentionne la mante. Il s'agit d'un passage du rituel de l'Ouverture de la Bouche. Voici le texte en question qui se trouve dans le tombeau de Séti Ier (ligne 47)[4] :



Je vois le (ou : mon) père en sa forme complète. — Forme de [5].

Technik, t. X, 1927, p. 89 et 90; J. Capart, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien*, t. II, 1931, p. 33; S. Yeivin, *The Sign and the true Nature of the Early Alphabets*, dans *Archiv Orientální*, t. IV, 1932, p. 71.

(1) D'après Naville, *Todtenbuch*, t. II, p. 240, chap. 104, C *a* et A *e*. Ce signe représente un vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) stylisé. Voir la note précédente.

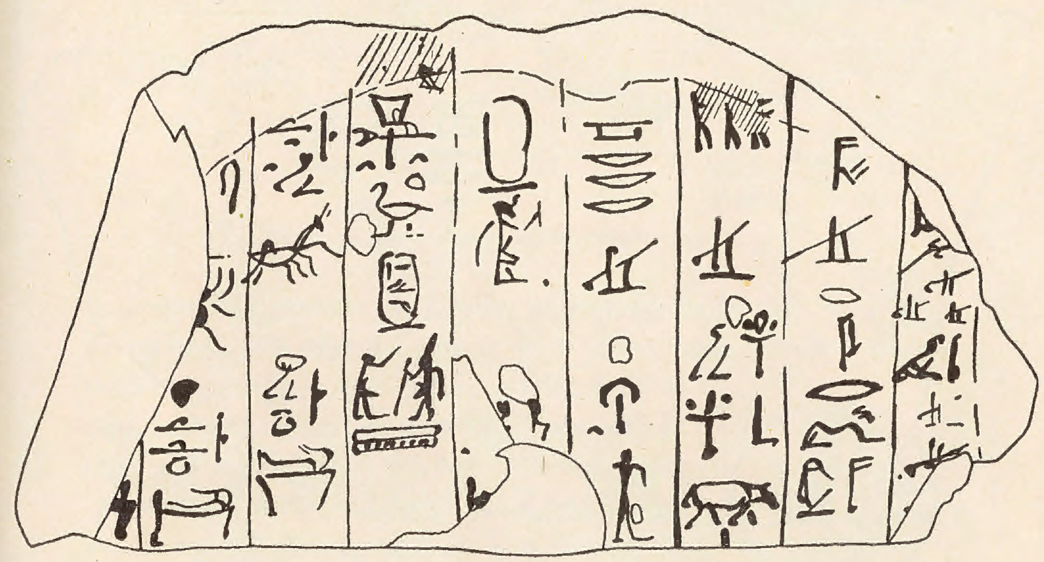
(2) E. Lefébure, *op. cit.* (cf. *supra*, p. 194 [100], note 1), p. 4.

(3) E. A. Wallis Budge, *The Book of Opening the Mouth*, 1909, t. I, p. 33-34 et 158 et Idem, *The Book of the Dead*, t. I, 1909, *Introduction*, p. cxxxviii-cxxxix, chap. lxxvi : «We find that the mantis, the Goliath beetle..... play a prominent part in the Book of Opening the mouth».

(4) E. Schiaparelli, *Il libro dei funerali degli Antichi Egiziani* (*Tavole*), 1881, pl. LII; E. Lefébure, *Les hypogées royaux de Thèbes. Le Tombeau de Séti Ier*, dans *Mémoires de la Mission archéol. franç. du Caire*, 1886, 3e partie, pl. III, col. 47.

(5) J'ai copié cet hiéroglyphe dans E. A. W. Budge, *The Book of Opening the Mouth*, 1909, t. I, p. 158.

Le signe , que j'ai copié dans l'édition de Lefébure de la tombe de Séti Ier (1), ne laisse en effet presque pas de doute sur la signification de ce dessin et je le considère vraiment comme la représentation d'une mante (fig. 2). Le Musée du Caire conserve un ostracon (fig. 1 *a* et *b*, *recto* et



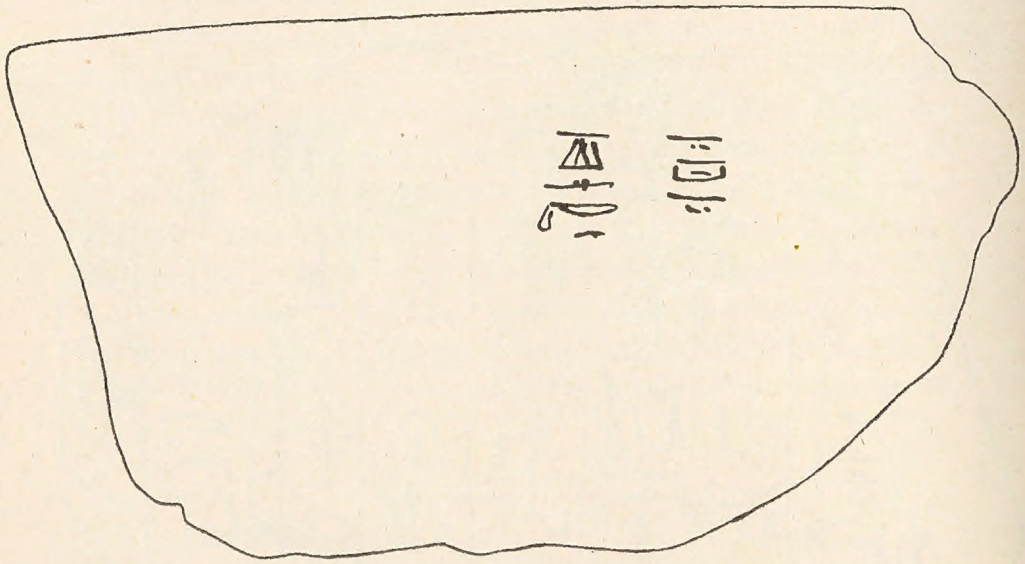
45 et 38 | 47 | 54 | 55 | 56 | 51 | 52 | 53

Fig. 1 *a*. — Ostracon, Le Caire, n° 44892 (grandeur naturelle). *Recto*. D'après un croquis de M. J. Černý.

verso) contenant le même passage du même rituel, mais la disposition des lignes en est étrange. J'ai indiqué au-dessous de chaque colonne le chiffre correspondant au texte de la tombe de Séti Ier (1) (fig. 1). Le *Journal d'entrée* du Musée du Caire contient au sujet de cet ostracon le passage suivant, écrit de la main de M. G. Daressy : «44892. Ostracon avec bas de neuf colonnes d'inscriptions et dessins extraits du Livre d'Ouvrir la Bouche. Fouilles Davis 1913-1914. Tombe de Ramsès II».

(1) Cf. p. 196 [102], note 4.

La fonte hiéroglyphique de l'imprimerie de l'Institut français du Caire renferme le signe [hieroglyph] qui peut aussi représenter une mante, mais je n'ai malheureusement pas pu retrouver le texte pour lequel on l'a dessiné.



72 71

Fig. 1 *b*. — Ostracon, Le Caire, n° 44892 (grandeur naturelle). *Verso*. D'après un croquis de M. J. Černý.

Je ne connais, par contre, aucune représentation égyptienne qui soit parfaitement conforme à la réalité (fig. 2), comme par exemple celle que nous a conservé une monnaie de Métaponte (fig. 3). On y voit l'insecte très nettement dessiné et cramponné à un épi de blé [1].

Aucun mot égyptien désignant la Mante Prie-Dieu n'est encore connu et il m'est impossible d'en proposer un en choisissant parmi les noms

[1] D'après O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. II, 1913, pl. II, n° 8, *Mantis religiosa*, et p. 460, «... eine Proserpinamünze von Metapont...». Voir également R. Jameson, *Collection R. Jameson*, t. I, 1913, *Monnaies Grecques Antiques, Planches*, pl. XIII, n° 274 et t. I, 1913, *Description*, p. 64, n° 274. Vers 380 avant J.-C. «Épi de blé sur lequel, à droite, grimpe une mante religieuse».

d'insectes ou d'oiseaux non encore identifiés. Je me contenterai de parler très brièvement du nom arabe de cet insecte. Nous avons vu précédemment (p. [6]) que l'*Agrypnus notodonta*, coléoptère (de la famille des

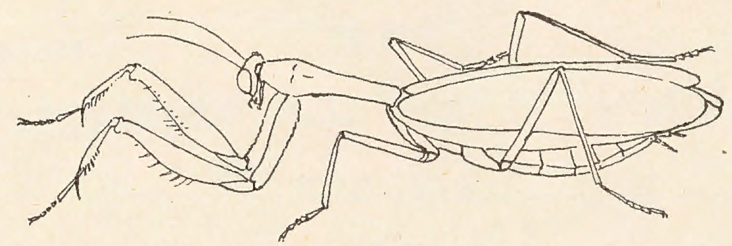


Fig. 2. — Mante d'après nature (grandeur naturelle).

élatérides) très répandu en Égypte, est connu sous le nom de فرقع لوز. J'avais souligné le caractère étrange de ce mot et j'avais promis de revenir sur ce point. فرقع لوز se compose évidemment de deux mots dont le sens du second (لوز, amande) est clair. فرقع signifie «faire éclater», «faire claquer» (par exemple les doigts). J'avais pensé tout d'abord que le mot فرقع لوز signifiait : «faire craquer l'amande»; car l'*Agrypnus notodonta* compte parmi les coléoptères qui font en sautant un bruit (cf. *supra*, p. [6]) analogue à celui d'une amande qu'on casse.

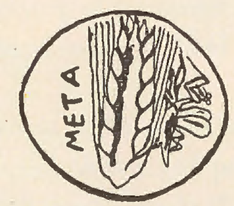


Fig. 3. — Monnaie de Métaponte.

Mais il paraît que l'infinitif des verbes à quatre radicaux se termine, surtout dans le dialecte égyptien, par un ة. Je penserais donc volontiers que la seconde partie du mot est un impératif et que le nom de فرقع لوز doit se traduire : «fais craquer l'amande!» Comme construction analogue d'un semblable impératif, je puis donner un nom arabe désignant la Mante Prie-Dieu : *ṣallī ʿan-nabī* صَلِّى عَلَى النَّبِى [1], «prie le Prophète» (provençal «prega diou», portugais «louva deos»). Pour désigner la mante nous

[1] J. L. Burchardt, *Travels in Syria*, 1822, p. 42 : «I found in going a species of locust with six very long legs and a slender body of about four inches in length. My guide told me that this insect was called صلى على نبى *Salli ál nabi* i. e. 'pray to the Prophet'. This is the abbreviation of صلى على النبى».

trouvons encore d'autres expressions : en Égypte : «faras an-nabī», en Syrie «faras eš-šīṭân» et «faras el-melâik»[1]. On rapprochera de «faras eš-šīṭân» le même nom «cheval du diable» qui est en usage aux environs de La Rochelle.

L. Keimer.

Le Caire, le 24 décembre 1933.

(*A suivre.*)

---

[1] v. Mülinen, *Karmel*, p. 26.

PRELIMINARY REPORT OF THE WORK

OF THE

ARCHAEOLOGICAL SURVEY OF NUBIA

1932-1934

(with 1 plate)

BY WALTER B. EMERY.

The excavation of the great X-Group tumuli tombs of Ballana and Kostol has now been completed, and with the discovery of a number of intact royal tombs, more exact information with regard to the method of burial etc., has been forthcoming.

Unfortunately, owing to the very low surface level of the site and the extremely damp nature of the soil, the condition of the objects and particularly the anatomical material was rendered much more fragile than that found at Kostol. Such materials as wood, ivory and glass had suffered to such an extent that, in most cases only the barest traces remained. Nevertheless it was this moist condition of the ground which preserved many of the tombs from plundering, for it made the tunnelling operations of the robbers impossible.

Tomb No. 80 was a typical example of an intact royal burial. The tomb was formed by a series of four rooms cut in the alluvial mud, with walls of well dressed stone supporting vaulted roofs of mud-brick. An inclined passage which led down to the entrance doorway was found to contain the bodies of sacrificed animals. The entrance to the tomb was blocked with stone and brick and led directly to the burial chamber in which was the body of the king, lying in an extended position on a canopied wooden bier which had been destroyed by the falling roof. On his head was a massive silver crown encrusted with gems of an exactly

similar type as those worn by the Meroitic kings. On his left hand was an engraved silver bow guard and between his legs an iron sword in an embossed silver sheath, while at his feet lay another sword of the same design. Around the king's neck were necklaces of mixed carnelian, amethyst and crystal beads. A heavy belt of faience beads and a silver bracelet on the right wrist completed the jewellery on the body.

At the head and feet of the king lay the sacrificed bodies of slaves, and below the wooden bier the remains of his dog.

Placed at the foot of the bier were a large number of silver mounted iron spears, swords and other weapons, and an iron folding chair and many bronze vessels completed the group.

A second room connected with tbe burial chamber by a door in the north wall contained what was probably the body of the queen, surrounded by the bodies of sacrificed slaves. On her head she wore a silver crown decorated with figures of Egyptian kings. More silver mounted spears were found in this room together with a series of large earthernware water jars.

A third room was discovered in the eastern side of the burial chamber and was found to contain, besides pottery, a large series of bronze objects, including incense burners, tables, lamps etc., and a complete set of iron tools for metal working. With them were a series of iron ingots, spears and a bronze scales with an engraved weight and a gold finger ring.

A great quantity of pottery and glassware was stored in a fourth room.

The contents and the arrangement of the other tombs were similar to No. 80, but they also showed a marked variety both in the architectural design and position of the body. Chronologically the tombs of Kostol on the east bank of the river are the earliest and certainly belong to a more prosperous period than those of Ballana; nevertheless a connecting link bas been noted and a more or less complete sequence established.

There is no question that the X-Group people inherited the Meroitic tradition, but we are still without definite evidence as to whether they were Blemmye or Nobadae. The balance of evidence in the writers opinion is certainly in favour of a Blemmye origin, but the Nobadae claim must not be overlooked.

Dr. H. Junker has already published an extremely strong argument in favour of the Nobadae [1], but his theory is largely based on the erroneous presumption that the stone piled graves in the great cemeteries at Ibrim and Kalabsha are not of X-Group origin.

Recent researches of the Archaeological Survey of Nubia have proved the contrary, and that the tumuli at Ibrim, although smaller, are of the same type, both in method of burial, architectural construction, pottery and objects, as those of Ballana and Kostol (Fig. 1). At Kalabsha the type of grave and the size of the tumuli are considerably poorer owing to the nature of the ground on which they were built, but the pottery is undoubtedly X-Group, and numerous types common to Ballana and Ibrim have been noted (Fig. 2).

Firth's argument for a Blemmye origin of the Kalabsha cemetery may stand and his mistake in not recognising the pottery as X-Group is easily understood when we consider the limited amount of material of that culture available at that early stage of the Survey [2].

While the area of Ballana and Kostol and other tumuli sites noted by Oric Bates are far south of Ibrim (Primis), the southernmost Blemmye town mentioned by Olympiodorus, we have, on the other hand, the distribution of X-Group graves spread over the whole of Lower Nubia and concentrated at Ibrim and Kalabsha, two known Blemmye centres. The recent investigations at these two sites have established the fact that the small tumuli burials so long differentiated from the ordinary graves labelled by Reisner as X-Group are one and the same; and we thus find that the whole of Nubia as far north as Philae, which as Griffith suggests may be identified with Telelis [3], was occupied by the X-Group people for a considerable period. Taking these facts into consideration one is forced

[1] Junker, *Die Grabungen der Ägyptischen Altertumsverwaltung in Nubien* (*Mitteilungen des Deutschen Instituts für Ägyptische Altertumskunde in Kairo*, Band III, Heft 2).

[2] Firth, *Archaeological Survey of Nubia. Report 1909-10.* Vol. I, Footnote p. 33. *Report 1910-11*, p. 41.

[3] Griffith, *Meroitic Inscriptions.* Vol. II, p. 30.

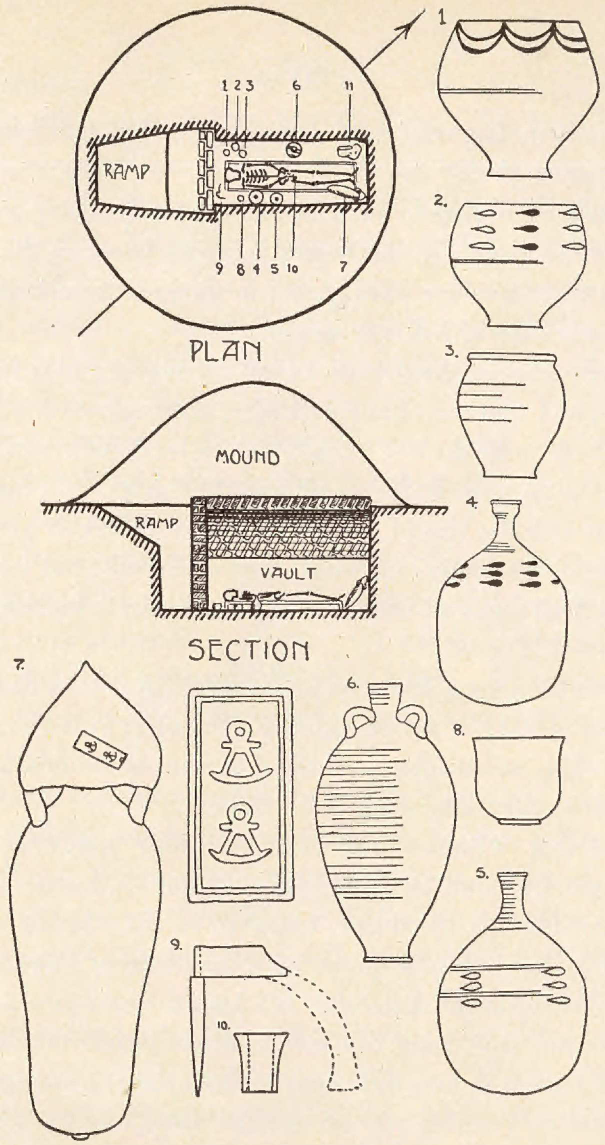


Fig. 1. — A typical X-Group burial at Ibrim.

Grave. No. 13. Unplundered. Surmounted by a tumulus of rough boulder stones and rubble. Scale 1.50.

Burial. Adult. Extended on a wooden bier.

Contents.
1. Red ware cup. Pattern in black and white. Scale 1.6.
2. Red ware cup. Pattern in black and white. Scale 1.6.
3. Red ware cup. Scale 1.6.
4. Red ware flask. Cream slip. Decoration in black. Scale 1.10.
5. Red ware flask. Decoration in white. Scale 1.10.
6. Red ware amphora. Cream slip. Strainer neck. Scale 1.10.
7. Red ware amphora. Mud sealing bearing stamp. Scale 1.10.
8. Biscuit ware cup. Scale 1.6.
9. Iron adze. Scale 1.6.
10. Ring of black stone. Found on the right hand. It is probable that these objects commonly found at Ballana were archers finger-looses. Scale 1.6.
11. Painted leather saddle-bags.

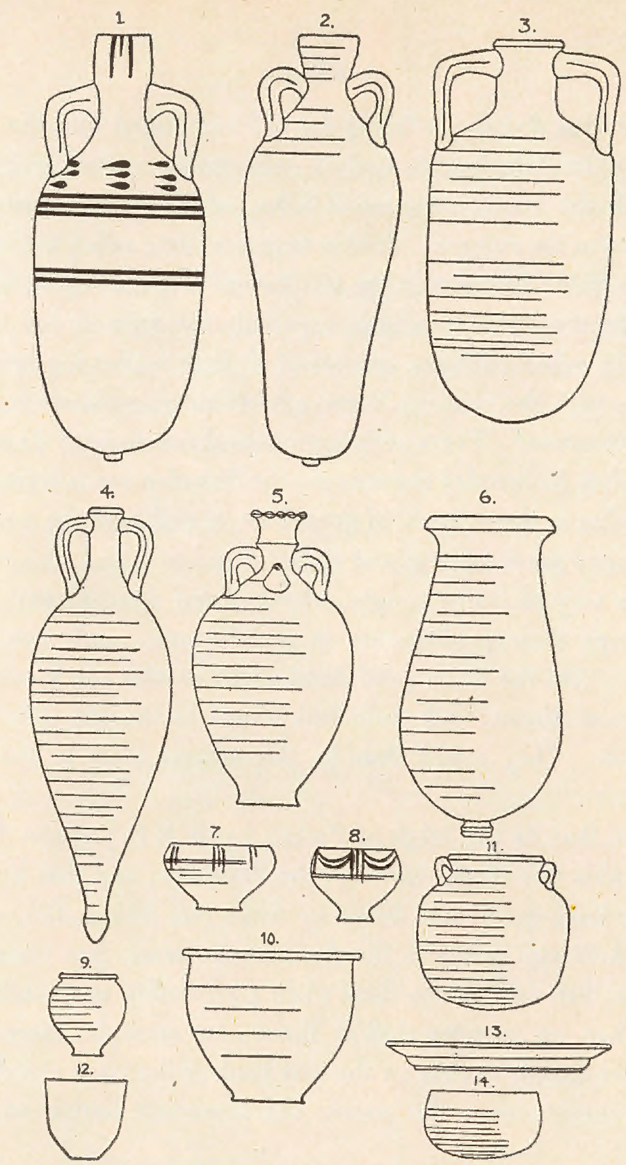


Fig. 2. — Examples of pottery from Kalabsha.

1. Red ware amphora. Red slip, decoration in black. Scale 1.10.
2. Red ware amphora. Scale 1.10.
3. Buff ware amphora. Scale 1.10.
4. Red ware amphora. Scale 1.10.
5. Buff ware amphora, with spout. Scale 1.10.
6. Brown ware *saqqia* pot. Scale 1.10.
7. Red ware cup. Decoration in black. Scale 1.10.
8. Red ware cup. Decoration in black. Scale 1.10.
9. Red ware cup. Scale 1.10.
10. Brown ware bowl. Scale 1.10.
11. Brown ware two handled bowl. Scale 1.10.
12. Red ware cup. Scale 1.10.
13. Red ware dish. Red Slip. Decoration in yellow and black. Scale 1.10.
14. Red ware bowl. Scale 1.10.

to the conclusion that the X-Group are to be identified with the Blemmye and possibly the Nobadae of the first immigration invited by Diocletian, but not with the later incursions of Silko, which appear to have caused the extinction of the culture. Junker suggests that, owing to the invasion and sojourn of the Nobadae in the territory of Meroe, they were strongly influenced by the Meroitic culture, especially the princes; but the writer is inclined to agree with the opinion of Zyhlarz [1] that the invaders did not coalesce with the civilized Meroitic population, with whom they had nothing in common. The inscription of the Axumite king Azana [2] suggests that when he invaded the country the Nobadae conquerors of Meroe were still living in towns made of grass huts as well as in the stone houses of their civilized predecessors; and at that date (ca. 359 A. D.) at any rate they were a very primitive people, who had not reached any degree of ability to copy their predecessors in architecture, much less religious customs etc. On the other hand Strabo tells us that the Blemmye were the subjects of Meroe, and their faithfulness to the old gods of Egypt confirms this. They would thus be the natural heirs to the Meroitic culture.

We know that by the reign of Probus (276 A. D.) almost the whole of Lower Nubia was in the hands of the Blemmye, and that it remained so, more or less, until their defeat by Silko (ca. 545 A. D.), and if we assign the X-Group graves to the Nobadae we must date them all to a period from that date to the time when Christianity was established in Nubia. When we consider that at Ibrim, for example, there are over one thousand tumuli burials on the east bank of the river alone, without taking into consideration the poorer but numerous burials on the west

[1] Zyhlarz, *Zur Stellung des Darfur-Nubischen,* Vienna, 1928. Reprinted from *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes.* Vol. XXXV.

[2] *The Inscription of Ezana,* No. 11; Littmann-Krencker, *Deutsche Aksum-Expedition,* Berlin, 1913. The inscription reads from line 34 to line 37 as follows : «And after that I sent the army of Halen, and the army of Laken, and the army of Sabarat; and Falha and Sena down the side (against) the towns of Noba which are (made of) reeds-4-towns-Negus-I-. The towns built of bricks which the Noba had taken were Tabito-I-(and) Fertoti-I. And my people arrived at the frontier of the Red Noba and returned safe and sound».

bank, the period appears to be much too short. Even if we take the earlier date of Wilcken [1] for Silko's conquest the period still remains insufficient to account for these vast cemeteries in the known Blemmye areas.

A more exact dating of the objects is essential for forming a definite opinion on the points in question; but even if a date anterior to Silko can be established for some of the objects, the argument for a Blemmye origin may still stand; for, as Wilcken has suggested, Silko's overthrow of the Blemmye was not necessarily final.

W. B. Emery.

[1] Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung,* I, 419, 436. From Griffith, *Meroitic Inscriptions,* Vol. II.

LES MONUMENTS ARCHAÏQUES.

I. — LA TABLETTE EN IVOIRE DE NAQÂDA

(avec 3 planches)

PAR

M. VLADIMIR VIKENTIEV.

AVANT-PROPOS.

La tablette en ivoire du roi Âḥa, trouvée en 1896 par J. de Morgan à Naqâda [1] et complétée en 1904 par M. J. Garstang [2], a été reproduite en fac-similé, copiée et discutée maintes fois. Mais, de même que beaucoup d'autres monuments archaïques, elle laisse toujours à désirer, non seulement au point de vue de l'analyse, mais même en tant que simple description.

Sous ce rapport la tablette a eu un sort vraiment extraordinaire. Pendant la quarantaine d'années qui s'est écoulée depuis sa découverte, on s'est ingénié à y trouver tout ce que l'on voulait. Et, ce qui est encore pire, à des lectures plus ou moins correctes ont succédé des transcriptions absolument erronées, comme cette copie bizarre de G. F. Legge dessinant à la fin du premier registre deux petits ânes, et ceci une quinzaine d'années après M. G. Jéquier qui, bien que méconnaissant leur vrai aspect, a tout de même reconnu que c'étaient là deux faucons (voir pl III,

(1) J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 167, fig. 549.

(2) J. Garstang, *The Tablet of Mena*, *Ä. Z.*, XLII, 61-64.

3 D) [1]. Ou encore cette erreur avec la houe, que M. G. Jéquier a dessinée à portée immédiate du faucon inférieur et dont par la suite on a également armé le faucon supérieur (voir pl. III, 2 D) [2]. On n'a pas voulu tenir compte que M. G. Jéquier lui-même, fût-ce d'une manière hésitante, avait dessiné auprès de ce dernier un objet ressemblant en tout cas à un bouclier et non pas à une houe (voir pl. III, 1 D).

Comme si les erreurs succédant aux lectures plus ou moins correctes ne suffisaient pas, on a refusé de voir quoi que ce soit là où tous les autres savants, sans la moindre hésitation, ont trouvé plusieurs signes. Heureusement, c'est là un cas unique que cette fin du premier registre, laissée en blanc par M. J. Garstang, malgré le fait que dans toutes les autres publications on y trouve plusieurs figures (voir pl. III D) et qu'à la page précédente de son propre article est reproduit un cliché, où les figures en question se voient d'une manière suffisamment nette [3].

Grâce à l'obligeance de l'administration du Musée du Caire j'ai eu tout le loisir d'examiner la fameuse tablette en habituant de jour en jour mon œil à sa surface stigmatisée par le temps, de sorte que je ne l'ai abandonnée que lorsque la tâche d'un examen oculaire semblait ne plus pouvoir me livrer aucune nouvelle observation.

L'étude minutieuse de la tablette a nécessité plusieurs corrections à faire dans les copies publiées par de Morgan, Garstang, Newberry et autres. Ces corrections se sont avérées assez nombreuses et, dans quelques cas, suffisamment importantes pour qu'une réédition de la tablette soit amplement justifiée. Il ne faut pas oublier que jusqu'à présent il y a des savants qui considèrent l'objet se trouvant au-dessous du groupe comme étant un *damier* *mn*, bien qu'il ne lui ressemble en rien (voir pl. III A), et qui continuent à croire que la tablette porte soit le nom de *Ménès* [4], soit la désignation du pavillon mortuaire

(1) F. Legge, *The Tablets of Negadah and Abydos*, *P. S. B. A.*, XXVIII, p. 254 et pl. II.

(2) P. Newberry, dans *P. S. B. A.*, XXXIV, p. 283.

(3) J. Garstang, *op. cit.*, p. 62.

(4) Ainsi dans une récente publication de M. A. Moret on lit : «Le faucon Aḥâ se dénomma Ménès, en tant que nebti» (*L'Égypte pharaonique*, p. 79).

men[1]. Il est donc temps de mettre au point la description de la tablette.

A la suite d'un procédé de nettoyage des plus simples, effectué à l'aide d'un pinceau humecté d'eau, on a pu augmenter sensiblement la netteté des signes et des images couvrant la tablette, jusqu'alors à peine visibles, et faire apparaître d'autres figures dont on ne soupçonnait même pas l'existence. Ceci a été fait après que le présent mémoire fut terminé. Il est facile de comprendre la grande satisfaction éprouvée par l'auteur en constatant que ses corrections s'avéraient justes. La partie la plus évidente est celle des deux faucons armés qui suivent la grande barque. Il suffit de jeter un coup d'œil sur notre planche I, 1 pour que la vérité éclate aux yeux et que les «sphinx hiéracocéphales» et autres créations de pure fantaisie s'évanouissent désormais à tout jamais. A son tour l'identité de l'oiseau sur le flotteur, ainsi que celle des êtres à têtes bestiales, au-dessous de la bande en zigzag, semble être également établie. Enfin un certain progrès a pu être réalisé en ce qui concerne la reproduction et l'interprétation d'autres figures importantes.

Le traitement auquel nous avons soumis la tablette, et dont il a été question plus haut, a permis d'obtenir un cliché d'une netteté beaucoup supérieure à toutes les reproductions faites jusqu'à présent. Mais, pour des raisons qui sont probablement dues à l'état spécial de la surface, quelques endroits sont moins réussis. C'est le cas pour la bande d'eau en zigzag et la tête du vautour sur le petit flotteur. Nous avons donc jugé utile d'adjoindre à notre cliché une reproduction partielle de la tablette à sec. On la trouvera au bas de notre planche I (n° 2).

Avant de terminer cet avant-propos je voudrais exprimer ma reconnaissance à M. W. Golénischeff, ancien Professeur titulaire à l'Université égyptienne, et à M. Guy Brunton, Conservateur adjoint au Musée du Caire, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mes recherches, ainsi qu'à MM. Engelbach et Guéraud qui se sont acquittés avec la meilleure grâce, et pendant combien de jours, de la tâche quelque peu monotone de faire sortir et rentrer de nouveau la précieuse tablette dans les coffres-forts du Service des Conservateurs.

(1) R. Weill, dans la *Revue de l'Égypte Ancienne*, II, 116.

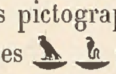
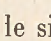
DESCRIPTION ET INTERPRÉTATION

DE LA TABLETTE.

La tablette contient trois registres, dont le premier et le dernier renferment des signes idéographiques et phonétiques et celui du milieu — une scène. Faute de place suffisante cette dernière a du être resserrée autant que possible. En outre on a été forcé de transférer au troisième registre une partie de la procession appartenant à la scène, à savoir les quatre personnages se trouvant en face du signe .

Je crois pouvoir signaler un certain parallélisme entre les quatre signes ou groupes pictographiques du premier registre et les images de la scène se trouvant au-dessous d'eux, c'est-à-dire : 1° entre le double pavillon et le palais couronné des *khekerou;* 2° entre le nom Horus du roi Âḥa et le chef tenant le bâton de commandement; 3° entre les deux barques et la scène auprès du vase; 4° entre les deux faucons armés et les prisonniers de guerre. On remarquera que les signes idéographiques du premier registre ne tiennent pas toujours compte de la direction des images du deuxième registre. Ce fait peut être expliqué par le désir d'éviter des malentendus, étant donné que si le nom d'Horus du roi Âḥa et le double pavillon des deux déesses étaient tournés vers les barques on pourrait croire que le roi Âḥa était en train de les recevoir après avoir célébré les rites du double pavillon, etc.

PREMIER REGISTRE.

Le premier registre contient les quatre groupes pictographiques suivants : 1° Le double pavillon renfermant les signes ; 2° le nom d'Horus du roi Âḥa; 3° les deux barques superposées; 4° les deux faucons armés, le signe , le signe  et la bande en zigzag .

De ces quatre groupes il n'y a que le second qui n'a pas demandé de rectification plus ou moins importante. Tous les autres ont été reproduits et interprétés d'une manière peu satisfaisante. Comme on le verra par

la suite, il en faut chercher la cause soit dans des idées préconçues, soit dans des erreurs de lecture.

1. *Le double pavillon renfermant les signes* . — Dans la lecture et l'interprétation de ce groupe les idées préconçues ont joué un rôle prépondérant, de sorte que jusqu'à présent il reste absolument mal compris. Ceci est d'autant plus étrange que le dessin lui-même est bien net et, sauf la figure du bas, ne demande aucun effort spécial pour être compris. Pour cela il suffit de prendre le groupe tel qu'il est.

Tout d'abord nous allons constater que l'édifice, qui n'est autre que le hutte-*seḥ* des chasseurs et des pêcheurs archaïques (1), n'est pas simple, mais double. Pour en être sûr il suffit de le comparer avec le pavillon se trouvant sur une tablette du roi Djer (2) (voir fig. 8), qui n'a qu'une seule paroi, tandis que le nôtre en a deux. Une pareille contraction de deux figures en une seule a l'air assez bizarre et elle est susceptible de ne pas être acceptée sans réserves. Toutefois il faut se souvenir que ce n'est pas là un cas unique et qu'une semblable contraction se retrouve encore une fois au même registre (3).

Le groupe a toujours été considéré comme devant être lu nbty et cette lecture a suggéré l'idée que l'objet placé au-dessous de lui pouvait représenter un nom propre. Le besoin de retrouver le nom du fondateur de la monarchie égyptienne aidant, on est arrivé à découvrir que c'était là le nom du roi Ménès (Borchardt, Newberry). Naville a donné une interprétation quelque peu différente, mais toujours fondée sur les mêmes idées, à savoir que les deux signes et ne formaient qu'un seul groupe et que la figure au-dessous d'eux était un signe phonétique. Cependant rien ne nous empêche de prendre le groupe tel qu'il est, c'est-à-dire comme étant composé de deux signes séparés et de le lire non pas nbty «les deux maîtresses», mais bien Nḫbt (déesse protectrice du Sud) et W3ḏt (déesse protectrice du Nord).

Le nœud de toutes les interprétations erronées du groupe pictographique en question se cache dans la manière dont on a traité la figure au-

(1) H. Ricke, *Der Grundriss des Amarna-Wohnhauses*, 6-10.

(2) *P. S. B. A.*, XXXIV, pl. 33, 15.

(3) Voir *infra*, p. 226 et 229.

dessous des deux déesses (voir pl. III A). Naville a proclamé d'une manière catégorique : «Au-dessous de se trouve le signe *le damier*. Il n'y a pas de doute à avoir. C'est bien ce signe-là» (1). Pour convaincre ses lecteurs, il les invite à consulter un ouvrage de Mariette (2). Or les signes *mn* qui s'y trouvent, provenant du tombeau de Ti à Saqqarah, ont très peu de chance de nous persuader. Ils ont ceci de particulier que, à part quelques exceptions, les pions sont bien modelés et *nettement séparés* les uns des autres. La même chose reste en vigueur pour les monuments plus anciens, c'est-à-dire pour ceux des IIᵉ-Vᵉ dynasties. Nous pouvons aller encore plus loin, jusqu'à la Iʳᵉ dynastie, à savoir jusqu'à l'époque même de la tablette de Naqâda, sans ressentir le moindre besoin de modifier notre assertion (voir fig. 1, *a-d*) (3).

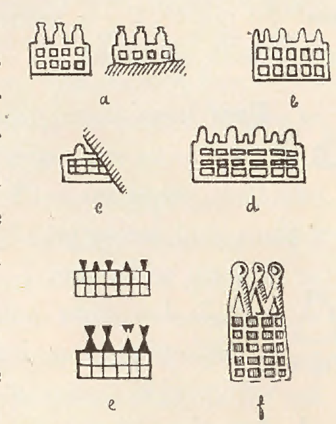


Fig. 1.

On serait peut être tenté d'expliquer la juxtaposition des pions sur la tablette de Naqâda par le fait que celle-ci laisse beaucoup à désirer au point de vue technique. Seulement ce serait là un argument bien faible. D'abord le travail des figures sur la tablette, quoique assez grossier, est tout de même précis. Ensuite, même dans le cas de dessins très primitifs, les graveurs n'oubliaient que rarement d'espacer les pions. Il suffit de se référer à notre figure 1, *e* (4).

(1) E. Naville, *Les plus anciens monuments égyptiens*, *Rec. de trav.*, XXI, 110.

(2) A. Mariette, *Les Mastabas*, 241.

(3) *a*. Nâr (*Royal Tombs*, II, XIII, 93); *b*. Âḥa (*ibid.*, XIV, 100); *c*. Peribsen (*ibid.*, XXII, 187); *d*. Khasekhemoui (*ibid.*, XXIII, 194); *e*. *Anc. Egypt*, 1914, p. 61-67; *f*. voir ci-dessous. — Cette règle a été respectée même par les étrangers qui reproduisaient le signe *mn* (voir A. Evans, *Palace of Minos*, I, 125 = notre fig. 1, *f*). A noter : «a representation of this (c'est-à-dire du damier), with its pieces above, on an Early Minoan seal *substantially* reproduces the *men* sign that supplied the principal hieroglyphic element in the name of the first historic Egyptian king» (*ibid.*, II, 47).

(4) Voir quelques cas de pions accolés (Anc. Emp.) dans M. Pillet, *De l'objet représenté par le signe MN*, *Revue de l'Égypte ancienne*, I, 164.

Pouvons-nous dire la même chose à propos du jeu de dames que l'on prétend avoir découvert sur la tablette de Naqâda? Voici comment la figure en question a été reproduite par différents égyptologues (voir planche III, 1-4 A). En bas j'ai ajouté la figure, telle que je la vois. Il est vrai que dans tous les croquis on peut constater une succession d'éléments plus hauts et plus bas. Mais cela suffit-il pour proclamer, et encore «sans aucun doute», comme l'a fait Naville, que nous avons devant nous le signe ? En réalité, il y a beaucoup d'objections s'opposant formellement à une pareille assertion. Les voici :

1. Dans le soi-disant signe , se trouvant au-dessous du groupe , les pions sont accolés les uns aux autres.

2. Deux parmi eux ont la largeur de deux carrés, tandis que souvent les pions sont moins grands que ces derniers et ils les dépassent rarement en largeur.


Fig. 2.

3. Les deux autres pions, de plus haute taille, et surtout celui qui se trouve à gauche, auraient une forme tout à fait bizarre (fig. 2)[1].

4. Les pions plus bas sont plus larges que les hauts, tandis que c'est toujours le contraire et jamais la différence n'est aussi grande qu'ici (2; I)[2].

5. La rangée commencerait par un pion bas.

Toutes ces particularités sont contraires à ce que nous sommes habitués à trouver au cas des pions authentiques, soit de la Ire dynastie, soit des époques postérieures.

[1] La forme régulière des pions ne fait pas défaut, même à l'époque la plus reculée. Pour cela il suffit de se référer aux figures en terre crue appartenant selon toute vraisemblance à un damier prédynastique, également en terre crue (voir E. Ayrton, W. Loat, *El Mahasna*, pl. XVII et p. 30).

[2] Il est curieux que même ceux qui se sont prononcés en faveur du signe se rendaient compte de ce détail et qu'ils le reproduisaient d'une manière correcte, chaque fois qu'ils avaient devant leurs yeux non pas la figure se trouvant au-dessous des deux déesses protectrices, mais un damier tout seul. Nous en avons une preuve éclatante dans ce croquis de M. J. Garstang, reproduit à la même page que le dessin de la tablette (fig. 3). Sur ce dernier le soi-disant damier a une apparence tout à fait différente.


Fig. 3.

Il y a encore d'autres considérations ayant aussi une certaine raison d'être. Par exemple, Naville lui-même a attiré l'attention sur le fait que si nous étions vraiment en présence du nom de Ménès le damier serait plutôt suivi du complément phonétique et de la terminaison et avoir «la forme , , ou d'autres analogues»[1].

On a encore attiré l'attention sur le fait que le se trouve posé au ras du sol, ce qui n'est pas tout à fait normal pour un signe phonétique. Certes, ce n'est pas là un argument irréfutable, vu que l'on connaît des cas où des signes phonétiques sont posés par terre[2]. Mais tout de même ce serait là un cas rare, presque une exception, qui pourrait être évitée sans grande difficulté, soit en rapprochant le soi-disant damier du groupe , soit en le faisant plus mince.

Enfin on pourrait encore attirer l'attention sur le fait qu'une tablette contenant les noms de *deux* rois serait une chose tout à fait extraordinaire.

Tant de contradictions et d'exceptions nous portent à croire que nous ne sommes pas en présence d'un signe phonétique, à savoir, un , mais d'un objet posé par terre. Cette éventualité n'a pas échappé à l'attention de M. G. Jéquier, qui fut le premier à publier la célèbre tablette. On voit qu'il a hésité entre deux, ou même trois alternatives; et avant de se prononcer, d'ailleurs sans beaucoup de conviction, en faveur d'un signe phonétique ou d'un simple ornement (*sic*), il a cru voir dans l'objet se trouvant au-dessous des déesses «la représentation grossière d'une maison». Quoique inattendue cette suggestion était tout de même plus proche de la vérité que la piste que M. G. Jéquier avait indiquée en formulant «cette hypothèse..... trop peu certaine pour qu'on puisse baser sur elle une théorie», à savoir qu'au-dessous des déesses se trouvait un signe phonétique. Sa suggestion que ce dernier pouvait être un , représentant le nom du cinquième roi de la Ire dynastie Den-Semty, n'a pas trouvé un accueil favorable, mais l'idée elle-même d'un nom royal a été acceptée sans réserves.

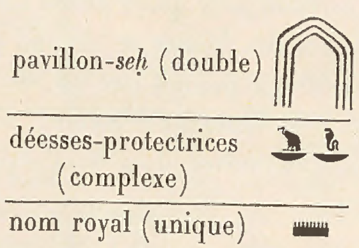
[1] *Rec. de trav.*, XXI, p. 110. La même idée a été exprimée par Amélineau (*Nouvelles fouilles*, 1895-1896, p. 293-294).

[2] Par ex. Tabl. Berl., 18026, Reg. 1: ⊕; Reg. 2 : (?) et ; Reg. 3 : .

Comme point de départ pour mon interprétation de la figure au-dessous des deux déesses-protectrices, je veux relever l'alternative abandonnée par M. G. Jéquier lui-même et négligée par d'autres égyptologues. De même que ceux-ci l'on fait par rapport à sa deuxième suggestion, visant la possibilité d'un signe phonétique, je ne retiendrai de sa première idée qu'un seul trait, notamment que nous sommes en présence d'un objet posé par terre.

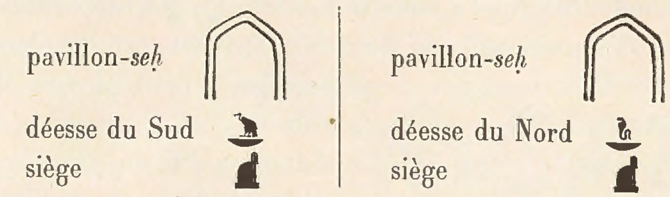
Tous ceux qui ont examiné la tablette semblent être d'accord que l'objet en question présente une succession de parties plus basses et plus hautes. En passant en revue maintes fois le complexe *partie basse — partie haute*, la première précédant la deuxième et le tout se répétant deux fois, je fus à la longue porté à croire que nous avions à faire non pas à une seule figure, mais réellement à deux objets juxtaposés.

Il faut noter un fait significatif. Tous les éléments de l'image dont notre figure fait partie sont doubles. Non seulement au-dessus de celle-ci se trouvent deux déesses, mais encore, comme je l'ai dit plus haut, nous avons des raisons du croire que le tout se trouve à l'intérieur de deux légères constructions du type *seḥ*. Je suis donc porté à croire que le troisième élément du premier groupe pictographique du premier registre, que nous sommes en train d'examiner, représente lui aussi une paire d'objets, à savoir deux sièges. Ces derniers sont accolés l'un à l'autre, de même que le sont les deux corbeilles supportant les déesses-protectrices et les deux pavillons-*seḥ* [1]. Afin de pouvoir l'identifier on a cru devoir sectionner le tout dans le sens horizontal, comme suit :



[1] Voir plus haut, à la page 212. A comparer le cas bien fréquent de plusieurs signes juxtaposés, tels que deux ou trois châteaux, trois greniers, etc.

A mon avis c'est dans le sens vertical qu'il faut le faire, ainsi :



Deux sièges se suivant l'un l'autre se rencontrent sur le sceau du roi Djer (fig. 4) [1]. Là il y a un espace vide entre eux pour cette raison qu'ils sont occupés par le roi. En outre, devant chaque siège on a cru devoir placer l'étendard du dieu Oupouat [2]. Dans ce cas il n'y a pas de doute que les sièges représentent les deux fauteuils du jubilée Sed [3]. On peut supposer que nous avons la même chose sur la tablette de Naqâda et que les deux pavillons et, contractés en une seule figure, ne sont qu'une variante *ad hoc* du signe [4].

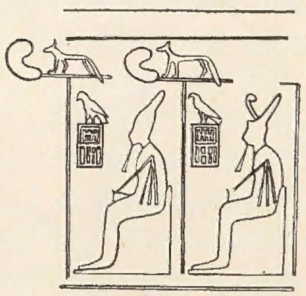


Fig. 4.

Un bon exemple d'une dichotomie de ce genre se trouve dans le groupe se répétant plusieurs fois sur la Pierre de Palerme [5]. Il n'y a pas à

[1] *Royal Tombs*, II, pl. XV, 108.

[2] Une fois juxtaposés et quadrillés, pour imiter le dessin du treillis de jonc, les deux sièges du roi Djer, avec un dossier un peu plus solide, ressembleraient de très près au «damier» que l'on a cru avoir découvert sur la tablette en ivoire de Naqâda. Voir fig. 5, où nous avons reproduit, en haut, le soi-disant «damier» de la tablette de Naqâda et, en bas, les deux sièges de Djer, arrangés comme nous venons de le dire et disposés dans le même sens que la figure supérieure.

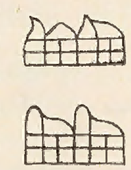


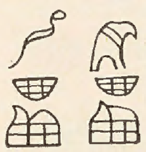
Fig. 5.

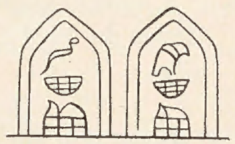
[3] Cf. «Le roi Khent (= Djer) 'trône comme roi du Sud et du Nord' lors de la fête Sed» (Moret, *L'Égypte pharaonique*, p. 80).

[4] Voir l'explication à la page 212.

[5] Recto, l. 3, n° 3; l. 4, n° 4; l. 5, n° 2; l. 5, n° 8; l. 5, n° 9; l. 5, n° 11; Verso, l. 1, n° 2; l. 5, n° 2.

douter qu'il faut le lire non pas dans le sens « les deux apparitions du roi du Sud et du Nord », mais bien ainsi : « l'apparition du roi du Sud » et « l'apparition du roi du Nord »[1]. D'une manière absolument analogue à l'exemple que nous venons de citer, notre groupe (fig. 6) doit donc être lu « le siège de la déesse du Sud » et « le siège de la déesse du Nord ». Prenant en considération les deux pavillons, on aura somme toute la transcription graphique ci-dessus (fig. 7), que nous pouvons interpréter comme signifiant « le pavillon au siège de la déesse Nekhbet » et « le pavillon au siège de la déesse Ouadjet ».


Fig. 6.


Fig. 7.

Les deux sièges, d'une apparence tout à fait archaïque, trahissent la plus haute antiquité. De même que les deux pavillons pour la célébration de la fête Sed et le kiosque sur le faux pont de la grande barque, ils sont fait en treillis de joncs. Mais déjà le luxe des règnes à venir se faisait pressentir. Malgré toute la gaucherie de sa technique, l'artiste n'a pas oublié de graver deux coussins, un sur chaque siège[2]. Leur présence, et surtout leur épaisseur, a contribué à l'invention du fameux « damier ». Les deux coussins, de même que les deux dossiers, ont été pris pour des pions!

Le dernier des deux pavillons se retrouve sur la tablette du roi Djer, mentionnée plus haut. Il en existe deux exemplaires, dont l'un se trouve à Berlin et l'autre au Caire. Sur le premier il a la graphie suivante (fig. 8), que je crois devoir transcrire ainsi : *sḥ nbt Dp* « le pavillon de la Maîtresse de Bouto (= Ouadjet) ». Sur l'exemplaire du Caire la graphie du mot *nbt* est moins claire. Par contre celle du mot *Dp* est bien nette. Nous y trouvons une métathèse, connue à cette époque, que voici : .


Fig. 8.

[1] Cf. {*ḫ*ꜥ *m nsw* / *ḫ*ꜥ *m bity*} sur la pierre du roi Shabaka (*Unters.*, X, p. 21 et 76). *Pyr.*, IV, § 109.

[2] Cf. « . . . the first king of Egypt . . . introduced tables, beds, and the use of costly coverlets — in short. luxury » (Diodore, *Histoire*, xlv, 1-2; trad. W. Waddell, dans *Bull. Fac. Arts, Eg. Univ.*, I, 163).

2. *Le nom Horus du roi* Âḥa. — Le deuxième groupe pictographique, représentant le nom Horus du roi Âḥa, est tout à fait net et dans les publications son dessin est suffisamment bien rendu. On pourrait noter que la patte droite est visible tout entière, jusqu'à la massue. Mais cette observation, ainsi que quelques autres du même genre, n'ont aucune importance, si ce n'est pas là une preuve que l'on peut distinguer sur notre petit monument un peu plus que l'on est parvenu à faire jusqu'à présent. Cependant nous en aurons tout à l'heure des preuves beaucoup plus frappantes, de sorte qu'il est inutile d'insister sur ce point.

3. *Les deux barques.* — La proue et la poupe de la grande barque se dressent en ligne verticale. Ceci pourrait être une indication que c'est là un navire du type « syrien » ou « mésopotamien ». Plus tard on retrouve aussi cette particularité dans les bateaux nilotiques[1]. La barque a un faux pont sur lequel s'élève un pavillon en treillis de joncs ayant par devant deux supports primitifs dont les chapiteaux ne sont autre chose que des racines de troncs renversés[2]. Le bateau de moindre dimension, placé au-dessus de la grande barque, est un simple flotteur nilotique portant un oiseau. On a cru devoir y reconnaître un faucon, représentant soit le dieu Horus[3], soit le dieu Sokaris[4]. Cela constitue une erreur des plus étranges, étant donné que rien dans cet oiseau n'est caractéristique du faucon[5]. Il a le dos bossu et la tête portée en avant. La queue n'a pas la position horizontale, comme c'est de rigueur pour le faucon à l'époque du roi Âḥa, mais elle descend en bas, touchant presque le sol (pl. III, 5 C). La cavité derrière la tête de l'oiseau existe-t-elle? Je l'ai marquée. D'autres pourraient la contester. Cependant il ne faut pas s'inquiéter outre mesure à propos de ce détail, qui n'a pas d'importance et qui fait

[1] Fl. Petrie, *Egyptian Shipping*, *Anc. Eg. and East*, 1933, p. 71.

[2] Voir H. Ricke, *Grundriss des Amarna Wohnhauses*, p. 8 et fig. 4.

[3] E. Naville, *Anciens monuments égyptiens*, *Rec. de trav.*, XXI, 117.

[4] K. Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Ägyptens*, 62.

[5] M. G. Brunton, à qui j'ai montré l'oiseau en question, a fait cette remarque qu'il différait sensiblement du faucon au-dessus du *serekh*. Nous pouvons ajouter qu'il diffère également du faucon (*sic*) du troisième registre.

absolument défaut chez le vautour incontestable se trouvant au même registre, à l'intérieur du double pavillon-*seḥ*. Il suffit de comparer notre soi-disant faucon avec un vautour bien fait — le cas échéant même avec celui que je viens de mentionner, quoique ce dernier soit d'une facture assez maladroite — pour voir que tous les deux sont identiques.

Le vautour sur la barque sacrée peut être censé se trouver à l'intérieur du pavillon, s'élevant à son tour sur le faux pont de la grande barque, peut être mis en rapport direct avec les deux pavillons aux sièges des deux déesses protectrices, que nous croyons avoir été destinés à la célébration de la fête Sed. Comme l'on sait, à cette occasion se rassemblaient les dieux de par tout le royaume et l'arrivée de la déssse Nekhbet d'El-Kab donnait lieu à de grandes solennités. On connaît une représentation de l'arrivée de cette déesse datant de l'époque du roi Ramsès III et rappelant de très près la nôtre. La seule différence est que là le vautour est assis sur le toit du pavillon, qui n'est autre chose que notre pavillon-*seḥ* mais d'une apparence plus récente et plus riche. Au cas de la représentation de la XXe dynastie il ne peut exister aucun doute sur la nature du bateau et de l'événement auquel il prend part, grâce à la légende nous informant que nous sommes là vraiment en présence de l'arrivée de la déesse d'El-Kab lors du jubilé Sed[1].

La proue de la barque de la XXe dynastie est ornée de deux têtes de gazelles et porte à l'intérieur quatre traits parallèles. Cette sorte d'acrostole est bien connue et se rencontre déjà à l'époque de la VIe dynastie. Ainsi dans *Pyr.* 563 *c* et 1764 *c* nous trouvons un «bateau divin» (*dpt nṯr*), orné d'une tête de gazelle (fig. 9). Ceux qui voudraient retrouver une pareille pièce ornementale aux époques encore plus reculées ne seraient pas encouragés par M. G. Jéquier qui prétend que «les plus anciens bateaux égyptiens, aux époques archaïques, ne présentent à leurs extrémités aucun ornement pouvant être rangé dans cette catégorie»[2]. Cette assertion de l'éminent égyptologue me semble être par trop négative. On se rappellera que la proue des bateaux archaïques est souvent ornée d'un



Fig. 9.

(1) A. Gardiner, dans *Ä. Z.*, XLVIII, 47-51. — (2) *B.I.F.A.O.*, XIX, 50.

cercle[1] et parfois d'un bucrâne[2]. Le cercle étant plus fréquent, on doit se demander dans le cas du bateau de Naqâda si la proue de ce dernier ne portait pas elle aussi un ornement de ce genre.

Entre les extrémités du cercle non fermé, ornant la proue du bateau en question, se voient nettement deux petits points (pl. III, 5 B). Seraient-ce là les restes de la partie effacée du cercle? Toutefois il semble que nous devons rejeter une pareille supposition, vu que ce sont vraiment des points et non pas des restes d'un segment effacé. Ces points devaient avoir un caractère provisoire. Il paraît que les graveurs archaïques se servaient de petits points pour indiquer le contour[3]. Il est donc tout à fait possible que dans le cas de la barque de Naqâda nous ayons à faire à un bucrâne et non pas à un cercle. L'acrostole en forme de bucrâne ornant les bateaux archaïques est d'ailleurs incontestablement prouvée par le manche du couteau de Gebel el-ʿAraq (fig. 10)[4].



Fig. 10.

En outre du bucrâne ornant la proue de la grande barque on croit distinguer une autre tête, qui, à en juger d'après une paire de longues oreilles et le museau allongé, serait une tête typhonienne. Le museau porte vers l'extrémité un trait vertical qui semble y être enfoncé. Serait-ce là un couteau ou un dard, à l'instar de l'arme tranchante enfoncée dans la tête du faucon déterminant le nom de la déesse «la Révoltée», ennemie de Râ?[5].

Il serait prématuré de se prononcer sur la signification de la tête

(1) Par exemple, sur le peigne du roi Djer, au Musée du Caire; voir *Ä. Z.*, LXV, pl. VIII.

(2) Voir le dessin d'un bateau archaïque dans Engelbach, *Notes of inspection. Ann. du Serv. Ant.*, XXXI, pl. I, et Weigall, *Travels in the Upper Egyptian Deserts*, pl. VII et p. 39.

(3) Cf. B. Gunn, *Inscriptions from the Step Pyramid Site, Ann. Serv. Ant.*, XXVIII, 162.

(4) G. Bénédite, *Le couteau de Gebel el-ʿArak* (*Monuments et mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 22, p. 11).

(5) *Pyr.*, M. 558 *a*. A la Basse Époque on trouve toute une collection d'animaux néfastes, tels que hippopotames, ânes, lévriers et gazelles, ayant un couteau enfoncé dans le museau, le dos ou les autres parties du corps (*Pap. Tanis*, pl. X, 17, W. Pleyte, *Mon. relatifs au dieu Set*, pl. V, n° 73, pl. IX, n° 4; cf. L., *D.*, IV, pl. II).

typhonienne, parce que sa présence sur notre monument ne peut pas être considérée comme étant hors de doute, et ceci d'autant plus que les deux formes se trouvant au-dessus d'elle ne sont pas claires. Tout de même on pourrait se rappeler que Seth n'était pas toujours considéré comme un ennemi, mais, tout au contraire, comme étant un allié. Comme tel il apparaît sur la proue du bateau solaire [1], et cette fois-ci le dard, loin de lui être nuisible, est dirigé par lui-même contre l'immense serpent de l'abîme (fig. 11) [2]. La tête typhonienne présumée sur la tablette de Naqâda [3], ayant un dard enfoncé dans le museau, pourrait faire allusion à la lutte acharnée des tribus horiennes contre les tribus de Seth. Comme l'on sait, celle-ci a duré, avec des chances variables, pendant toute la période archaïque [4].

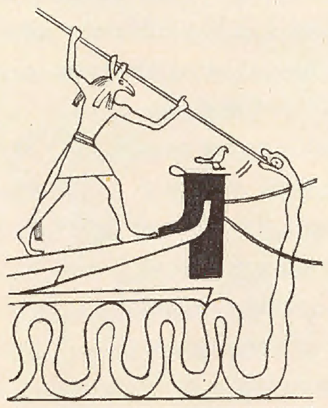


Fig. 11.

Sous la tête quasi-typhonienne se voient encore deux formes qui restent pour moi assez énigmatiques [5]. Le fragment de Liverpool, qui n'a conservé

(1) *Sth ʿ3 pḥty m ḥ3t wi3 n Rʿ* (W. Pleyte, *Quelques monuments relatifs au dieu Set*, pl. II, 3 et p. 24-25; cf. Fl. Petrie, *Naqada and Ballas*, pl. LXXVIII et p. 68).

(2) G. Nagel, *Set dans la barque solaire, B.I.F.A.O.*, XXVIII, p. 35.

(3) Elle serait apparentée aux acrostoles de la IV dynastie, parmi lesquels se trouve une tête que Sir Fl. Petrie n'hésite pas à définir comme étant «unmistakably a pig's head» (*Anc. Egypt and East*, 1933, p. 7). De même que l'a fait le célèbre archéologue anglais, notons que le porc était consacré au dieu Seth. Pareillement à notre tête typhonienne, la tête de porc de la IVe dynastie est tournée vers l'intérieur du bateau.

(4) Vu que la grande barque pouvait avoir servi au roi Âḥa lors de son jubilé Sed, il est intéressant de se souvenir que le bateau transportant le roi pendant la fête de son intronisation n'était autre chose que la personnification de Seth (*Unters.*, X, *Ramesseum papyrus*, Scènes 1-2, 7, 11).

(5) L'objet se trouvant tout de suite au-dessous de la tête typhonienne a une certaine ressemblance avec un vase; voir *Royal Tombs*, I, XXVIII, 73, 77. Mais il évoque également le souvenir d'un objet se trouvant sur la tablette du roi Den-

que la partie inférieure du bateau, semble confirmer la présence d'une certaine forme au-dessus du faux pont, près de la proue (voir pl. II, 2).

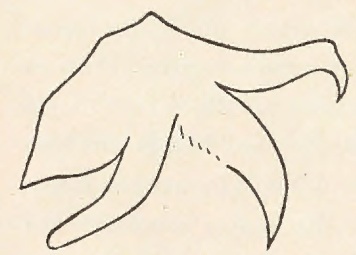


Fig. 12 *a*.

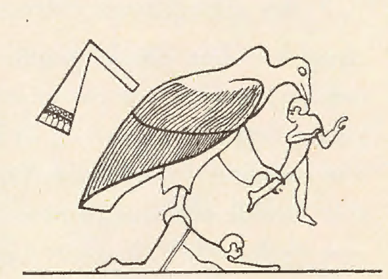


Fig. 12 *b*.

La première des deux formes porte également un trait vertical, mais celui-ci se rétraicit en haut [1].

Pour en finir avec la grande barque il faut encore dire qu'elle occupe une place d'honneur au premier registre, sa largeur étant égale à celle des deux figures qui la précédent, à savoir, le double pavillon et le *serekh* surmonté du faucon.

Vu que la déesse-protectrice du Sud était une déesse guerrière (voir fig. 12, *a-b*) [2], on peut supposer qu'elle avait pris part aux combats du roi Âḥa, dont il sera incessamment question dans cet article.

Semty, dont il est souvent question dans cet article. Ce dernier rapprochement doit retenir notre attention, vu qu'il existe plusieurs autres rapports entre la tablette de Naqâda et celle du roi Den. L'objet en question se trouve entre les mains d'un personnage, au-dessus duquel se lit le groupe [hiéroglyphes]. Un attribut du prêtre-*sem*, si vraiment on pourrait parler d'un tel, serait bien possible dans une image ayant trait à la fête Sed. En ce qui concerne la figure inférieure, touchant le faux pont, M. W. Golénischeff m'a suggéré qu'elle avait une ressemblance frappante avec une tête de bélier.

(1) Les traits verticaux que l'on trouve souvent du côté extérieur ou intérieur de la proue des bateaux sacrés ne peuvent pas être invoqués comme constituant une preuve que dans le cas de la grande barque, représentée sur notre tablette, nous avons à faire à des traits et rien qu'à des traits.

(2) *a.* Un combat entre le vautour (Nekhbet) et le faucon (Horus Libyen),

La grande barque serait alors un bateau de guerre faisant sa rentrée triomphale pour assister à la célébration de la fête Sed.

4. Les deux faucons armés, le signe , *le signe* *et la bande en zigzag.* — Derrière la grande barque il reste encore un espace considérable, mesurant à peu près 1/5 de la longueur du registre. Dans sa publication M. J. Garstang l'a laissé en blanc (voir pl. III, 4 D)[1]. C'est une omission d'autant plus étrange que M. G. Jéquier, dont la publication précède la sienne, n'a pas hésité à y tracer plusieurs figures, de même que l'a fait M. P. Newberry (pl. III, 1-2 D). Au moins pouvions-nous nous attendre que M. J. Garstang fasse une observation, que par derrière la barque il voyait autre chose ou qu'il n'y voyait rien du tout. Mais son texte explicatif reste absolument muet sur ce point. En tout cas M. J. Garstang n'a pas contesté la transcription de M. G. Jéquier. De sorte que l'omission faite par lui du quatrième groupe du premier registre a l'air d'être le résultat d'une simple inadvertance[2].

Quoique se trouvant dans une partie de la tablette rudement éprouvée par le temps, le groupe en question est tout de même suffisamment bien visible pour devoir être au moins remarqué. Cependant on peut aller beaucoup plus loin et exiger qu'il soit reproduit d'une manière absolument authentique. M. G. Jéquier s'est acquitté de sa tâche de la manière consciencieuse qui est bien connue et, s'il s'est trompé dans deux cas, on trouve facilement une excuse lui dans le fait que l'*editio princeps* d'un pareil monument est une chose assez difficile. Quoi qu'il en soit, on ne pourra nullement lui reprocher le fait que sa publication a engendré des

d'après un sceau du roi Nâr (J. Quibell, *Hierakonpolis,* I, pl. XV, 7). *b.* Le vautour (Nekhbet ou Mout) massacrant des ennemis (W. Budge, *Ethiopia,* I, p. 98). A comparer les paroles de Mout qui, en tant que déesse-guerrière, n'était qu'une congénère de Nekhbet : «J'inspire ta crainte aux Neuf Arcs et ton respect aux Trogodytes de la Nubie. Ta massue est sur leur tête et ta terreur est dans leur corps, etc.» (W. Wolf, *Das schöne Fest von Opet,* p. 63).

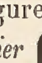
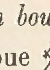
(1) *Ä. Z.,* XLII, 62.

(2) Cette omission a été signalée par Legge, mais la reconstitution qu'il a proposée (*supra,* p. 208) est arbitraire (*P. S. B. A.,* XXVIII, p. 254 et pl. II).

erreurs tout à fait bizarres, jusqu'à reconnaître dans les deux oiseaux des «sphinx hiéracocéphales»[1].

En réalité nous ne sommes en présence ni de deux sphinx ni même de deux âḫoms, comme on pourrait plutôt le croire d'après le croquis de M. G. Jéquier, adopté par la plupart des égyptologues, mais incontestablement ce sont là *deux faucons tenant dans leurs griffes un bouclier et une massue,* absolument identiques à celui qui fait partie du nom royal dans le deuxième groupe pictographique, au même registre (pl. III, 5 D). Le premier faucon qui semble accroupi chez M. G. Jéquier tient un bouclier bien net. La ligne inférieure du soi-disant *âḫom* est en réalité la crosse de la massue, dont l'extrémité arrondie est suffisamment bien visible sur l'original, ainsi que sur le cliché de M. J. Garstang.

Le faucon inférieur est de moindre dimension et plus endommagé que celui dont nous venons de parler. M. G. Jéquier l'a représenté également accroupi et a placé dans ses griffes une houe . Cette dernière a suggéré l'action destructive *b3,* dont nous connaissons plusieurs exemples figurés sur des monuments archaïques[2]. Par conséquent au-dessous du faucon inférieur M. G. Jéquier a représenté deux pierres taillées ou deux briques, semblables à celles que l'on voit à l'intérieur des forteresses que l'on est en train de démolir. Ce point n'a jamais suscité de doutes. Dans toutes les copies postérieures de la tablette de Naqâda, même «soigneusement étudiée»[3], figurent toujours les deux objets, rappelant de très près deux briques posées d'une manière oblique (pl. III, 2-3 D). Nous en reparlerons tout à l'heure. Il faut en finir d'abord avec le faucon inférieur, ou avec ses accessoires.

De même que la figure du faucon au-dessus de lui, celui-ci tient de sa patte gauche *un bouclier* , et ce n'est qu'accolée par devant ce dernier que vient la houe . Donc le faucon inférieur était censé tenir dans ses griffes *deux objets* et par la suite nous devons le considérer comme étant

(1) G. Maspero, dans la *Revue Critique,* 1897, n° 50, p. 441.

(2) Par exemple, sur la tablette en schiste du Caire. Voir de Morgan, *Origines,* II, pl. III; A. Moret, *Le Nil,* 134, etc.

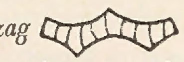
(3) Voir dans *P. S. B. A.,* XXXIV, 282, note 7.

une combinaison de deux signes, à savoir le faucon tenant le bouclier (et la massue)  et le faucon tenant la houe .

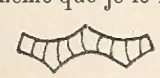
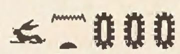
Jusqu'à présent personne n'a soupçonné la présence d'un autre signe entre la houe, dont nous venons de parler, et la poupe de la grande barque. Cependant l'espace supposé vide est trop grand en comparaison avec les intervalles séparant entre eux les trois premiers groupes pictographiques au premier registre. Un espace vide d'une telle dimension serait d'autant plus surprenant que partout sur la tablette le graveur a fait preuve que l'espace lui manquait. Ce raisonnement s'avère juste, dès que nous examinons l'intervalle en question. Notre cliché également ne laisse pas de doute sur ce point (voir planche I). Entre la houe et la poupe de la grande barque on voit nettement un signe. Il est mutilé dans sa partie supérieure, mais ce qui en reste, ainsi que la partie inférieure qui est très bien conservée, ne laisse pas de doute que nous sommes là en présence du signe de la forteresse  presque identique à celui que nous trouvons dans le texte d'Ouni (l. 24)[1]. Ce rapprochement serait tout à fait possible, mais à condition que la partie supérieure du signe en question soit vraiment abîmée. L'examen de la surface, là où devait se trouver la partie qui manque, n'étant pas absolument concluant sur ce point, nous devons envisager la possibilité d'une autre alternative. Écartons donc pour un instant l'idée que nous avons devant nous un signe abîmé et demandons-nous si ce ne serait pas là une variante d'une place fortifiée *en brèche*, semblable à celle que nous trouvons sur la tablette du roi Den[2] et sur celle du roi Nâr[3]. La première de ces deux tablettes pourrait même fournir quelques points d'appui à notre nouvelle thèse. Ainsi, par devant le signe de la place forte en brèche on y voit également une houe, tandis qu'au-dessous se voient toujours le signe et la ligne d'eau en zigzag, que nous croyons avoir découvert sur notre tablette et dont il sera incessamment question plus loin. Malheureusement il y a une raison s'opposant formellement à ce que cette alternative soit acceptée.

[1] *Urk.*, I, 103, l. 12. — [2] *Royal Tombs*, I, pl. XV, 16. — [3] J. Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XXIX.

Notamment, la soi-disante brèche est *tournée vers le côté opposé*, par rapport à la houe. Dans les deux exemples cités plus haut nous voyons juste le contraire, c'est-à-dire que la brèche fait face à cette dernière. Il semble donc préférable de nous en tenir à notre première suggestion et de voir dans le signe se trouvant par devant la houe l'image conventionnelle d'une enceinte crénelée originellement *intacte*[1].

Cependant il est temps de revenir sur la question des deux petits rectangles obliques que l'on a cru avoir distingués au-dessous du faucon inférieur. Après avoir été soumis à un nouvel examen, ceux-ci se sont avérés comme faisant partie intégrante d'une *bande en zigzag*  se trouvant au même niveau que la bande droite au-dessous de la grande barque. Par la suite on est tenté de voir dans la bande en zigzag la même chose que dans la bande droite, c'est-à-dire l'eau.

La ligne d'eau en zigzag ne figure que rarement sur les monuments égyptiens. Pour être exacts, nous devrons dire que l'on n'en connaît jusqu'à présent que trois cas, dont l'un est un graffito[2]. Les trois exemples, sans exception, nous instruisent qu'il n'y est pas question de la mer, parce que les bateaux voguant là-dessus sont invariablement des flotteurs nilotiques, traînés par des gens. L'exemple reproduit dans L., *D.*, II, 101 *b* est des plus instructifs, vu qu'au même registre se trouvent, absolument comme sur la tablette de Naqâda, deux bandes d'eau, l'une d'elle en ligne droite et l'autre en zigzag.

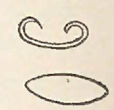
[1] Il est intéressant de noter que sur un fragment de la tablette en ivoire du roi Den-Semty, où ce dernier est représenté dansant, on voit une enceinte, malheureusement mutilée, mais qui une fois complète ressemblerait de très près à la nôtre sauf que les créneaux manquent ou sont à peine visibles. Elle est placée verticalement et contient à l'intérieur le groupe *wnt.* De même que je le fais par rapport au signe  de la tablette de Naqâda Griffith rappelle à ce sujet «the  forts of the Sinaitic peninsula destroyed by Una's army» (*Royal Tombs*, I, p. 41 et pl. XI, 4 = pl. XV, 18). Sur une autre tablette du même roi (*Royal Tombs*, II, pl. VII, 11) le signe de la forteresse, dont la lecture est attestée par le signe placé dedans, a la forme d'un ovale, posé horizontalement et ayant seize créneaux. On voit donc que le nombre de ces derniers est variable.

[2] H. Schäfer, *Von ägyptischer Kunst*, 3te Aufl., p. 219 et 383.

Enfin, entre les deux bandes d'eau le nouvel examen de la tablette a révélé l'existence d'un signe jusqu'alors à peine soupçonné (voir pl. III, 5 D; cf. *ibid.*, 1 D). A l'intérieur il présente une cavité. Il est difficile de dire si celle-ci a jamais été remplie. Le signe a la forme ci-contre :


Fig. 13.

(fig. 13). Il pourrait représenter soit la figure de la bouche ou de la main, soit un objet ayant l'apparence d'un mal fait. Pour pouvoir l'identifier il faudrait passer en revue toutes les valeurs des signes ayant le même contour, tels que «pain», «ballot», etc. Après les avoir éliminées l'une après l'autre, il ne resterait qu'une seule signification qui semblerait devoir retenir notre attention pour un certain temps. Notamment on connaît un signe employé comme déterminatif des pays étrangers, tels que *Tḥnw* «Libye» et autres. Un pareil rapprochement semblerait même être confirmé par la graphie du signe en question ressemblant de très près au deuxième signe d'un mot que nous retrouvons sur une autre tablette du roi Âḥa, équivalant à et à et devant être transcrit *T3-sti* «Nubie» (fig. 14)[1]. Cependant dans notre texte il n'existe pas de signe qui le précède. On devrait donc supposer que c'est là un signe-mot signifiant «pays étranger» en général, ce qui est fort peu probable.

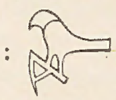

Fig. 14.

Par conséquent, nous sommes portés à croire que nous avons devant nous non pas la figure, mal gravée, mais bel et bien le signe de la bouche.

Ainsi le quatrième complexe pictographique est composé d'éléments que voici : 1° un grand faucon armé d'un bouclier et d'une massue; 2° un faucon de moindre dimension semblable en tout au précédent; 3° une houe; 4° une forteresse; 5° une bouche; 6° un canal.

Quelle est la signification de ce complexe? Comme partout ailleurs, quand il est question de figures pictographiques, on devra se borner à ne préciser que l'idée générale du scribe archaïque. Des deux faucons le premier a des dimensions sensiblement supérieures à celles du deuxième. On peut donc croire que c'est là le nom du roi Âḥa. Le faucon figure tout seul, sans le *serekh*, comme le font le silure et le ciseau du roi

[1] *Royal Tombs*, II, pl. III, 2 = *ibid.*, pl. XI, 1.

Nâr dans les scènes de massacre des Libyens[1]. Le faucon inférieur de moindre dimension pourrait être un verbe, soit à une forme personnelle, soit à l'infinitif, soit au participe. Si nous nous décidons à considérer la houe accolée au bouclier de l'épervier inférieur comme faisant partie de l'équipement de ce dernier, nous devrons plutôt parler de *deux verbes* contractés en une seule figure. L'un d'eux serait représenté par le faucon tenant le bouclier et la massue  et l'autre serait représenté par le même faucon censé tenir dans ses griffes l'instrument de destruction que voici : . Ils se liraient respectivement *ʿḥ3* et *b3* et auraient leur parallèle dans les deux verbes *ʿḥ3* et *ḥw*, que l'on trouve sur les vases du roi Khasekhem[2]. La forteresse se trouvant en face du signe formerait le complément direct de la sentence.

Vu que nous avons à faire à un texte archaïque, il est peu probable que le signe, placé au-dessous de la forteresse, soit une préposition. Il faut plutôt supposer que c'est un substantif se lisant *r3*, *r*, et signifiant «entrée», «embouchure». Ce mot pourrait bien se rapporter au signe du canal, se trouvant à côté.

Pour ne pas laisser place à un malentendu possible, il serait utile de se prononcer sur la manière dont se succèdent les deux signes, à savoir, la bouche et le canal . Notamment, on serait peut-être tenté de croire que ce dernier précède le premier, *de même que* le faucon de moindre dimension précède l'image de la forteresse. Or ce serait là une erreur, dénoncée par la comparaison elle-même. En réalité le faucon ne précède pas le signe, mais il lui fait face, comme cela est d'usage pour les inscriptions archaïques, toutes les fois qu'il est question de quelqu'un s'adressant à un autre personnage ou voulant faire subir à ce dernier une certaine action de sa part. A comparer la figure

[1] J. Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XV, 7. — [2] *Ibid.*, I, pl. XXXVIII.

ci-dessous, signifiant «Horus dit à Geb»[1] (fig. 15), etc. L'ordre normal de lecture, allant de droite à gauche, se rétablit dès que nous avons une simple succession des signes. C'est justement le cas pour le signe et le signe . Il faut donc conclure que le premier précède le deuxième et non pas le contraire.



Fig. 15.

Prenant en considération tout ce qui a été dit plus haut à propos du quatrième complexe pictographique, nous pourrions transcrire ce dernier de la manière suivante : *ʿḥꜣ ʿḥꜣ bꜣ wnt rꜣ itrw* et l'interpréter ainsi : «Le roi Âḥa, combattant et détruisant la forteresse à l'embouchure du fleuve»[2]. Cette phrase peut se rapporter soit à la grande barque et être son nom[3], soit former une proposition indépendante et signaler un fait qui a eu lieu avant la célébration de la fête Sed. La portée historique de la phrase, dans les deux cas, serait à peu près la même.

Vu l'importance pour l'Égypte dynastique des relations d'outre-mer, on peut supposer, en se basant sur notre texte, que les actions militaires du roi Âḥa, de même que celles du roi Den-Semty, avaient pour but de soumettre au contrôle pharaonique *le* ou *les* ports fortifiés, situés aux embouchures des branches nilotiques. Le pharaon Âḥa aurait donc lutté pour la possession de la mer[4].

---

[1] K. Sethe, *Dramatische Texte*, pl. 9, l. 103, 105, 106 = pl. 20, l. 103, 105, 106; cf. «Geb dit à Horus» *Ä. Z.*, XXXIX, pl. I, 12 *a*.

[2] Autres variantes : *ʿḥꜣ bꜣ ʿḥꜣ wnwt rꜣw mrw* «Le roi Âḥa a combattu et détruit les forteresses situées aux embouchures des branches nilotiques», etc.

[3] Ce nom rappellerait de très près celui de la barque horienne mentionnée dans le texte de l'intronisation du roi Senousert I, à savoir *wbꜣt mrw* «celle qui perce les canaux» (*Unters.*, X, pl. I, l. 2 = pl. XII, l. 2 et p. 103).

[4] Se basant sur des données minoënnes, Sir Arthur Evans a suggéré l'éventualité d'une pression de l'élément dynastique contre la population primitive des embouchures nilotiques, ayant eu comme résultat la fuite d'une partie de cette dernière «on the farther shore of the Libyan Sea», c'est-à-dire à l'île de Crète (voir *Palace of Minos*, vol. I, 25, 66, 102, 291; vol. II, 24, 45, etc.). Evans a cru que le fait a été dû à la «conquête de Ménès» (*op. cit.*, vol. I, p. 25). Sous ce rapport le quatrième complexe pictographique au premier registre de la tablette de Naqâda, dont il est question ici, laisse entrevoir un nom moins vague, à savoir celui du pharaon Âḥa.

Tout en admettant la possibilité de l'interprétation du quatrième complexe pictographique, telle qu'elle vient d'être avancée, je voudrais suggérer une autre considération qui pourrait avoir sa raison d'être. Cette considération se baserait sur une répartition quelque peu différente des éléments du complexe pictographique en question. On pourrait mettre d'un côté les deux faucons, armés d'un bouclier et d'une massue, et la ligne d'eau en zigzag; de l'autre la houe, la forteresse et la bouche. Le point essentiel serait constitué par la houe. On peut supposer qu'elle ne se trouve pas dans la possession du faucon inférieur, mais tout au contraire qu'elle est opposée à ce dernier. Une fois que nous aurons admis cette alternative, on pourra interpréter le tout comme suit : «Action(s) militaire(s) sur le fleuve, dirigée(s) par le roi Âḥa contre la destruction venant de la part de(s) place(s) forte(s) située(s) au(x) embouchure(s)». Dans ce cas il ne serait pas question d'une agression, de la part du roi Âḥa, mais seulement d'une *guerre défensive*, qui n'aurait pas encore donné de résultats appréciables. On comprendrait alors pourquoi le roi Den devait continuer la lutte contre les places fortes en question. Il ne faut pas ignorer un détail qui semble être tout à fait en faveur de cette alternative. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous avons toute raison de croire que le signe de la place forte devait représenter une forteresse *intacte*. Au cas où la houe du roi Âḥa serait censée la démolir, on s'attendrait à avoir l'image d'une place forte en partie détruite. Le signe complet, dans le cas du roi Âḥa, et ébrèché, dans le cas du roi Den, pourrait indiquer respectivement le début et la fin de la lutte, menée par les pharaons de la Ire dynastie, pour la possession de la mer.

Quoique nos deux interprétations du quatrième complexe pictographique, et surtout la première, nous semblent être assez probables, nous ne pouvons pas passer sous silence certaines considérations à leur propos qui nous semblent quelque peu troublantes. 1° On n'a pas d'exemple que le verbe *ʿḥꜣ* «faire la guerre» soit exprimé par le signe du faucon tenant le bouclier et la massue; dans ce cas c'est toujours le signe qui est employé. 2° Le faucon supérieur semble être trop éloigné du faucon inférieur et par la suite il a l'air de devoir être considéré séparément. 3° La troisième ligne, composée de la bouche et de la ligne d'eau en zigzag , prise à elle seule, pourrait avoir une autre explication.

Nous avons donc des raisons d'aborder une nouvelle interprétation du groupe pictographique en question. Pour cela nous allons le sectionner en trois parties superposées.

Le grand faucon pourrait être mis en rapport avec la petite barque de Nekhbet[1]. Le faucon de moindres dimensions et le signe de la forteresse seraient attachés à la grande barque. Enfin, les signes de la bouche et du canal pourraient signaler l'événement commémoré au premier registre ou un moment précis de celui-ci. La barque de Nekhbet, se nommant *Ḥrw ꜥḥꜣ* «Horus-Guerrier», pourrait être mise en parallèle avec la barque figurant sur la grande palette du roi Nâr. En effet, celle-ci se nomme «Horus-Harponneur» (*Ḥrw* … *msnw?*) et, comme je l'exposerai dans le chapitre suivant de ce mémoire, semble représenter elle aussi la barque de la déesse d'El-Kab. Le groupe du faucon inférieur pourrait être lu, ainsi que nous l'avons déjà fait plus haut, «Horus combattant et détruisant les forteresses», et ce serait là un nom approprié pour un bateau de guerre.

Pour pouvoir donner une nouvelle interprétation du groupe composé de la bouche et de la ligne d'eau en zigzag nous devons nous référer à d'autres monuments de la Ire dynastie et des époques postérieures, ayant trait à la fête Sed. Je parlerai de cela plus tard. Pour le moment je me bornerai à signaler les faits tels quels, sans entrer en discussion là-dessus.

Sur la grande palette du roi Nâr deux rangées de cadavres, formant une sorte de propylées, conduisent à une barque dont le nom a été donné plus haut comme étant «Horus-Harponneur». Les deux rangées sont surmontées de l'oiseau ...

[1] La distance, séparant le faucon armé supérieur de la petite barque de la déesse Nekhbet ne doit pas nous embarrasser. Sur les monuments archaïques le nom se trouve parfois bien loin de la figure à laquelle il appartient. A comparer, par exemple, les positions respectives du nom et de la figure du roi Nâr sur la grande massue d'Hiérakonpolis (J. Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XXVI B).

nommées se lisant, soit *ꜥꜣ wr*, soit *rꜣ wr*, et signifiant «la Grande Entrée». Sur une petite tablette en ivoire du roi Djer, dont un exemplaire se trouve à Berlin et un autre au Caire, se voit le groupe identique au-dessus d'un édifice précédant une double rangée de sanctuaires séparés par des arbres. Ces sanctuaires se trouvent des deux côtés d'un canal légèrement sinueux sur l'exemplaire du Caire (voir fig. 16, *b*).

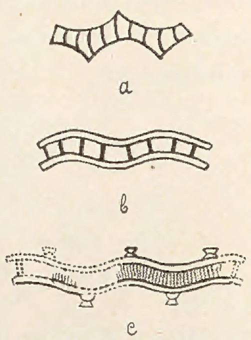


Fig. 16.

Un monument de la XIIe dynastie ne laisse aucun doute que cette «Grande Entrée» faisait partie de la célébration de la fête Sed[1]. Nous y voyons des palmiers entre lesquels s'élèvent de petits sanctuaires. Pour compléter la ressemblance avec ce que nous avons constaté chez le roi Djer, les deux rangées de sanctuaires bordent un canal et de nouveau ce dernier est sinueux (fig. 16, *c*).

Par la suite on se demande si le groupe composé de la bouche et de la bande d'eau en zigzag sur la tablette de Naqâda ne représente pas lui aussi «la (Grande) Entrée *rꜣ* (*wr*) vers le canal» par lequel devaient voguer les barques se rendant à la célébration de la fête Sed (voir fig. 16, *a*; cf. *b-c*). Sur notre tablette, de même que sur les autres monuments du même genre, on voit le roi, cette fois-ci représenté par le nom d'Horus, et les barques divines et royales se diriger vers le double pavillon, où le roi était censé renaître en tant que souverain du Sud et Nord.

La dernière interprétation me semble la plus probable. Elle peut être résumée ainsi.

Le quatrième complexe pictographique au premier registre de la tablette de Naqâda se compose de trois groupes superposées. Ce sont : 1° un grand faucon, armé d'un bouclier et d'une massue; 2° un faucon de moindres dimensions, armé d'un bouclier, d'une massue et d'une houe, et se trouvant en face d'une enceinte crénelée; 3° le signe de la bouche et le

[1] Fl. Petrie, *The Palace of Apries*, pl. VI.

canal en zigzag. Ces trois groupes se lisent respectivement : 1° *Ḥr ˁḥ3* «Horus Âḥa»; 2° *Ḥr ˁḥ3 b3 wn(w) t* «Horus Âḥa-Destructeur de(s) forteresse(s)»; 3° *R3 (wr)*.... «La (grande) Entrée (vers le Canal de la Fête Sed)». Les deux premiers textes semblent se rapporter aux deux bateaux superposés [1] et le troisième à la cérémonie représentée au premier registre.

V. Vikentiev.

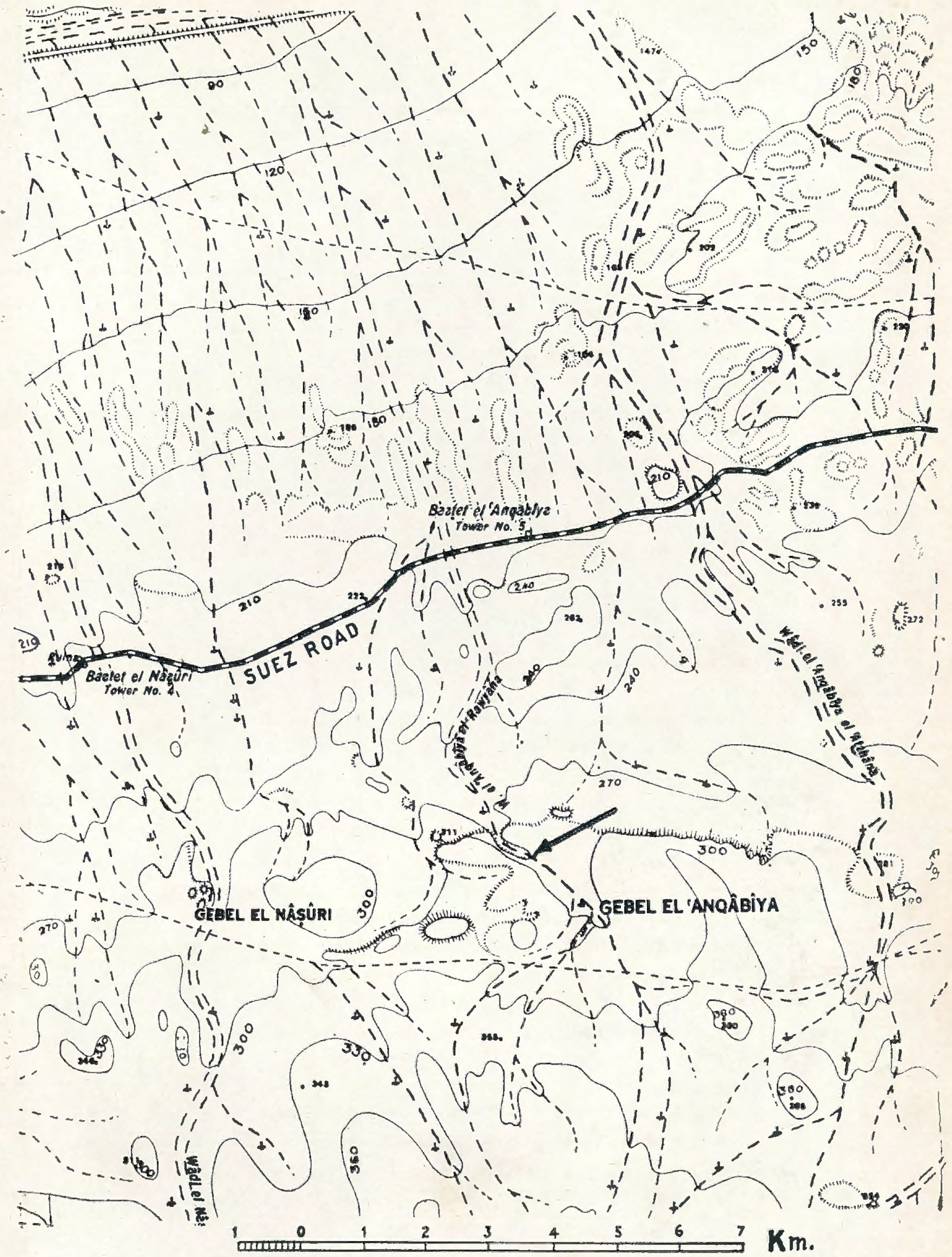
Le Caire, janvier 1934.

(*A suivre.*)

---

[1] Le groupe , comme désignation d'un bateau (de guerre?), se retrouve sur une autre tablette du roi Aḥa, dont il existe également deux exemplaires. Cette tablette provient d'Abydos (*Royal Tombs*, II, pl. X, 2). D'après la tablette de Naqâda, le groupe , se trouvant au-dessus des deux bateaux au troisième registre de cette dernière, doit être considéré comme étant une abréviation de la formule «Horus Âḥa, destructeur des forteresses». Il semble que le graveur de la tablette provenant d'Abydos ait jugé inutile de reproduire la figure du faucon armé devant le groupe en question, étant donné qu'elle se trouvait déjà représentée en tête de la tablette.

TABLE DES MATIÈRES.

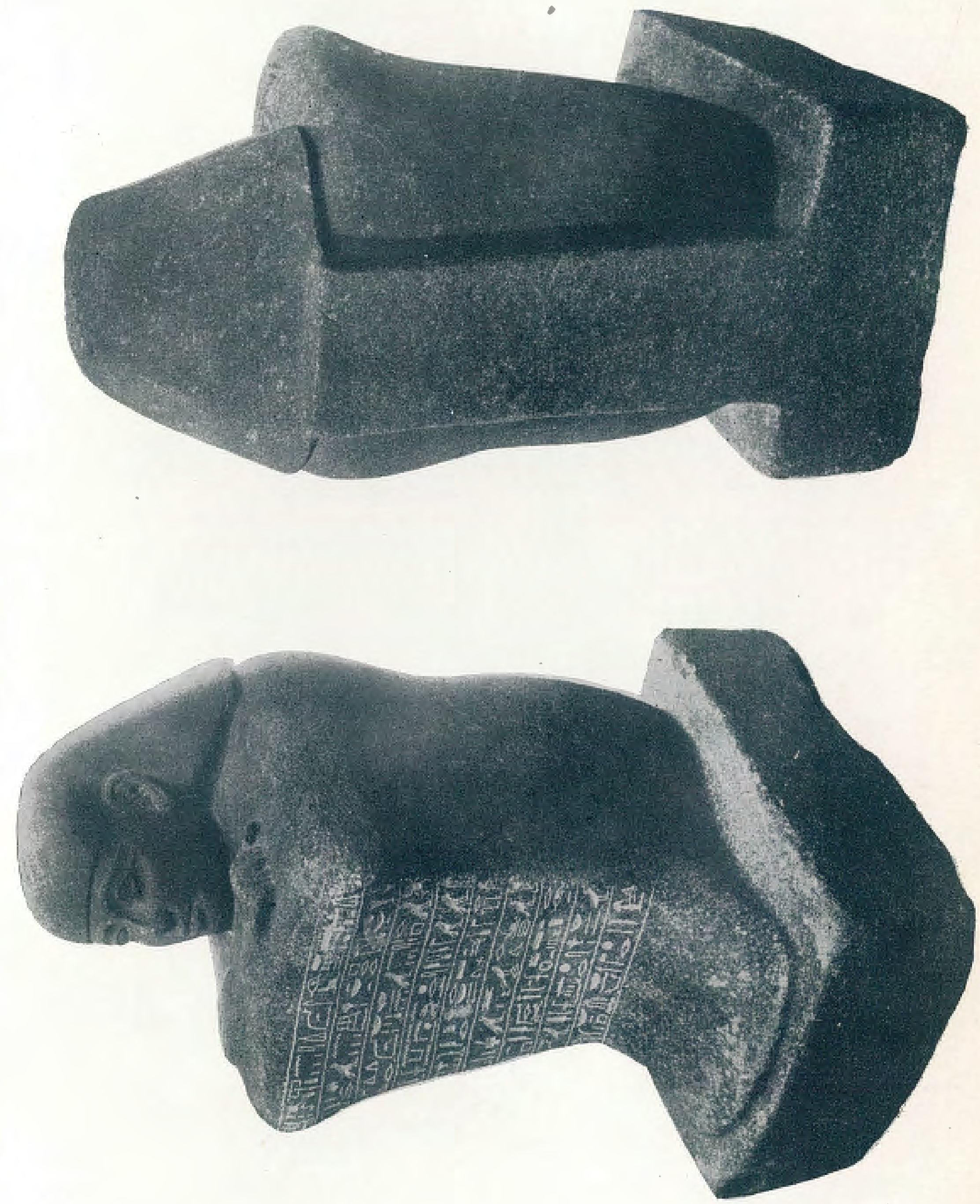


Map showing (by arrow) the site of the XII[th] dynasty rock inscription in relation to the Cairo-Suez road. (From the *Atlas of the normal 1 : 100,000 scale topographical series of Egypt*, Sheet 80/66).



The *sidd* of the Wâdi el-ʿAnqabîya el-Rawyâna, looking south-east. The site of the inscription is marked with a cross.

TOWNSEND, *A XIIth dynasty inscription.*



Statue of the Herald, Yamu-nedjeh.

HAYES, *Statue of Yamu-nedjeh.*



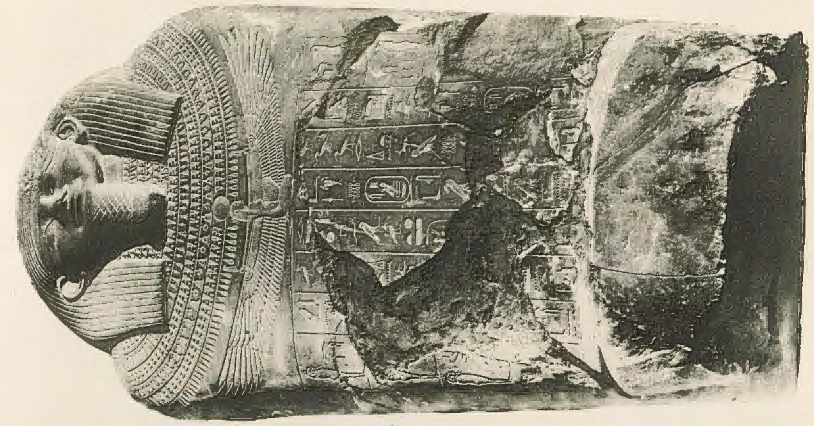
a. - Tombe n° 7 (anciennement fouillée).



b. - Tombe n° 1.



Tombe n° 1. — Le sarcophage en schiste gris.



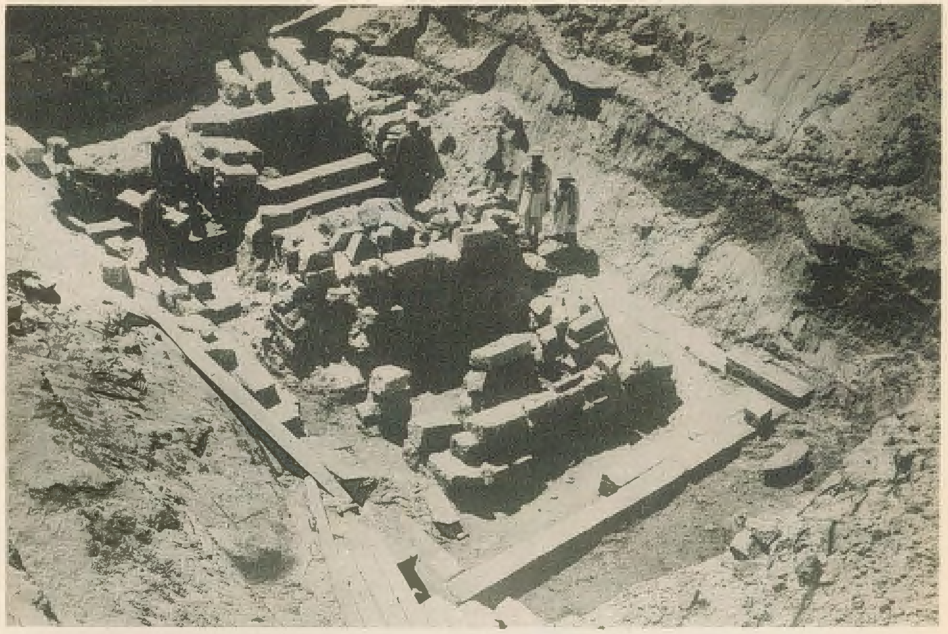
Le sarcophage.

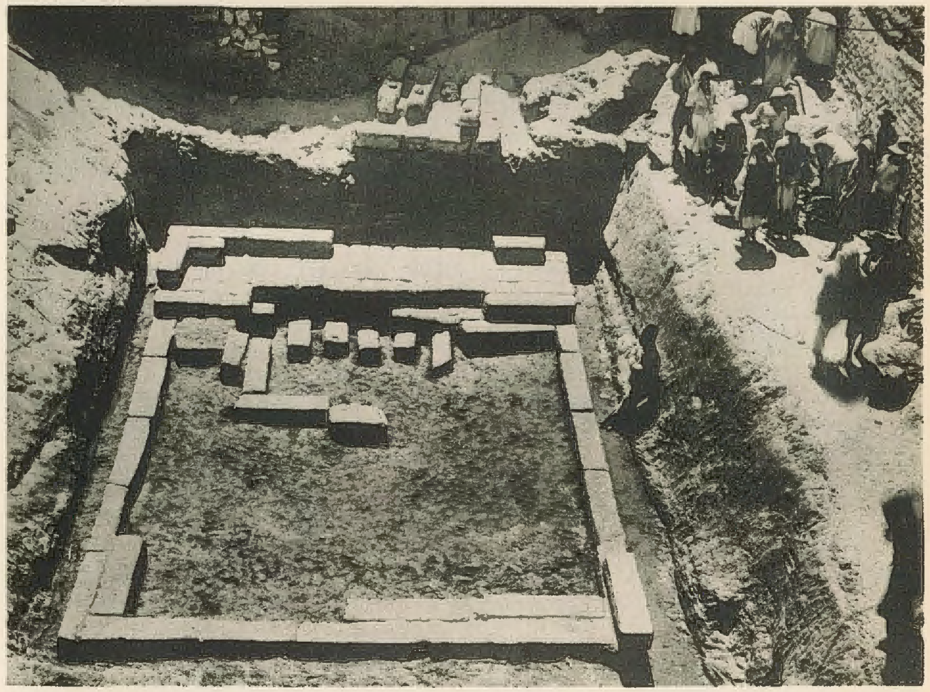


Tombe n° 4. — Côté ouest montrant la banquette, le retrait et l'autel.



Tombe n° 4. — Le dallage et l'emplacement du sarcophage.





La tombe n°4 avant et après l'enlèvement des constructions en pierre.





Tombe n° 4. — Un des quatre dépôts de fondation et un angle des fondations montrant les lignes de repère pour la construction.



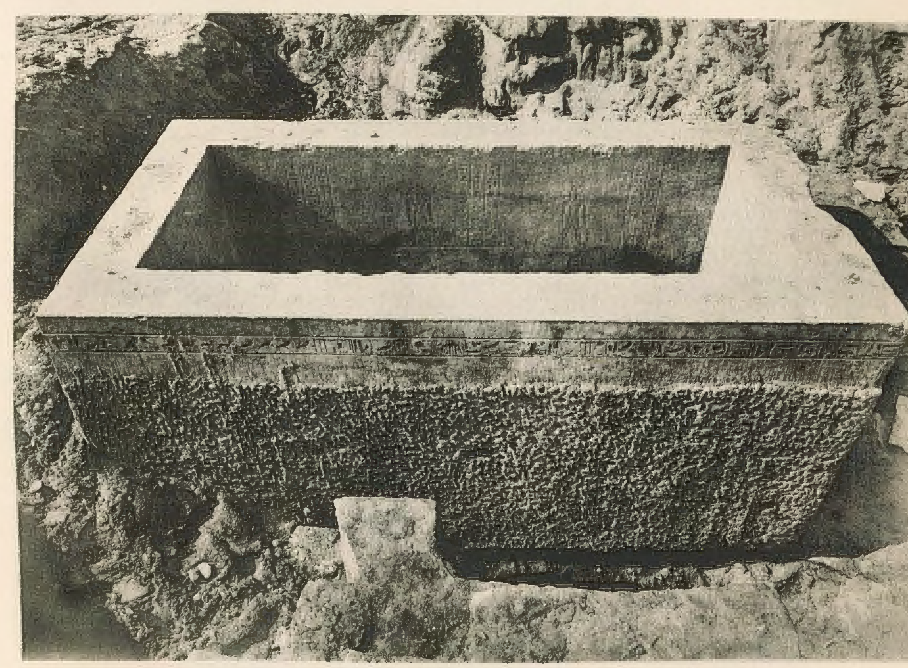
Tombe n° 6. — Le sarcophage.



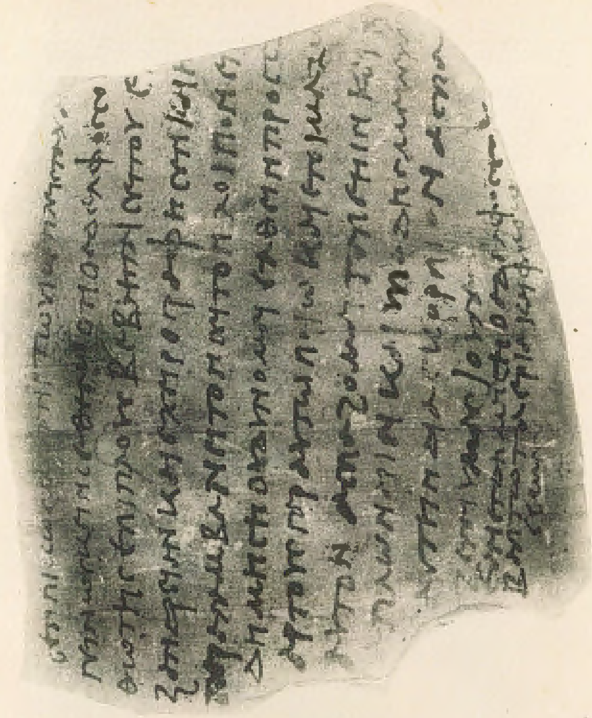
La tombe n° 6 telle qu'elle a été trouvée.



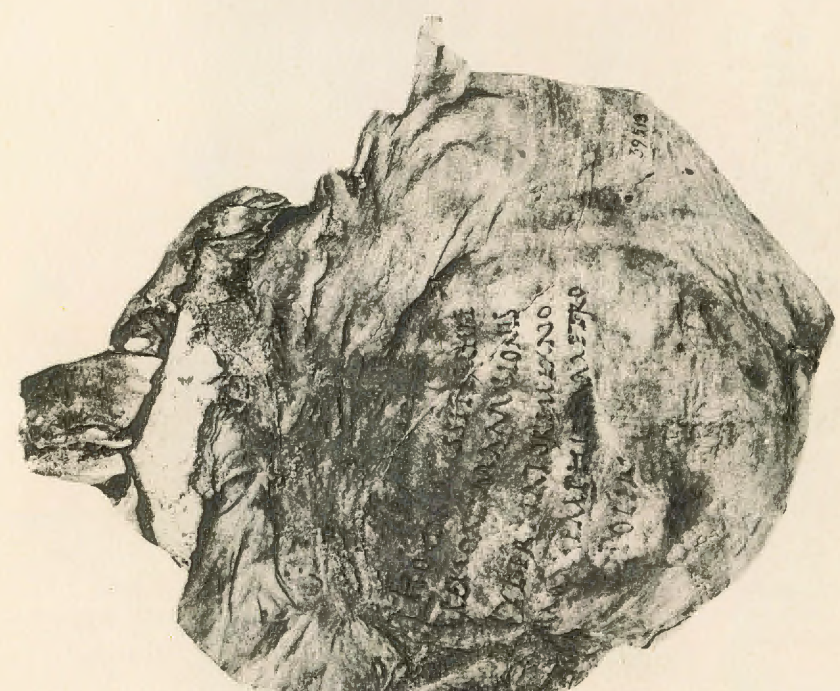
Tombe n° 9. — Vue d'ensemble.



Tombe n° 9. — Le sarcophage.



Lettre de Senpikôs à Mélas.



Sachet ayant contenu un échantillon d'orge.



1. - Cairns of sandstone (left) and white quartz in the centre of the diorite-gneiss outcrops.



2. - Diorite-gneiss boulders. S. area.



3. - Ramp of diorite-gneiss for loading blocks. S. area.



4. - Spoil from amethyst (?) quarries. N. area.



1. - Block with cartouche of King Dadefrēʿ.



2. - Block with cartouche of King Dadkerēʿ.



3. - Stela of Menthuḥotpe's son, Ḥenenu.



4. - Stela of Ameny.



1. - Votive hawk with cartouche of King Senusret II.



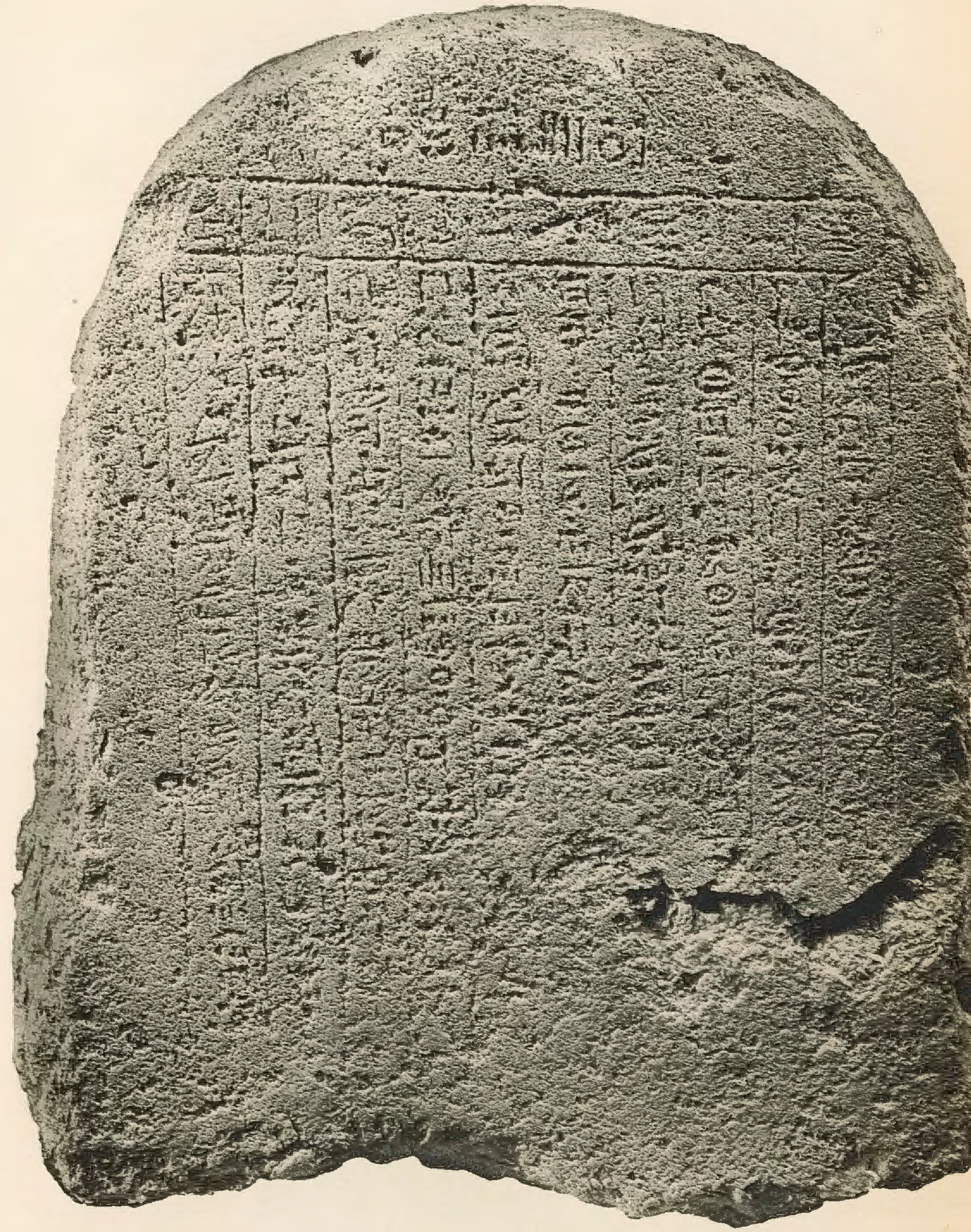
2. - Votive hawk with name of King Amenemḥēt III.



3. - Stela of Si-Ubastet.



4. - Hieratic Stela of Nakhty and Iny.



Stela recording an expedition during the 4th month of *Akhet* in the 4th year of King Amenemḥēt III.



Journal d'entrée, n° 46212.

A Statue of Heracles.

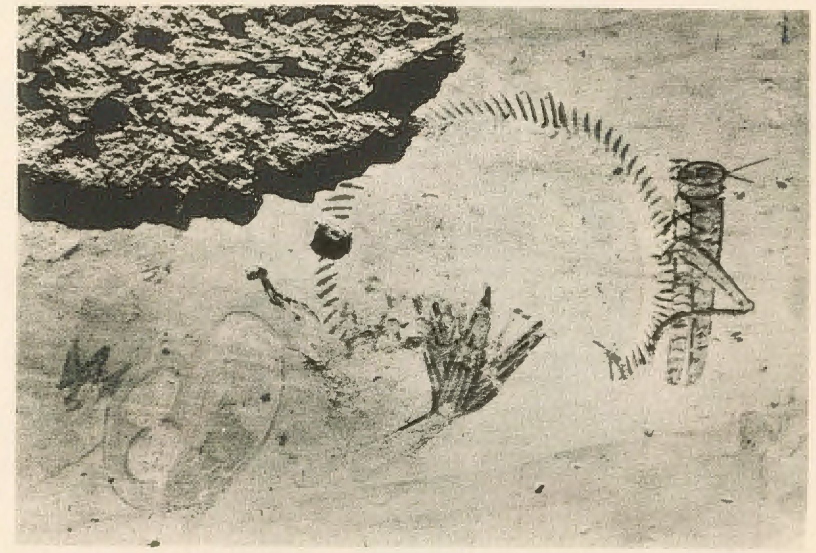


Journal d'entrée, n° 46212.

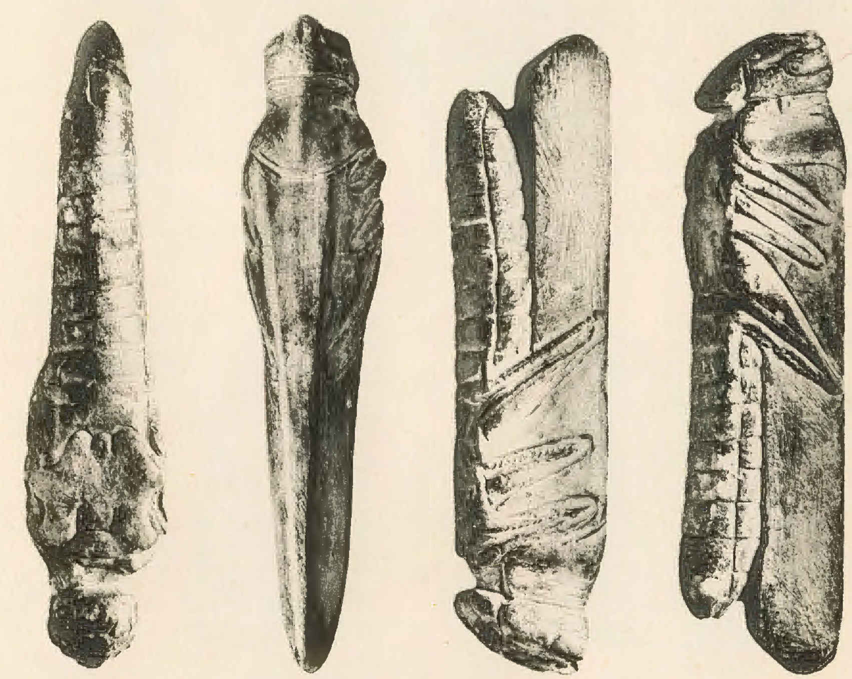
A Statue of Heracles.



Sauterelles sur un bouquet monté (tombeau thébain n° 166).



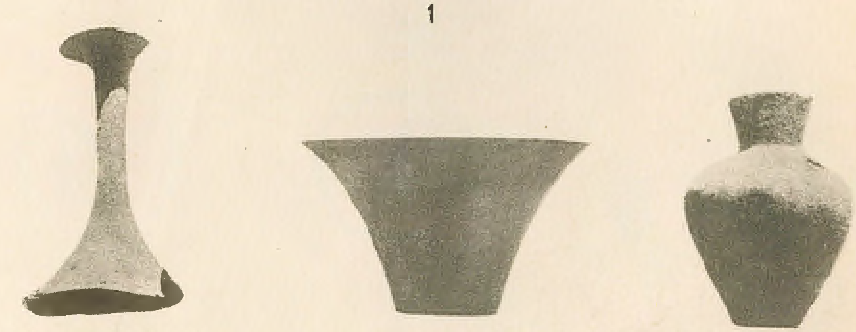
a Sauterelle du tombeau thébain n° 78.



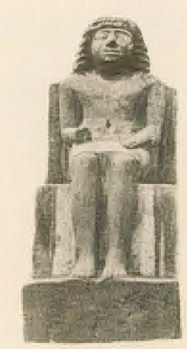
b Sauterelle en calcaire (Nouvel Empire).



1



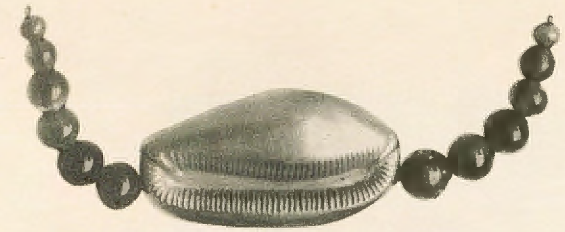
2



3



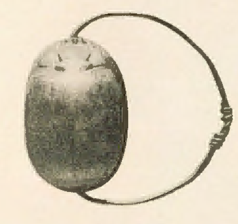
4



A F G



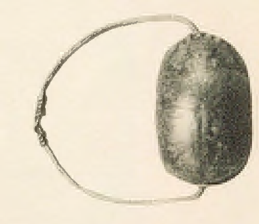
C



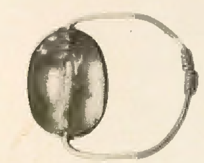
E



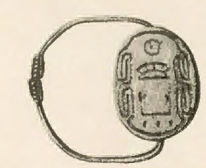
E



E



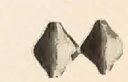
D



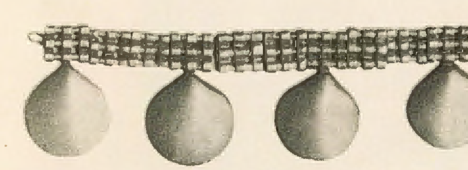
D



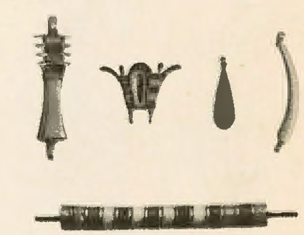
B



Q



H



K T L S R



I



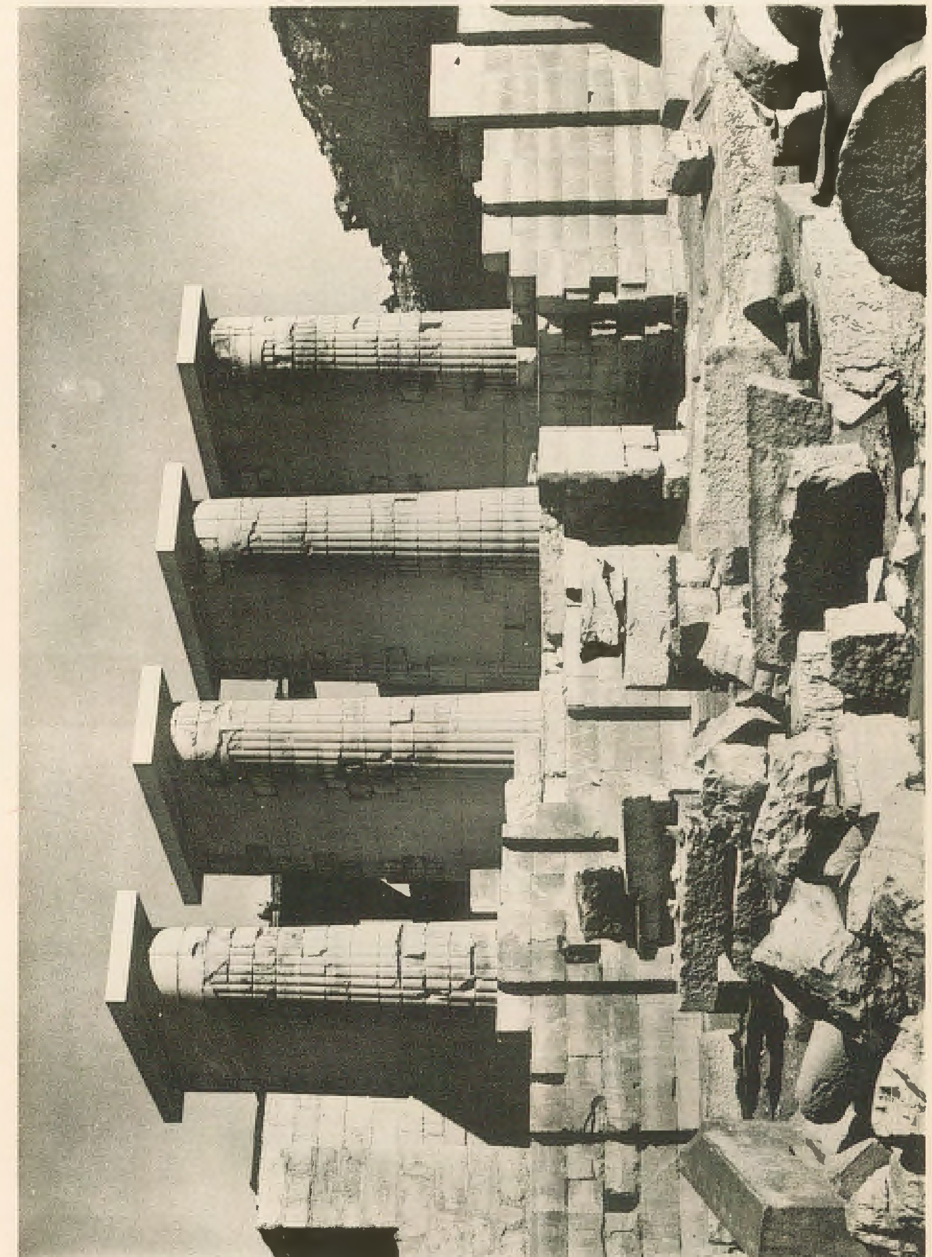
M



Bas-relief trouvé au nord de la pyramide de Pepi II.



Voûte en pierre au-dessus du tombeau du Vizir Hebsed-Neferkara.



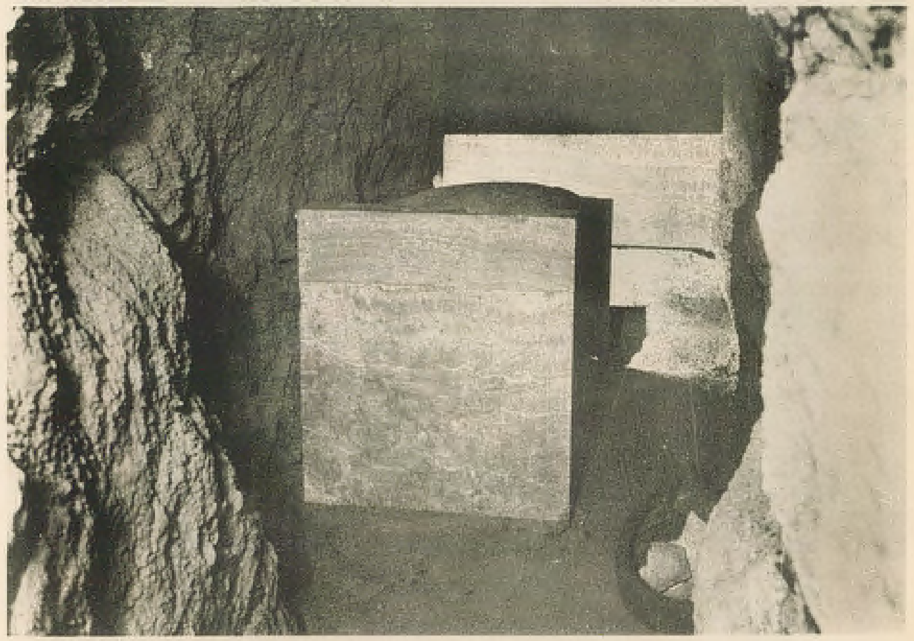
Les colonnes de la salle de l'Ouest restaurées.



1. Empreintes de sceaux avec le nom de Neterkhet.



2. Vases d'albâtre (IIIe dynastie).



3. Sarcophages d'albâtre (Pyramide à degrés, IIIe dynastie).



1. Une des couches de bois formant le fond du cercueil.



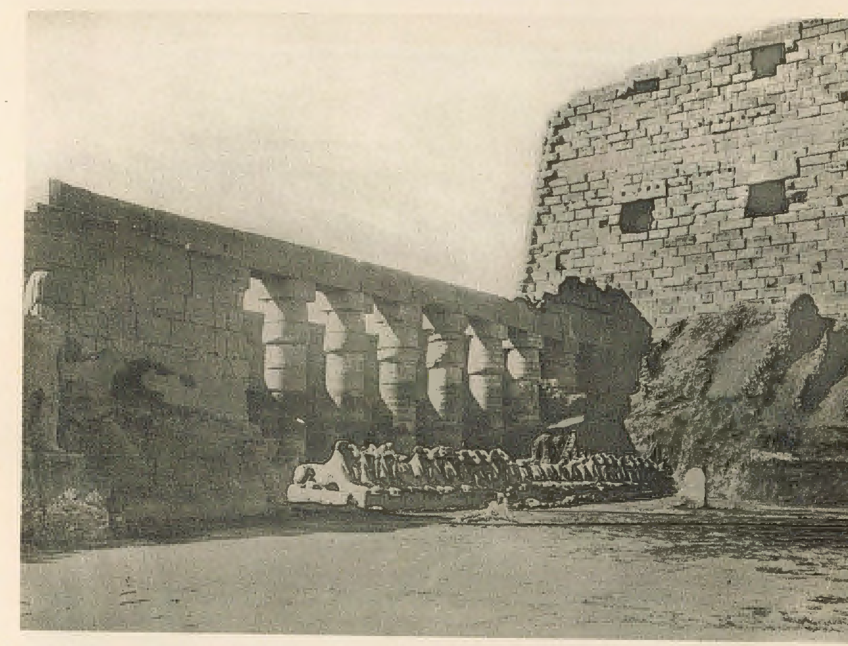
2. Base d'une des couches d'une paroi latérale.



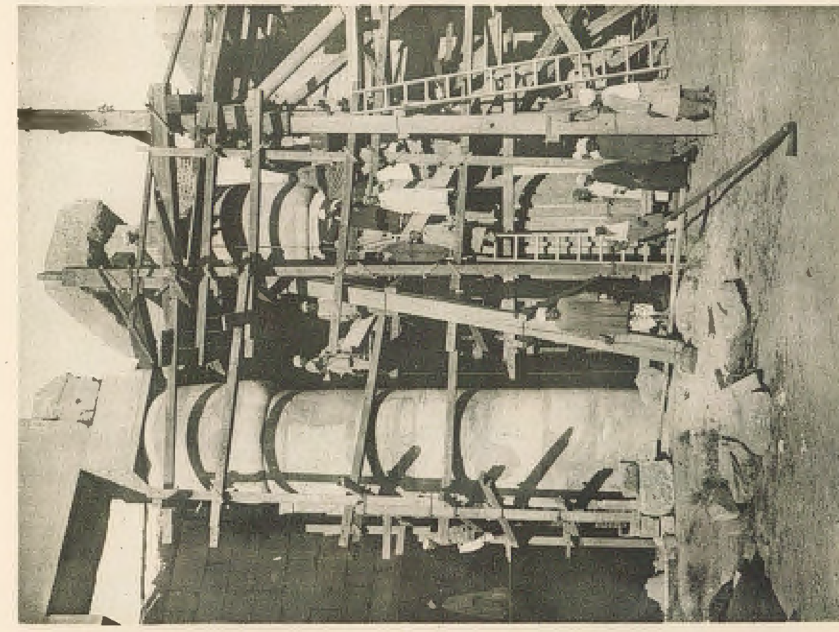
3. Feuilles d'or clouées sur le bois.

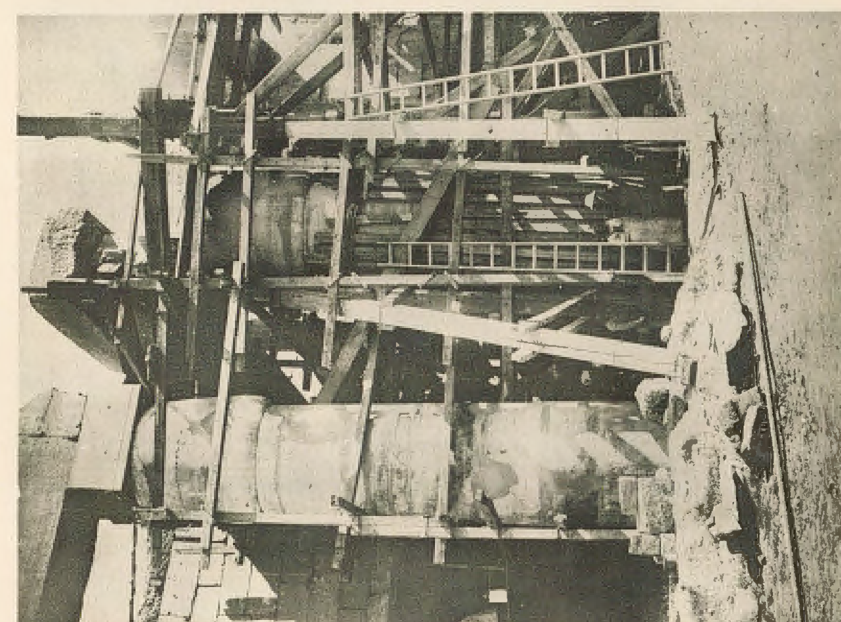


Partie de la colonnade nord de la Grande Cour consolidée et complétée cette année.



Le " Magasin des sphinx " du nord dégagé jusqu'à l'échafaudage antique.

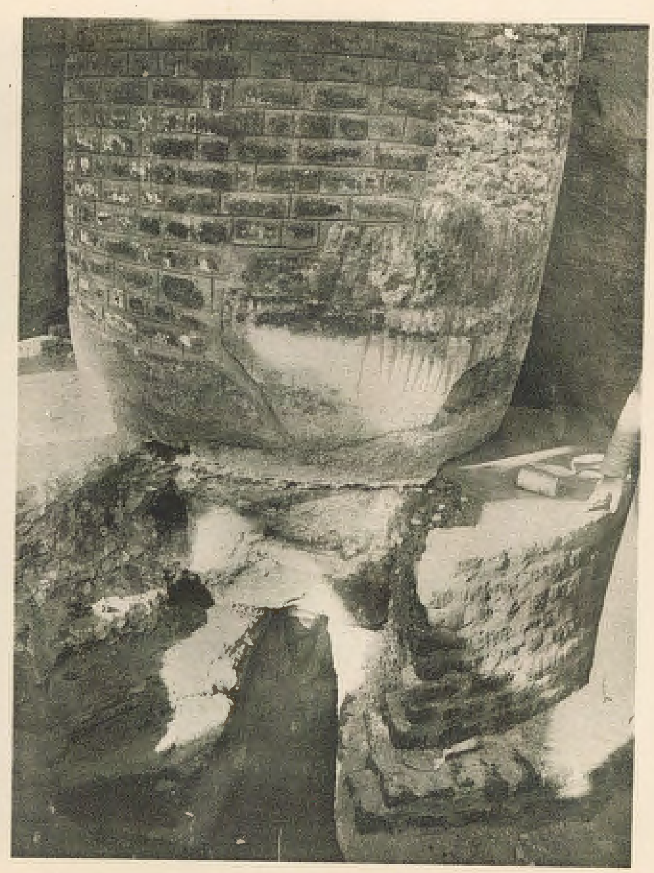




Redressement de la colonne ouest de la porte nord de la Grande Cour.
Les parties blanches permettent de se rendre compte de l'amplitude du mouvement.



Maçonnerie antique de l'angle nord-ouest du Lac Sacré.



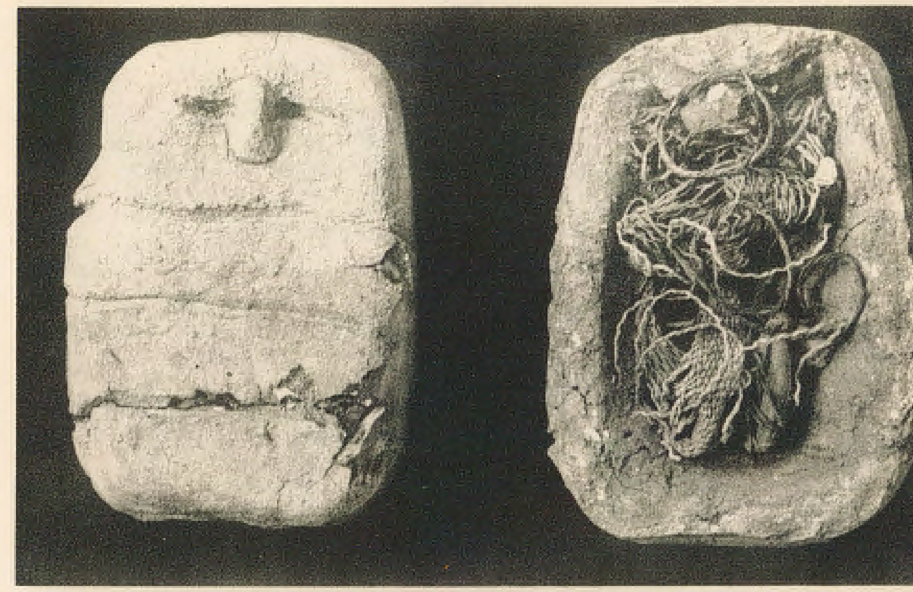
Fondation d'une des colonnes de la rangée nord de la Grande Cour.

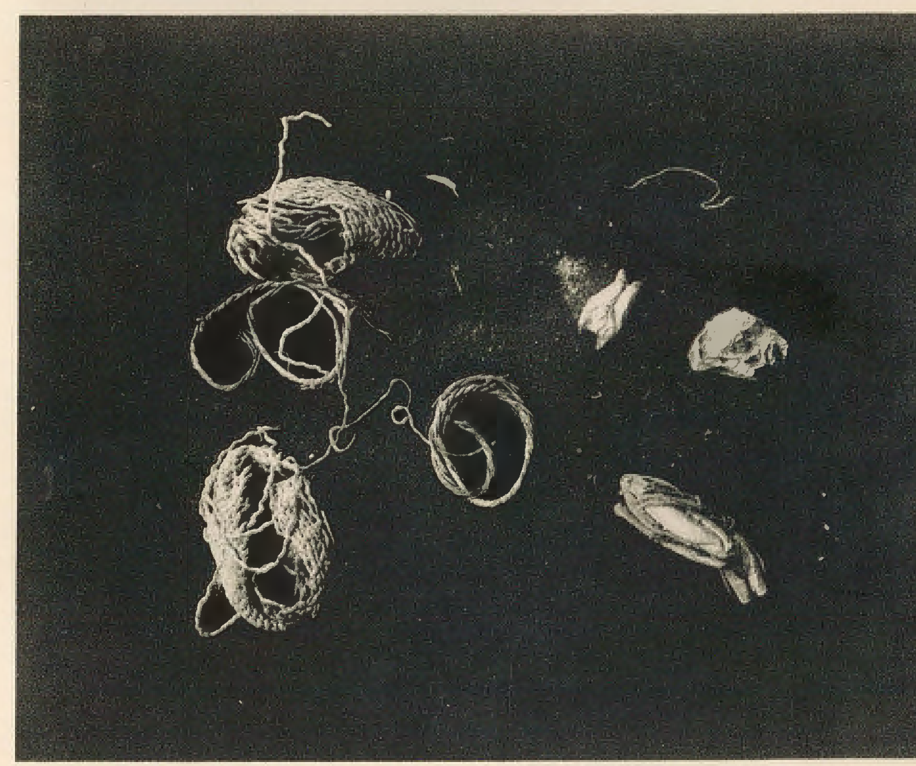


Les abords nord de la porte de Nectanébo dégagés jusqu'au niveau antique.



Les fouilles d'Amenophis IV.



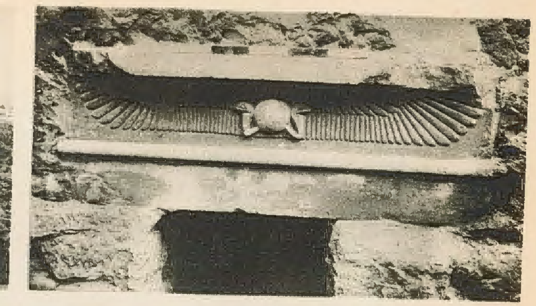


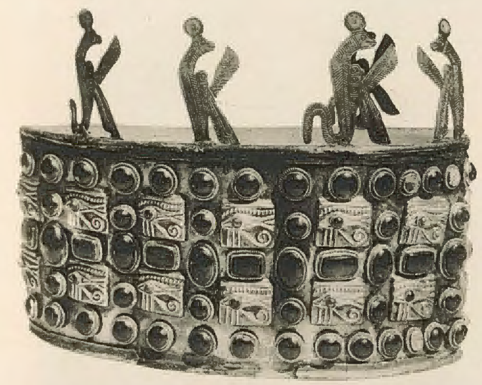
Cercueil contenant la momie d'une Mante.

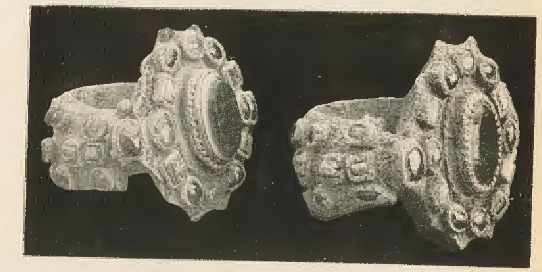
PLATE.

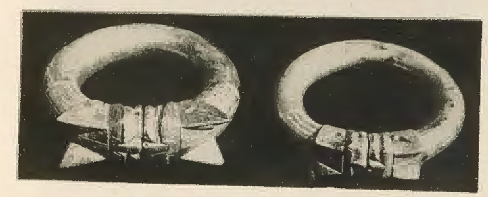
1. Excavation of one of the Ballana tumuli.
2. Entrance to the burial chamber of tomb No. 96.
3. A queen's crown of silver set with precious stones and decorated with "uraei" and "uatchet" eyes. From tomb No. 118. Scale 1.5.
4. Silver bracelets set with precious stones. From tomb No. 46. Scale 1.5.
5. Silver bracelets decorated with lions heads. From tomb No. 6. Scale 1.5.
6. Silver bow guard or bracer. From tomb No 70. Scale 1.5.
7. Iron swords with silver sheaths. From tomb No. 80. Scale 1.7.
8. A king's silver crown set with precious stones and decorated with the heads of a deity and surmounted by the "Atef" plumes and the head of the ram of Amon. From tomb No. 114. Scale 1.5.
9. A king's crown of silver set with precious stones and decorated with figures of a hawk wearing the double crown, and surmounted with the "Atef" plumes and the head of the ram of Amon. From tomb No. 80. Scale 1.5.
10. The head of the king in tomb No. 80.

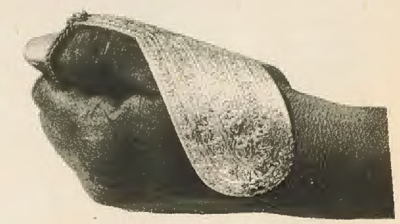

1


2

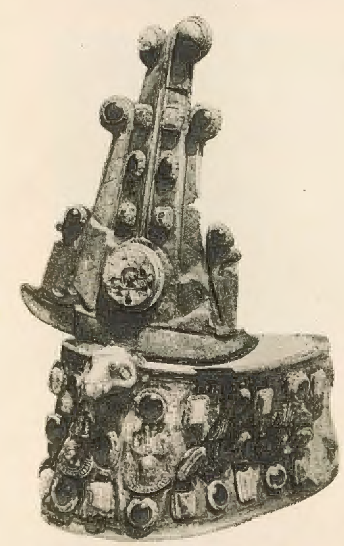

3

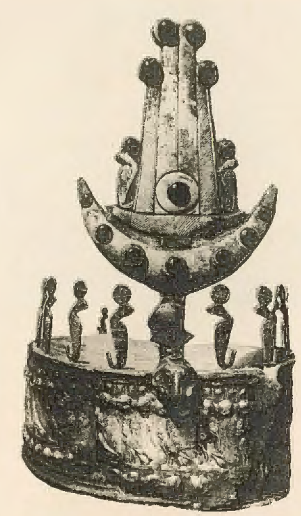

4


5

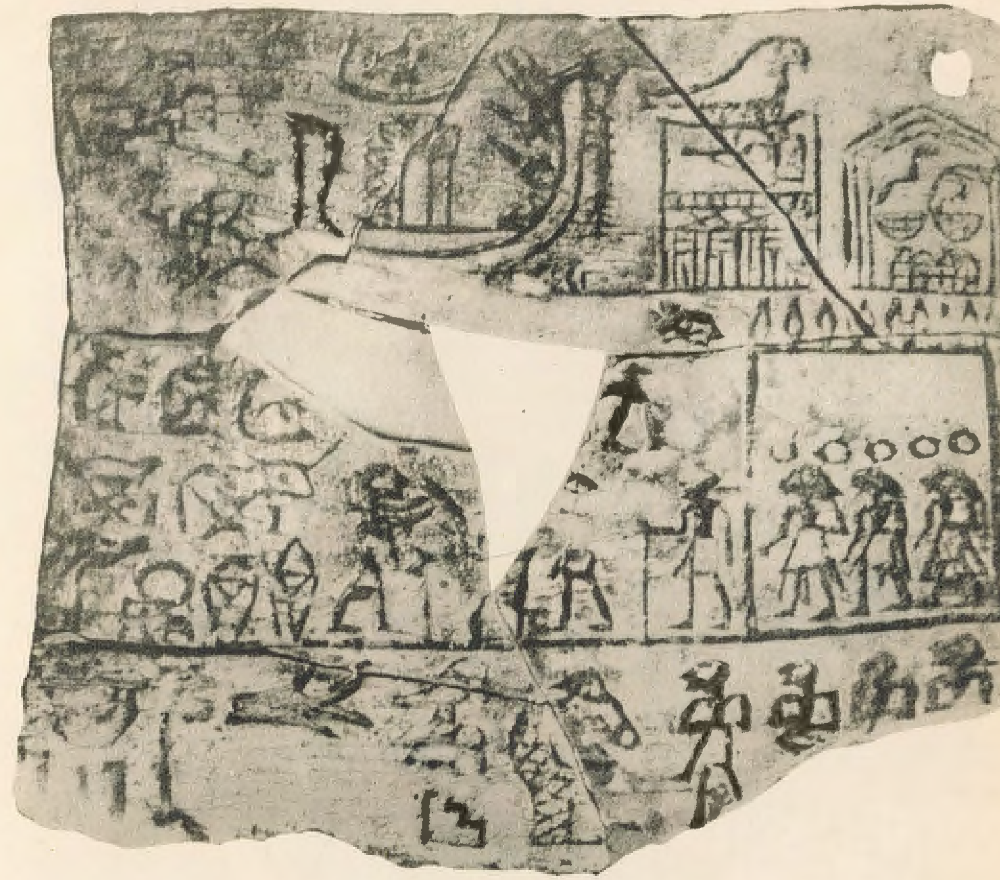

6


7


8


9


10

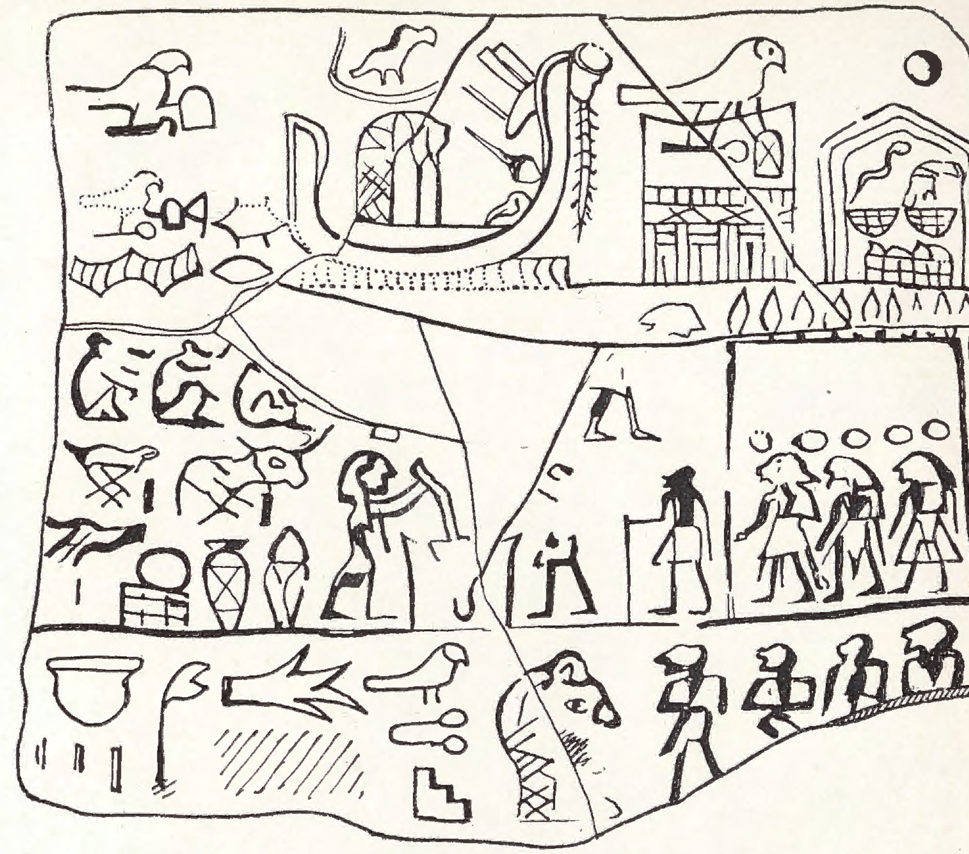


1



2

VIKENTIEV, *La tablette en ivoire de Naqâda.*



1.



2.

V. Vikentiev, *La tablette en ivoire de Naqâda.*

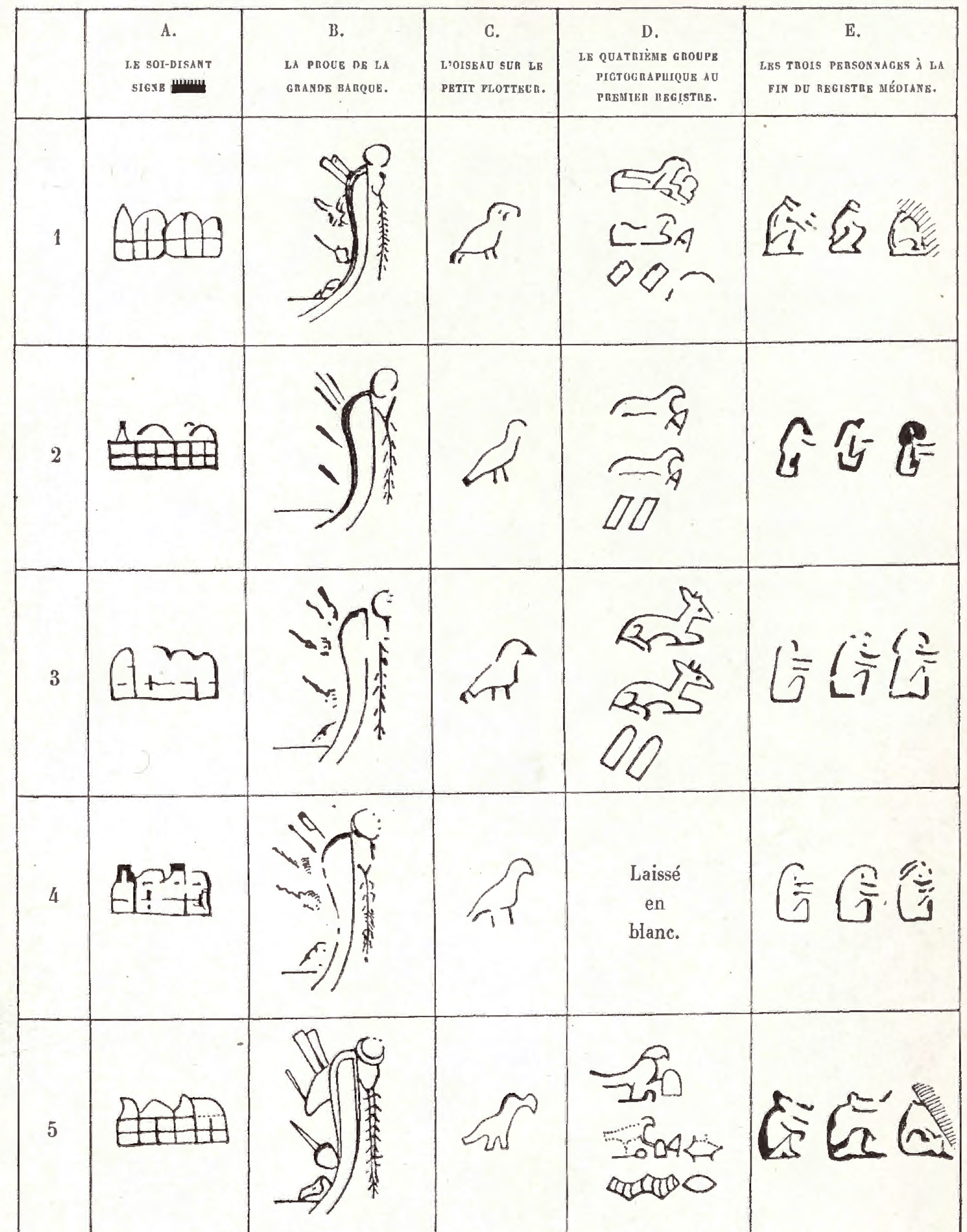


Tableau comparatif de quelques détails importants de la tablette de Naqâda, vus par différents égyptologues : 1. Jéquier (De Morgan, *Origines*, II, 167); 2. Newberry (*P. S. B. A.*, XXXIV, 283; cf. l'article du même auteur dans W. Brunton, *Great Ones*, p. 45, fig. 5); 3. Legge (*P. S. B. A.*, XXVIII, 254 et pl. II = XXXII, 228); 4. Garstang (*Ä. Z.*, XLII, 62); 5. L'auteur du présent mémoire (cf. notre planche II).

Carte de la nécropole memphite : Dahchour, Sakkarah, Abousir, par J. de Morgan. — In-4°, 12 planches coloriées, 1897 : P. T. 97.
Catalogue de la Bibliothèque du Musée égyptien du Caire, par H. Munier. — In-8°, 1928 : P. T. 150.

Fouilles à Saqqarah (in-4° avec planches hors texte et figures dans le texte) :

Excavations at Saqqara, par J. E. Quibell. — (1905-1906) : P. T. 218. — (1906-1907) : P. T. 438. — (1907-1908) : P. T. 438. — (1908-9, 1909-10) : P. T. 375. — (1911-12) : P. T. 272. — (1912-1914) : P. T. 200.
Excavations at Saqqara. Teti Pyramid Cemeteries, par Cecil M. Firth et Battiscombe Gunn. — Tomes I (texte) et II (planches), 1926 : P. T. 400 les deux volumes.
Excavations at Saqqara. Teti Pyramid, North Side, par J. E. Quibell et A. G. K. Hayter, 1927 : P. T. 100.
Fouilles à Saqqarah. Le Mastabat Faraoun, par G. Jéquier, avec la collaboration de Dows Dunham, 1928 : P. T. 60.
Fouilles à Saqqarah. La Pyramide d'Oudjebten, par G. Jéquier, 1928 : P. T. 50.
Fouilles à Saqqarah. Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II, par G. Jéquier, 1929 : P. T. 160.
Fouilles à Saqqarah. Les pyramides des reines Neit et Apouit, par G. Jéquier, 1933 : P. T. 100.
Fouilles à Saqqarah. Deux pyramides du Moyen Empire, par G. Jéquier, 1933 : P. T. 90.

Les Temples immergés de la Nubie (in-4° avec planches hors texte et figures dans le texte) :

A Report on the Antiquities of Lower Nubia in 1906-7, par A. Weigall, 1907 : P. T. 313.
Rapports. — Tome I, par G. Maspero et A. Barsanti : 4 livraisons, 1909-1911 : P. T. 193, 185, 250, 97.
Documents sur l'état ancien des monuments. — Tome I, 1re livr., 1912 : P. T. 73. — 2e livr., 1920 : P. T. 125.
Le Temple de Kalabchah, par H. Gauthier. — 1er fasc., 1911 : P. T. 385; — 2e fasc., 1911 : P. T. 300; — 3e fasc., 1914 : P. T. 145; — 4e fasc., 1927 : P. T. 100.
Le Temple de Ouadi es-Sebouâ, par H. Gauthier. — Tomes I (texte) et II (planches), 1912 : P. T. 434 les deux volumes.
Le Temple d'Amada, par H. Gauthier. — 1er fasc., 1913 : P. T. 314; — 2e fasc., 1926 : P. T. 50.
Debod bis Bab Kalabsche, par G. Roeder. — Tomes I (texte) et II (planches), 1911 : P. T. 500 les deux volumes. — Tome III, par F. Zucker, 1912 : P. T. 193.
Der Tempel von Dakke, par G. Roeder. — Tome I (texte), 1930 : P. T. 230. — Tome II (planches), 1930 : P. T. 160. — Tome III, par W. Ruppel, 1930 : P. T. 120.
The Temple of Dendûr, par A. M. Blackman, 1911 : P. T. 434.
The Temple of Derr, par A. M. Blackman, 1913 : P. T. 290.
The Temple of Bîgeh, par A. M. Blackman, 1915 : P. T. 238.

Catalogue général du Musée du Caire (in-4° avec planches hors texte et figures dans le texte) :

Ahmed bey Kamal. *Stèles hiéroglyphiques d'époque ptolémaïque et romaine*, 1905. — Tome I (texte) : P. T. 314. — Tome II (planches) : P. T. 265.
— *Tables d'offrandes*. — Tome I (texte), 1909 : P. T. 250. — Tome II (planches), 1906 : P. T. 193.
Bénédite (G.). *Miroirs*, 1907 : P. T. 150.
— *Objets de toilette*. — 1re partie : *Peignes, épingles de tête, étuis et pots à kohol, stylets à kohol*, 1911 : P. T. 138.
Bissing (W. von). *Metallgefässe*, 1901 : P. T. 100.
— *Fayencegefässe*, 1902 : P. T. 122.
— *Steingefässe*, 1904 : P. T. 125. — *Introduction et Index*, 1907 : P. T. 49.
— *Tongefässe*, 1913. — 1re partie : P. T. 122.
Borchardt (L.). *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*. — Tome I, 1911 : P. T. 344. — Tome II, 1925 : P. T. 220. — Tome III, 1930 : P. T. 200.
Breccia (E.). *Iscrizioni greche e latine* (Musée d'Alexandrie), 1911 : P. T. 315.
— *La Necropoli di Sciatbi* (Musée d'Alexandrie). — Tomes I (texte) et II (planches), 1912 : P. T. 550 les deux volumes.
Carter (H.) et Newberry (P.). *The Tomb of Thoutmôsis IV*, 1904 : P. T. 250.
Černý (J.). *Ostraca hiératiques*. — 1er fasc., 1930 : P. T. 100; — 2e fasc., 1931 : P. T. 80; — 3e fasc., 1932 : P. T. 80.
Chassinat (É.). *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari* (1re partie). — Tome I, 1er fasc., 1909 : P. T. 122.
Crum (W. E.). *Coptic Monuments*, 1902 : P. T. 338.
Currelly (Charles T.). *Stone Implements*, 1913 : P. T. 343.

Daressy (G.). *Ostraca*, 1901 : P. T. 275.

— *Fouilles de la Vallée des Rois*, 1901. — 1er fasc. : *Tombes de Maherpra et d'Aménophis II* : P. T. 250. — 2e fasc. : *Tombes d'Aménophis II et de Thoutmôsis III* : P. T. 97.

— *Textes et dessins magiques*, 1902 : P. T. 88.

— *Statues de Divinités*. — Tome I (texte), 1906 : P. T. 313. — Tome II (planches), 1905 : P. T. 265.

— *Cercueils des cachettes royales*, 1909 : P. T. 410.

Edgar (C. C.). *Greek Moulds*, 1903 : P. T. 119.

— *Greek Sculpture*, 1903 : P. T. 194.

— *Greek Bronzes*, 1904 : P. T. 125.

— *Græco-Egyptian Glass*, 1905 : P. T. 100.

— *Græco-Egyptian Coffins, Masks and Portraits*, 1905 : P. T. 290.

— *Sculptors' Studies and unfinished Works*, 1906 : P. T. 218.

— *Greek Vases*, 1911 : P. T. 290.

— *Zenon Papyri*. — Volume I, 1925 : P. T. 200. — Volume II, 1926 : P. T. 200. — Volume III, 1928 : P. T. 300. — Volume IV, 1931 : P. T. 200.

Gaillard et Daressy. *La Faune momifiée de l'antique Égypte*, 1905 : P. T. 193.

Gauthier (H.). *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou*, 1912-1913. — 1er fasc. : P. T. 290 ; — 2e fasc. : P. T. 387.

Golénischeff (W.). *Papyrus hiératiques*. — 1er fasc., 1927 : P. T. 270.

Grenfell et Hunt. *Greek Papyri*, 1903 : P. T. 88.

Kuentz (Ch.). *Obélisques*, 1932 : P. T. 100.

Lacau (P.). *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, 1903, 1904, 1905, 1907. — Tome I, 1er fasc. : P. T. 265 ; 2e fasc. : P. T. 175. — Tome II, 1er fasc. : P. T. 97 ; 2e fasc. : P. T. 125.

— *Stèles du Nouvel Empire*, 1909, 1926. — Tome I, 1er fasc. : P. T. 375 ; 2e fasc. : P. T. 100.

Lange et Schäfer. *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*. — 1re partie : *Nos 20001-20399* (Texte), 1902 : P. T. 275. — 2e partie : *Nos 20400-20780* (Texte), 1908 : P. T. 375. — 3e partie (Indices), 1925 : P. T. 150. — 4e partie (Planches), 1903 : P. T. 375.

Lefebvre (G.). *Papyrus de Ménandre*, 1911 : P. T. 387.

Legrain (G.). *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, 1906, 1909, 1914. — Tome I : P. T. 338. — Tome II : P. T. 250. — Tome III : P. T. 250. — *Indices des tomes I, II et III*, par H. Gauthier, 1925 : P. T. 32.

Maspero (G.). *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, 1908, 1914. — 1er fasc. : P. T. 170 ; — 2e fasc. : P. T. 250.

Maspero (J.). *Papyrus grecs d'époque byzantine*, 1910, 1911, 1912, 1913, 1916. — Tome I, 1er fasc. : P. T. 275 ; 2e fasc. : P. T. 193. — Tome II, 1er fasc. : P. T. 193 ; 2e fasc. : P. T. 125 ; 3e fasc. : P. T. 183. — Tome III : P. T. 387.

Milne (J. G.). *Greek Inscriptions*, 1905 : P. T. 240.

Moret (A.). *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte*, 1912-1913. — 1er fasc. : P. T. 290 ; — 2e fasc. : P. T. 250.

Munier (H.). *Manuscrits coptes*, 1916 : P. T. 385.

Newberry (P. E.). *Scarab-shaped Seals*, 1907 : P. T. 250.

— *Funerary Statuettes and Model Sarcophagi*. — 1er fasc., 1930 : P. T. 150.

Quibell (J. E.). *Archaic Objects*. — Tome I (texte), 1905 : P. T. 250. — Tome II (planches), 1904 : P. T. 174.

— *Tomb of Yuaa and Thuiu*, 1908 : P. T. 265.

Reisner (G. A.). *Amulets*, 1907 : P. T. 193.

— *Models of Ships and Boats*, 1913 : P. T. 315.

Rœder (G.). *Naos*, 1914 : P. T. 375.

Elliot Smith (G.). *The royal Mummies*, 1912 : P. T. 375.

Spiegelberg (W.). *Die demotischen Denkmäler*. — 1re partie : *Die demotischen Inschriften*, 1904 : P. T. 150. — 2e partie : *Die demotischen Papyrus*. Tome I (texte), 1908 : P. T. 193. Tome II (planches), 1906 : P. T. 385. — 3e partie : *Demotische Inschriften und Papyri* (suite), 1932 : P. T. 260.

Strzygowski. *Koptische Kunst*, Vienne, 1903. — Épuisé.

Vernier (É.). *Bijoux et orfèvreries*, 1907, 1909, 1925 et 1927. — 1er fasc. : P. T. 117 ; — 2e fasc. : P. T. 194 ; — 3e fasc. : P. T. 260 ; — 4e fasc. : P. T. 140.

Weigall (A.). *Weights and Balances*, 1908 : P. T. 88.

EN VENTE :

Au MUSÉE DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES ;

A la librairie Ernest LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris (VIe) ;

Chez Karl W. HIERSEMANN, 29, Königstrasse, Leipzig.